Les Brigandages Historiques

AUGUSTE CHIRAC

L'AGIOTAGE

SOUS

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

1870-1887

Dans une monographie des siècles, le XIXe devrait s'appeler le siècle de l'escroquerie.
"Les Rois de la République."
1er vol., p. 19.

TOME PREMIER

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, EDITEUR
18, RUE DROUOT, 18

Tous droits réservés

L'AGIOTAGE

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Rois de la République, *histoire des juiveries* (nouvelle édition annotée et augmentée, 1888), 2 volumes.... 7 fr. »

La Prochaine Révolution (1886)..... 2 fr. 50

La Haute Banque et les Révolutions (nouvelle édition, revue et augmentée) (1888), 1 volume..... 3 fr. 50

Lettres d'un Marseillais *sur l'Exposition universelle de* 1867, avec gravures (1867), 1 volume..... 5 fr. »

La Vénalité dans le journalisme (brochure)..... » » 25

En préparation :

LES BRIGANDAGES HISTORIQUES

HISTOIRE DE QUATORZE SIÈCLES

Divisions de l'ouvrage :

I. — Période salique.
II. — Période féodale.
III. — Période mercantile.
IV. — Période agioteuse.

Cette dernière période comprend les subdivisions suivantes :

L'AGIOTAGE sous les Bourbons (1610-1774).
— sous la Révolution (1774-1804).
— sous Bonaparte et la Restauration (1804-1830).
— sous les Orléans (1830-1852).
— sous le Second Empire (1852-1870).
— sous la Troisième République (1870-1887).

Pour paraître prochainement :

L'ANALYSE SOCIALISTE (Conférences élémentaires).

Paris. — Imp. F. Levé, rue Cassette, 20.

LES BRIGANDAGES HISTORIQUES

AUGUSTE CHIRAC

L'AGIOTAGE

SOUS

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

1870-1887

TOME PREMIER

« Dans une monographie
« des siècles, le XIXe devrait
« s'appeler le siècle de l'es-
« croquerie. »
Les rois de la République.
1er volume, page 19.

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
18, RUE DROUOT, 18

AVIS
AUX IGNORANTS DU MONDE OFFICIEL

Il faudrait un dictionnaire! Je préciserai quelques types.

Aux ignorants du genre des :

Paul Leroy-Beaulieu, Jules Simon, Léon Say, Ribot, Jules Ferry, Edouard Hervé, Freppel, Buffet, Chesnelong, John Lemoinne, Passy,

Et tant d'autres dont j'ai semé les noms à travers cet ouvrage...

Tous, ou sous-derviches de Moloch-Baal, ou sous-vétérinaires du veau d'or,

Je conseille de méditer ce livre [1].

[1] Au moment de donner le bon à tirer de cet avis, on me signale un article du *Figaro*, intitulé *L'argent d'Israël*.

Il y est dit : « le banquier est juif, mais la banque est française (!!) » Il y est dit encore : « Je ne crois pas qu'on « puisse être un ennemi des juifs assez passionné pour pou- « voir affirmer, CONTRE TOUTE ÉVIDENCE, que la puissance du « capital mobilisé depuis l'émancipation des israélites a été « ANTI-NATIONALE ! »

Et cela est signé Henri Fouquier ! ! !

Oh ! Fouquier, est-ce bien vous ?

L'effarement de l'heure actuelle vous aurait-il donc restitué l'état psychologique étrange, dans lequel je vous ai trouvé à Marseille, à la préfecture, en 1871, lorsque, au moment où j'allais rentrer à Paris et désirant me charger d'une commission, vous dûtes me faire l'aveu que « vous aviez oublié jusqu'au numéro de votre logis. »

Que si, la liberté grande de mes qualificatifs effarant ces honorés Messieurs, leur inspirait la pensée de me décréter « malappris », par représaille, je les préviens de vouloir bien ne point trop se hâter.

Placé dans l'alternative de dénoncer en eux, ou un vice ou une infirmité, j'ai penché pour l'infirmité ; mais sinon et s'ils insistaient pour que je les accuse de *science*, alors, là où j'ai écrit « *ignorants* » je serais contraint d'écrire *fourbes* ! »

D'aucuns, lisant ces lignes, ne manqueront pas de s'effaroucher de ce qu'ils appelleront mon « outrecuidance ».

Hé quoi ! clameront-ils, pensez-vous donc avoir le monopole de la science?

Il faut s'entendre.

De toutes les richesses sociales, la seule qu'il soit impossible de monopoliser, c'est la SCIENCE !

Présentement, auriez-vous donc, au même degré, oublié l'histoire de votre pays ?

Or ça, écoutez: j'ai un peu écrit celle d'une bonne partie de ce siècle, je ne suis l'*ennemi* de personne et ne fais pas *de guerre de races* ; hé bien JE VOUS AFFIRME, *au nom de l'évidence*, que « le capital israélite, depuis plus de cent années, n'a jamais été autre chose *qu'anti-national* et *anti-français*. »

Je comprends maintenant votre soin à *éviter* tous mes livres. Je ne crois pas que vous ayez l'intention de m'être désagréable (et pourquoi l'auriez-vous ?), mais il faut que les juifs vous aient terriblement inféodé pour vous avoir inspiré et votre article du 3 juin, et le perpétuel oubli des preuves historiques que j'ai prodiguées à l'encontre de votre thèse.

Tout homme, énergiquement désintéressé, qui voudra *chercher* et *savoir*, acquerra certainement la VÉRITÉ; l'ayant, il la divulguera.

Donc pas de monopole possible!

Mais de la vérité la recherche est ardue et la propagation dangereuse; ce sont là des choses que l'égoïsme individuel déconseille toujours.

Voilà pourquoi les pontifes, les dirigeants, les privilégiés de la société IGNORENT.

Voilà pourquoi, lorsqu'ils voient surgir une vérité, ils l'étouffent cyniquement (et j'en sais quelque chose).

Et voilà pourquoi, tout en leur signalant mon livre, je leur dénie le droit de le contredire si, préalablement, ils n'ont pas, comme moi, *compté les poteaux* de la route longue et pénible au bout de laquelle j'ai, moi, trouvé la vérité.

Certes, non! Je ne prétends pas au monopole de la science; mais je veux affirmer hautement ma *probité* à ne point vouloir *domestiquer* ses constats; loin donc d'essayer de la *diriger*, je me déclare, au contraire, humblement son obéissant serviteur!

Sa domination, voilà le seul *césarisme*, la seule *dictature* que j'accepte; et si elle me soumet ainsi, c'est que, seule, elle me donne la notion du *pourquoi* et du *comment;* c'est parce qu'elle formule des lois qui n'ont jamais eu be-

soin, pour être inéluctables, ni d'être plébiscitées, ni de subir l'injure d'un vote parlementaire.

C'est, enfin, parce que la nature entière et l'univers entier obéissaient, sans le concours du moindre gendarme, par exemple, à : $t = \pi\sqrt{\frac{l}{g}}$, synthèse des oscillations du pendule, bien avant que cette synthèse ait été traduite ainsi par « la seule vibration des diaphragmes « de ce réservoir d'électricité éthérée qu'on « appelle le cerveau d'un savant. »

Cependant, je sais aussi, que je suis d'une matière sujette aux détériorations; il est donc possible qu'une défaillance matérielle, une « perte à la terre, » ait eu l'occasion de se produire « dans le jeu des fils conducteurs qui, « de mon cerveau, vont à ma plume. »

C'est pourquoi, si un autre cerveau, *ayant passé où j'ai passé*, me signale un poteau omis dans mes dénombrements; une opération, une formule erronées, capables de *détruire mes conclusions*, oh! alors, mais alors seulement, je *m'inclinerai*, parce que ce sera encore la SCIENCE elle-même qui me l'ordonnera.

Ceci dit, je porte aux gens du monde officiel le défi de me contredire et je me tiens à leur disposition la plume en main, le verbe aux lèvres!

L'AUTEUR.

A BENOIT MALON

A vous, mon cher ami, revient l'idée première de ce livre, qui, d'abord, fut la suite de votre saisissant tableau des pilleries commises de 1715 à 1870, et qui s'est, aujourd'hui, fort développé..... par votre faute... !

En effet, pendant que, dans la *Revue socialiste*, vous m'aviez lâché à travers les immondices d'après 1870, pendant que, chemin faisant, je retrouvais tous ceux que j'avais ailleurs monographiés, voilà que, tout à coup, l'enchaînement des événements a fait briller à mes yeux la solidarité des actes et que les synthèses écourtées de mes autres ouvrages m'ont fait

entrevoir la possibilité de « détailler », cette fois historiquement, ce que j'avais seulement résumé.

De là est né un plan qui embrasse quatorze siècles, que ma vie sera peut-être insuffisante à exécuter, et que, prudemment, j'entame par la fin, c'est-à-dire par la période contemporaine [1].

Or, en écrivant cet ouvrage, il s'est passé en moi quelque chose d'étrange : un dégoût immense, profond, invincible m'a envahi; et je trouve décidément, que quiconque a le sens de l'honneur doit s'évader au plus vite de ce milieu de *dirigeants*, où les uns sont cristallisés dans leur *race* et les autres dans leur *vice*.

Brute invétérée ou aspirante brute, toute la *dirigeance* moderne est dans ces deux mots.

Je ne sais comment les Darwinistes s'arrangeront de mon cas; je ne sais pas de quelle sélection je suis le produit, mais il est certain que je démens toutes mes origines.

Déjà, d'aucuns affirment que je suis JUIF; pourquoi? Vous rirez! parce qu'il y a en Perse une ville appelée Schiraz!

A quoi je me bornerai à répondre que je suis aryen et très aryen; qu'il y a en Lozère et en

[1] Voyez pages 18 et 19.

Corrèze deux petites villes de mon nom; que le berceau des miens fut l'ancienne Rouergue; que *Chirac* signifie en grec *main de secours* (Χεὶρ ἄκος); que, si j'en crois un archiviste de je ne sais quel rang, mais qui a écrit un roman historique intitulé : *Les Brabançons,* un des miens aurait tué Richard Cœur-de-Lion au siège de Chalus; que Saint-Simon, cinq cents ans après, qualifiait de grand savant un autre des miens ayant vécu dans l'intimité de Fénelon, de Montesquieu et de Philippe d'Orléans; qu'hier encore tous les miens étaient fourrés, qui dans l'Église, qui dans la magistrature, qui dans les fonctions civiles ou les consulats et que tout cela aurait dû faire de moi un réactionnaire, un clérical, un capitaliste invétéré, tandis que je suis un « socialiste ».

Le plus curieux, c'est que je l'étais, paraît-il, longtemps avant de le savoir, étonné, seulement, dans mon mépris des « ceintures dorées » que l'on m'offrait sans cesse, de m'entendre appeler « imbécile », parce que je les refusais!

Bref, c'est vous l'ancien pâtre devenu le savant écrivain qui m'avez décidément fixé là-dessus, en me certifiant que j'étais réellement « un socialiste ».

Pour moi le nom ne fait rien à la chose et il

n'en est pas moins vrai que je trouve ignoble cette société où, pour devenir infâme, il suffit, non pas d'être, mais d'aspirer à être un *dirigeant* et que rares, infiniment rares, sont ceux qui, se risquant dans ce milieu, échappent à la contagion.

J'ai démontré cela dans ce nouveau livre; aussi sera-t-il attaqué, c'est-à-dire *étouffé*, plus peut-être que ne le furent ses aînés.

Je le mets sous votre garde, défendez-le un peu, s'il vous plaît.

A vous cordialement.

Auguste CHIRAC.

Juin 1888.

I

SOLIDARITÉS SÉCULAIRES

I

SOLIDARITÉS SÉCULAIRES

1. — La routine historique.

Sommaire. — L'agiotage. — Une thèse. — L'esprit scientifique. — La conservation. — Qu'est-ce que gouverner? — Le doigt de Dieu. — Un héros. — L'art! — La vie normale. — Brutal et cruel.

Qu'on ne s'y trompe pas : bien que, par son titre, tet ouvrage puisse paraître spécial, doctrinaire ou chéorique, il n'en est pas moins une *histoire*, au sens le plus élevé du mot.

J'entends, en effet, analyser historiquement tout un régime et si, au lieu d'écrire, comme à l'ordinaire, en tête de mon livre : *Histoire de la troisième République*, j'ai voulu mettre en vedette le mot *Agiotage*, c'est parce que ce mot caractérise toute l'époque dont je vais étudier une des périodes.

D'ailleurs, ainsi que je le montrerai au chapitre

suivant, chaque évolution de l'humanité a une *caractéristique*, c'est-à-dire une *formule* particulière, suivant laquelle s'exerce le grand système des *parasitismes*.

Cependant, bien qu'entre les siècles, ce système ait créé une solidarité, je ne crois pas que, jusqu'ici, on se soit aperçu à quel point la série des faits a denoncé le lien des agissements.

De là est née une fausse notion du travail historique. On compile, on bavarde, on se perd dans d'inutiles digressions et, imitant le plaideur ridiculisé par Racine :

> On dit fort posément ce dont on n'a que faire
> Et court le grand galop quand on est à son fait.

De telle sorte qu'après avoir consacré cent pages à narrer les menus détails d'une bataille, on donne deux lignes à l'étude de ses causes vraies et de ses vrais résultats, à moins que (ce qui arrive plus ordinairement) on ne se dispense absolument de les rechercher.

Avec cette façon de procéder, on peut bien composer ou un récit ou des mémoires ou des racontars, mais non pas une *histoire* suivant la véritable acception du mot et la portée sérieuse de l'idée.

Si l'histoire est un *récit*, comme dit Voltaire, elle est forcément autre chose qu'une simple nomenclature des faits, ce qui serait de la *chronologie*.

Or un récit implique un tableau ; mais, dès qu'il y a un tableau, il y a *un point de vue*, et dès qu'il y a un point de vue, il y a une perspective, un but, une volonté, une thèse.

C'est pourquoi, à la seule lecture d'un livre d'his-

toire, on peut qualifier son auteur, le découvrir royaliste, républicain, religieux, laïque, etc., et on peut suivre ainsi toute la gamme des systèmes politiques, comme toutes les nuances des croyances théologiques sans se tromper jamais.

Quant à choisir pour guides les constatations scientifiques, lesquelles ont cet immense avantage de ne pas varier avec les sectes politiques ou religieuses, nul n'y a songé.

Aussi, même en supposant une probité parfaite des procédés historiques, même en admettant, comme étant pratiqué, le précepte de *Cicéron* que « l'historien n'ose dire une fausseté, ni cacher une vérité, » je soutiens que, sans le concours de la science, on ne produira que des histoires incomplètes, par conséquent fausses et dès lors incapables *d'éclairer les générations nouvelles.*

Or, à quoi bon écrire l'histoire si celle-ci ne doit pas être un *enseignement !*

Quel intérêt y aurait-il donc à conserver le souvenir des laideurs ou des beautés humaines, si ces beautés, comme ces laideurs, ne devaient pas servir d'avertissement?

Nous devons, cela est certain, toutes nos discussions sociales, toutes nos querelles intestines, à l'égoïsme, à l'esprit de parti qui ont dominé les historiens.

Nous n'avons pas du passé une notion vraie. Le même fait, matériellement exact, a été invoqué pour appuyer les doctrines les plus opposées entre elles.

Blaise Pascal doit à son esprit *scientifique* de s'être débattu contre l'invasion du dogme purement religieux ; il avait des histoires anciennes une méfiance qu'il a laissé éclater dans cette *pensée :*

« Toute histoire qui n'est pas contemporaine est « suspecte. »

Hélas! que dirait-il, s'il vivait aujourd'hui, dans ce siècle d'électricité télégraphique et téléphonique, en se voyant impuissant à acquérir, à la dernière heure d'une journée, la certitude absolue d'un fait qui se serait passé à la première heure ?

Le fait, en tant qu'il consiste à attribuer un *acte* à un *homme*, est insignifiant. Ce qui importe, c'est le résultat.

Il y a des résultats qui ne se peuvent cacher. Racontés ou non, publiés ou non, *ils sont ; ils sont:* parce que, en même temps, sans mot d'ordre, sans entente préalable, une masse humaine à laquelle il eût été matériellement impossible de souffler simultanément une même inspiration, les *sent,* les *constate* dans chacune de ses unités.

Là est le point de départ de la *vérité historique.*

Il résulte de ce qui précède que l'historien doit avoir un *criterium* sans cesse présent à son esprit.

Tout en parcourant la succession des faits, il doit se préoccuper d'en extraire continuellement le lien apparent et le lien invisible et, pour y parvenir, il n'a qu'à s'inspirer du dilemne suivant :

« Le but de l'*homme conscient* est-il de disparaître « au plus vite de l'Univers en cédant sa place à la « *nature animale inconsciente* ? ou bien, au contraire, « d'assurer sa reproduction et sa perpétuité, en em- « ployant ses facultés scientifiques à équilibrer, entre « elles, les forces naturelles et les forces humaines « qui sont solidaires dans l'univers [1] ? »

[1] Voir mon *Analyse socialiste.* REVUE SOCIALISTE de juillet 1887 (page 6.)

La réponse n'est pas douteuse : l'homme est *conservateur* de sa vie; donc, le total des humains, c'est-à-dire l'humanité est *conservatrice* de son existence.

Dès lors, tout ce qui, dans les faits successivement enregistrés, apparaît lié aux destructions partielles ou générales, est contraire au but de l'humanité et la cause de ces destructions, étant soigneusement recherchée et mise en lumière, doit être signalée à l'horreur et à l'exécration des générations futures.

Ce que je dis de l'humanité dans l'univers est vrai en rétrécissant les cadres ; je puis descendre la gamme des espaces, examiner successivement : l'Europe, une nation, une province, une ville, une famille, un individu et, de proche en proche, rattachant les liens, dénonçant les solidarités, remonter, du grand fait matériel *indéniable :* la *destruction*, au plus mince des éléments dont furent composées ses causes.

L'histoire, écrite sous la lumière de ce *criterium*, amène des conclusions inattendues. On ne tarde pas à découvrir que la plupart des histoires connues ont été écrites comme par des sauvages ; que tout ce qui a tendu à détruire l'humanité y a été exalté, pendant que tout ce qui, au contraire, tendait à la perpétuer, en l'améliorant, a été ou caché ou dénaturé ou vilipendé.

Constamment oublieux ou, même, ignorants de cette vérité : que « *gouverner une nation c'est, simplement, organiser les solidarités de l'homme et de la nature, dans un nombre donné d'hectares, au profit d'un nombre donné d'êtres,* » les histo-

riens se sont acharnés à déifier des assassins, à honorer les voleurs, pendant que les *volés* et les *tués* étaient voués aux gémonies.

Prenons la France :

De combien de façons différentes n'a-t-on pas habillé le fait matériel de la Saint-Barthélemy, le fait matériel de la Révocation de l'édit de Nantes, le fait matériel des massacres de 93, les faits matériels de décembre 1851 et de mai 1871 ?

Le fanatisme *religieux*, le fanatisme *politique*, le fanatisme de *l'ordre*, voilà de quels noms sonores on a décoré ces actes de férocité !

Avec le *critérium* de la conservation humaine, tout change :

La *Saint-Barthélemy* devient une *liquidation sociale*; l'*État ruiné* et la *moitié de la population épuisée* ont cherché à se créer des ressources par le meurtre et le pillage, et, après avoir réduit le nombre des consommants, ils ont cru à l'existence de plus de provisions !

La Révocation de l'Édit de Nantes ? Même réduction des consommants; sans compter les morts, 200,000 hommes, disent les uns; 500,000, disent les autres, quittèrent à cette occasion la France; or, peu après, le travail ayant diminué, lui aussi, les provisions furent insuffisantes; d'où les guerres qui suivirent, — autres tueries !

Les *massacres de 93 ?* encore une suppression de consommants; les richesses s'étaient concentrées, la famine était dans le peuple; liquidation par la destruction des propriétaires et l'accaparement de leurs biens : catastrophe sociale.

1851 et 1871 ? même procédé : au nom de l'ordre,

de la religion, de la famille et de la propriété ! Mêmes causes : mêmes effets.

Et je puis continuer ainsi, passer en revue toutes les époques : nationales ou internationales, les liquidations s'appelleront révolution ou guerre, et plus j'avancerai, plus les documents étant certains, plus les procédés scientifiques du *parasitisme* s'étaleront clairement, finissant même par pouvoir être mesurés avec une précision mathématique; mais alors le *doigt de Dieu*, ou l'*éternelle Providence*, clichés habituels des historiens, apparaissent ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire une *fable* imaginée par *quelques milliers de bandits* ayant trouvé le moyen de vivre de chair humaine, grâce à l'ignorance dans laquelle ils tiennent systématiquement plongés les peuples et les individus !

Jusqu'ici, j'ai dû généraliser mes exemples en résumant de vastes périodes.

Cependant, comme les mensonges de l'histoire impressionnent moins par le récit des grands faits généraux que par celui des petits faits particuliers, je veux montrer comment ils arrivent, souvent, à faire d'un malfaiteur vulgaire un héros magnanime.

Le procédé est ici élémentaire ; il consiste à narrer des actes de courage guerrier, à appeler butin de guerre une série de pillages sans excuse, et à taire, soigneusement, les *vols pacifiques*, *habilement pratiqués* par le même héros.

Ainsi, en prenant la France, seulement après *Clovis*, il me serait aisé de démontrer que ses prétendus progrès en civilisation ont, principalement, consisté à transformer le *vol brutal* sur les grandes routes en *escroqueries habiles* dans les cités.

Je pourrais même prendre un à un les grands rois, les grands capitaines et les grands seigneurs, leur arracher le masque dont les ont affublés toute une horde d'historiens courtisans et exhiber ainsi, aux yeux ébahis du lecteur, toute une série de bandits, assassins, voleurs et faussaires dont quelques-uns sont vénérés dans les églises, où, comme *saints*, ils ont une statue.

Je ne puis résister au désir de donner un exemple particulier :

Vers le milieu du seizième siècle, au moment où Luther démasquait la cupidité religieuse, les maîtres de la France, gorgés de rapines, sentirent le sol trembler sous leurs pieds. La peur les faisant, non repentants, mais plus prudents, ces brutaux, pour s'adoucir, eurent l'idée de civiliser le crime au moyen de l'hypocrisie.

En effet, autant les seigneurs avaient volé ouvertement aux siècles précédents, autant ils éprouvèrent, tout à coup, le besoin de cacher leurs pillages.

Parmi ces *convertis,* je dois citer un célèbre héros, ou, du moins, présenté comme tel par les historiens : le connétable Anne de Montmorency. Cet honnête personnage, pourvu d'une fortune royale, et possédant, entre autres domaines, le fameux château d'Ecouen, bâti par ses ordres, avait employé tous les moyens pour augmenter ses richesses. Or, je vais citer un de ces moyens, qu'un procureur de la République qualifierait, aujourd'hui : *vol précédé de chantage.*

Un gouverneur de Bretagne, le comte de Chateaubriand, avait été chargé de diriger l'emploi des fonds provenant d'une imposition extraordinaire, votée par la province, pour exécuter des travaux

destinés à élargir la Vilaine, afin que les vaisseaux pussent remonter jusqu'à Rennes. C'était là une œuvre considérable et de première utilité; que fait le comte? Il encaisse les fonds, les emploie à son profit et, pendant douze années, il arrondit son domaine au lieu d'élargir la rivière.

Le premier président du Parlement de Bretagne, nommé La Pommeraye, eut connaissance de cette infamie. Aussitôt, en digne magistrat, il va la dénoncer, non pas au parlement, mais au connétable Anne de Montmorency : non pour réclamer justice et châtiment, mais pour expliquer au connétable comment, avec un peu d'adresse, il pourrait, suivant l'expression du chroniqueur, en retirer un « grandissime profit. »

Le grand guerrier comprend à demi-mot; il se fait donner, par le roi, mission de contrôler les actes des gouverneurs de province, pendant que, de son côté, le président ira intimider par des menaces le gouverneur-voleur comte de Chateaubriand. On devine la terreur de ce dernier à l'arrivée de Montmorency. Le terrain était donc bien préparé; la province attendit encore l'élargissement de la Vilaine, mais Montmorency fut institué, *par acte authentique*, seul héritier du gouverneur. L'histoire ne dit pas si ce dernier vécut longtemps [1].

[1] Anne de Montmorency, ce héros-bandit, doit avoir sa statue à Chantilly, grâce au duc d'Aumale qui n'a pas osé révoquer sa commande pour cause d'exil. Mais n'est-il pas saisissant de voir le bénéficiaire de « l'espagnolette de Saint-Leu » choisir, pour son héros préféré, ce maître-filou et dépenser en son *honneur* (!) une somme importante, — ce qui est topique pour un orléans. — Quel rapprochement étrange!

J'ai tiré ce récit du beau livre d'Eugène Bonnemère: l'*Histoire des paysans*, et il faudrait que, pour toute la série des pseudo-héros français, on pût rechercher de même les causes vraies de faits travestis soit par l'ignorance, soit par la complaisance.

On comprend à quel point l'histoire ainsi écrite a pu donner le change aux imaginations et fausser les jugements.

Eh bien! presque tous nos livres sont conçus de cette manière, et il faudrait remonter de Montesquieu à Tacite pour trouver des exceptions sérieuses.

Que dirai-je si, des plumitifs de la chronique historique, je passe aux écrivains du pinceau, du ciseau, de la lyre, ou chantée ou parlée, tous admirables historiens de la Fable?

Combien est grande leur responsabilité! Combien de crimes le poète, le peintre et le musicien n'ont-ils pas divinisés? Combien de mensonges n'ont-ils pas accrédités, les faisant pénétrer, par une vibration délicieuse, dans les profondeurs les plus intimes de l'être conscient?

L'art! l'art! l'art! et avec cette exclamation, avec ce prétexte, avec cette séduction, on a noirci des clartés et blanchi des ténèbres.

L'art, ce quelque chose par quoi *l'homme* se sent réellement distinct de *la bête*, a été invoqué surtout par *les plus bêtes*, voulant faire accroire ainsi qu'ils étaient *les plus hommes*.

Puis, par une hypocrisie malicieuse, où *la liberté de l'artiste*, c'est-à-dire son « droit d'innover dans la façon de peindre », a été mélangée à *la liberté du citoyen*, c'est-à-dire au *droit de vivre* que celui-ci doit posséder, on est arrivé à solidariser ces deux

idées, qui, socialement, n'ont rien de commun entre elles : L'ART ET LA LIBERTÉ!

Et alors il a suffi de constater qu'un grand artiste a brillé sous tel régime, pour laver ce régime de toutes ses infamies.

Ainsi le siècle de Louis XIV, ainsi le siècle d'Auguste, ainsi la Renaissance, ainsi le moyen âge.

Et en se pâmant devant Corneille ou devant Benvenuto, devant Michel-Ange ou devant Raphaël, le grand éclat de l'œuvre mettant une vibration sentimentale au-dessus d'une réflexion froide et l'en écrasant, on a oublié toutes les destructions, tous les vols, tous les assassinats, toutes les infamies commises dans les temps où l'artiste épaississait les ombres en centralisant en lui la lumière.

L'art et la liberté sont solidaires? Mais l'art des Pharaons était fait d'esclavage, mais l'art d'Ésope et de Phèdre était fait de servitudes! Mais les affranchis d'Auguste et les anoblis de Louis XIV sont d'un même servage, doré par la majesté du souverain dieu ou homme!

Horace et Virgile? deux courtisans.

Racine n'est-il pas mort d'un sourire oublié par Louis XIV? Et Boileau n'est-il pas un simple substitut de procureur du roi?

Cependant deux hommes émergent: Molière, Victor Hugo.

Ce qui a fait Molière, c'est le siècle de Louis XIV; faut-il pour cela innocenter l'auteur des massacres des Cévennes? Ce qui a fait Victor Hugo, c'est la fin de Voltaire et le commencement de Napoléon III: faut-il à cause de lui canoniser le siècle?

Il y a plus:

Toutes les palinodies modernes sont condensées dans son œuvre !

Avec la *Légende des Siècles*, avec les *Châtiments*, vibre, pour la première fois, chez lui, le besoin d'assaillir les traditions historiques. Ses grands coups ont ébranlé quelques légendes, mais combien n'en ont-ils pas créé d'autres ?

Non ! l'art n'est point une excuse ; la splendeur de l'art n'implique pas celle de la liberté sociale, et, quoi qu'on dise des chansons plus ou moins obcènes qualifiées *Poésies bibliques*, quoi qu'on écrive sur les merveilles architecturales des ogives et des clochers des cathédrales antiques, je ne pardonnerai jamais, aux églises, ces banques du passé, aux livres saints, ces bulletins financiers des églises, les mensonges et les esclavages, les destructions et les vols qu'ils ont divinisés.

L'art, moyen d'empoigner les intelligences, n'a d'autre supériorité que celle d'avoir découvert le secret de la vibration commune à une masse d'hommes ; mais de ce qu'une vibration est commune, il ne s'ensuit pas qu'elle exprime la vérité.

Le *sublime* est une ardente caresse d'amoureux ; mais c'est de caresses ardentes qu'ont été faites, d'abord, héroïsées, ensuite, la plupart des guerres civiles.

La vie passionnelle n'est point la vie normale : ne faisons donc plus de l'exception la règle et ne transportons pas, dans la supputation froide des intérêts communs, les ardeurs égoïstes de la bête humaine.

Or, c'est ce qu'ont fait jusqu'ici, presque tous ceux qui ont voulu raconter les choses du passé.

C'est dans cet état de la *routine historique* que j'ose entreprendre de raconter une période contemporaine comptant 17 années (de 1870 à 1887) et écrire ce que j'appelle, réellement : une *Histoire de la troisième République*.

Si l'on compare mon livre à ceux qui, intitulés *Histoire contemporaine*, sont exécutés d'après les procédés ordinaires, on me contestera la fonction d'historien.

D'aucuns m'appelleront « pamphlétaire, » d'autres m'accuseront d'avoir soutenu une thèse. D'autres enfin, ne trouvant pas, dans mon œuvre, une énumération complète des faits habituellement cités par les historiens, m'accuseront d'ignorance ou de parti-pris.

Je leur retournerai l'accusation, certain, d'ailleurs, que rien de ce qui doit servir à éclairer la nation sur la cause de ses maux et les moyens d'y obvier, n'aura échappé à mes investigations.

Que d'autres s'égarent dans les inutilités, et pavoisent leurs phrases; moi, je serai brutal, cruel peut-être, mais à coup sûr je serai vrai.

Sans culte et sans idole, niant la raison d'être de ce qu'on appelle la *politique*, que je considère comme étant le comble du *parasitisme* et le résumé de toutes les ignominies, je suivrai tout droit ma ligne scientifique, assuré que, seule, elle me conduit à la vérité !

---

2. — Les caractéristiques.

Sommaire. — Parasitisme. — La guerre. — Brigandage salique. — Féodal. — Mercantile. — Agioteur. — Les agiotages. — Science juive. — Proudhon. — Oscar de Vallée. — Une île inconnue. — Les chalets. — Les machines. — Ils se dévorent! — L'archéologue, le singe et le perroquet.

Chaque évolution de l'humanité, ai-je dit plus haut, a une *caractéristique*.

Etant donné le système général d'après lequel, depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours, ont évolué les luttes incessamment organisées entre les hommes, on peut remarquer que, si ces luttes ont été perpétuelles, il y a eu, néanmoins, des modifications dans leur forme et leurs instruments matériels.

En d'autres termes : les destructions ont été constantes, mais leur outillage a varié.

En réalité, donc, le mal éternel de l'humanité n'a pas changé de nature; il est encore et a toujours été le *parasitisme*.

Des historiens plus ou moins superficiels, ayant constaté l'existence de ce même parasitisme dans toute la nature, ayant vu que depuis l'infusoire jusqu'à l'éléphant, depuis le brin d'herbe jusqu'au

cèdre géant, toute une série de « dévorances » démontrait que « le plus petit était toujours absorbé par le plus gros », ont conclu à la *naturalité*, puis à la *légitimité* de ces absorptions, et, finalement, n'ont pas hésité á invoquer cette légitimité pour l'appliquer à l'organisation humaine.

Mais ils n'ont pas remarqué, ces observateurs étranges! que le *parasitisme animal* est *inconscient*, que sa fonction, toute mécanique, consiste à *assurer la reproduction, la reconstruction, ou la transformation et, par suite, la perpétuité des êtres*, tandis que, transporté dans la *nature humaine consciente*, ce même *parasitisme* tend incessamment à la *destruction et à la disparition de l'humanité.*

Ils n'ont pas vu davantage que plus la CIVILISATION (?) s'étend, plus les peuples qui en sont « atteints » deviennent dévorants, et que, chez eux, l'art de la guerre, bénéficiant des découvertes de la science, arrive à ce point : qu'il sera bientôt possible de *supprimer une nation entière dans l'espace d'une journée!*

Le parasitisme s'exerce donc surtout par la destruction, c'est-à-dire par le *brigandage* exercé par quelques-uns *contre la masse.*

Or il suffit de relire la nomenclature des faits historiques pour s'apercevoir que toutes les catastrophes nationales ont été dues au *triomphe* d'une minorité.

De sorte que, depuis Clovis, par exemple, c'est-à-dire depuis l'époque à laquelle remontent, avec plus de clarté ou plus de certitude, les récits qualifiés historiques, on trouve que la lutte parasitique a

revêtu les quatre formes suivantes qui sont *caractéristiques* de *chaque période.*

Première forme : *Le brigandage salique.*

Toute la période de Clovis à Charlemagne, c'est-à-dire du cinquième au neuvième siècle, est dominée par l'anarchie des conquêtes à main armée!

C'est à qui *prendra la terre* afin qu'elle soit *allodiale*, devienne *salique* et place ainsi son possesseur au-dessus du vulgaire en lui permettant « de « ne relever que de Dieu et de son épée, sans devoir « à personne ni tribut, ni hommage. »

Ce parasitisme violent amena un parasitisme plus doux; les possesseurs d'*alleux* cédèrent à *bénéfice*, c'est-à-dire à *redevance*, une partie de leurs terres, puis peu à peu l'hérédité s'en mêlant, l'organisation marcha vers une concentration qui représente la seconde forme.

Deuxième forme : *Le brigandage féodal.*

Là, tout devient redevance : autant de seigneurs, autant de rois. La bataille, moins individuelle, engendre la profession *d'homme de guerre* et produit les *compagnies armées.*

Cette période comprend la fin du neuvième siècle et aboutit au commencement du quatorzième siècle.

L'anarchie féodale tend à détruire son propre système et le peuple avec lui. Une concentration commence appuyée sur le bourgeois; l'histoire appelle cela l'*ère moderne* ou l'*ère des États généraux.* Mais, en réalité, c'est le *marchand* qui s'élève; aussi voyons-nous apparaître la troisième forme.

Troisième forme : *Le brigandage mercantile.*

Ce système se développe pendant le quinzième et le seizième siècle.

L'Angleterre est entrée en ligne. L'imprimerie a fait son apparition ; l'Amérique vulgarise l'or et les marchands florentins règnent en France avec les Médicis.

Peu à peu, tout se mobilise : terres, maisons, travail industriel ou artistique, charges et professions, tout se *commercialise*, s'échange et se confond. La théorie de la valeur et, par conséquent, de la *plus-value*, s'établit et prépare l'incarnation de la quatrième forme.

Quatrième forme : *Le brigandage agioteur*.

Tout le dix-septième siècle, avec le Louis de Richelieu, avec celui de Colbert, vivra d'agiotage et en mourra de même.

Le dix-huitième siècle analysera le mal, l'accablera de ses malédictions, mais l'adorera avec Philippe d'Orléans, avec le Louis de la Dubarry et *celui* de Marie-Antoinette, avec tous les fermiers généraux... et en mourra avec eux.

Le dix-neuvième siècle, très instruit par le passé, déclarera, de même, que l'agiotage est un crime, mais, comme ce crime est doux à quelques chefs, il s'agenouillera devant lui. L'agiotage se nourrira de toutes les guerres du directoire et de l'Empire, de toutes les lâchetés royales, de toutes les servilités républicaines, de tous les cynismes impérialistes, pour s'épanouir dans le sang de la France et de l'Allemagne et salir la paix qui suivra cette dernière hécatombe.

Le roi, l'empereur, le Dieu : c'est l'OR! La religion de l'or doit être une science ; il faut la formuler, dit le *XIXe siècle*, et il le fait : il y a la *science de l'agiotage*.

Dès lors c'est fini ! le siècle s'empoisonne avec amour et, le plus doctement du monde, il en mourra...

Donc, depuis trois siècles, l'agiotage règne en France.

Exercé audacieusement par les rois, les rois en sont morts.

Exercé cyniquement par les sujets, les sujets se sont entr'exécutés.

Actuellement, la bourgeoisie s'est constituée en *féodalité* du *métal;* aussi marche-t-elle, comme la *féodalité de la terre,* vers sa destruction.

En résumé, le *brigandage moderne* peut se subdiviser en trois périodes, à peu près séculaires :

L'agiotage royal.

L'agiotage bourgeois.

L'agiotage financier.

De ce dernier seul j'ai à m'occuper, c'est pourquoi je dois lui consacrer une analyse particulière.

Un des mamelucks de la haute banque, non des moins fanatiques, répondant au doux nom de *Courtois* (lequel serait de meilleure compagnie s'il n'était pas frotté de compagnies financières), a mis en note dans son livre intitulé : « *Traité élémentaire des opérations de bourse et de change,* » la phrase suivante qui concerne l'agiotage :

« Agioter, dit-il, et ajouter ont un air de famille « qui n'a, peut-être, pas assez frappé les lexico- « graphes, surtout se rappelant qu'*agio* vient de « l'italien, où il s'écrit *aggio*, et qu'*ajóuter*, dans la « même langue, s'écrit : *aggiungere.* »

C'est bien cela! *agioter* c'est *ajouter* une valeur soit

à une chose mesurable, soit à une chose qui ne l'est pas.

Exemples :

— J'achète du blé ou de l'or, que je revends aussitôt cent francs de plus ; j'ai ajouté une valeur de cent francs à la valeur première et je réalise cette majoration pour ce seul fait que blé ou métal ont passé par mes mains : *j'ai agioté.*

— Je me rends concessionnaire d'une entreprise à des conditions qui me laissent un bénéfice de cent mille francs ; je cède mon acte de concession moyennant un versement de deux cent mille francs : *J'ai agioté.*

— J'achète ou je vends, au comptant ou à terme, pour 5 millions de titres, que je revends ou rachète, à terme ou au comptant, avec un *boni* de un million : — *J'ai agioté.*

— Les frais de la première acquisition d'un objet représentent cinq francs ; cet objet passe de main en main et arrive au consommateur au prix de vingt francs. — *C'est de l'agiotage.*

Jusqu'ici, j'ai admis l'existence d'une première mesure servant de point de départ ; mais il y a des cas nombreux où cette mesure n'existe pas.

Exemples :

— On va créer une Société industrielle ou financière; presque aussitôt, en Bourse, on se dispute les *promesses d'actions*, c'est-à-dire « l'espérance d'être actionnaire »; on vend ou on achète, réciproquement, cette *espérance* contre argent : — *agiotage.*

— Un événement est attendu ; s'il arrive, on croit à une hausse ; sinon, à une baisse ; je vends ou j'a-

chète l'*aléa* de cet événement contre versement d'argent : — *J'ai agioté.*

Les exemples que je viens de donner sont tellement communs que, certainement, le lecteur va ouvrir de grands yeux et s'écrier :

Ça! de l'agiotage? Jamais! C'est de la *spéculation.*

Et spéculer n'est pas agioter !

Pure Tartuferie de langage, cher monsieur, pure légitimation du *parasitisme*, ainsi qu'il est aisé de le prouver.

Vous ajoutez : On a flétri l'agiotage, mais on n'a pas flétri la spéculation !

Je vous demande pardon : on a flétri du nom d'*agiotage*, beaucoup de *spéculations ;* en effet, comme le répète Courtois : « Jusqu'au Premier « Empire, la matière de la spéculation en détermi- « nait le caractère répréhensible » « ... était agio- « tage » : toute opération, au comptant aussi bien « qu'à terme, sur papiers de commerce, matières « d'or ou d'argent, denrées alimentaires... « le petit « nombre de ceux qui bravaient l'opinion publique « ou la fureur de la populace, ne s'y adonnaient que « sur l'appât d'un bénéfice considérable. »

Ne l'oublions pas : celui dont je cite l'ouvrage est un ami de ceux que, moi, j'appelle encore aujourd'hui des *agioteurs*, que lui appelle des *financiers* et qui sont, en réalité, *rois de France !*

Ho! la fureur de la populace! ho! le danger! ho! l'opinion publique ! Mais où sont les neiges d'Antan? comme dirait Clément Marot!

La populace? elle est à genoux, mendiant devant la Bourse. L'opinion publique ? elle est en carte, au moyen des journaux. Et quant aux dangers ? ceux-

là sont maintenant remplacés par une *apothéose*!

D'ailleurs, je l'avais bien dit, ce siècle a formulé la *science*. Aussi, l'agiotage est-il devenu beau, noble, grand, fécond ! Écoutez Courtois :

« *Nous trouvons*, dit-il [1], *dans un auteur israé-* « *lite du dernier siècle, une appréciation du spécu-* « *lateur qui se rapproche trop de la nôtre pour que* « *nous ne la reproduisions pas ici* » : « Un commer- « çant est un homme qui fait le commerce de spécu- « lation... ses opérations : ... trafic de marchan- « dises et commerce de papiers, n'ont rien de bas, « rien de mécanique : *tout, au contraire, y porte* « *l'empreinte de la grandeur, comme celle du gé-* « *nie*!... il doit connaître toutes les nations, savoir « le moment où le cours des événements y entraîne « des variations, pour en profiter;... PRÉVOIR LES « RÉVOLUTIONS POLITIQUES, AFIN D'ÊTRE PRÊT A EN « TIRER AVANTAGE, dans l'instant qu'elles arrivent... « Le commerce en grand exige donc de grandes « lumières. Celui qui le fait avec distinction a donc « droit à LA PLUS GRANDE CONSIDÉRATION ; POUR LA « LUI REFUSER, IL NE FAUT PAS ÊTRE DE NOTRE « SIÈCLE ET TENIR ENCORE A DES PRÉJUGÉS A PEINE « PARDONNABLES DANS DES SIÈCLES DE BARBARIE. »

Qu'en dites-vous, lecteur ? Est-ce assez complet? L'auteur de ce beau programme, — un israélite, ainsi que le dit Courtois, — écrivait à Amsterdam en 1781; il se nommait *Samuel Ricard*.

Or, Courtois et ses amis ont célébré dignement, en 1881, le centenaire de ce système juif; résultat : le *Krach de l'Union générale* ! Étonnez-vous, après

[1] *Traité élémentaire des opérations de Bourse et de change*; p. 152.

cela, de le voir défendre l'Agiotage, même l'agiotage incriminé, qu'il définit ainsi :

« Nous appellerons donc, avec tout le monde : « *agiotage*, les opérations à terme faites avec l'*in-* « *tention* de ne les liquider que par une *différence*, « que l'on soit ou non en position de les régler « autrement. »

Après quoi tout est bien! et l'auteur que je cite démontre en bon nombre de pages, lourdement écrites :

1° Que l'agiotage est *irréprochable* au point de vue *économique ;*

2° Que l'agiotage est *irréprochable* au point de vue de la *morale*, sauf l'abus qu'on pourrait en faire au préjudice des enfants mineurs.

Aimable pensée philopédique ! fausse d'ailleurs, parce qu'ici le crime n'est pas d'*agioter* mais « d'abuser des faiblesses des mineurs »; Courtois oublie que les peuples gouvernés sont réellement *des mineurs incapables de se défendre*, contre la marche ascendante des impôts, RÉSULTAT DIRECT DES ŒUVRES DE L'AGIOTAGE !

Quoi qu'il en soit, l'ébouriffant *cantique* composé par Samuel Ricard, les louanges enflées qu'il y adresse à l'homme atteint de la lèpre agioteuse, constituent, en réalité, la meilleure énumération des combinaisons sans cesse ruminées par les bandits que j'ai ailleurs monographiés.

Et quand j'aurai démontré, à mon tour, que des *parasites* peuvent vivre de *chair humaine*, en pleine France et *en plein XIXe siècle*, on regardera, effaré, ce *livre de la Bourse* où Courtois a expliqué judaïquement tous les procédés du vol et de l'escroquerie.

On a vu que Samuel Ricard a parlé de grandeur, de génie et de science, dans la spéculation ; ce malheureux juif a cru qu'en décorant ainsi des malfaisances il les convertirait en vertus.

C'est tout juste comme si on attribuait un prix Monthyon à un assassin, sous prétexte que, sorti n° 1 de l'École polytechnique, il a commis son crime en appliquant la formule de Thomas Simpson ou le théorème de Moivre.

A ce propos, je dois ajouter que le pire est de voir des « bien-intentionnés » tomber, eux-mêmes, dans une erreur analogue.

Proudhon et Georges Duchêne, son collaborateur, ne se sont-ils pas avisés d'écrire, dans le *Manuel du spéculateur à la Bourse*, les énormités suivantes :

» Au-dessus, disent-ils, du travail, du capital, du « commerce ou de l'échange, et de leurs innom- « brables variétés, il y a encore la *spéculation*... c'est « la conception intellectuelle des différents procédés, « par lesquels le travail, le crédit, le transport, « l'échange, peuvent intervenir dans la produc- « tion. »

Je suspens ici ma citation pour faire remarquer que de cette « conception intellectuelle » le vrai nom est « la science » ; que l'initiative des travaux qui en résultent est un « *devoir social* » stimulé par les *besoins* de plus en plus croissants et de plus en plus affinés, à mesure que, perfectionné par la science, l'homme s'élève dans l'échelle des êtres. Je reprends ma citation :

« Par sa nature, ajoutent nos auteurs, la spécu- « lation est donc essentiellement aléatoire. »

Oui, ajouterai-je, comme la durée de la vie ou le

maintien de la santé humaines ; mais cela est insuffisant pour autoriser la raison d'être du parasitisme. L'aléa est ici « natura rerum » et non pas un système « ordine vel ratione. »

Cependant, nos auteurs ajoutent plus loin :

« Ainsi donc, la spéculation est, à proprement « parler, *le génie de la découverte*, elle est la faculté « essentielle de l'économie!...

« Son action est universelle...

« *La politique, elle-même, est une variété de la « spéculation* et, comme telle, une variété de la « production!

« Ce fut une grande et belle « spéculation » que « celle qui fit nommer des rois de Macédoine géné- « ralissimes de la Grèce contre la Perse... et pré- « para les voies au Christianisme[1] ! ».

On croit rêver !

C'est seulement quand on constate que cette doctrine, aussi fausse que dangereuse, a été vulgarisée sous le nom de Proudhon, avec le concours du talent et du savoir incontestables de Georges Duchêne, qu'on arrive à comprendre pourquoi le parasitisme a, encore aujourd'hui, de puissants auxiliaires, même parmi ceux-là qui le répudient hautement.

La seule restriction que le *manuel* ait daigné faire consiste à distinguer entre la spéculation légitime et la spéculation abusive.

Et alors, mais alors seulement, il tombe avec une rare énergie sur les jeux de bourse, proprement dits et sur les complications d'escroqueries, qualifiées ou non, qui en résultent.

[1] *Manuel du spéculateur*, page 8.

Au moins, Proudhon, en signant son livre et en nommant son collaborateur a-t-il une excuse ?

Oui ! peut-être ? c'est selon ; s'il est une excuse valable, quand on est l'auteur du chef-d'œuvre intitulé : « *Qu'est-ce que la propriété* ? » Cependant, voici une « circonstance atténuante » : Je la trouve dans la préface de la troisième édition, sous la date de décembre 1856 et elle consiste en ceci : que Proudhon déclare avoir travaillé *sur la commande* de MM. Garnier frères ; « travail répugnant et pénible, » avoue-t-il ; après quoi il trace quelques pages étincelantes où il stigmatise avec sa vigueur ordinaire *l'exploitation du travail par le capital.*

Mais c'est encore tout ! et l'apologie du parasitisme n'en demeure pas moins écrite dans le reste du livre ; de sorte qu'avoir signé une œuvre pareille équivaut à avoir collé au fronton du « temple de Mercure » cet écriteau menteur : « Palais de la Vérité. »

La signature de Proudhon et sa préface eurent néanmoins un résultat : elles provoquèrent une satire très littéraire et très académique, mais très insuffisante, contre les *manieurs d'argent*, due à la plume d'un magistrat Oscar de Vallée.

Nourri de conventions juridiques, ayant médité les discours de Servan, s'étant pénétré du célèbre mémoire de Daguesseau, cet écrivain s'est préoccupé surtout des conséquences immorales de l'agiotage.

Pour lui, le travail seul, lent, pénible et utile doit procurer la fortune.

Les grandes richesses accumulées dans une famille par l'hérédité lui apparaissent non seulement

dépourvues de tout danger économique, mais encore une nécessité pour la prospérité des nations.

Il ne voit pas l'étrange ressemblance entre *n'avoir que la peine de naître* pour posséder *ipso facto* un patrimoine de 30 ou 40 millions, et *n'avoir qu'un ordre à donner en bourse*, pour réaliser « un coup » procurant aussi 30 ou 40 millions !

Le hasard est pourtant à la source des deux fortunes.

Malgre cela, Oscar de Vallée se scandalise, s'indigne, s'emporte à voir le tourbillon de la spéculation malsaine : créer « en un jour » des fortunes immenses.

Je ne suspecte pas la sincérité de cette indignation : je suis même convaincu de l'honnêteté de ses intentions ; mais cet homme est un magistrat, un fonctionnaire ; il a constaté l'infériorité de la loi devant les œuvres de l'agiotage...

Racontant la vénalité de Law, se convertissant au catholicisme pour être nommé *contrôleur général*, (condition alors indispensable), et, rappelant que le même Law avait voulu supprimer l'inamovibilité de la magistrature, il fait ressortir en italique la phrase suivante :

« CET ÉCOSSAIS CONNAISSAIT DÉJA ASSEZ LA FRANCE POUR SAVOIR QU'ON N'Y PUNIT GUÈRE LES COUPABLES QUI ONT OCCUPÉ DE GRANDES PLACES. »

Là était la grosse préoccupation d'Oscar de Vallée. Les débauches du capital, il les stigmatisait anarchiques ; et de l'anarchie ? grand Dieu ! quand le socialisme grondait ? quand Proudhon l'effrayait en faisant le procès à la société bourgeoise ? Non, il

voulait défendre cette société « qu'il aimait », disait-il, et la sauver par de sages avertissements.

Il sentait bien que l'Empire, dont il était le défenseur, succomberait si la loi demeurait *frémissante et inappliquée* devant la toute puissance de l'agioteur.

L'effondrement du régime, telle était sa terreur !

Presque au commencement de son livre il écrit que l'agiotage « provoquant sans cesse des révolu-
« tions, les empêche toujours de réussir et ne sert
« de base qu'au désordre. »

Plus loin, il dit encore :

« C'est ainsi que l'attrait d'une fortune, plus
« facile à faire qu'à imaginer, cause, dans la plus
« noble partie de l'Etat, une révolution de sentiments
« qui est souvent, non seulement le *présage*, mais la
« *source* d'une *révolution d'événements* qui changent
« la face de tout un royaume et qui décident le sort
« de toute une nation. »

Cette phrase est de Daguesseau et Oscar de Vallée la cite en remarquant tristement que « Proudhon dit la même chose à la bourgeoisie, en 1857. »

Pour le surplus, il définit l'agiotage à peu près comme Proudhon. Pour lui tout est dans l'abus, sinon dans la fraude.

A mon tour maintenant de définir l'agiotage. A mon avis, constats scientifiques en main, l'agiotage est « un système arbitraire de majorations
« incessantes, faussant la valeur relative du travail,
« organisant sa valeur fictive et conduisant les
« peuples à leur destruction, soit par l'abréviation
« de la vie, soit par les guerres tant intérieures
« qu'extérieures. »

Pour plus de précision, je vais donner un exemple qui visera, à la fois, les conditions de la *spéculation productive* de Proudhon et celles de l'*agiotage légitimé* de Courtois.

Dans une île inconnue des géographes, dix mille hommes vivaient ; primitifs d'ailleurs et naturellement unis entre eux.

Pas de routes, pas de transports rapides ; comme habitations : des huttes.

Moyen d'échange : le sable aurifère de la rivière principale.

Un beau jour un spéculateur « invente » l'île. Je vais, dit-il, donner à ces braves gens des habitations confortables en échange de l'or qu'ils trouvent dans leur rivière.

Le voilà débarqué, il construit d'abord sa propre maison. On est ébloui ; tout le monde veut jouir de ce confortable inconnu ; l'île entière se met à la disposition du capitaliste.

— Combien de mesures d'or extrayez-vous par an? demanda-t-il.

— Ma foi, dirent les habitants, à peu près de quoi remplacer celles qui sont perdues ; notre or circule entre nous ; nous commerçons très peu à l'extérieur ; nous avons, en réserve, au bout de l'an, *cent mesures* environ chacun pour recommencer l'année suivante, et, cela, proportionnellement à nos travaux individuels.

— Hé bien, dit le spéculateur, chacun de vous peut avoir une habitation comme la mienne ; celle-ci me coûtant à moi *50 mesures d'or,* je ne vous

demanderai que 5 mesures d'or par an comme prix de l'usage que vous en ferez.

— Accepté! s'écria-t-on en chœur, mais il faut compter; nous sommes groupés par famille, cela fera à peu près 4 habitants par maison.

— Je compterai, dit le spéculateur.

On se mit à l'œuvre, le spéculateur avait débarqué un fort approvisionnement de *chalets en fer et en bois* ; les gens de l'équipage étaient eux-mêmes monteurs et ajusteurs ; en six mois, 2,500 chalets furent prêts à recevoir les 10.000 habitants. Cela faisait donc, pour le spéculateur, 20 mesures d'or, à raison de 4 habitants ; chacun des chalets lui coutant comme il l'avait annoncé, 200 mesures d'or.

Ce fut un enchantement pendant la première et la seconde année.

La troisième, quelques vieillards de l'île pensèrent sagement que, à raison de 20 mesures par an, en 10 ans on aurait remboursé le constructeur ; que dès lors il vaudrait peut-être mieux donner immédiatement les 200 mesures et ne plus rien payer par la suite.

En effet, on s'était aperçu qu'il avait fallu recourir à plus de lavage de sable aurifère, car, avant les chalets, on ne dépensait *rien pour dormir* ; c'était pour l'île une consommation nouvelle de 50,000 mesures ; il fallait donc les extraire en plus, comme si on les avait perdues ; cela étant, et puisqu'on était au travail, mieux valait extraire, d'un coup, tout le nécessaire.

En somme, on n'avait plus qu'à trouver 160 mesures par maison ; c'était possible.

On consulta le capitaliste :

— Je ne puis accepter, fit-il.

— Comment? Vous tirez chaque année un dixième de votre dépense première!

— C'est possible, répondit le spéculateur, mais je me suis *chargé de l'entretien;* si mon capital est placé à 10 0/0, il subit 4 0/0 de charges; calculons, s'il vous plaît, à 6 0/0.

On calcula : 20 mesures à 6 0/0 cela faisait un capital de 333 mesures d'or par maison.

On soupira ; c'était comme s'il eût fallu encore payer le loyer pendant plus de 16 ans et l'on avait compté que sur 8 ans ! néanmoins on se résigna.

Quant au spéculateur, il avait dépensé 500,000 mesures et, après avoir encaissé deux années de loyer, soit 100,000 mesures, il en recevait encore 832,500, donc au total 932,500 mesures d'or ; il avait presque doublé son capital!

Dans l'île on travaillait ferme ; mais chacun ajoutant à ses frais, les frais nouveaux d'habitation, les échanges montèrent et, là où l'on croyait extraire assez d'or avec trois fois plus de travail, il se trouva qu'il fallut travailler sept fois plus.

On s'épuisait, on mourait davantage, car les maladies étaient nombreuses.

Ému de cette situation, le spéculateur s'adressa de nouveau aux insulaires.

— Vous vous exténuez, leur dit-il, laissez-moi vous aider. Voici une dizaine de machines à extraire et à laver; elles valent chacune cinquante travailleurs. Je vous les loue, vous me donnerez le quart de ce qu'elles rendront, et vous aurez encore du bénéfice.

On accepta ; les dix machines fonctionnèrent . .

. . . . . .

Tout d'abord, puisque chacune d'elles valait cinquante travailleurs, les épuisés parmi ceux-ci trouvèrent doux de prendre du repos.

En fait, à deux hommes par machine, il suffisait de vingt hommes pour faire le travail de cinq cents.

Donc quatre cent quatre-vingts se reposèrent promettant, d'ailleurs, de relayer les vingt autres.

Mais, pendant ce temps, il fallut tout de même pourvoir à la vie de ceux qui chômaient. On le fit. C'était justice; néanmoins ce fut une dépense nouvelle, venant s'ajouter au loyer de 1/4 du produit qu'il fallait payer au capitaliste. On ne tarda pas à trouver que ce quart eût amplement suffi à défrayer les quatre cent quatre-vingts ouvriers en vacance. Bien mieux : on découvrit que, malgré le concours des machines, on produisait moins.

Avant leur introduction dans le chantier, cinq cents travailleurs produisaient 15,000 mesures par mois et, tous frais payés, il en restait 7,500 pour la communauté. Mais, depuis l'introduction des machines, il fallait prélever, sur le produit brut de 15,000 mesures, un quart pour le capital, soit 3,500 mesures; il restait donc 11,500 mesures. D'un autre côté, on avait maintenu la paye ancienne aux cinq cents travailleurs, sans quoi les machines n'auraient apporté aucune amélioration. Donc, il fallait, sur les 11,000 mesures restantes, en prélever 7,500 (cinq cents ouvriers à raison de 15 mesures par mois), mais alors on s'aperçut tout à coup que la communauté, qui recevait mensuellement pour les besoins généraux de l'île, 7,500 mesures (dont une forte partie était absorbée par

la redevance relative aux nouvelles maisons), n'en recevait plus que 4,000!

Ce fut une révélation, on avait tout d'abord songé à augmenter le nombre des machines, mais on avait bientôt compris que ce serait tourner dans un cercle vicieux ; le capitaliste n'en prendrait pas moins pour lui presque toute la différence qui formait le déficit, et, à moins de rogner sur l'indemnité payée aux travailleurs qui se reposaient, on ne pourrait suffire à tout.

Cependant il n'y avait pas à hésiter, il fallait tenir les engagements contractés envers le capitaliste; bref on se résigna à diminuer de moitié la part réservée aux cinq cents ouvriers.

Pendant ce temps, la cherté des objets nécessaires à la vie s'était accentuée; en effet, les moyens d'échange n'avaient pas crû en proportion des besoins; le travail des machines se traduisait par un déficit pour la collectivité et, par surcroît, en face des *mêmes besoins*, cinq cents travailleurs avaient *moitié moins de moyens*.

Les désordres, les rixes, les maladies s'accumulèrent. Cinq ans après, la population était réduite de moitié, la moitié des maisons étaient inhabitées. Les machines fonctionnaient encore, mais le sable s'épuisait; il fallait creuser des mines, broyer du quartz; par suite un nouvel outillage était nécessaire.

On se tourna vers le spéculateur.....

— Que vous êtes simples! leur dit-il, vous manquez de métal? je vais vous donner des valeurs gagées sur vos terres; vous les échangerez entre vous, en attendant que les mines produisent.

Cela fut fait. . . . . .

. . . . . .

Alors, dans l'île, comme partout et toujours, la fièvre du jeu s'empara des hommes.

On joua, on cota, on surcota!

Il pleuvait : hausse ! Il neigait : baisse!

Il arriva même, sous une autre forme, ce qui advint en Europe sous le premier Empire et qui fut narré par J.-B. Say.

« A l'heure de la bourse, un orage lointain avait « fait entendre quelques coups de tonnerre. *On crut « que c'était le canon qui annonçait le gain d'une « bataille*, les fonds montèrent aussitôt. » On sait le reste.

Hé bien, dans l'île dont je résume l'histoire, le bruit du tonnerre fut pris aussi pour celui du canon, non pas annonçant une victoire, mais, simplement, l'arrivée de plusieurs navires richement chargés et publiquement attendus par le spéculateur.

Tout le peuple se précipita à la bourse et acheta comptant.

Mais le spéculateur vendait ! il s'était tenu prêt pour le premier orage, *scientifiquement prévu* par lui.

Folie! débâcle! Ruine!

Quand on se calma, on chercha le spéculateur.

Il avait disparu, emportant, très légalement d'ailleurs, 3 millions de mesures d'or, c'est-à-dire dix années de travail, et, encore, si les mines n'étaient pas épuisées ?

Ainsi, dix ans après que l'île avait reçu les *bienfaits du capital spéculateur,* elle était morte, ruinée en métal et réduite au quart de sa population première!

Alors, commença une anarchie effroyable ; on tenta des incursions armées sur une île voisine afin d'y accaparer les sables aurifères qui manquaient désormais.... Cela dura des années, au bout desquelles le peuple, dans la rage de la faim et l'exaspération de la ruine, s'entretua et se dévora.

Quant au spéculateur, l'homme de génie, le grand homme ! il vivait luxueusement à P...éking avec 3 millions de mesures d'or, c'est-à-dire avec 30 millions de francs de capital !

« Et nunc erudimini. »

. . . . . .

. . . . . .

Cinquante ans plus tard, l'île fut de nouveau découverte ; mais, cette fois, par un archéologue.

Ce savant la parcourut ; elle était presque déserte. Un jour pourtant enserrées, tordues dans une forêt profonde, quelques habitations d'une allure civilisée le frappèrent de stupéfaction ; il explora attentivement.

La nature, elle, n'avait pas un instant ralenti son œuvre. Seule ou avec l'homme, elle avait consommé, produit, reproduit, mère féconde et éternelle.

Les arbres impassibles, verdoyants, crevant de sève, avaient allongé leurs branches feuillues, enlaçant doucement mais puissamment les murailles de planches et les colonnes de fer ; sous cette étreinte lente, douce, énorme, les chambranles avaient craqué ; à l'intérieur le parquet s'était fendu sous la poussée, d'abord timide, puis indomptable d'une

humble tige verte lancée par un chêne voisin ; maintenant cette tige avait des allures de mère branche; après le parquet, elle avail soulevé une table qui ornait, jadis, le milieu de la salle ; cette table penchée et miraculeusement retenue, ici contre une chaise, là contre une autre branche, était ainsi, depuis des ans, tournant au mur ses quatre pieds, semblables à des bras tendus vers un visiteur espéré.

Un singe grignotait assis au bord d'une fenêtre; un perroquet, installé dans une chambre peinte en rouge, piquait de ses cris les échos endormis ; et, çà et là, un frou-frou d'ailes, soufflant dans le vide puis se taisant soudain dans le noir, trahissait quelque oiseau timide niché dans un angle obscur.

Nul ne prit peur à l'irruption de l'archéologue.

Au contraire, l'oiseau, le singe et le perroquet le saluèrent comme un ami ; et il se passa quelque chose rappelant le vers où Victor Hugo nous apprend que :

« Le pourceau misérable et Dieu se regardèrent.»

Seulement ici le pourceau était sous la figure de l'archéologue, et Dieu c'était la trinité : oiseau, singe et perroquet !

— Quelle trouvaille ! pensa tout bas le membre de l'institut.

Alors il examina, calcula, chercha, supputa, puis les notes s'alignèrent, menues et serrées, sur les feuillets d'un calepin à coins d'argent, qu'il avait tiré de sa poche.

. . . . . .

. . . . . .

Un an après, l'académie des inscriptions et la

synagogue applaudissaient au savant rapport d'un coreligionnaire, lequel démontrait péremptoirement que *les constructions en fer et en bois étaient déjà connues sous Ramsés II.*

Que le lecteur me pardonne cette conclusion fantaisiste et l'apologue économique dont je l'ai fait précéder. Il m'a paru que cette forme simple, un peu gaie et rapide était plus propre à saisir son attention sans trop la fatiguer.

Au surplus, sous cette ironie finale, comme dans le tableau des misères économiques très simplifiées que j'ai attribuées à une île imaginaire, il y a toutes les vérités navrantes et terribles dont je vais suivre le développement en France pendant une longue période de dix-sept années.

---

3. — Incubation de la Troisième République.

Sommaire. — Déblaiement. — Fruitier boursier. — 1869. — Regrets des possédants ! — Système impérial. — Terrifiante découverte ! — 1870. — Résultats. — Un tour d'Europe. — Entre la mer noire et la mer Caspienne. — La Prusse. — Autres nations. — Mesure des appétits. — England ! — Les Vacoufs. — Hirsch. — Agiotage international.

L'Empire de 1852 était né d'une indignation violente contre le parasitisme de la monarchie de 1830.

Celle-ci, en effet, avait outré comme à plaisir la passion agioteuse ; aussi avait-elle croulé, étouffée sous un tel monceau d'ordures que le déblaiement dut absorber quatre années, c'est-à-dire toute la période d'hésitation que l'histoire a qualifiée deuxième rèpublique [1].

Cependant, le nettoyage avait été plus apparent que reel ; on avait fusillé ou déporté en grand nombre tant les accusateurs que les victimes ; de sorte qu'ensuite on a dû, simplement, prendre du *silence* pour de la *propreté*.

[1] Voir, à cet égard, mon livre : *La Haute banque et les Révolutions*.

Cela est si vrai que le Moloch agioteur, demeuré blotti dans le capital, se sentant ravivé par le sang populaire, s'élança tout à coup sur le trône et alla s'asseoir à côté de Louis-Napoléon.

Dès lors, la danse des millions recommença. En 1856, les choses en étaient déjà au point où elles étaient en 1837, et en 1866 des scandales financiers, étouffés à grand'-peine, devaient accuser leur symétrie avec ceux de 1847.

Plus cynique, si c'est possible, que ne l'avait été la monarchie, l'Empire avait empoisonné toutes les couches sociales ; la monarchie avait eu ses banquiers et le système des commandites ; l'Empire engloba tout dans l'*anonymat légalisé;* du coup, les morceaux de papier à vignettes, où l'escroquerie est dénommée *crédit*, foisonnèrent de toutes parts.

Pour donner une idée du degré de généralisation auquel était parvenue la passion de l'agiotage, je cueille, dans un journal de 1856, le fait suivant :

Non content de son travail ordinaire, un individu nommé R..., se croyant de hautes capacités financières, se faisait remettre des fonds et des valeurs par diverses personnes et les négociait ensuite plus ou moins *équitablement* sur le marché. Naturellement des plaintes ne tardèrent pas à s'élever et voilà mon *financier* traduit en police correctionnelle.

Peu m'importe le larcin ou le délit; ce que je veux retenir c'est la constatation de ce fait que, chez les témoins, chez les plaignants et même chez l'inculpé, *l'agiotage* était arrivé à l'état inconscient.

On appelle les témoins ; le premier est un *ébéniste* .

Le président. — Vous allez aussi à la Bourse ?

L'ébéniste (avec bonhomie). — Mais oui, j'y vais.

Le président. — Tout le monde y va, à ce qu'il paraît.

L'ébéniste. — Tout le monde y va, oui, monsieur.

On appelle un autre témoin, celui-ci est un charcutier.

Le président. — Dites ce que vous savez.

Le charcutier. — M. R... m'a acheté des docks, il a fait mes opérations.

Le président. — Vous faites donc des affaires à la Bourse ?

Le charcutier. — Oui, monsieur, certainement ; j'ai prié, plusieurs fois, M. R... de vendre ou acheter pour moi.

Le président. — R... est donc courtier marron ?

Le charcutier. — Oh non ! il fait ça par obligeance.

Le président. — Quel est son état ?

Le charcutier. — IL EST FRUITIER !

Il est inutile d'aller plus loin. Les autres témoins disent la même chose ; R... passait pour très habile et, sauf les plaignants, tous les témoins, qui étaient aussi des clients du prévenu, ne semblaient pas avoir perdu leur confiance dans la science financière de ce dernier, tout en le voyant assis sur le banc de la police correctionnelle.

Pour eux, cet « incident » était une persécution du pouvoir.

Hé ! quoi ? ne pouvait-on pas les laisser tranquillement faire leur fortune comme il leur plaisait ?

« Tout ça c'est *l'envie et la concurrence* ! les « agents de change tiennent à leur privilège ; voilà « tout ! Ce sont eux qui ont exigé des poursuites « contre l'honnête fruitier. »

Comment faire comprendre à ces gens-là que le trafic de bourse est le plus usuraire et le plus démoralisateur? Comment, ce fruitier qui joue à la baisse ou à la hausse, qui vend ou achète, *pour ses clients,* des valeurs comme des *gouvernails-Fouque,* les *calorifères X*, les *docks blancs*, *verts*, *rouges*, moyennant dépôt *d'actions* ou *obligations* de chemins de fer, comment ce fruitier se retiendra-t-il de vendre à faux poids et de falsifier des denrées? car « c'est encore de l'*agio*, cela ! »

Et puis c'est si commode! on achète moyennant 10 francs et on vend moyennant 100 francs, sans peine, sans travail ; on vit bien ! mais c'est aux dépens des autres et l'on est un *parasite!*

On comprend bien que l'agiotage ne pouvait ainsi triompher sans exciter ou les regrets, ou la passion des anciens souteneurs du régime orléaniste.

N'y pouvant plus tenir, d'aucuns se rallièrent plus ou moins ostensiblement; c'était si naturel que les patriarches du parti, eux-mêmes, furent indulgents.

« On se ralliait, c'est vrai ; mais au fond, c'était « afin de pénétrer dans la place forte impériale et « de pouvoir mieux, ensuite, en trahir la garnison. »

On le vit bien en 1870.

Bref, le parasitisme s'était si fortement développé qu'à la fin de 1869, les finances officielles avaient été dilapidées et toutes les sources de production taries.

A ce moment, administrer la France se chiffrait comme suit :

38 millions environ d'habitants vivant dans un peu plus de 54 millions d'hectares [1], voulaient avoir

[1] Exactement : 38,067,064 habitants et 54,305,141 hectares.

la faculté de produire et de consommer, chacun suivant ses libres aptitudes et ses besoins matériels; ils exigeaient, aussi, que leur sécurité collective fût assurée contre toute incursion éventuelle des nations environnantes.

Pour des gens qui se seraient inspirés d'une honnête géométrie, tout cela était chose facile.

Mais, pour des politiciens, incessamment préoccupés de nourrir une coalition d'appétits et de paresses, c'était odieusement compliqué.

Pour eux, néanmoins, *l'odieux* n'était rien ; c'était la *complication* qui était tout.

A cette même époque (fin 1869) les capitaux de la nation, c'est-à-dire l'ensemble de tous les moyens de produire: *terres, constructions, outillages, valeurs souscrites*, etc... comptaient pour une somme de 162 milliards de francs, en chiffres ronds [1].

Mais ces 162 milliards étaient entièrement possédés par une infime partie de la population : 23 0/0 [2]; de sorte que, à ceux-là, incombait toute la charge d'entretenir les 77 0/0 restant, c'est-à-dire le *bétail humain*, en le faisant travailler pour eux. En 1869, cela exigeait 4,250 francs par an et par cent hectares de sol français.

Aussi regardaient-ils en arrière. Jadis c'était moins lourd ! A la fin de 1851, les mêmes capitaux

1 Capital immobilier.....	88	milliards	213	millions
— mobilier.....	64	—	855	—
— financier.....	8	—	754	—
Total à la fin de 1869.....	161	milliards	822	millions

2 La proportion ordinaire est 1/4 ou 25 0/0.On peut s'assurer, par l'examen des budgets définitifs, qu'annuellement 800,000 décès n'ouvrent en moyenne que 200,000 successions.

n'étaient chiffrés qu'à 82 milliards[1]. La France, il est vrai, était moins grande en superficie; mais n'importe! le coût d'entretien du prolétariat (le bétail humain que je disais tout à l'heure) ne s'élevait alors et annuellement qu'à 2,290 francs par cent hectares de sol français.

Il est vrai, aussi, les forces vives, comme les forces mécaniques, s'étaient accrues; mais les *nécessités* des capitaux étaient allées bien plus vite! A preuve : les budgets !

Comment diable s'y était-on pris pour majorer du double, à peu près, les 82 milliards de 1851 et les conduire aux 162 milliards de 1869?

On ne pouvait donc plus agioter sans danger? C'était vraiment désolant!

Il y avait encore autre chose : en 1851 on était plus nombreux à se cotiser entre possédants. On venait de faire une large saignée aux prolétaires : moins de consommants et plus de millionnaires; cela allait de soi !

Or, il n'y avait pas à dire non; on avait beau être plus riche, individuellement; c'était dur, tout de même, d'être seuls à supporter l'entretien de la France!

Et on continuait à se remémorer les années écoulées :

Au moment de la dernière révolte populaire (1848-1850), on n'était plus que 18 0/0 de possédants.

Heureusement, Bonaparte avait, à coups de fusil

[1]

Capital immobilier.....	48	milliards	637	millions
— mobilier.....	29	—	501	—
— financier.....	3	—	865	—
Total à la fin de 1851.....	82	milliards	003	millions

et de commissions mixtes, porté cette proportion à 22 0/0; puis bientôt, avec la guerre d'Orient, aidée ensuite par le choléra, non seulement il avait encore liquidé des hommes, ce qui avait permis de réduire le capital de 91 milliards (1853) à 72 milliards (1854), mais encore il avait porté le nombre des possédants à 29 0/0; on était radieux!

Par malheur, cela n'avait pas duré! on avait agioté de nouveau, à outrance; entre possédants, même, on s'était pillé à qui mieux mieux.

Malgré tout, capitaux et prolétaires avaient crû, qui en valeur, qui en nombre, et cela se traduisait par un chiffre de 107 milliards en 1858.

Mais voici l'expédition de *Kabylie*, celle de *Chine* et la fameuse *guerre d'Italie*. On va tuer des hommes et voler du territoire. Aussi on pourra démajorer le capital et le réduire à 91 milliards; du coup, le nombre des possédants est arrivé à 30 0/0. Tout est sauvé!

Peine perdue! l'agiotage pourrit tout. C'est une rage folle. En 1862, les capitaux remontaient à 124 milliards; heureusement le Mexique venait tempérer ces ardeurs et ramenait les chiffres à 121 milliards (1863); rien n'y faisait! L'année suivante les capitaux étaient de nouveau repartis à 132 milliards et le nombre des possédants réduit à 24 0/0; sans la continuation du Mexique, sans quelques épidémies « bienfaitrices, » on eût été au plus mal; grâce à celles-ci et à quelques *jubilés financiers*, au début de 1866, les chiffres étaient retournés aux proportions de quatre années en arrière : 124 milliards pour les capitaux, 26 0/0 pour les possédants.

Pouvait-on au moins conserver le *statu quo*? Non hélas! car la paix s'imposait!

Or, la paix s'imposant, c'était l'abandon complet de tout le système économique dont l'Empire avait vécu jusqu'ici et qu'il est bon de condenser en quelques lignes :

La règle de conduite avait été celle-ci :

Multiplier la production industrielle, imposer, même par les armes, des traités de commerce aux nations étrangères; leur faire payer les frais des armements, *qu'on était censé avoir avancés*, et, enfin, obtenir des compensations territoriales, non pour agrandir le *domaine agricole*, mais pour remplacer *par des têtes de contribuables* les *hommes d'armes* que les batailles avaient absorbés.

Entre temps, l'orléanisme veillait par les yeux du petit Thiers. Il parla même par sa bouche; on ne l'écouta pas, on n'osa pas l'écouter. Trop de femmes, décidément, étaient vêtues de noir!

Et l'on dût, tout en agiotant, par manière de consolation, regarder se battre l'Autriche et la Prusse, en espérant que celle-ci, victorieuse, payerait à Napoléon III son inaction, en lui permettant de « s'annexer la Belgique ».

Or, pendant que l'Empereur attendait « sous l'orme » la Belgique promise, les déficits montaient; en effet, rien ne provoquait plus des liquidations d'hommes, le canon ne broyait plus les chairs prolétariennes, alors la bourgeoisie dut s'entre-dévorer.

Elle fit l'Exposition universelle de 1867.

Elle chanta les grandeurs de la paix, mais en agiotant toujours et mettant majorations sur majorations; c'est pourquoi, à la fin de 1869, on était à

l'apogée des valeurs folles et de la misère avec 162 milliards comme je l'ai dit au commencement de cette rapide esquisse.

A ce même moment, pendant que la détresse et les charges montaient, le nombre des possédants baissait.

Terrifiante découverte !

De 30 0/0, proportion possédante de 1859-60, on avait reculé à 23 0/0, et il fallait nourrir les 77 0/0 restants, le prolétariat, plus affamé et plus menaçant que jamais.

Cela coûtait désormais annuellement, comme je l'ai dit, 4,250 francs par 100 hectares, et la France comptait plus de 54 millions d'hectares !

Rien n'y avait fait :

Les naissances avaient eu beau diminuer et les décès croître, des étrangers, venus en nombre, avaient remplacé les décédés et suppléé les naissants, coûtant, d'ailleurs, leur entretien et exportant leurs profits sans aucune compensation nationale.

D'autre part, les suicides, qui avaient cru de 36 0/0 de 1851 à 1869, et qui frappaient très souvent les hauts possédants, indiquaient, à leur façon, une démoralisation profonde.

Cela ne pouvait plus durer.

Là juiverie Malthusienne dut répéter que, décidément, il y avait encore trop de bouches, à proportion de la quantité de subsistances que ses dieux consentaient à abandonner pour conserver leur propre fortune.

En cet état, dès les premiers mois de 1870, il fallait absolument ou réduire spontanément les exi-

gences des possédants — ce qui eût été honnête et, par suite impossible, — ou conquérir de la terre habitée en sacrifiant quelques centaines de mille hommes; ou, enfin et sinon, trouver un prétexte à fusiller le peuple à l'intérieur.

On prépara le prétexte au moyen du plébiscite.

Et on tenta l'aventure avec la guerre franco-allemande.

Bien entendu, je ne me donnerai pas la peine de récapituler ici toutes les hautes raisons savantes, judaïquement invoquées pour ou contre cette *politique* !

Je dirai, seulement, que la *déraison* la plus niée et, par conséquent, la plus vraisemblable, réside dans certain projet d'annexion de la Belgique, stupidement avoué par l'Empereur et perfidement encouragé par le chancelier prussien.

Tout ce qu'on dira politiciennement en dehors de cela sera ou simple ignorance ou double hypocrisie!

Bref, la guerre fut déclarée.

Encore moins raconterai-je cette guerre. Les poètes ne manquent d'ailleurs pas aux héros..... quant aux autres, je préfère les oublier.

Je dégagerai seulement les résultats.

Après 1870, la France n'avait plus que 53 millions d'hectares et 36 millions d'habitants [1], et, quant aux capitaux, ils étaient réduits à la somme de 113 milliards [2].

[1] Exactement 52,857,304 hectares et 36,030,865 habitants.

[2]

Capital immobilier.....	61	milliards	317	millions
— mobilier.....	46	—	216	—
— financier.....	5	—	911	—
Total à la fin de 1870.....	113	milliards	444	millions

Le parasitisme impérial se résume donc ainsi :

1° 1,450,000 hectares de terres perdues;

2° 2,030,000 forces supprimées, tant en habitants conquis qu'en hommes tués. L'économie régnante enregistra simplement ce double résultat en démajorant de 48 milliards et demi les capitaux restants, et organisa aussitôt les moyens de courir à d'autres aventures.

Déjà, le seul fait de la guerre avait allégé le coût des prolétaires; là où, avant 1870, il fallait consacrer 4,250 francs, il suffirait désormais de 3,130 fr., quelque chose comme une moyenne entre 1851 et 1869. En effet, le plus grand nombre des tués avait porté, naturellement, sur les pauvres diables sans avoir.

Quant aux quelques possédants décédés, leur disparition avait simplement ouvert des successions et, par ainsi, liquidé quelques fortunes; bref, au lieu de 23 0/0 possédants en 1869, on remontait à 27 0/0 à la fin de 1870, *déduction faite, dès à présent, des pertes territoriales et des destructions de la guerre.*

Je rends cette conclusion plus sensible en l'exprimant au moyen des trois graphiques ci-dessous qui distinguent en outre, parmi les non-possédants, le salariat et la misère.

L'année 1861 a servi de point de départ aux comparaisons; la différence existant entre les deux cercles concentriques de 1870 exprime la diminution du territoire par rapport aux années 1861 et 1869.

Voici ces graphiques (planche I) : le *jaune* exprime la proportion des *possédants;* le *rouge*, celle des salariés; le *noir*, celle des *dénués.*

Ainsi, la guerre avait eu pour premier résultat de rejeter la France à dix ans en arrière.

Aller plus loin, serait empiéter sur l'histoire du nouveau régime; cependant, cette synthèse préparatoire serait évidemment incomplète si, dès maintenant, et pour mieux éclairer ce qui va suivre, je ne donnais pas un aperçu des *vibrations d'intérêts* existant dans chacune des nations européennes, parmi lesquelles la France occupait une position particulière.

En d'autres termes, je dois, en appliquant les procédés de l'investigation scientifique au commencement de 1870, établir un bilan de l'Europe, bilan que les historiens n'ont jamais su dresser, parce que, pour eux, les événements sont des produits mystiques et non pas les résultantes des combinaisons féroces des parasitismes régnants.

Tout d'abord, je relève un indice :

Au début de 1870, un fait s'était passé, à Paris, auquel nul n'a attaché l'importance qu'il méritait.

Soudainement, dans les premiers jours de mars, le ministre des finances impériales avait donné l'ordre au commissaire de la bourse de faire saisir toutes les circulaires relatives à l'émission des obligations à lots des *chemins de fer turcs*, et, même, tous les carnets des spéculateurs qui feraient des opérations sur cette émission.

Nul ne s'est demandé à quel propos l'Empire, qui avait si largement vécu des rapines financières, devenait, sur le tard, si sévère ou si inquiet.

Reconnaissait-il ses erreurs passées ?

Ou bien était-ce tout uniment une tentative de pression, plus ou moins avouable, de son admi-

nistration sur les financiers mêlés aux affaires turques ?

Rien de tout cela ; c'était, en réalité, la première « phrase » de la future déclaration de guerre.

Pour faire accepter cette affirmation, je dois rappeler que la France et l'Angleterre avaient toutes les deux ouvert leurs marchés financiers aux opérations d'usure orientale.

En France surtout, où les banquiers cosmopolites avaient puisé, ils avaient fini par contracter l'habitude de compter sur la bourse comme sur un réservoir inépuisable.

Et voilà que, d'un coup, on leur en interdisait l'accès !

L'affaire des chemins de fer turcs avait-elle donc une importance si considérable ?

C'est maintenant que l'étude rapide des appétits parasites, pris dans chaque nation, va me permettre de dégager la logique des faits.

— Il convient de commencer par l'*Angleterre :*

Cette nation, à l'étroit sur une île, insuffisante à satisfaire les appétits de ses capitalistes, et ne pouvant s'accroître, territorialement, à cause de sa position géographique, a réussi à vivre aux dépens du globe en s'emparant de la production des autres pays, et en la majorant par l'agiotage ; elle joue ainsi dans l'univers, assez exactement le rôle du spéculateur dont j'ai plus haut narré les exploits.

Bien que, séculairement, elle soit obligée de comprimer la révolte de l'Irlande, son hypocrisie philanthropique ne lui a pas encore donné l'audace de détruire, brutalement, cette petite nation ; mais partout ailleurs : dans l'Inde, en Amérique, en Aus-

ralie, dans tous les coins où elle plante son pavilton, elle corrompt, absorbe, empoisonne et détruit sans délai, c'est-à-dire, elle *agiote.*

En 1870, malgré l'émigration de ses prolétaires et l'éparpillement de ses spéculateurs, la métro-« pole *England-Scotland-Ireland* » avait à nourrir 102 têtes par cent hectares de terres, au lieu de 89, chiffre constaté vingt ans auparavant.

Il est vrai, ses domaines coloniaux et surtout son empire des Indes lui apportaient des ressources plus que suffisantes à concilier les appétits de ses parasites avec leur obligation de pourvoir aux frais d'entretien du prolétariat, sans le travail duquel croulerait leur richesse; mais en 1870 les dépenses budgétaires avaient marché trop vite; pendant que l'accroissement humain avait été de 14 0/0, celui des dépenses avait été de 47 0/0, l'équilibre n'était plus possible.

— A l'autre extrémité de l'Europe est la *Russie;* celle-ci sert géographiquement de rontière à l'immense continent asiatique; politiquement; elle chevauche l'Europe et l'Asie.

Ses intérêts populaires sembleraient donc devoir l'abstraire des compétitions européennes; il en serait ainsi sans la corruption de la diplomatie qui aux gages de la finance cosmopolite, dresse constamment autou o l'autocrate une muraille de mensonges.

En effet, européen par son berceau, asiatique par ses expansions, le czar n'aurait à s'inquiéter ni de l'Autriche au sud-ouest, ni de la Turquie au sud, si l'Angleterre n'était venue le heurter dans l'Asie.

Buté contre l'Occident, accoudé sur l'Orient, le malheur de ce colosse est d'avoir la tête dans les glaces et les pieds dans le feu, ce qui lui vaut, suivant les saisons, des congestions germaniques au cœur.

N'ayant à entretenir en Europe que 13 têtes par cent hectares, chiffre de 1870, ses charges devraient peu varier, car vingt ans plutôt, il n'avait à pourvoir qu'à 11 têtes par cent hectares.

Il n'en est rien et l'Europe, l'Angleterre surtout, l'obligent à des armements scientifiques fort coûteux, si bien que, à côté d'un accroissement humain de 17 0/0 à peine, il voit se dresser un accroissement budgétaire dépassant 77 0/0.

— Au centre de l'Europe, deux chefs de coalitions parasites se disputent la préséance :

Le roi de Prusse, rêvant l'absorption de la confédération germanique ;

L'empereur d'Autriche, balançant sa couronne impériale au bout de son sceptre royal de Hongrie.

Il est nécessaire d'examiner spécialement le petit royaume de *Prusse*.

Luttant contre l'obligation d'entretenir 61 têtes carrées par cent hectares de terres ingrates, il constatait, malgré les émigrations, qu'en 1870 il avait 69 têtes à pourvoir ; en vingt ans, c'était une progression de 14 0/0.

Loin d'enrichir ses parasites, cela les ruinait, car les budgets, dans la même période, avaient cru de 88 0/0.

C'était, d'ailleurs, le résultat logique des réformes de 1811, qui avaient remplacé le servage par le prolétariat, grâce à une modification du régime de la propriété domaniale.

Forcément donc, les parasites dirigeants devaient, ou vivre en prolétaires, ou rechercher les accaparements violents, ils préférèrent moderniser les façons des burgraves; d'où les rêves d'hégémonie, d'où les tendances coloniales, d'où enfin un système organisé de spéculation sur les nationalités.

Par ses émigrants, la Prusse avait déjà, pour ainsi dire, peuplé les États Unis; par ses classes moyennes, allant travailler en Russie, en Autriche, en France, en Italie elle pénétrait les habitudes de ses voisins, tout en constituant une réserve qui, le cas échéant, irait grossir le reste du prolétariat sédentaire et militarisé en permanence.

Aussi en 1870, déjà fort agrandie par ses annexions et enhardie par Sadowa, elle n'avait d'autre préoccupation que de guetter les causes de conflits que l'Angleterre attisait sans cesse, afin de les tourner à son profit.

L'*Autriche*, plus méridionale que la Prusse, mais lui ressemblant un peu par la race de ses gouvernants, encore saignante d'ailleurs du grand choc de Sadowa, continuait, en 1870, à se laisser dévorer par l'usure judaïque.

Il y avait chez elle, par ainsi, une source de destructions automatiques qui, avec le concours des batailles malheureuses, arrivait presque à contrebalancer le développement de sa population.

Dans un espace de vingt ans, cent hectares de ses terres, qui au début avaient 55 têtes à nourrir, n'en avaient reçu que 3 de plus (58 têtes en 1870), c'était un accroissement humain de 5 0/0. Mais les charges budgétaires étaient énormes et leur accroissement, pour la même période, avait

été de 102 0/0 ; il en résultait une pressuration des capitaux qui finissait par gêner les capitalistes eux-mêmes.

Diminuée au bénéfice de l'Italie et au bénéfice de la Prusse, incommodée par son dualisme austro-hongrois, elle dirigeait naturellement ses regards vers la péninsule des Balkans.

— Je passerai rapidement sur les autres nations dont les appétits n'étaient pas proportionnés à leurs forces, ce qui les plaçait à la remorque des grandes coalitions dont je viens de parler ; dans ce nombre, en exceptant provisoirement l'Italie et la Belgique, je signalerai seulement la Suède, la Norwège, la Hollande et le Danemark, tous assez spécialement surveillés par la Prusse agrandie.

— L'*Italie*, récemment pourvue, grâce au concours de la France, était encore dans une période relativement calme : cent hectares de ses terres supportaient 72 têtes vers 1850 et 90 têtes en 1870.

Seules ses charges budgétaires avaient crû plus vite, et la rendaient plus avide du territoire pontifical.

— La *Belgique*, très chargée, gardait pourtant un certain équilibre, grâce à ses amortissements industriels ; cent hectares de ses terres contenaient 149 têtes en 1850 et 171 en 1870 ; mais, en revanche, bien que ses budgets eussent crû de 50 0/0 environ en vingt ans, le chiffre en était encore supportable aux chefs du parasitisme régnant, qui avaient commencé à devenir plus cosmopolites.

— Il est à peine nécessaire de mentionner l'*Espagne* et le *Portugal*, ordinairement tenus hors des compétitions européennes.

Le *Portugal*, très imprégné des systèmes anglais, avait gardé son équilibre à cause de ses possessions maritimes. Cent hectares de ses terres supportaient, en 1870, 48 têtes, et vingt ans avant 42 têtes.

Rivé à l'Espagne, comme l'Espagne à la France, par une gigantesque couture de montagnes, il n'a pas encore assez vu de trouées de chemins de fer, pour avoir des préoccupations continentales.

— L'Espagne, comme le Portugal, doit à ses colonies un certain équilibre, entre ses parasites et ses charges humaines. Cent hectares de ses terres supportaient 33 têtes en 1870, et 29 têtes vingt ans auparavant.

C'est par Gibraltar que ce pays intéresse l'Angleterre et par le Maroc qu'il intéresse la France, en dehors, bien entendu, des expansions coloniales dans l'autre hémisphère.

— J'arrive à la *France*.

Ses charges humaines, en vingt années, avaient passé de 68 têtes à 71 têtes par cent hectares, ce qui représente un accroissement de 5 0/0.

Mais ses budgets avaient été bien plus vite, leur développement, pour la même période, ayant atteint 38 0/0.

Il est vrai qu'elle avait des possessions coloniales, mais à quoi bon ? puisque loin de lui profiter, celles-ci ne lui causaient que des dépenses !

Bref, en 1870, comme je l'ai dit plus haut, la coalition parasite avait besoin de courir les aventures, et, sans revenir sur les commentaires déjà développés, je me bornerai à placer ici la « quintessence chiffrée » de la situation des deux peuples qui allaient se ruer l'un sur l'autre.

Dans le même espace de temps :

La charge humaine de la Prusse avait crû de 14 0/0.

Celle de la France, de 5 0/0.

De même :

La charge budgétaire de la Prusse avait crû de 88 0/0.

Celle de la France, de 38 0/0.

Pour avoir une idée nette, il faut comparer entre elles les progressions afférentes à chaque nation ; on trouvera alors, que, si les appétits du *parasitisme français* se mesuraient par 7 1/2, ceux du parasitisme prussien ne se mesuraient que par 6 1/2 [1].

Les chiffres corroborent ainsi cette opinion, généralement admise, que la France a *offert* à la Prusse une guerre que celle-ci ne demandait pas mieux que d'*accepter*.

Seulement je dois ajouter que, d'une part, la recherche, de l'autre, l'acceptation du conflit doivent être uniquement imputées aux *coalitions parasites* dominant dans les deux pays. La guerre n'est jamais fatale, jamais obligatoire, jamais forcée ; elle est seulement un système économique au moyen duquel la portion possédante d'une nation diminue ses frais généraux et, par suite, augmente les profits de sa balance annuelle.

Ayant ainsi dégagé les causes *originelles* du con-

[1] Il est bon de préciser les chiffres.

1852-70	Accroissements budgétaires	Accroissements humains	Rapport entre les accroissements
—	—	—	—
France.....	37,59 0/0	4,99 0/0	7,52
Prusse.....	87,28 0/0	13,46 0/0	6,48

flit, je puis maintenant passer à ses causes *occasionnelles*.

Il convient de rappeler tout d'abord que l'inauguration du canal de Suez venait d'être faite précisément en 1869. Cela étant, il suffit de regarder une mappemonde pour s'apercevoir que, l'empire des Indes appartenant à l'Angleterre, celle-ci, sous peine de perdre une énorme portion de son *commerce international* et, en conséquence, de passer de l'état de parasite milliardaire à l'état de prolétaire besoigneux, doit, à tout prix, maintenir sa libre navigation par Gibraltar, par *Suez*, par Aden.

Il suffit également de regarder la même carte pour constater que si, par la voie de terre, le trafic arrive à se concentrer vers la Perse, entre la mer Caspienne et la mer Noire, pour, de là, gagner Constantinople et, par Constantinople, la presqu'île des Balkans, la Russie d'une part, de l'autre l'Europe centrale et aussi celle de l'extrême occident seront à même de bénéficier de tous les avantages que pourra perdre l'*Angleterre*.

Dès lors, il est clair que les principales puissances : Russie, Autriche, Allemagne, France, et aussi l'Italie et la Turquie, ont, toutes, un intérêt égal à rendre rapide la route de terre en lui appliquant le système des voies ferrées.

Si, au lieu d'être soumis par les coalitions parasites des rois du capital, ces différents peuples géraient à frais communs et à prix coûtant leur outillage international, depuis longtemps serait réalisée l'amélioration humanitaire et utilitaire consistant à rapprocher les distances afin de mieux

échanger les produits différents que, seuls, créent les différents climats.

Malheureusement il n'en est pas ainsi :

Sous l'influence du capital, les chemins de fer ont été un moyen d'empiler les hommes et de centraliser les transports, alors qu'il fallait, au contraire, décentraliser les transports et disperser les hommes, afin qu'une plus grande utilité sortît d'une plus grande surface habitée fréquentée et pourvue.

Or, le système de l'Angleterre consiste précisément à centraliser les choses pour en disposer, ensuite, à son unique profit.

Ayant cette visée, mieux que personne elle a compris que, puisque les coalitions dirigeantes exercent leur souveraineté par des mandataires, acheter ceux-ci serait réaliser la domination universelle, parce que ce serait *tenir*, anonymement mais réellement, toutes les coalitions dirigeantes elles-mêmes.

C'est pourquoi l'Angleterre trafique à la cour de Constantinople, et, par une conséquence logique, dans toutes les chancelleries de l'Europe.

En 1867, le sultan Abdul-Aziz était venu visiter l'Exposition universelle. Là, dans une déplorable fréquentation de rois, il lui avait été démontré que la corruption gantée des palais occidentaux était bien supérieure à la corruption naïve des sérails Orientaux.

La démonstration ne fut pas inutile.

En effet, la Turquie, depuis 1857, avait largement puisé dans les réservoirs métalliques de la France et de l'Angleterre, sans que, jamais, celles-ci se fussent fâchées de ne recevoir que des remboursements intermittents.

Leurs financiers ayant, d'ailleurs, pris le métal dans la poche du public, en réalisant du coup tout leur bénéfice, ne demandaient qu'à continuer de *prêter*, pourvu que le Sultan leur en fournit le prétexte.

Or en Turquie, jusque-là, les « chiens de chrétiens » et aussi les « chiens de juifs, » ne pouvaient pas posséder la terre. Les biens des mosquées (comme jadis ceux de l'Église en France), étaient sacrés et inaliénables ; c'est ce qu'on appelait les *biens Vakoufs*. En 1867, le Sultan déclara qu'à ses yeux, il n'existait aucune distinction entre les musulmans et les chrétiens, et en conséquence, que les étrangers étaient autorisés à acquérir en Turquie des propriétés foncières.

Du même coup, toutes les compétitions européennes venaient d'être décrétées.

Mais, à ce propos, il faut remarquer que Abdul-Aziz avait parlé seulement des chrétiens, sans souffler mot des juifs, qui seuls, cependant, allaient bénéficier de la réforme.

En attendant, tout l'honneur fut pour l'Angleterre. Elle seule avait fait triompher la chrétienté, au nom de la liberté de conscience !

Voilà sous quels mots sonores et menteurs fut universellement louée une mesure qui était, au fond, une simple usure judaïque.

La très dévote Belgique ne fut pas la dernière à apprécier l'intérêt religieux et monétaire de l'innovation orientale.

Déjà elle nourrissait dans son sein, depuis plusieurs années, un aventurier de la finance qui émerveillait le monde par l'audace de sa prospérité.

Cet homme s'appelait Langrand-Dumonceau. Je n'ai pas à m'occuper de lui en détail, je ferai seulement tenir son histoire en deux phrases, et puis je passerai aux conséquences de ses actes.

Voici la première phrase :

On lisait dans un grand journal belge daté du 4 janvier 1865 :

« M. Langrand-Dumonceau, après avoir remis a « MM. les visiteurs des pauvres du quartier Léo- « pold, son offrande au profit des malheureux, a « envoyé *de plus* un billet de 500 francs au trésor « sorier du comité de charité[1]. »

Voici la seconde :

On lisait dans un journal daté du 11 juillet 1872[2] :

« On se souvient de l'affaire Langrand-Dumon- « ceau, qui a failli amener une crise ministérielle en « Belgique il y a quelques mois ; le tribunal cor- « rectionnel de Belgique vient de prononcer un « jugement, par défaut, qui condamne Mme Lan- « grand, Anatole Langrand, etc..., à trois ans de « prison, pour complicité dans une banqueroute « frauduleuse. »

Passons.

Donc, l'aventurier du capital, nommé Langrand Dumonceau, jouissait, en 1868, d'une prospérité inouie. Abdul-Aziz, étant allé récemment, à Vienne, serrer amicalement la main à l'empereur d'Autriche, et Langrand-Dumonceau étant fort bien vu à cette cour impériale, où il opérait en bourse et en industrie financière, à cheval sur les marchés de Bruxelles et de Paris, il en était résulté une chaude recom-

[1] *Indépendance belge*, 4 janvier 1865.
[2] Le *Petit Moniteur universel*.

mandation ayant pour but de faire accorder au financier la concession des chemins de fer turcs, « cette grande pensée qui devait unir par le fer « Vienne et Constantinople, déjà si unies par le « cœur. »

Langrand avait, prétendait-il, perdu beaucoup d'argent à mettre en valeur l'Autriche-Hongrie et on peut lire dans une lettre, écrite par le comte de Beust, chancelier de l'empire d'Autriche, à l'aventurier belge et produite au cours des procès dont il fut plus tard accablé, que cette concession des chemins de fer turcs « était une façon d'indemniser « le financier des pertes qu'il disait avoir subies. »

Comment cette lettre a-t-elle été produite? Peut-être, au cours de cette histoire, pourrons-nous le demander à un juif qualifié baron de Hirsch.

En attendant, il est certain qu'en 1868, Langrand-Dumonceau avait la concession des chemins de fer turcs.

Cette concession avait à peine eu le temps de devenir officielle et de commencer à motiver une émission que, disent quelques historiens[1] « le sort « s'abattit sur ce moderne chevalier du bonheur ».

Et qui donc lui succéda? Le juif déjà nommé tout à l'heure, le baron qualifié de Hirsch, que j'ai ailleurs étudié de près[1].

Connaissant les procédés de ce parasite, je ne fais aucun doute qu'il soit l'auteur de la déconfiture subite de Langrand et que Hirsch soit le vrai nom du « sort qui s'est abattu » sur lui.

[1] Paul Dehn, Munich 1883 : *l'Allemagne et les chemins de fer orientaux*.

[2] Voir mes *Rois de la République*.

On verra plus tard que cet homme n'était devenu concessionnaire *que pour ne pas faire les chemins de fer turcs*, si bien qu'ils sont inachevés en 1887.

Pour lui, l'entreprise avait deux moyens : *avoir l'air de faire* — parce que c'était un prétexte à émission — et, ensuite, *ne pas faire* — parce que cela servait les intérêts de l'Angleterre — et, depuis vingt ans, il a eu le talent de conserver impunément cette double attitude.

Or, Hirsch est prussien ; de plus, il s'est vanté à Bleischrœder, qui l'a répété à Bismarck, « de tenir « dans sa main la diplomatie autrichienne ». En outre, il avait, comme courtier, Ralph Earle, secrétaire privé de lord Beaconsfield[1].

Enfin, il tenait dans sa main, *Davoud-Pacha*, ministre d'Abdul-Aziz. On a pu lire, d'ailleurs, il y a quelques années dans la *Gazette de Cologne*, trois lettres datées de Vienne, de Spa et de Paris, du 26 mai au 26 juillet 1870, qui ne laissent aucun doute sur la vénalité du ministre et le pouvoir corrupteur du financier[2].

[1] Paul Dehn, Munich. *Loco citato.*

[2] Ces lettres ont été reproduites par l'auteur de la brochure allemande que j'ai déjà citée ; je crois devoir les insérer ici :

« Vienne, le 26 mai 1870.

« A son Excellence Davoud Pacha, ministre des Travaux « publics. Stamboul.

« Excellence,

« J'avais chargé M. de Laveleye de vous remettre la somme « de 2,600,000 francs, pour régler diverses participations du « (au ?) syndicat, que vous étiez chargé de remettre aux « intéressés du syndicat à Constantinople, auxquels j'avais » cédé directement des parts. Vous venez de me déclarer

Hé bien, c'est le papier de Hirsch et de son beau-frère Bamberger que le ministre des finances impériales venait de faire saisir en bourse dans les premiers jours du mois de mars 1870.

Qu'on rapproche les faits; qu'on se rappelle l'inaction de la Russie, l'indiffèrence de l'Autriche, le cynisme de l'Angleterre (je ne parle pas, bien entendu, de l'impuissance de la Turquie) au moment des catastrophes qui ont assailli la France en 1870;

« que, sur cette somme, M. de Laveleye ne vous a remis « que 2,100,000 francs, somme que vous venez de me res- « tituer. Je viens vous déclarer, pour la bonne règle, que « j'ai reçu cette restitution et que vous êtes, par consé- « quent, déchargé de la somme de 2,100,000 francs. Quant « au solde de 500.000 francs, je me réserve d'en demander « directement le décompte à M. de Laveleye.

« Je prie votre Excellence, etc.

« *Signé* : M. De Hirsch. »

« Excellence,

« J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, une lettre de « M. J. Springer à votre adresse et

« Lire 27,896 au 8 octobre sur l'Anglobank s/Londres.

« M. Springer réclame, par contre, la restitution acquittée « de la lettre du 19 août 1869 de l'Anglobank. Par cette « lettre, l'Anglobank *vous abandonnait une participation de « dix pour cent* dans la Société d'exploitation du chemin « ottoman, et par la susdite remise de Lire 27,896, la parti- « cipation de 10 0/0 a été rachetée à forfait. Veuillez, etc...

« *Signé* : M. De Hirsch.

« Spa, le 10 juillet 1870.

« A son Excellence Davoud Pacha, etc. Stamboul. »

« Paris, le 26 juillet 1870.

« Excellence,

« En réponse aux explications que vous m'avez deman- « dées au sujet de certains bruits malveillants qu'on

Qu'on se rappelle le projet de congrès européen, décidé en conseil des ministres la veille même du jour où, contre toute attente, nos feuilles officielles prenaient une attitude provocatrice; qu'on se rappelle la vénalité des uns, la trahison des autres, et surtout la certitude financière que le peuple vaincu, quel qu'il fût, aurait besoin d'énormes emprunts avant, pendant et après la guerre.

Qu'on considère quelle place ont tenu les chemins

« cherche à répandre à Constantinople, je m'empresse de « déclarer par la présente à votre Excellence, que j'attache « un bien grand prix que vous preniez des mesures éner- « giques contre ces manœuvres. A cet effet, *je déclare de la « manière la plus formelle,* que jamais je ne me serais permis « d'offrir une somme quelconque à votre Excellence à un « titre quelconque et que, par conséquent (!), ni directe- « ment, ni indirectement, votre Excellence n'a reçu la « moindre somme.

« Je fais la présente déclaration en vous autorisant d'en « faire tout usage que vous jugerez convenable et je répète « que, pour ma propre considération, j'attache une grande « importance à voir poursuivre judiciairement les personnes « qui ont cru pouvoir impunément lancer de pareilles insi- « nuations. Veuillez, etc.

« *Signé* : M. De Hirsch.

« A son Exc. Davoud Pacha, etc... »

L'auteur ajoute :

« Davoud Pacha n'a jamais profité de l'occasion qui lui « était offerte de faire réhabiliter son honorabilité au moyen « du faux témoignage du baron de Hirsch. Il fut, plus tard, « à plusieurs reprises, invité par le gouvernement turc à « venir à Constantinople et à laisser vérifier l'état de ses « affaires ; mais il se garda bien de répondre à cette invita- « tion et mourut à l'étranger. *Par l'intermédiaire de l'Anglo- « bank, presque tous les grands journaux de Vienne ont été « achetés et payés.* »

de fer turcs dans le traité de Berlin en 1878, origine, lui-même de tous les imbroglios bulgares, de toutes les complications anglo-égyptiennes, grecques, tunisiennes, italiennes, de toutes les spéculations sur le Suez et, par contre coup, sur le Panama;

Et alors on pourra apprécier comment l'agiotage international du parasitisme national, fut la seule cause de toutes les déprédations, comme de tous les massacres qui, placés au seuil de la *troisième République*, ont engendré ensuite les immoralités dont elle agonise à l'heure ou j'écris.

II

PROGRESSIONS ANARCHIQUES

II

PROGRESSIONS ANARCHIQUES

---

1. — Lutte sur les cadavres.

PÉRIODE 1870-1871-1872

SOMMAIRE. **1870.** — Le Plébiscite. — Parasitisme éternel. — La France éventrée. — La Paix. — L'Agiotage du Siège.
1871. — Assemblée de Bordeaux. — Gambetta. — Thiers. — Paris brûlé. — Tout est sauvé! — Les Asticots. — Dévouement du capital. — Chemins de fer.

Le plébiscite de mai 1870 avait, croyait-on, consolidé l'Empire en lui accordant plus de 7 millions de *oui* (7,358,886) sur plus de 8 millions 1/2 de votants (8,653,200), avec plus de 10 millions 1/2 d'électeurs inscrits (10,535,000).

Or, à cette époque, la fortune française se trouvant concentrée dans les mains des 23 0/0 de sa population (ainsi que je l'ai déjà expliqué), il est facile de calculer que les suffrages affirmatifs avaient dû se recruter de la façon suivante :

Electeurs possédants.....	4,420,000
— non possédants...	2,939,000
Total des *oui*.....	7,359,000

Mais on peut calculer également, que, si tous les

bête, mais encore, de *monter plus haut* dans l'ordre humain.

Ceci rappelé, j'aborde, à travers la *Triosième République*, l'histoire des progressions de la misère ; ces progressions, je les qualifie « anarchiques », parce qu'elles sont l'œuvre incontrôlée et voulue d'un *parasitisme bestial*.

Progressions anarchiques

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

J'entre à présent au cœur même de l'*Histoire contemporaine*, dont j'ai entrepris l'analyse scientifique; je m'efforcerai d'apporter à mon travail toute la précision froide que j'admire dans le chimiste ou le chirurgien, mais je ne renoncerai pas, néanmoins, à employer les formes plus ou moins vives, au moyen desquelles l'écrivain cherche à faire mieux pénétrer les impressions qu'il a reçues, lui-même, de ses propres constatations.

Dans aucun cas, d'ailleurs, cette histoire ne sera l'apologie ou d'un homme, ou d'une politique; je ne veux pas plus être spécialement l'historiographe des *possédants*, comme l'ont été jusqu'ici tous les historiens, que celui des *prolétaires;* il est vrai, ici, la route est moins battue; mais choisir l'une, quelconque, de ces deux divisions de la nation, entraînerait une apparence de parti pris et je n'en ai point, ni ne veux m'en faire soupçonner.

Je suis et veux demeurer l'*historien de la bête humaine*, avec ce but précis : prouver à l'homme qu'il lui est possible, non seulement *de cesser d'être*

non possédants avaient voté (et ils étaient plus de 6 millions inscrits), les suffrages négatifs l'auraient emporté, ce qui aurait peut-être pacifiquement terminé la période impériale.

Il n'en fut rien, comme on sait, et la France éventrée dans la boue et le sang, dut assister à l'avènement d'une autre coalition dirigeante.

Au premier désastre, les possédants orléanistes s'étaient mis en campagne; ils se hâtèrent d'ailleurs de s'associer au peuple et de caresser habilement sa fureur contre le vaincu, dont ils avaient été les complices; puis, en attendant une monarchie tout bas rêvée, ils lui donnèrent une oligarchie qu'on pouvait, à la rigueur, appeler République; celle-ci donc, qualifiée *troisième*, nous arrive nettement comme une résultante de l'agiotage impérial.

L'empire était né dans l'ordure monarchique; à son tour, la République sortait d'un cataclysme impérialiste.

Solidarité d'autant plus logique que, dans toutes ces successions, le *parasitisme* n'avait jamais compté une heure de vacance.

Quoi qu'il en soit, lorsque les gouvernants du 4 septembre 1870 durent traiter de la paix, et, ensuite, furent en état de convoquer les électeurs, les possédants avaient vu croître leurs forces; en effet, j'ai plus haut signalé que, déjà à la fin de 1870, leur proportion avait atteint 27 0/0.

Donc, au scrutin de février 1871, la majorité réactionnaire put être d'autant plus grande que la mort avait fauché beaucoup de prolétaires.

Jamais, il est vrai, on n'a relevé officiellement les résultats globaux de cette élection; mais, au carac-

tère monarchiste de l'assemblée qui en sortit, on peut mesurer la parfaite exactitude de la proportion que je viens de revéler.

Cependant, tout le monde était alors dominé par une seule préoccupation : LA PAIX, qu'il s'agissait de ratifier.

D'autres, les historiographes, diront qui signa cette paix et comment elle fut stipulée.

Pour moi, ce détail n'aurait d'autre importance que de mettre en relief les intrigues d'un parti politique, ce dont je n'ai nul souci.

Que des possédants fussent partisans de la guerre à outrance, pour tâcher d'édifier leur influence sur une victoire espérée ; ou bien que d'autres possédants fussent partisans de la paix immédiate afin d'établir leur prépondérance en maniant eux-mêmes l'instrument officiel ; (ces derniers composant d'ailleurs la majorité qui avait déchu l'empire) ; qu'est-ce que cela pouvait changer à la malfaisance du parasitisme?

Rien, à coup sûr ; tous, dès lors, me sont égaux, qu'ils s'appellent Jules Favre, Thiers ou Gambetta.

Par conséquent je retiens seulement ceci :

On était en paix et l'on disait être en République.

Le peuple, qui se paye toujours de mots, croyait, lui, sincèrement, qu'avoir gratté, sur les monuments, l'écusson impérial, pour y substituer la formule : « Liberté-Egalité-Fraternité, » c'était tout et que, désormais, il allait pouvoir travailler et vivre !

Il avait déjà oublié combien, pendant le siège, on

avait agioté sur son sang[1], la magistrature, cependant, devait le lui rappeler quelques temps après (1873), en établissant que, parmi d'autres bandits, un banquier, nommé *Huguet*, avait compté comme « sa plus belle année, l'année 1870-1871, parce « qu'il y avait réalisé 800,000 francs de bénéfice « net. »

Que n'a-t-on, de même, fouillé les opérations des autres financiers ?

Le peuple avait oublié aussi que, pendant ce même siège, on avait non moins agioté sur son ventre ; or, cela, il l'avait si bien su que, dans une heure d'exaspération, il s'était rué sur les halles où les provisions sortaient toutes seules de terre, bien avant que les portes fussent rouvertes au ravitaillement.

Mais bah ! Pourquoi regarder en arrière !

On était en paix, le passé était déjà loin ? Quoi ? le canon ne tonnait plus et le pain était blanc! Hé bien, alors?

O nature des peuples ! nature de la mère qui, perpétuellement oublieuse des douleurs de sa fécondité saignante, sourit, le lendemain, en reprenant, obéissante et résignée, sa fonction éternelle.

Spéculant sur cette bonté, heureux d'avoir «fait» leur assemblée, comptant principalement sur l'épanouissement des ventres, les gens de l'école orléa-

[1] A ce propos, il est bon de relever les variations suivantes pratiquées en bourse en 1870 :

	Plus haut	Plus bas	Différence
	—	—	—
3 0/0 français.....	74 fr. 80	50 fr. 80	24 fr.
Turc.....	370 »	250 »	120
Égyptien.....	444 »	332 »	112
Tunisien.....	230 »	120 »	110

niste purent croire qu'ils tenaient définitivement la France entre leurs mains.

De leur côté, ceux de l'assemblée de Bordeaux, titubant dans leur jeune souveraineté, eurent la naïveté (d'autres disent l'habileté) de ne pas dissimuler leurs espérances de restauration monarchique.

D'aucuns voulaient écrire sur le palais de l'agiotage officiel le nom de Chambord, d'autres celui d'Orléans, d'autres osaient encore rêver de Napoléon III. C'était une curée de vautours, ou blancs, ou bleus, ou verts.

Il y avait bien encore un peu de rouge, mais cela circulait seulement dans les veines du peuple de Paris — trop vite, disait-on. Néanmoins, pas de trône possible, tant que ce rouge circulerait.

Pour le peuple : le roi, l'empereur ou le prince, c'était, plus que tout autre mot, l'incarnation du parasitisme dont il venait de solder, avec sa vie, les longues et triomphantes pilleries.

Il fallait donc, véritablement, avoir ce but précis de l'exaspérer, pour ne pas faire tout de suite l'hypocrite constitution de 1875.

Loin de là : on agita le drapeau blanc.

Paris s'insurgea. Une « commune » s'organisa.

Le peuple s'était levé en masse, convaincu qu'il défendait une cause sacrée ; ce n'est pas moi qui le dis, c'est le maréchal de Mac-Mahon qui l'a reconnu, lui-même, devant la commission d'enquête :

« Il en est, a-t-il dit, qui, leur drapeau rouge à la « main, se sont fait tuer sur les barricades ; ils pa- « raissaient croire qu'ils défendaient une cause « sacrée : l'indépendance de Paris[1]. »

[1] Enquête parlementaire, séance du 28 août 1871.

On le voit, l'insurrection n'avait pas été suscitée; elle était partie seule devant les bravades de l'assemblée.

Quant à ceux ayant pris la direction du mouvement, ils étaient remplis de bonnes intentions et je ne vois pas pourquoi on leur a imputé à crime les mêmes actes dont on a fait gloire à d'autres gouvernements, — qui ont réussi; — toutefois, leur initiative avait le grave inconvénient d'agir à côté de l'occupant étranger.

Pour réussir en semblable situation, il eût fallu, à la fois, la *puissance dans les décisions*, l'*unité dans les vues;* or c'est précisément ce qui a fait complètement défaut!

Comment en eût-il été autrement?

Les chefs, même les plus influents, étaient aussi ignorants des causes vraies du mal social et des moyens de le supprimer, qu'ils étaient bravement convaincus de la nécessité de recourir à la bataille.

Se battre? il était bien temps! C'était en 1869 que, *préparés*, les *porions du prolétariat affamé* auraient dû rallier leurs troupes, les organiser et marcher à l'assaut du pouvoir.

Mais quoi? savait-on seulement par où il fallait saisir l'organisme en fonctions?

Hélas! on le savait si peu que, maître de Paris, on a perdu un temps précieux à bavarder sur des inutilités et que le principal souci paraît avoir été de *conserver tous les temples de l'agio*, *leurs coffres-forts et leurs archives*, afin de les restituer intacts à ceux dont, sans oser l'avouer, on prévoyait la victoire.

Peuples et chefs n'ont *su* ni les uns ni les autres ; rien n'était *prêt*, rien *n'était préparé* [1], de sorte que la Commune de Paris était, véritablement, un mouvement mort-né.

Un homme semblait avoir compris cela ; on le lui a du reste assez reproché. Blâmer Gambetta ou le louer n'est pas mon affaire. Mon affaire est de constater.

Qu'importe au reste son intention ? Je prends ici l'homme comme étant la *résultante* et *l'expression* du sentiment d'une majorité ; il avait déjà concrété ce sentiment en sortant de Paris à travers les airs pour franchir les lignes prussiennes et tâcher d'organiser la défense du territoire ; il le concréta de nouveau en s'écartant du mouvement communaliste.

Faut-il le regretter ? Je ne le crois pas.

Si Gambetta avait pu faire réussir la commune, certainement le système « opportuniste » eût été constitué quelques années plutôt ; or rien ne prouve que ce système eût été meilleur pour avoir moins tardé à naître.

En attendant, Thiers, l'ancien ministre de Louis-Philippe, le même qui avait bâti les fortifications de Paris, brûlait du désir de donner aux Prussiens une leçon de siège.

D'ailleurs, la finance, c'est-à-dire les chefs incontestables des possédants, lui avait nettement déclaré qu'elle ne fournirait pas un centime pour payer la Prusse, si Paris n'était pas réduit au silence.

[1] Voir à cet égard, le très remarquable ouvrage de Cluseret, intitulé : *Mémoires. — Deuxième siège de Paris.*

Thiers, émanation officielle de la masse possédante, n'avait donc qu'à s'incliner ; être son *libérateur* flattait d'autant plus son ambition qu'il avait, comme je l'ai dit, rêvé de prendre Paris à la barbe des Prussiens qui, eux, *ne l'avaient pas pris ?*

Aussi, voilà mon *général civil* battant les fortifications et jurant qu'il allait les prendre. — Il ne parvint qu'à les surprendre, ce dont il se contenta.

Après quoi, obéissant jusqu'au bout à la finance, il fusilla, emprisonna, déporta sans pudeur, sans pitié, en maître parasite qu'il était.

Puis, sur la capitale, noircie par le feu et rougie par le sang, triomphant il posa le pied ; mais il n'osa faire un pas de plus et, ni lui ni l'assemblée ne siégèrent dans le volcan peut être mal éteint, pensaient-ils, ayant, après l'ivresse, éprouvé soudain la terreur de la victoire.

Il en advint que l'initiative insurrectionnelle obtint deux résultats négatifs, malheureusement.

L'un : d'empêcher l'élaboration immédiate d'une constitution parasite *blanche*.

L'autre : de préparer le succès d'une constitution parasite *bleue*.

C'est dans ce dernier résultat, seulement, que se révéla l'intervention de la collectivité gambettiste.

A cela, rien d'étrange, car ceux qui avaient pris part — je n'examine pas comment — aux fournitures, aux opérations financières et autres « affaires » concernant la *défense nationale*, étaient naturellement portés à se rallier à un système qui rappelait de nouveau le célèbre « enrichissez-vous ».

Et puis c'était en situation, parce que la défaite de « l'insurrection » avait fourni aux possédants l'oc-

casion de recommencer, au nom du dogme économique du dieu capital, une autre « Révocation de l'Édit de Nantes », en supprimant systématiquement les travailleurs « protestant ».

Par la fusillade, ils fécondaient le sol avec des cadavres — engrais funèbre, mais doux à Moloch-Baal ; — par les conseils de guerre, ils déportaient quelques-uns des vivants à l'autre bout du monde et, par la terreur, ils dispersaient le reste aux quatre coins de l'univers.

Ainsi avait agi le roi Louis quatorzième.

Or tout cela se chiffre :

Je rappelle que la guerre avait augmenté le nombre des possédants en le portant de 23 0/0 (fin de 1869), à 27 0/0 (fin de 1870). La fusillade intérieure, à son tour, le poussa de 27 0/0 (fin de 1870), de 30 0/0 (fin de 1871).

Tout était sauvé !

D'autant plus sauvé que les capitaux, imitant les possédants, avaient regagné (!?) 29 milliards [1] à la fin de 1871.

Du coup, la marche infernale avait recommencé..., elle allait continuer.

N'est-ce pas, qu'en présence de pareilles constatations, les événements dont s'occupe ordinairement l'histoire apparaissent petits et mesquins ?

	Milliards.		
	Fin 1870	Fin 1871	En plus
	—	—	—
Capitaux immobiliers...	61 3/10	75 4/10	14 1/10
— mobiliers.....	46 2/10	59 5/10	13 3/10
— financiers.....	5 9/10	7 1/10	1 2/10
Totaux....	113 4/10	142 0/10	28 6/10

Que pèse, dans tout cela, l'ambition ou la trahison d'un Bazaine? que pèse la folie ou l'abrutissement d'un Napoléon? que pèsent les larmes d'un Jules Favre, la férocité d'un Bismarck, d'un Galliffet, d'un Thiers?

Est-ce que tous les parasites et les souteneurs du parasitisme ne s'appellent pas indifféremment Bazaine, Napoléon, Jules Favre, Bismarck, Galliffet et Thiers?

Devant l'humanité détruite, que sont donc ces pygmées?

Qu'est même Gambetta?

Rien! leur gloire? un coup de vent; leur force? une machine.

Et le temps, impitoyable égaliseur, finit toujours par mêler, sous la terre, les bourreaux avec les victimes, mêmes proies destinées aux mêmes asticots.

— Des parasites de la nature, dira-t-on de ceux-ci? Certes! mais, au contraire des *héros*, ils sont au moins des *reconstructeurs de la vie!*

Les historiens ont écrit qu'au mois d'octobre de l'année 1871, la France commençait à respirer dans le *calme*.

A peine vainqueurs, les parasites dirigeants, après avoir abrogé, tout de suite, les lois d'exil contre la famille d'Orléans (8 juin), se montraient honnêtes payeurs et songeaient à régler, dans tous ses détails, la rançon de guerre; ils disaient même à abréger l'occupation étrangère. Il fallait donc que la fourmilière travailleuse put se remettre à l'œuvre et *produire*, afin que l'on pût *payer*.

La Bourse, naturellement rouverte et triom-

phante, était la mamelle où chacun espérait trouver le lait réparateur.

Le gouvernement ayant fait voter un emprunt de 2 milliards (21-28 juin 1871), dont les avances furent faites, sous couleur de souscription publique, par les établissements de crédit (*Comptoir d'escompte, Crédit Lyonnais, Dépôts et comptes courants, Société générale, Crédit foncier*), et surtout par la *Banque de France*, que le gouvernement de la Commune avait rendue intacte, on s'occupa, tout de suite, de fouiller les poches du public.

Or, celui-ci était rentré dans « l'ordre », violemment, il est vrai, mais profondément.

La finance, satisfaite, n'attendait donc que ce moment pour reprendre sa fonction de pompe aspirante.

Créancière de l'Etat, elle dicterait plus sévèrement ses conditions; d'ailleurs, il suffira de feuilleter la liste des conseils d'administration de ses divers établissements pour constater de quel poids ont pesé, dans la suite, les noms et les personnes de ceux qui les composaient.

Dans tous les cas, il faut signaler ici, qu'à l'occasion de cet emprunt, Thiers distribua par *faveur*, et pour se créer des soutiens solides, 118 millions, tant aux banquiers qu'aux journalistes.

Des historiens, à ce propos, ont osé vanter le dévouement de la finance; parlant de la *Banque de France*, et oubliant que celle-ci est un simple réservoir où est déposé l'argent de toute la nation, ils n'ont pas craint de lui faire un mérite de sa coopération, laquelle n'était vraiment qu'une *restitution*; et, pour comble de platitude, d'en rapporter toute la

gloire à l'un des régents : Alphonse de Rothschild, que Thiers fit commandeur de la Légion d'honneur pour cette circonstance !

La vérité est que la finance tenait son marché ; elle payait au chef de l'exécutif les sanglantes hécatombes de mai 1871, et s'assurait ainsi les moyens de recommencer ses agiotages sur la masse des autres possédants *délivrée par elle* de l'occupation étrangère, ce qu'elle lui ferait valoir et aussi lui ferait payer chèrement.

En effet, on se mit aussitôt en devoir d'augmenter tous les impôts existants et d'en créer de nouveaux ; par exemple : l'impôt sur les *timbres de quittances*, puis sur les *allumettes* (premier pas fait vers une *ferme générale*) ; puis sur les *tickets de chemins de fer*, et on annonça partout que les affaires reprenaient.

Mais, à ce moment, une particularité vint mettre en relief le dévouement des financiers : on s'aperçut que la monnaie avait disparu.

Qu'avaient donc fait les banquiers et les changeurs ?

Ce qu'ils avaient fait est bien simple :

Voici ce que racontaient les journaux de l'époque :

« La Compagnie des Petites-Voitures, disaient-« ils, qui, nécessairement, fait sa recette quoti-« dienne en monnaie, en tire bénéfice en la reven-« dant à des banquiers étrangers. C'est son droit « assurément, déclare humblement le rédacteur ; — « puis il continue :

« — Elle en a vendu dernièrement pour vingt-« cinq mille francs à la maison *Hirsch*. Un indus-« triel, qui avait eu connaissance du fait, se pré-

« senta chez ce banquier et demanda, à son tour,
« à acheter un peu de monnaie.

« — Impossible, lui répondit-on, nous avons un
« traité avec la *Belgique* et nous devons lui en-
« voyer cet argent.

« Alors, déclare encore le rédacteur, il est inutile
« que la Banque parle d'émission de numéraire,
« puisqu'il est absorbé immédiatement au profit de
« déversoirs étrangers ».

Et il ajoute pour finir :

« Le gouvernement aura beau faire frapper des
« millions, des milliards de monnaie divisionnaire,
« si la spéculation peut continuer impudemment ses
« singulières opérations de drainage. Les petites
« transactions commerciales deviennent de plus en
« plus difficiles, et nous avons hier, aux Halles
« centrales, entendu poser ainsi le problème :
« Comment acheter? Comment vendre ? »

« Vendre et acheter, si la spéculation n'est enfin
« réfrénée, seront, naturellement, aussi impossibles
« l'un que l'autre. »

Voilà quelle était la situation en novembre 1871.

Le « dévouement » des banquiers, changeurs, etc., étant ainsi affirmé, il est superflu de dire qu'à la Bourse on avait recommencé de plus belle. Tout montait, tout : excepté cependant la rente française [1].

Pourquoi cette exception ?

[1] Voici les cours de 1871 :

	Plus haut	Plus bas	Différence
	—	—	—
3 0/0 Français	58 fr.	50 fr.	8 fr.
Egyptien	452	332	130
Turc	345	250	95
Tunisien	192	120	72
Italien	69	42	27

Simplement, parce que, pour solder la rançon de guerre prussienne, il y avait encore des emprunts d'état en perspective, et que, *plus la rente demeurerait dans les bas cours, plus serait usuraire l'intérêt auquel la haute banque prêterait son argent.*

En effet, acheter 3 francs de rente contre un versement de 50 francs, c'est, exactement, placer des fonds à 6 0/0. Telle était la visée du parasitisme financier.

Avant d'en finir avec l'année 1871, je dois enregistrer deux faits :

A peine avait-on inauguré le tunnel du Mont-Cenis (17 septembre) que l'on commençait à parler du percement du *Saint-Gothard*, c'est-à-dire d'un moyen de favoriser les intérêts allemands et italiens au préjudice du trafic français.

J'aurai, plus tard, à signaler l'importance de cette particularité, mais je dois dire, dès maintenant, que les *intérêts*, prétendus *nationaux*, mis en avant, sont, surtout, ceux des *compagnies financières* ou de *chemins de fer*, et que si, en cela, quelque chose est capable d'affecter la majorité non possédante du pays, c'est la possibilité des aventures dans lesquelles celle-ci peut être lancée par ses dirigeants, toujours prêts à se servir d'elle, pour défendre, d'abord, augmenter ensuite, leurs richesses, ou pour mieux dire, leur *force d'accaparement.*

Sommaire. 1872. — On répare. — Enflure sur les massacres. — Le Libérateur ! — Primes aux journaux. — L'or du monde entier. — Prologue colonial. — Les Orléans. — La Magistrature. — Les Possédants croissent. — Résumé de la période.

En fusillant Paris, Thiers avait évidemment visé le fauteuil de Président de la République, tout comme Guillaume de Prusse, en mitraillant la France, avait visé la couronne impériale. — Or, à quelques mois de distance, tous deux avaient réussi. En août 1871, Thiers était donc devenu le chef officiel des parasites français.

Une fois les premiers appétits satisfaits, on avait songé à réparer les dégâts matériels causés par la guerre.

Dès le commencement de 1872, on s'apprêtait à répartir 100 millions affectés aux départements envahis ; dans les autres départements, le travail commençait à reprendre, mais, à Paris, on était en retard, car les plus modérés reconnaissaient que 50,000 ouvriers, pour le moins, en étaient absents et on constatait, d'autre part, que beaucoup de maisons riches étaient inhabitées.

Peu à peu, cependant, les ventes d'immeubles apparurent, puis se multiplièrent ; presque aussitôt

le travail de démolition et de reconstruction montra de l'activité.

A un court intervalle les grands prêtres de l'agio s'étaient réinstallés ; la chambre des avoués avait de nouveau présidé au trafic des terrains bâtis ou non, et le syndicat des agents de change avait inauguré un *bureau de compensation* que les journaux prétendaient devoir être une imitation du *Clearing-House* anglais.

L'outillage des agioteurs étant désormais remis à neuf, je n'étonnerai pas mes lecteurs en leur apprenant qu'à la fin de 1872, la valeur globale des capitaux français avait enregistré une augmentation de plus de 38 milliards [1].

Mais ce qui, dans cette belle majoration, est le plus intéressant à constater, c'est que les *capitaux immobiliers* avaient, à eux-seuls, et dans douze mois, bénéficié de 22 milliards 1/2 :

Ainsi ils avaient déjà regagné 14 milliards en 1871 et voici que, l'année suivante, ils se majoraient encore de 22 milliards 1/2; au total 36 milliards 1/2.

Comme on peut le vérifier quelques pages plus haut, la guerre ne les avait dépréciés que de 27 milliards; donc, de tous les massacres, le capital avait su retirer une enflure de près de 10 milliards !

Qu'on nie encore sa fécondité !

Évidemment, ces valeurs étaient artificielles au

1

	Milliards de francs		
	Fin 1871	Fin 1872	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers...	75 4/10	98 0/10	+ 22 6/10
— mobiliers.....	59 5/10	73 9/10	+ 14 4/10
— financiers	7 1/10	8 3/10	+ 1 2/10
Totaux....	142 0/10	180 2/10	+ 38 2/10

point de vue de leur réalisation en espèces ; mais au point de vue des impôts qui allaient peser uniquement sur le travail, elles étaient très réelles, car chaque fois que les capitaux immobiliers augmentent, on constate aussitôt une aggravation des charges budgétaires.

Naturellement, celles-ci devaient croître, puisque, en juillet, on votait un emprunt de trois milliards ; mais, comme les plus gros possédants, c'est-à-dire les banquiers, étaient certains d'être, d'abord, obligés de faire toutes les avances, ils prenaient ainsi leurs précautions pour que, *sans avoir l'air d'augmenter le taux de l'intérêt,* ils pussent aussi bien usurer la masse travailleuse.

En effet, il est élémentaire de calculer que 3 0/0, sur un capital de 1,000 francs, ne produit que 30 francs, mais que ce même 3 0/0, sur un capital de 10,000 francs, produit 300 francs de revenu.

Or, on sait qu'à chaque mutation, le vendeur se faisant rembourser les frais et impôts par l'acheteur, il arrive que, plus un objet est vendu, plus, par ce seul fait, il croît de valeur.

Par conséquent, en surchargeant de vingt-deux milliards la masse des capitaux immobiliers, les financiers cherchaient tout simplement à augmenter leurs ressources de 700 millions, environ, c'est-à-dire précisément, des frais de l'emprunt et d'un trimestre de son intérêt normal.

En fait, la finance a certainement fourni ces avances ; j'en trouve la preuve en ceci : qu'au bout de cette même année les successions n'ont accusé qu'un maigre développement des valeurs purement financières, au contraire de ce qui se passe toujours

lorsque les titres ont été réellement placés dans la masse des menus possédants.

Car, il faut bien le remarquer : *la finance est la féodalité de la classe possédante.* C'est sur celle-ci qu'elle opère, d'abord, ses razzias en capital ; mais c'est toujours sur le prolétariat qu'elle perçoit les revenus périodiques.

L'emprunt de 3 milliards fut, néanmoins, comme un coup de fouet donné à la passion agioteuse du pays tout entier.

On en jugera en remarquant que le simple versement de 14 fr. 50 c. assurait la possession de 5 francs de rentes, à la condition, toutefois, de réaliser les autres versements, divisés en vingt paiements mensuels. Ce qui signifie que, moyennant 14 fr. 50 c., on était sûr de posséder, à dater de juillet 1872, 5 francs de rente, dont l'inscription ne serait entièrement libérée qu'en avril 1874.

Or le prix d'émission fut 84 fr. 50 c. Hé bien, pendant près de deux ans, le *plus bas cours* a été 85 fr. 25 c., en 1872, et le plus élevé : 95 fr. 10 c. en 1874 [1].

On comprend qu'une telle marge étant ainsi laissée au jeu, les financiers aient pu doubler leur fortune rien qu'avec cette opération [2].

[1] Le 5 0/0, au cours de 84 fr. 50 c., donnait un revenu réel de 5.90 0/0.

Pendant ce temps, le 3 0/0, coté entre 52 et 56 francs, ne représentait qu'un revenu *réel* de 5.50 0/0.

Toutes les autres valeurs étaient en forte hausse ; les fonds français, seuls, restèrent écrasés jusqu'au moment de l'émission.

[2] Entr'autres, le *Crédit Lyonnais.* Voyez mes *Rois de la République*, 2e vol., page 274.

On le comprendra bien mieux encore quand j'aurai précisé qu'avec un versement de 570 *millions*, on s'assurait la totalité de l'emprunt.

A propos de cette opération, quelles couronnes n'a-t-on pas tressées au « libérateur, » nom qui fut donné à M. Thiers, même par Gambetta, lequel n'a jamais été plus gênois que dans cette circonstance. — Et pourtant la chose n'en valait véritablement pas la peine !

On me dira, peut-être, que les journaux, tous les journaux, ont célébré M. Thiers à l'unisson !

La belle affaire ! C'est qu'ils étaient tous payés.

Écoutez l'adorable bourgeois qui signe « Fidus, » au *Figaro,* et sur ses livres :

« On commence, dit-il, à s'entretenir beaucoup « de l'emprunt de 3 milliards, que M. Thiers ferait « pour payer les Prussiens....., ce serait à de telles « conditions qu'il aurait pour lui la majorité de la « nation; à un taux peu élevé, *qui permettrait « de grands bénéfices ;* EN DONNANT DE LARGES PRIMES « AUX JOURNALISTES DE TOUTES COULEURS (AUTANT « QUE POSSIBLE); (*sic*). »

Et Fidus trouve cela tout naturel, l'honnête homme !

Écoutez, maintenant, un ancien conseiller d'Etat[1] :

« J'ai aujourd'hui la preuve, dit-il, que, sous « prétexte de publicité, M. Thiers a prodigué ses « largesses aux appuis de sa politique » (page 179).

« ..... M. Thiers a donc pu distribuer aux ban- « quiers, à la Presse, la totalité des sommes ins- « crites sous le titre *commissions*, la plus grande

[1] *Le Trésor de la Rocque* : LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE.

« partie de celles portées sous la mention *indemni-*
« *tés et frais divers, etc.* (135 millions); et il a pu
« le faire sans que, ni lui, ni ses ministres fussent
« exposés à rendre des comptes » (page 184).

Voilà par quels moyens Thiers a obtenu que les journaux, la banque et l'assemblée lui décernassent un jour le titre de « libérateur du territoire[1] » !

De telles façons d'agir sont véritablement monstrueuses !

D'autant plus qu'en 1870 les journaux avaient, sans aucune pudeur, grâce aux subventions de M. de Bismarck, *abîmé* l'emprunt Morgan qui, s'il était trop maigre pour payer les consciences, avait cependant, toutes proportions gardées, autant d'utilité que celui de 1872[2].

Il me reste maintenant à donner un dernier coup à la légende prétendant faire accroire à un succès de souscription nationale, à un enthousiasme, à une preuve de la diffusion de la richesse.

J'ai déjà indiqué qu'en versant 570 millions, on s'assurait la totalité de la souscription des 3 milliards.

Donc, en versant 5 milliards 7/10, on s'assurait dix fois cette souscription, soit 30 milliards.

Hé bien, dans toute la France, sur les 4 millions environ de possédants que j'ai plus haut relevés, il s'est trouvé seulement 934,276 souscripteurs, dont 107,615 *étrangers*.

Et veut-t-on savoir dans quelle proportion ?

[1] Voir, dans ma *Haute Banque et les Révolutions*, comment Richelieu a opéré en 1818.

[2] Voir Tissot : *La police secrète prussienne.*

Voici les chiffres :

826,661 français ont offert..	17 milliards 7/10
et 107,615 étrangers ont offert.	26 — »
Total des offres.....	43 milliards 7/10 [1]

A propos des 17 milliards offerts *par des français*, je dois faire observer qu'à la fin de 1872 et *dans toute la France*, le total des monnaies frappées et ayant cours n'atteignait pas 13 milliards ; et à propos des 43 milliards offerts par la masse des souscripteurs, que ce chiffre dépasse de beaucoup la circulation (or et argent) *du monde entier*, laquelle, d'après Ad. Sœtbeer, est d'environ 26 milliards et, d'après Ottomar Haupt, de 34 milliards (Chine, Inde et Japon compris) [2].

Quoiqu'il en soit, les étrangers voulaient, certainement, avoir leur compte sur le grand-livre, moyen excellent, moyen juif surtout, de *tenir* la France serrée entre leurs mains.

Parmi ces étrangers, se trouvait toute la juiverie dont j'ai raconté ailleurs les exploits [3] : les *Hirsch*, les *Bamberger*, les *Cahen*, les *Stern*, les *Rothschild*, les *Camondo*, les *Erlanger*, qui, pour la plupart, ont échangé leur *offre* contre des croix de la Légion d'honneur !

Ils ont eu, en effet, la Légion d'honneur ! et ils ont *râflé* près d'un milliard sur les deux emprunts.

[1] *La dette publique*, par S. M. Gorges, sous-directeur au ministère des finances (page 271).

[2] Sœtbeer : *Materialen zur Erläuterung und Beurteilung der wirtschaftlichen Edelmetallverhältnisse und der Währungsfrage* (2e édition 1886). — Et *Bulletin de statistique du ministère des finances*, décembre 1887.

[3] *Les Rois de la République.*

Voilà à quoi se réduisent et la grande affaire et le grand triomphe de 1872!

C'était bel et bien, comme on le voit, la mainmise de la finance cosmopolite sur le gouvernement français, et cela en la personne du comédien, dit patriote, qui répondait au nom d'Adolphe Thiers!

Je veux, cependant, mentionner l'excuse qu'on a trouvée à sa conduite :

Chargé, a-t-on dit, de diriger toute une tourbe de possédants avides, dont il ne pouvait réellement invoquer ni l'honneur ni la probité, que vouliez-vous qu'il fit? sinon leur parler la langue *d'or*, la seule qu'ils pouvaient comprendre.

L'argument est spécieux, je l'avoue; cependant, je puis répondre simplement ceci : qu'étant placé en face de pareils malfaiteurs et ayant déjà fusillé toute une ville, Thiers n'avait qu'à recommencer, contre ces bandits, ce qu'il avait fait contre la Commune de Paris ; ou sinon, donner sa démission *en déclarant pourquoi*!

Ma réponse est évidemment trop simple... parbleu! elle est en ligne droite, et la politique est faite de courbes et de lignes brisées. Passons.

A côté des agiotages sur terrains ou constructions qui, en se développant, promettaient des ruines pour l'avenir; à côté des agiotages que l'emprunt venait d'aviver plus que jamais en Bourse, le commerce au détail s'agitait, les restaurants et les cafés ne désemplissaient pas.

D'autre part, le grand commerce semblait se préparer. L'industrie des fournitures était en éveil en vue de la loi militaire dont l'Assemblée était saisie et qu'elle discuta en juillet.

Ce fut, même, à propos d'une spéculation sur le caoutchouc que le bruit du bombardement de Tamatave se répandit en Avril 1872 ; et il semble que, là, ait été le début de toutes les futures affaires malgaches.

On racontait qu'un négociant de Bourbon, ayant acquis un lot très important de caoutchouc, s'aperçut, après avoir payé, que la marchandise livrée était défectueuse et contenait notamment « des ma-« tières étrangères augmentant son poids. »

Le vendeur n'étant autre que la reine de Madagascar, à qui appartient tout le caoutchouc récolté, ce fut à l'intendant de la reine que le négociant dut adresser ses réclamations.

Mal reçu, paraît-il, il en appela au vice-consul de France à Tamatave. Bref, les choses parurent s'embrouiller et exigèrent l'envoi de deux navires de guerre.

L'incident n'alla pas plus loin et on annonça, quelque temps après, que satisfaction avait été donnée au représentant de la France.

J'ai rapporté cet incident parce que, placé au début du nouveau régime que je raconte, il a une signification particulière, surtout en présence des intérêts financiers qui se développèrent plus tard dans le sens colonial et où se trouvèrent mêlés des établissements de crédit d'une certaine importance.

Quoi qu'il en soit, l'emprunt était fait, la loi militaire était votée et l'année allait finir.

Encouragée par les milliards qu'on avait secoués autour d'elle et désireuse de marquer sa servilité royale contre la République conservatrice, l'As-

semblée s'avisa de voter la restitution des biens de la famille d'Orléans.

L'effet produit fut détestable, mais les millions n'en furent pas moins encaissés.

Cette bourgeoisie possédante était vraiment stupéfiante à exhiber ainsi, à tout propos, son besoin d'une royauté.

Je trouve, d'ailleurs, son état d'esprit merveilleusement exprimé par le même *Fidus*, que j'ai déjà cité et qui est bien le type accompli du prud'homme « ayant plus de rentes que de littérature. » Aussi consulterai-je souvent ses « *Dix ans de République* », titre qu'il a donné à l'un de ses ouvrages.

Donc, *Fidus* nous signale, lui-même, l'abrutissement de sa caste, en nous narrant ses impressions d'une visite à l'Assemblée nationale; — il s'agissait des princes :

« Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, « écrit-il, sont assis à côté l'un de l'autre. *Il* « *fallait savoir que c'était des princes* (!); on « ne s'en serait jamais douté à voir le duc d'Au- « male donnant des poignées de main à ses voi- « sins, *qui ne s'inclinaient pas plus que devant* « *le premier venu* (!), traitant *tous les députés* « *comme des égaux* (!), etc., etc...»

Ce morceau est déjà bien joli ; mais voici mieux encore : il s'agit de l'état d'esprit de la magistrature. On avait vu, en mars et avril, les procès plus ou moins scandaleux de *Janvier de la Motte* et du *général Trochu*, et, pour démontrer (ce qui était inutile d'ailleurs) que la magistrature était bonapartiste, *Fidus* narre le petit fait suivant :

« Hier, un officier interrogé comme témoin a ré-
« pondu : — « Un tel, *major au service de l'empe-*
« *reur...* » *Le Tribunal n'a pas soufflé* (!); prési-
« dent, conseillers, tous sont *impérialistes* (!). »

Enfin, le même, démontrant, sans le vouloir, la servilité perpétuelle du pouvoir envers la finance, raconte encore ceci :

« Le gouvernement paraît décidé à agir vigou-
« reusement contre l'Empire... Il a supprimé le
« *Gaulois* et l'*Avenir ;* la *Patrie* devait être aussi
« supprimée ; elle n'a échappé que grâce á l'*inter-*
« *vention de M. de Soubeyran*, qui y a un intérêt,
« près de M. *Pouyer-Quertier*, avec qui il est
« lié. »

C'est complet, n'est-ce pas? Hé bien l'état d'esprit des possédants, parisiens ou provinciaux, est tout entier dans le livre de *Fidus*.

Quant au reste du peuple, pour lequel on avait seulement préparé une loi tendant à réduire le privilège du propriétaire en cas de faillite (tant on pensait à lui!), il se bornait à regarder silencieusement l'avenir, cherchant à deviner ce qui pourrait bien sortir de ces appétits multicolores, au milieu desquels, de temps à autre et pour la forme, on agitait un drapeau blanc.

Nonobstant, avec la pluie des millions, l'agiotage ayant élargi son domaine, la concentration des richesses avait déjà suivi une marche rapide.

Il est clair que, pendant l'année 1871, les banques s'étaient principalement occupées du premier emprunt de guerre ; mais, dès 1872, la presse à fabriquer le papier à vignettes avait commencé á fonctionner. En somme, en deux ans, l'État avait

emprunté plus de 6 milliards et les Sociétés particulières environ 500 millions [1].

On comprend que ces mouvements ne s'étaient pas effectués sans profit pour les possédants, non pas tant en accroissant leur nombre, qu'en concentrant davantage leurs richesses.

A la fin de 1871, j'avais indiqué une proportion de 30 possédants sur cent têtes d'habitants. A la fin de 1872, cette proportion se trouvait réduite à 24, mais ces 24 0/0 n'en disposaient pas moins de tous les capitaux, lesquels avaient atteint, comme je l'ai dit, 180 milliards.

Il faut néanmoins tenir compte que l'année avait été féconde en naissances et que les décès n'avaient pas atténué trop fortement le chiffre des nouveaux arrivants à la vie [2].

En revanche, depuis la fin de la guerre, surtout depuis la fin de la commune, une nuée d'étrangers s'était abattue sur la France pour y vivre comme des Français, mais en se soustrayant aux charges nationales ; c'est ce qu'affirme le recensement de

[1] Voici le détail des émissions en 1871 et 1872 :

	Millions 1871	Millions 1872
Emprunts d'Etat et de ville	2.568 8/10	3.500
Etablissements de crédit	105 6/10	280 /10
Chemins de fer et sociétés industrielles		193 1/10
Totaux	2.674 4/10	3.973 6/10
Ensemble	6,648 Millions	

[2] En 1872 :

Naissances	966,000
Décès	793,064
Accroissement	172,936

1872 qui en a signalé 733,000; ce nombre, on le verra, s'accroîtra régulièrement.

Or il en résultait, déjà, des inégalités et des gênes, si bien que les mécontentements s'accentuaient et que, entre possédants même, on commençait à se quereller. Aussi, l'année prochaine verra-t-elle, nécessairement, ou réduire les capitaux, ou réduire les consommants.

Pour le moment, il faut résumer, comme suit, cette première période triennale :

Sous la menace d'une guerre, systématiquement cherchée par eux, tous les possédants s'étaient trouvés d'accord pour envoyer à la bataille la masse prolétarienne.

Battus, les mêmes s'étaient, aussi, tacitement accordés pour dompter la colère du peuple.

Aussitôt qu'il fut question de savoir qui gouvernerait, c'est-à-dire qui prélèverait la dîme sur le travail national, les prétextes, c'est-à-dire les formules diverses du parasitisme, se mirent de nouveau en concurrence.

Le prétexte *roi* avait deux faces, mais le prétexte *empire* les divisait : Thiers, chef provisoire des possédants, en profita pour proposer un *essai loyal* du prétexte *République*; mais nouveau Tartufe, ayant usé de son mandat pour subventionner une sorte de *Thiérisme*, tous ceux lui ayant tendu leur besace pendant que les millions avaient duré, s'indignèrent au premier *retard* de paiement et recommencèrent la lutte.

C'est précisément à cette lutte que nous allons assister dans la période prochaine.

En attendant, voici comment avait évolué la situation respective des possédants, des salariés et des dénués :

	Proportion pour cent		
	Possédants	Salariés	Dénués
Fin 1869	23	54	23
1870	27	63	10
1871	30	67	3
1872	24	70	6

Je rends ces diverses proportions plus sensibles à l'aide de graphiques dans lesquels je puis, en outre, introduire le « développement des exigences du capital, » monopolisé aux possédants ; telle est la signification des « triangles » contenus dans la partie supérieure (jaune). (Planche II.)

2. — Vautours Multicolores.

Période 1873-1874-1875

Sommaire. 1873. — Combien de possédants? — Les vautours. — Malechance ! — Groupes financiers. — Chambord. — Des garanties! — Deux noms. — Le Septennat. — Autre préface coloniale. — Seillière fraudeur. — Le banquier Huguet. — Les possédants croissent. — Beulé-le-Cynique.

180 milliards étaient, comme je l'ai dit, aux mains de 24 0/0 des habitants de France, et les 76 0/0 restants, prolétaires, travailleurs, bétail, bêtes à fer, à feu et à sang, dociles, ne demandaient qu'à *vivre* sur les miettes de ces milliards.

Entre eux, ils étaient pacifiques, trop pacifiques, même ; ils marchaient à l'aplatissement, au bruit des fanfares monarchiques qu'on leur jouait dans un grand nombre de départements.

La bande des vautours, elle, était en ébullition. Les possédants légitimistes, orléanistes ou impérialistes, regardaient de travers les « nouvelles cou-

ches », celles d'où avaient émergé les néo-possédants, lesquels ou ne pouvant ou ne voulant se recommander d'aucune des castes anciennes, s'étaient, tout bonnement, empanachés de la cocarde républicaine.

Ceux-là se groupaient peu à peu autour de Gambetta, pour ce motif qu'á tout possédant il faut un chef — C'est leur rage ! — Napoléon III, étant celui des impérialistes; Chambord, celui des légitimistes ; d'Aumale, pour Philippe, celui des orléanistes; Thiers, celui des Thiéristes, vrai parti d'Arlequins ; ne fallait-il pas avoir aussi des gambettistes ?

On les eut et, devant le ministère où rotissait le budget, tous les appétits se mirent à hurler.

Rien n'est divertissant comme de se remémorer les combinaisons, les mariages rêvés entre ces diverses bandes.

Un jour c'était la fusion impérialo-légitimiste, puis celle orléano-légitimiste, puis celle orléano-impérialiste.

A l'index Gambetta, à l'index Thiers; cela, même les unit quelquefois et de cette union sortit l'opportunisme.

Entre temps, on avait inventé de faire adopter le prince impérial par le comte de Chambord; puis on avait cherché une fille de maison monarchique pour la lui donner et remplacer ainsi, sinon faciliter, l'adoption désirée.

Tout à coup, une malechance échut aux impérialistes : Napoléon mourut au début de janvier 1873.

Il y eut des gémissements et pour avoir crié :

L'empereur n'est plus ! L'empereur est mort ! d'aucuns crurent, sérieusement, avoir recommencé le célèbre : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Du coup, les possédants impérialistes furent consternés. Posséder est bien, mais accaparer, qui est mieux, exige un prestige, une couverture souveraine atténuant l'odieux du « trop prendre ». Le souverain mort, le prestige s'en allait. Quoique embusqués dans les chemins de fer, dans les institutions de crédit officielles et officieuses, ils avaient besoin des complaisances du pouvoir.

De leur côté, les possédants orléanistes et légitimistes avaient aussi leurs citadelles : leurs financiers étaient installés dans les compagnies d'assurances, déjà nombreuses, dans quelques chemins de fer et quelques banques, mais les plus puissants étaient maîtres chez eux, c'est-à-dire banquiers sous leur propre nom.

Entre ces deux clans, un personnel mixte flottait ; ce personnel se trouvait réparti entre les diverses maisons que j'ai citées : administrateurs par ci, commissaires par là, fondés de pouvoirs ailleurs. Dans cette classe se trouvaient la corporation des agents de change et la compagnie des allumettes, devenue ferme générale depuis quelques mois et où, à côté des vieux noms de la banque monarchiste, apparaissaient les nouveaux venus de la finance bourgeoise.

Les deux emprunts avaient trouvé des réservoirs bien pourvus. L'emprunt de rançon, en 5 0/0, convenait admirablement aux compagnies d'assurances, à cause du taux élevé de son revenu. Mais les autres sociétés avaient peine à le conserver

longtemps en portefeuille et il leur fallait la hausse pour le couler, avec prime, dans les mains du public.

Enfin, il y avait encore autre chose :

Les néo-possédants s'agitaient ; ne pouvant encore s'installer dans des sociétés financières, ils rêvaient d'entreprises ; ils avaient remarqué les tendances étrangères ou coloniales de certaines institutions : du *Comptoir d'Escompte,* du *Crédit industriel et commercial,* de la *Société générale,* de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, du *Crédit foncier colonial*, même du *Crédit foncier de France;* ce dernier avait, en effet, des opérations engagées avec l'Égypte. J'en parlerai plus loin.

Or, tout ce monde s'agitait pour obtenir la préséance, c'est-à-dire le succès assuré de ses agiotages.

Hé bien, le secret des compétitions de 1872-1873 est contenu tout entier dans la situation que je viens de révéler.

L'opinion publique ? L'intérêt du peuple ? La prospérité de la France ? Fadaises ! Et on le verra bien.

En attendant, Thiers, pour qui l'essai loyal s'appelait de plus en plus le *Thiérisme*, jugea que la mort de Napoléon lui permettrait de jeter, plus aisément, la finance impérialiste hors de ses positions et de caser à sa place tous ceux qu'il pourrait, ou séparer de la fusion orléano-légitimiste, ou attirer à lui en leur offrant ce qui leur manquait, c'est-à-dire un repaire financier en échange de la docilité de leur vote.

Sur ces entrefaites, le manifeste du comte de Chambord (8 février 1873) vint donner le branle aux financiers monarchiques des deux écoles ; ceux-ci résolurent aussitôt de ne pas laisser à Thiers le

temps de se retourner et, tout en l'aidant à frapper les impérialistes, ils préparèrent un piège parlementaire, au moyen d'un personnel qui fonctionnait depuis la fin de 1872 et qui s'appelait politiquement : la *Commission des Trente*.

L'ultimatum avait été posé à Thiers, depuis quelque temps déjà, par les Rothschild qui, en décembre 1872, avaient réussi à pousser aux finances leur *factotum Léon Say*.

Un peu avant le payement du quatrième milliard de la rançon, Alphonse (qui, sans doute, était déjà administrateur du *Crédit foncier central prussien*), était venu proposer de se charger de cette opération à des conditions moins onéreuses que celles des banquiers étrangers ayant effectué les précédents payements.

Thiers avait accepté, mais Alphonse ajouta :

— Il nous faut une garantie.

— Laquelle ? demanda Thiers.

— Il importe, pour notre opération, que nous soyons assurés d'un temps assez long de sécurité ; nous demandons que, pendant quelques mois, vous gouverniez avec la droite.

— Oh ! pour cela, non ! fut la réponse de Thiers, et l'affaire ne fut pas conclue[1],

Il est bon de répéter, ici, que toutes ces intrigues d'argent, qui dominaient le pouvoir et l'assemblée, ne se passaient qu'entre possédants et pour leur intérêt exclusif, c'est-à-dire pour les intérêts de 24 0/0 de la population entière.

Les 76 0/0 non possédants regardaient faire, paisi-

[1] *Souvenirs d'un impérialiste. Journal de dix ans.*

blement, non sans quelque mépris toutefois, quand l'élection d'un député leur fournit l'occasion de manifester leur opinion.

L'assemblée avait supprimé la mairie centrale de Lyon, après une discussion orageuse qui, par parenthèse, éclairant Grévy, alors président de l'assemblée, lui inspira la rouerie de donner sa démission (avril 1873). Or le titulaire de cette mairie était un instituteur nommé Barodet.

Gambetta prit sous sa protection cet instituteur et, malgré les efforts tentés à Paris en faveur de Rémusat, un ami de Thiers, Barodet fut élu à une immense majorité.

Prétexte merveilleux ! Thiers était lui-même débordé par le radicalisme ; il fallait en finir !

Broglie, perdu de dettes, brûlait d'arriver au pouvoir ; Decazes, dans le même cas, avait mille combinaisons en train en matière internationale.

Qu'on remarque bien ces deux noms ; Decazes, notamment, tripoteur financier de vieille date, condamné avec *Rothschild*, sous l'empire, pour avoir mal géré les *forges de Decazeville*, mêlé à une affaire douteuse de mines en Espagne, administrateur du *Crédit mobilier espagnol*, très avant dans les affaires orientales et partisan de toutes les capitulations égyptiennes ou de conscience. Decazes va jouer pendant de longues années, sous plusieurs ministères, un rôle véritablement extraordinaire.

Bref, la comédie parlementaire eut son dénouement : Thiers donna sa démission, qui fut acceptée, et Mac-Mahon fut élu à sa place.

Le gouvernement demandé par Rothschild à Thiers, quelque temps auparavant, allait fonctionner.

Le peuple fut stupéfié, mais il n'y avait rien à faire; il se souvenait trop de l'entrée de Mac-Mahon à Paris en mai 1871.

Les possédants impérialistes furent plus consternés que jamais.

Les nouveaux gouvernants entamèrent aussitôt le prologue d'une restauration monarchique, c'est-à-dire une restauration religieuse.

Sous le couvert de pèlerinages dévots, ils voulurent se compter et on parla beaucoup des *foules* de *Paray-le-Monial* (29 juin), puis des chants du Sacré-Cœur (juillet).

Pendant ce temps, on entourait Chambord.

« Un homme qui sait faire est bien vite maître « du budget, » lui disait-on, pour lui atténuer le parlementarisme et on ajoutait : « Qui a le budget, c'est-« à-dire l'argent, est le maître et se moque du « Parlement ».

Mais à côté de cela, « le duc d'Audiffret-Pasquier, « pour les orléanistes, lui demandait 40 préfectures, « de l'argent pour certains besoigneux, etc... [1] »

Pour peu que cet homme eût une ombre de sens moral et d'honneur, il devait être écœuré; il le fut et le montra, d'ailleurs, d'un coup sec, en agitant, encore une fois, son drapeau et en envoyant, par ainsi, les propositions des agioteurs rejoindre leurs espérances (27 octobre 1873).

D'aucuns furent mis à mal; par exemple, le sous-gouverneur du *Crédit foncier de France*, Soubeyran qui était à la hausse et engagé pour plusieurs millions [2].

[1] *Journal de dix ans*, page 234.
[2] *Journal de dix ans*, page 229.

La province en pâtit aussi ; à Lyon, le syndic des agents de change disparaissait, quelque temps après, laissant un déficit énorme. La bourse avait enregistré des écarts considérables et, encore une fois, une partie des possédants avait dépouillé l'autre.

Les appétits dirigeants ne renoncèrent pas, pour cela, à toute espérance et en attendant d'autres combinaisons, ils conférèrent un pouvoir de sept ans à Mac-Mahon. Cela s'appela le septennat (19 novembre 1873).

L'année avait été, de toutes façons, déplorable : il y avait eu de sérieuses atteintes de choléra ; la récolte avait été mauvaise ; on avait dû autoriser l'entrée des céréales en franchise (septembre). D'autre part, tous les objets de première nécessité avaient renchéri, à cause des accroissements d'impôts sur le sucre, sur le café, sur la chicorée, sur les alcools, les bières, les vins et les cidres.

Décidément, c'était l'heure de préparer des opérations coloniales. Dupuis était parti pour Sang-Haï, Delaporte pour le Cambodge; le lieutenant Francis Garnier était allé les soutenir, lorsqu'il fut malheureusement assassiné (21 décembre 1873).

Tout ceci est un embryon, mais l'avenir en verra grandir les conséquences.

On avait agioté à outrance, pendant l'année, en profitant de toutes les occasions : avril, mai, octobre, novembre, tout avait servi de prétexte[1].

[1] Le 5 0/0 seul a présenté les écarts suivants :

	Plus haut	Plus bas
Avril	90,35	87,80
Mai	89,90	85,75
Octobre	93,00	91,15
Novembre	93,15	89,00

On avait, quand même, créé des sociétés, les émissions de l'année 1873 se sont élevées à 84 millions. Ce n'est qu'un commencement [1].

Enfin, on pourra juger combien les jeux de bourse ont été féconds en différences, en prenant seulement les valeurs « directrices » (ainsi appelées parce que leur hausse ou leur baisse entraîne celle des autres valeurs de même origine), et en y relevant des écarts de 11 francs, comme sur l'Italien et de 52 francs comme sur le Turc [2].

Aussi on assista à des débâcles nombreuses; les *fonctionnaires* avaient aussi agioté; un sous-préfet de Saint-Mamers fut condamné pour banqueroute frauduleuse; un conseiller général, maire, notaire, etc., du département de Vaucluse, condamné en police correctionnelle, passa ensuite en cour d'assises; un vol considérable fut commis au Comptoir d'Escompte.

En dehors de ces procès vulgaires marquant seulement le niveau moral, il faut indiquer ce que j'appellerai des exécutions, c'est-à-dire des interventions de justice dictées moins par le sentiment

[1] En 1873 :

Emprunts d'Etats et de villes	6 millions 8/10
Etablissements de crédit	10 — 6/10
Sociétés industrielles	66 — 4/10
Total	83 millions 8/10

[2] Voici quelques cours de 1873 :

	Plus haut	Plus bas
3 0/0	59,10	53,25
5 0/0	93,60	86,40
Egyptien	487,00	452,00
Italien	68,00	57,00
Turc	367,00	315,00

du devoir que par les nécessités de la politique dominante. Cela, d'ailleurs, n'atténue en rien l'indignité notoire des poursuivis.

Il s'agit d'abord de Seillière, un haut baron de l'Empire, fraudeur dans les marchés qu'il passait avec l'État.

Seillière s'était suicidé en 1872. Les faits à lui reprochés dataient de 1869; une information avait été commencée, mais la guerre l'avait interrompue et « *en* 1871 *les pièces à conviction avaient été détruites dans l'incendie du Palais de Justice*. En 1873 (juillet), les magistrats n'avaient plus devant eux que des comparses. Mais on espérait, au cours du procès, découvrir quelques méfaits du gouvernement précédent. On attachait une certaine saveur à ce procès, à un moment surtout où l'Assemblée Nationale venait de discuter longuement une enquête sur les *marchés militaires de Lyon*; là encore on espérait trouver en défaut des adversaires politiques. Sinon, si le sentiment de l'honneur eût dominé ces parasites, ils auraient enquêté, également, sur les malversations et les corruptions auxquelles avaient donné lieu les deux emprunts libérateurs.

Autre exemple : c'est en 1873 seulement que la justice s'occupa du banquier Huguet. Pourquoi? les gens de son parti le disent nettement : c'était un bonapartiste ; il avait eu en novembre 1871 des entrevues avec Thiers. Deux ans après, tout était changé : c'était un banqueroutier pour deux millions. Une misère!

Son histoire tient en quatre lignes :

Ancien maître d'études au collège de Châteauroux,

il avait fondé une maison de banque et, plus tard, acheté un journal : l'*Avenir libéral*. Il se faisait déposer des titres sans garantie de numéro et s'en servait ensuite pour jouer à la bourse. Ayant été secrétaire du prince Napoléon, il s'était créé certaines relations et, en 1869, le billet de 1,000 francs qu'il avait rapporté de Châteauroux s'était multiplié, si bien qu'en quatre années, il avait réalisé en bénéfices nets 553,000 francs.

Ce triste possédant avait eu, comme on le voit, la main malheureuse et s'il avait rapiné au moins une trentaine de millions, il n'aurait pas été poursuivi, aurait été décoré et peut-être serait devenu ministre de la République !

Finalement, au milieu de ces tripotages de toute nature, et, grâce à des subventions inavouables, les unes parcimonieusement mesurées par les princes rentrés dans des millions confisqués sous l'Empire, les autres prodiguées par Thiers désireux de se constituer un parti, les possédants étaient en plus grand nombre.

De 24 0/0, proportion à la fin de 1872, ils étaient arrivés à 28 0/0 à la fin de 1873, et à eux seuls appartenaient les 165 milliards, qui mesuraient alors la valeur des capitaux de la nation [1].

Entre les deux années, il y a une démajoration de 15 milliards.

	Milliards de francs		
	Fin 1872	Fin 1873	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers.....	98 0/10	88 3/10	— 9 7/10
— mobiliers.....	73 9/10	58 4/10	— 15 5/10
— financiers.....	8 3/10	18 8/10	+ 10 5/10
Totaux.....	180 2/10	165 5/10	— 14 7/10

Cette démajoration était fatale, c'est-à-dire qu'il avait fallu *réaliser* les *choses* et, devant ces réalisations, leurs outrances étaient tombées.

En effet, il y eut, en 1873, beaucoup de ventes et d'exécutions d'immeubles, beaucoup de ventes d'objets et de valeurs mobilières, mais tout cela a profité à la finance qui, par l'agiotage, a vu la valeur de ses capitaux croître de 10 milliards.

Les dirigeants qu'elle avait inspirés n'avaient d'ailleurs pas plus de conscience qu'elle.

Beulé, qui a été ministre, a résumé lui-même la tendance de sa caste :

« Nous étoufferons les impérialistes, disait-il, « nous étranglerons les radicaux, nous laisserons « le commerce *aller à la misère*, et alors nous éta- « blirons le gouvernement que nous voudrons. »

Or, il semble que la nature ait voulu appuyer ces dispositions cyniques : à côté des crises politiques incessantes, elle a placé le choléra et la mauvaise récolte.

Mais la finance vit de ce qui tue les autres. Aussi sa concentration métallique a-t-elle bien mieux réussi que la fameuse conjonction des centres.

Et voilà pourquoi nous allons voir bientôt naître et grandir le triomphe du parasitisme le plus honteux, celui que j'ai appelé la *juiverie*, et, par lui, éclore la belle Constitution de 1875.

Sommaire. 1874. — On pense aux prolétaires. — Supprimons les électeurs ! — Espions et pots-de-vin. — Chassepot et fusil Gras. — Les corbeaux chez Rothschild. — L'Espagne. — L'Égypte. — Chemins Turcs. — La France vassale de la Prusse. — Vénalité. — Honduras. — Dreyfus et guano. — Erlanger. — Concentration nouvelle.

Pour couvrir de honte la féodalité financière, quelques néo-possédants, ordinairement désignés sous le nom de *radicaux*, avaient « fait quelque chose » en faveur des prolétaires. De leurs propres deniers, Tolain, Édouard Portalis, Cantagrel, Crémieux (je cite les plus marquants), avaient payé les frais d'une nombreuse délégation d'ouvriers qui allaient visiter l'Exposition de Vienne.

Ces délégués, à leur retour — fût-ce ironie, reconnaissance ou ignorance ? — dressèrent un rapport qui contenait, entre autres *moyens de réformes* : le *crédit mutuel et l'épargne*, c'est-à-dire tout ce qui réjouit davantage la *juiverie*.

A elle seule, l'épargne, généralisée parmi les non-possédants, suffirait à tuer tout un pays, parce que, le jour où chacun aurait « mis de côté » et « capitalisé sa réserve », il arriverait infailliblement que *pour vivre* on serait obligé, d'abord de reprendre d'une main son capital épargné, afin de se le reverser, de l'autre, à titre d'intérêt, puis de reprendre encore tout ou partie de cet intérêt pour satisfaire aux besoins de l'existence.

Seulement, comme les parasites financiers se chargent d'opérer des *jubilés* périodiques, il en advient que l'*épargne* a pour seul résultat de surenrichir les possédants et de tuer les prolétaires.

Quoi qu'il en soit, l'initiative des radicaux, après avoir inspiré quelques « ha! » aux possédants du pouvoir déclarant que cette « manœuvre était un moyen de corrompre le suffrage universel », donna finalement au ministère l'idée de réagir aussitôt contre ce dernier.

En effet, Broglie parut bientôt à la tribune avec un projet de loi électorale qui supprimait d'un coup 3 millions 1/2 d'électeurs (15 mai). Si l'on veut bien se reporter aux chiffres qui commencent le chapitre Ier, on verra qu'on voulait, ainsi, rayer des cadres électoraux une bonne partie des non possédants.

Or, les impérialistes, qui rêvaient toujours d'un appel au peuple (leur prince approchant de sa majorité), et qui, en outre, étaient agacés par leurs précédentes déconvenues, votèrent, cette fois, avec les gauches et culbutèrent l'imprudent Broglie. Mais ils n'en furent pas les bons marchands, car le ministère suivant, présidé par de Cissey et dominé par les orléanistes, inaugura contre eux les plus vives persécutions (enquête sur l'élection de la Nièvre).

Ils cherchèrent à se venger par la suite, soit en envenimant les polémiques au sujet des procès intentés au fournisseur Ferrand, *mandaté par Gambetta*, pour ravitailler Paris, soit, plus tard, en poussant à la découverte des particularités pouvant donner la mesure de la corruption étrange du

monde officiel sous ce gouvernement dit « de l'ordre moral. »

On apprit ainsi que le ministère de la guerre était ouvertement fréquenté par une série d'espions et d'espionnes ; qu'une femme ayant le pied, la main et le cœur dans tous les mondes, avait su captiver le chef du ministère et lui soustraire, pour les vendre à l'Allemagne, des documents, intéressant la sécurité de la défense nationale.

Puis on parla de pots-de-vin.

D'aucuns furent scandalisés et s'indignèrent. En 1874, comme aujourd'hui, ces indignations étaient hypocrites. Les possédants trouvent la vénalité sublime quand elle sert leurs intérêts, infâme quand elle leur nuit.

L'état d'esprit de la classe régnante est, d'ailleurs, nettement décrit par *Fidus*; un peu avant le vote de l'amendement Wallon (24 février 1875), il racontait ce qui suit :

« Quelqu'un m'a dit, scandalisé :

« — Savez-vous bien qu'on a osé faire des offres « à un général, lui parler de grades, de titres, de « millions?

« — Hélas! *ai-je répondu*, j'en suis bien fâché; « ce n'est pas à un général qu'on aurait dû faire « des offres, mais à vingt, et non pas aujourd'hui, « mais depuis quatre ans! »

Mon interlocuteur, un peu étonné, répliqua :

« Le fait est que cela pourra s'arranger ainsi « quand on le voudra[1]. »

Après cet aveu, on peut s'attendre à tout; pots-

[1] *Souvenirs d'un impérialiste*, premier volume, pages 309-310.

de-vin directs, pots-de-vin indirects, sont tout un. Les derniers doivent être, même, souvent préférés parce que le bénéficiaire peut s'imaginer, alors, n'être qu'*un spéculateur!*

Cela étant, je n'ai nulle difficulté à voir clair dans les intrigues qui ont entouré, en 1874, l'abandon du fusil Chassepot et l'adoption du fusil Gras.

Qui sait, même, si ces intrigues n'ont pas été pour quelque chose dans le suicide retentissant du banquier *Larivière* (mars 1874), fondateur d'une société dite *Union métallurgique*, celle-ci traquée au Parquet, lui traqué au tribunal de commerce et sous le coup d'une faillite?

Quoi qu'il en soit, et d'après ce qu'on a su depuis, il est certain que, dès la chute de Thiers, du Barrail étant ministre de la guerre, on avait passé des marchés énormes, avec un jeune métallurgiste presque ignoré, nommé Secrétan, assisté d'un député plus connu, nommé Gévelot, tous les deux étant, au surplus, cautionnés par la maison Rothschild.

Il s'agissait, pour Secrétan, de livrer de fortes quantités de cuivre jaune et, pour Gévelot, de confectionner des cartouches metalliques[1].

Or, ces cartouches métalliques, déjà offertes à Thiers et à Cissey qui les *avaient refusées*, étaient soudainement adoptées dès la chute du premier et implicitement acceptées sous le ministère du second (1874), si bien que, loin d'admettre leurs effets détériorants sur la poudre de guerre (effets connus des 1870 et ensuite scientifiquement démontrés), on préféra abandonner les chassepots, ayant coûté

[1] Voir mes *Rois de la République*, deuxième volume, page 194 et suivantes.

198 millions, et dépenser 200 millions pour construire un autre modèle (le fusil Gras).

Ainsi, dit un spécialiste : « Au lieu de songer ra-
« tionnellement à faire faire une cartouche pour
« notre fusil, notre ministère a fait faire, en 1874,
« le fusil Gras pour utiliser la cartouche en laiton [1] »,
laquelle faisait perdre à la poudre une grande partie de sa force explosible, mais enrichissait les agioteurs.

Serait-ce, par hasard, pour cette *opération métallique* que Rothschild, le roi de tous les métaux (or, argent, cuivre, nickel, mercure, etc...) était venu demander à Thiers « de gouverner pendant quelques mois à droite » ?

Ne suis-je pas autorisé à le croire, en constatant que tout cela s'est passé sous un ministère de *droite* et avec la caution de *Rothschild*, bien et duement constatée lors d'un procès entre Secrétan et son associé Laveissière en 1879 ?

Enfin faudrait-il supposer que ce fut à la suite de *confidences graves* que le *Figaro*, n'osant parler ouvertement, inséra, en avril 1874, la parabole suivante :

« Tous ceux qui passent rue Lafayette ont pu
« remarquer que le jardin de l'hôtel Rothschild
« est hanté par des *corbeaux*, qui ont leur nid dans
« les branches des grands arbres..., le plus curieux
« de la chose c'est que, dans aucun des jardins de
« Paris, vous ne constaterez la présence de cette
« espèce d'oiseau. — Veut-on savoir pourquoi ? fit
« un monsieur à longs cheveux, que l'on prit pour
« un ornithologue.

[1] *Le Gaspillage du budget de la guerre*, par Albert Hubner

« — Oui! oui, firent les badauds.

« — *Ils ont de l'argent chez Rothschild* et ils « surveillent leurs capitaux. »

Sinistre, n'est-ce pas?

Hé bien, pendant cette même année 1874, les menaces de guerre avec l'Allemagne persistèrent d'une façon étrange.

Et veuillez remarquer, lecteur, que chaque fois que l'armement est en réparation, c'est-à-dire, chaque fois que *le trafic s'exerce sur les métaux*, ces mêmes menaces se reproduisent — vraies ou fausses.

Bref, non content de ruiner le Trésor et le contribuable par des fournitures frauduleuses, l'odieux agiotage secoua la Bourse afin de prélever quelques autres millions dans la poche des petits possédants.

C'est du côté de l'Espagne qu'était, dit-on, le point noir, et on agiotait sur les fonds espagnols.

Amédée avait abdiqué (11 novembre 1873), un coup d'état avait suivi (coup d'état de Pavia, 2 janvier 1874), amenant la dictature de Serrano, et tout cela se mouvait au milieu de la guerre carliste. A un moment donné, il finit par être question de la reconnaissance d'une *République espagnole*.

Deux républiques latines? c'était trop! et on annonça, en août, l'envoi, par la Prusse, d'une escadre sur les côtes d'Espagne, sorte d'intervention rappelant, à l'envers, la candidature Hohenzollern, qui avait brouillé les cartes en 1870.

A côté des *Camondo*, des *Oppenheim*, du *Comptoir d'escompte* de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, ce fut Pereire qui mena le grand jeu de la bourse.

Pereire avait de vieilles relations espagnoles ; il avait, jadis, prêté de l'argent au maréchal Prim ; menacé par la justice à cause de certaines opérations douteuses, il avait été protégé et sauvé par Napoléon III ; ce dernier s'était souvenu de ce fait et, en 1870, il l'avait chargé d'aller offrir à Prim 15 millions pour lâcher la candidature Hohenzollern que celui-ci soutenait, ayant reçu, paraît-il, 10 millions de Bismarck[1].

Pereire était donc à même d'être bien informé; aussi un imbroglio espagnol et une complication française étaient pour lui une double aubaine.

Les fonds espagnols enregistrèrent alors un écart considérable : de 29 francs, cours de l'année précédente, ils tombèrent à 16 francs en 1874, puis ils remontèrent.

Nous retrouverons plus tard les conséquences de ce coup d'agiotage, mais en attendant, les journaux à la solde de divers intérêts financiers affirmèrent et démentirent, tour à tour, l'envoi de la fameuse escadre prussienne sur les côtes espagnoles, ce dont, comme toujours, le public paya tous les frais.

Il semble même que, pendant toute cette année, il y ait eu un parti-pris d'attirer l'attention publique sur les choses de l'étranger, pour la détourner autant que possible de l'agitation intérieure, car on couvait, d'un côté : une constitution définitive, de l'autre : un coup d'état monarchique.

En juillet, à propos du budget des affaires étrangères, l'assemblée discuta sur les *capitulations*. Il s'agissait de la grave question de la réforme judiciaire en Égypte.

[1] *Souvenirs d'un impérialiste,* premier volume, page 43.

L'Égypte, déjà visée par Soubeyran, qui avait pressenti toute l'importance internationale que lui ajoutait le *canal de Suez*, commençait à l'être aussi par les Rothschild dont les préoccupations anglaises ne sont un mystère pour personne.

A ceux-ci, Decazes était tout dévoué : pour être ministre, il avait quitté le poste d'ambassadeur à Londres, où il avait pu connaître les combinaisons anglaises.

D'ailleurs, les plans de l'hégémonie juive s'accentuaient au fur et à mesure que la France approchait du jour où, définitivement, la monarchie n'y aurait pu être restaurée.

En Angleterre, Disraëli, l'homme au nom significatif, était arrivé aux affaires (20 février 1874) ; la question d'Orient ne tardera pas à s'envenimer. Pour le moment, il s'agissait de préparer en Égypte, par une réforme judiciaire, un moyen de privilégier les financiers prêteurs avant tout autre créancier. Cela était dirigé contre la France et devait profiter à Rothschild, seulement dans quelques années ; mais, en pareille affaire, il faut s'y prendre à temps et profiter de l'heure où un ami est en posture d'agir.

Voilà pourquoi l'assemblée nationale s'occupait des *capitulations*.

Parallèlement à Rothschild, le baron Hirsch, qui n'avait pas perdu son temps, disposait ses batteries.

Les obligations à lots des chemins de fer turcs, appelées plus habituellement *lots turcs*, interdites au début de la guerre, étaient tranquillement apparues, dès 1872, à la cote officielle ; depuis trois ans,

elles y exécutaient des râfles sur la bourse publique[1].

Le syndicat des agents de change reconnaissait ainsi les *services* que lui avaient rendu Hirsch, Bamberger et la *Banque de Paris et des Pays-Bas* au moment des emprunts de guerre.

Or, les lots turcs étaient une flibusterie que Hirsch s'était permis de lancer sur tous les marchés de l'Europe centrale dans les années 1870, 1871 et 1872; il avait emprunté ainsi, au nom de la Turquie, 400 millions environ pour exécuter des chemins de fer; il ne les exécuta pas, acheta des fonctionnaires et, grâce à eux, put faire passer au compte de la Turquie elle-même une responsabilité qui incombait à lui seul. La Turquie ne paya pas, Hirsch non plus, mais il gagna (?) du coup environ 200 millions.

A quel point la Turquie a pu être ainsi abusée par ce juif? pour le comprendre, il faut avoir recours à une anecdote.

Après la guerre de 1870, M. de Vogué avait été envoyé comme ambassadeur à Constantinople.

A sa première audience, il remarqua, avec surprise, que le sultan le recevait assis et lui (Vogué) debout comme quelqu'un qui ne compte pas ; enfin, voyant qu'on ne lui offrait pas de siège, il prit un fauteuil et s'assit.

Fureur du sultan, qui consulte son drogman...

[1] Voici les cours des *lots turcs* :

	Plus haut	Plus bas
	—	—
1872.....	190,25	151,50
1873.....	184,50	109,50
1874.....	135,00	96,00

télégraphie... et enfin apprend « *que la France existait encore et qu'elle n'était nullement une* VASSALE *de la Prusse.* »

C'est ainsi qu'en 1870 les amis et les esclaves vendus à Hirsch avaient expliqué au sultan, ignorant comme un vieux turc, le résultat de la guerre franco-allemande[1].

Voilà comment Hirsch trompait les gouvernants ; maintenant veut-on savoir comment il dupait le public ?

Écoutez l'auteur de la brochure allemande que j'ai déjà eu l'occasion de citer :

« La *Revue financière autrichienne*, dit-il, a « communiqué, offrant d'en faire la preuve en jus- « tice, que la *Anglo-Bank*, lorsqu'elle émettait cette « flibusterie des lots turcs, avait, pour amener « l'opinion publique à ces valeurs, payé le silence « ou les recommandations de soixante-treize jour- « naux de Vienne. Ainsi au *Tagsblatt*, 32,000 florins; « aux deux *presses* (la *Neue frei Presse* et la *Alte* « *Presse*), à chacune 25,000 florins ; à la *Gazette* « *du faubourg*, 16,000 florins; à la *Revue du lundi* « et à la *Gazette des étrangers*, à chacune « 12,000 florins; à la *Tages presse*, 10,000 florins. « Jusqu'à la *Gazette allemande* qui dut se conten- « ter de 800 florins (Wuttke : *Les journaux alle-* « *mands*, Leipzig 1875, page 376.) »

Ayant donné ces renseignements, l'auteur, qui écrivait en 1883, ajoute :

« En ce moment encore, les feuilles susnommées « y compris la *Wiener-Algemeine-Zeitung*, de créa- « tion plus récente, peuvent être achetées moyen-

[1] *Souvenirs d'un impérialiste*, 1er volume, pages 341-342.

« nant finances, en gros et en détail, pour toute « espèce de but et d'emploi ; avec cette seule excep- « tion, qu'elles traitent aujourd'hui à meilleur mar- « ché qu'alors. Si quelqu'un en doute, qu'il veuille « bien en faire l'essai [1]. »

Ces dernières lignes sont gravement instructives et doivent inspirer au lecteur une grande prudence toutes les fois que, surtout en matière internationale, les journaux publient une nouvelle à sensation pouvant entraîner la guerre.

Entre temps, d'autres agiotages relatifs à l'étranger, tantôt se dénouaient dans un scandale, tantôt préparaient des complications.

Vers la fin de l'empire, les républiques américaines avaient attiré les capitalistes français.

En 1869, deux juifs : Dreyfus et Scheyer s'étaient chargés d'émettre à 225 francs des obligations dont les fonds devaient servir à construire un chemin de fer transocéanique. Les versements opérés, il n'y eut point de chemin de fer et il n'y eut plus d'argent. Comme on le voit, les procédés à la façon de Hirsch ne varient guère.

Antérieurement à 1873, les titres avaient été cotés 300 francs ; en 1873, ils étaient tombés à 20 francs ; en 1874 ils étaient inscrits à 40 francs, puis à 16. Finalement ils arrivèrent à zéro.

Cette affaire a réuni les complicités les plus étonnantes ; toutes ne sont pas arrivées au grand jour de l'audience, mais les interminables procès, qui furent commencés dès 1875 et durèrent jusqu'au 20 mai 1881, ont suffisamment éclairé les agissements

[1] *L'Allemagne et les chemins de fer d'Orient.* Paul Dehn, Munich 1883.

pour que le lecteur puisse mesurer l'abîme d'improbité dans lequel s'est précipitée la finance française.

Les emprunts contractés par le *Honduras* s'étaient élevés à 159 millions. Sur ce chiffre :

Les travaux qui en étaient le prétexte ont employé seulement	18 millions
Les commissions, publicités, remises de banque, etc., ont absorbé	70 —
Et il est impossible de retrouver l'emploi de	71 —
Total	159 millions

Quant au chemin de fer transocéanique qui devait être exécuté, le mince tronçon qui a existé n'a été ni exploité ni entretenu; il a même entièrement disparu.

On avait emprunté au moyen d'obligations *garanties* par *hypothèque* sur les forêts et domaines du gouvernement hondurien !

Les procès ont été défavorables aux obligataires jusqu'en 1878 et même jusqu'en 1880. C'est seulement en 1881 que la cour d'appel a statué et a condamné les banquiers émetteurs, *Dreyfus* et *Scheyer*. Il y avait, en outre, mêlés à cette affaire, plus ou moins directement, un ministre plénipotentiaire de Honduras, M. *Herran*, un consul M. *Pelletier*, un banquier, M. *Bischoffsheim*.

Une enquête longue et laborieuse a démontré les faits suivants :

De connivence avec les banquiers, un certain *Lefèvre* s'était chargé de négocier les titres non placés. On promettait des commissions énormes, *on prenait même l'engagement qu'un certain nombre d'obligations, à placer dans la clientèle des*

intermédiaires, sortiraient aux tirages et on procédait à des tirages frauduleux.

Pendant trois années, les financiers intéressés au placement des emprunts ont maintenu des cours factices, tant par des insertions commandées et payées par eux dans la presse, que par la création d'un marché fictif aux bourses de Paris et de Londres.

L'un des principaux agents de ces placements a été un nommé *Neymark*, banquier et directeur du journal *le Rentier*.

Bref, le journal *le Droit*, auquel j'emprunte ces détails écœurants, résume, comme suit, le dispositif de l'arrêt de la cour, en tête même du compte-rendu qu'il publie :

« Celui qui fait acheter, à un prix simulé, les « valeurs de bourse, à l'effet d'obtenir des cours « factices, est responsable des pertes qu'éprouvent « ceux qui achètent en dehors de tout marché « public sur la foi de ces cours.

« Il n'est admissible, ni en droit, ni en morale « que de pareilles pratiques soient inhérentes aux « affaires financières : ce sont des faits frauduleux. »

On voit, d'après ce résumé, quel a pu être le système des *accusés*. Ceux-ci ont prétendu que tout était permis en matière de *finances*, que la finance avait droit à un code à part, lequel n'était ni conforme au droit, ni conforme à la morale ; et il a fallu que la cour mit les points sur les *i* pour arriver à caractériser la fraude.

Comprend-on, maintenant, comment un titre de 300 francs peut tomber à 16 francs, puis à zéro ?

La cour, quoique tardivement, a fait son devoir ; mais les millions disparus, ont-ils été restitués ?

Je ne crains pas d'affirmer que non ; et, à l'heure où j'écris ces lignes, il y a certainement des gens qui jouissent de ces millions, paisiblement, comme d'une fortune légitimement acquise.

Les obligataires ont gagné leur procès ; les banquiers ont été condamnés ; la belle affaire ! Qu'on demande donc à la Compagnie *franco-égyptienne*, qui, pendant un certain temps, a été chargée du *service financier* (!) de ces emprunts, ce qui est advenu des remboursements effectués, grâce aux décisions de la justice, et qu'elle dise (car elle doit le savoir) combien de millions ont été restitués sur les 159 millions obtenus du public ?

Un autre Dreyfus a été le héros d'une autre affaire, américaine aussi, mais non encore qualifiée comme l'a été celle du *honduras*.

Il s'agit ici du *Pérou et des guanos*. Cette opération, née en 1870 un peu avant la guerre, a couvé presque dans l'ombre jusqu'en 1874. Son principal effet politique *visible* a été de doter la France d'un président *homme d'affaires* et, ensuite, d'avoir, pour une part, causé la déchéance du même. J'aurai à y revenir.

Ce qui concerne l'année 1874 était seulement la préface des intrigues futures. En mars, les journaux, le *Figaro* en tête, consacraient des colonnes à étudier les guanos du Pérou, dont les frères Dreyfus étaient concessionnaires ; à la fin de la même année, le *Temps* enregistrait en troisième page une protestation signée : « Dreyfus frères, *agents financiers du gouvernement du Pérou* » contre une information

ayant annoncé « que le gouvernement péruvien « aurait fait vendre récemment des titres de son « dernier emprunt pour faire face au paiement du « prochain service de ses dettes extérieures » (11 décembre 1874). Six mois après cette protestation, le gouvernement péruvien, après avoir, il est vrai, une dernière fois, payé le coupon de juillet 1875, *suspendait définitivement ses paiements.*

Au milieu de ces choses extérieures, seule une affaire coloniale semblait être arrêtée : celle du Tonkin.

Après l'assassinat de Francis Garnier, on avait donné l'ordre de retirer immédiatement les troupes et d'évacuer le pays (janvier 1874); ensuite, pour la forme, on avait conclu un traité (Saïgon, 15 mars). Après quoi, les principaux explorateurs avaient repris le chemin de la France, où leurs doléances ne tardèrent pas à réveiller les convoitises parmi les amateurs de pépites aurifères, ainsi que j'aurai à le raconter plus tard.

En somme, l'année 1874 avait attisé les ardeurs financières; beaucoup de sociétés avaient été fondées, surtout des *petites compagnies de chemins de fer*[1]; on avait aussi formé des *petites compagnies gazières*, des *charbonnages*, des *compagnies d'assurances;* cela créait des places aux politiciens néo-possédants mis à l'index par la vieille finance.

Ce fut également à cette époque que l'un des plus

[1] Lille à Valenciennes, Mézidon à Dives; chemins Nantais, Saint-Étienne à Saint-Bonnet-le-Château, Bondy à Aulnay-lès-Bondy; qui venaient s'ajouter à Picardie et Flandres, Orléans-Rouen, Frévent-Gamaches, etc..., tous d'existence récente.

cyniques instruments d'agiotage, le *Crédit général français*, fut constitué par le baron prussien Erlanger, lequel d'ailleurs, comme tous ses compères, avait déjà tripoté dans les emprunts libérateurs.

Bref, le total des émissions de l'année put s'élever à 228 millions [1].

Il n'est donc pas étonnant d'avoir à relever un accroissement dans l'évaluation des capitaux nationaux, à côté d'une forte réduction dans le nombre des possédants; à la fin de 1874, au lieu de 28 0/0, on n'en compte plus que 25 0/0; mais ils se partagent la propriété de 175 milliards [2].

Aussi, ceux qui, au cours de cette année, ont parcouru la France, ont-ils pu, avec raison, constater plus d'aisance chez les possédants bourgeois.

« Je viens, dit un de ces voyageurs (un impérialiste), de faire un voyage en province; *la bourgeoisie est riche*, au moins à l'aise, mais molle et, par conséquent, égoïste, demandant seulement à ne pas être troublée dans sa quiétude [3].

C'est le prolétaire qui va payer les douceurs de cette quiétude; les impôts vont monter comme les

[1]

Emprunts d'États et de villes	5	millions	5/10
Établissements de crédit	4	—	3/10
Sociétés industrielles	218	—	2/10
Total	228	millions	0/10

	Milliards		
	Fin 1873	Fin 1874	Différence
Capitaux immobiliers	88 3/10	92 5/10	+ 4 2/10
— mobiliers	58 4/10	63 5/10	+ 5 1/10
— financiers	18 8/10	19 4/10	+ 0 6/10
Totaux	165 5/10	175 4/10	+ 9 9/10

[3] *Souvenirs d'un impérialiste*, premier volume, page 291.

revenus du capital immobilier; à 3 0/0, ceux-ci s'élèvent à 2 milliards 7/10; ce sera également le chiffre des dépenses budgétaires, et celles-ci pèseront plus lourdement que jamais sur les 75 0/0 non possédants qui végètent sur la terre de France.

Sommaire. 1875. — Le parti Juif. — Esprit de la Constitution. — Craintes de guerre. — Les capitulations. — Krach Turc. — Disraëli achète les actions de Suez. — Rôle de Rothschild. — Jules Simon entremetteur. — Rôle de Decazes. — L'horrible amnistie! — Emprunt d'Haïti. — Philippart. — Les possédants se concentrent toujours.

Résumé de la période : La vie et la mort. — La richesse. — La misère. — République!?

Jusqu'ici je n'ai eu à distinguer que trois groupes de possédants, se qualifiant : les uns légitimistes, les autres orléanistes, les autres impérialistes, suivant le prétexte politique choisi par chacun d'eux.

Cependant, j'avais signalé, comme étant en voie de formation, un quatrième groupe ayant pris, pour tout qualificatif, le titre même de la forme gouvernementale qu'on était censé appliquer. A ceux-là, qui se disaient *républicains* et même *républicains conservateurs*, Thiers d'abord, Gambetta ensuite, servaient de point de ralliement.

Tiraillé en sens divers, parfois disloqué puis reconstitué, ce groupe avait souvent déplacé la majorité de l'Assemblée.

Lorsque l'impossibilité d'obtenir un monarque fut démontrée par les faits, un cinquième groupe se constitua; jusque-là il avait été disséminé dans les rangs des quatre autres, mais en 1875, jugeant que

la situation était mûre pour lui, il adopta résolument les *républicains* et, même, leur fournit l'argent qui leur avait toujours manqué.

Or, ce cinquième groupe qui, déjà nation dans la nation, aspirait depuis longtemps à devenir État dans l'État, c'est le parti *juif israélite*, c'est-à-dire une effroyable incarnation du parasitisme, sachant outrer l'habileté au point d'USURER l'usure elle-même.

Sous la monarchie de 1830, ce parti était déjà puissant; il avait amené, puis dévoré la République de 1848, parce qu'il n'avait pu s'en emparer; mais, ensuite, impatient de l'empire de 1852, il avait su d'abord le suborner, vers 1860, en le poussant à la réforme économique, puis l'achever, après 1867, en lui infiltrant le virus parlementaire.

Dès septembre 1870, il avait profité de l'anarchie pour se créer, en Algérie, des électeurs coreligionnaires (décret Crémieux sur les juifs indigènes); enfin, la guerre finie, il s'était poussé dans tous les sens et toujours suborrnant, toujours usurant, était parvenu, à force d'intrigues et de corruptions, à disposer d'une véritable influence.

Aussi en 1875, se sentant plus puissant, il songeait à fabriquer une *monarchie anonyme* avec une charte qualifiée *constitution républicaine*, sous le patronage de laquelle, régulièrement institué, il ne craindrait plus de se laisser deviner.

Il criera, il est vrai, contre l'appellation de « juif », qui a un sens populaire flétrissant; mais ce sera pour la forme et il marchera quand même; or ses actes provoqueront la transformation des divers groupes monarchistes en un *parti catholique* très

compact et très net (l'ancien parasitisme historique) absolument décidé à ressaisir la prépondérance.

Alors lui, impassible, il se coulera dans l'*opportunisme* qu'il inondera, sans souffler mot; puis il élèvera Gambetta sans que celui-ci en ait conscience, mais il le brisera à sa première résistance.

En attendant le développement de cette lutte, il s'agissait, pour le moment, de procéder à la fabrication immédiate de l'instrument du combat.

Or cet instrument fut un régime parlementaire *très judaïsé*, sorte de système à bascule au moyen duquel on pourrait démontrer aux *couches bourgeoises* d'abord, puis, à la rigueur, aux *couches populaires*, que, sous le nom de *changement de ministère*, chacune d'elles pourrait, à son tour, « gouverner », c'est-à-dire rapiner sur le pays; mais *Juda* lui-même se réservait de rapiner ensuite sur toutes les couches *gouvernantes*.

Au reste, je ne saurais mieux résumer l'esprit de cette *constitution* qu'en relatant ici un amendement repoussé sans discussion, tellement il était contraire au sens *immoral* de la majorité délibérante; cet amendement était ainsi conçu :

« Ne peuvent être élus députés : 1° les individus « chargés d'une fourniture, concession ou entreprise « pour le gouvernement, à l'exception de ceux qui « les ont obtenues par voie d'adjudication publique;

« 2° Les directeurs, administrateurs ou agents, à « un titre quelconque de sociétés industrielles ou « financières, lorsqu'elles jouissent d'un privilège, « d'une garantie ou d'une subvention de l'État.

« Tout député qui, durant son mandat, encourra « l'une des incapacités stipulées ci-dessus, sera ré-

« puté démissionnaire et déclaré tel par la Chambre « des députés.

« Tout marché passé par le gouvernement avec « un député, dans les six mois qui suivront l'expi- « ration de son mandat, est nul de plein droit. »

Ces mesures, proposées par Hervé de Saisy, étaient parfaitement *honnêtes*. « Leur lecture suffit, « dit un journal, pour les faire repousser. »

Du coup, en effet, les quatre cinquièmes de l'Assemblée fussent devenus inéligibles !

Cependant, le peuple, qui regardait tout cela sans trop le comprendre, était, d'autre part, effrayé des menaces de guerre qui, de temps à autre, émergeaient des journaux.

Ceux-ci lui mettaient sous les yeux que, depuis le mois de février (aussitôt après le vote de l'amendement Wallon), les Allemands et les juifs étaient rentrés en foule en Alsace.

En outre et justement depuis la fin de l'année précédente, on lui narrait aussi, chaque matin, les incidents du procès que Bismarck avait intenté à d'Arnim.

Vieille manie du chancelier prussien que d'imprimer, sous forme de comptes-rendus judiciaires les « histoires » qu'il ne saurait, « suivant les règles de l'art », introduire dans un protocole diplomatique.

La masse apprenait ainsi que d'Arnim était « mis à sac » pour avoir été, ou trop *conciliant* avec les pouvoirs français, ou *pas assez souple* avec les pouvoirs prussiens.

Tout cela entretenait les esprits dans une sorte d'irritation nerveuse.

Pour le surplus, depuis décembre 1874, la République espagnole avait pris fin ; Alphonse XII était monté sur le trône ; peu ou prou on disait que l'influence allemande n'avait pas été étrangère à cette restauration ; cela donnait lieu à des *articles* interminables sur Alphonse et sur d'Arnim.

Ces deux « sujets de copie » charmaient les agioteurs : avec Alphonse, ils secouaient les fonds espagnols ; avec d'Arnim et les commentaires belliqueux, ils agitaient les fonds français[1].

C'est au milieu de ce chaos que l'Assemblée avait été appelée à élaborer les lois constitutionnelles.

Dès le commencement des discussions, c'est-à-dire le 30 janvier 1875, l'amendement du professeur Wallon consacra définitivement l'étiquette *républicaine*, à une voix de majorité, il est vrai (353 contre 352), mais l'étiquette importait peu à la juiverie ; c'était l'organisation qui la préoccupait ; or, cette organisation devait durer jusqu'en décembre.

Aussi, toute l'année, fut-elle un long marchandage, un trafic innommé et inavouable de consciences, d'intérêts, de places, à ce point qu'un grand nombre de sénateurs inamovibles ne dut son élection qu'à ses votes dociles.

Ici, la chronologie est un flambeau ; c'est pourquoi il faut relever la succession des faits :

Janvier ayant « dénommé » la « République », on procéda en *février* à l'organisation du Sénat. Le recrutement de ce corps, d'abord confié au suffrage

[1] Voici les cours extrêmes :

	Plus haut	Plus bas
	—	—
Extérieure espagnole.....	24,00	18.00
5 0/0 français	106,40	99,60

universel, par un premier vote, lui fut soustraite par un second, sur l'ordre même de Mac-Mahon *conseillé par Broglie*.

En *mai*, la loi électorale (scrutin d'arrondissement) était adoptée, puis en *juillet* la loi sur les rapports des pouvoirs publics.

Après quoi on avait voté la création de plusieurs voies ferrées, décidé leur attribution aux compagnies de chemins de fer (entre autres la ligne de grande ceinture), puis adopté une foule de lois fiscales, établi le monopole *définitif* des allumettes, enfin, on avait organisé un régime des *sucres*, cette éternelle préoccupation des parasites de la propriété agricole ; j'en passe, sans doute, et non des moins intéressants, pour arriver au vote le plus topique — enlevé en dernière heure, au milieu même du scrutin sénatorial, acte suprême des constituants — et qui concernait *la réforme judiciaire en Égypte*.

J'ai déjà dit quelques mots sur cette question ; il importe de les compléter ici en résumant la situation internationale.

Dès le mois de mars, Léon Say, l'homme des juifs (avec Decazes) s'était glissé au ministère des finances, malgré la répugnance visible de Buffet et de Dufaure qui redoutaient en lui le poids des Rothschild.

Presque aussitôt, en mai, le *Times* avait taquiné le patriotisme français, en dévoilant les menées de l'Allemagne, mais sur un ton si grave que le danger parut réel ; d'autant plus que le ministère de la guerre continuait à être entouré d'espionnes et d'espions, de marchands de cuivre et de cartouches dont j'ai signalé le péril.

Cependant, la Russie était attentive aux intrigues anglaises et il semble résulter de documents émanés de sources diverses, qu'elle intervint auprès de la Prusse et empêcha toute agression contre la France.

A peine calmée sur ce point, l'opinion fut de nouveau émue : la question d'Orient venait de renaître sous la forme d'une double insurrection en Herzégovine et en Bosnie.

Presque aussitôt, la Turquie réduisait de moitié le paiement des arrérages de sa dette ; ceci blessait beaucoup d'intérêts et l'effet produit sur la Bourse fut considérable[1].

La veille même de la liquidation que les Boursiers font, tous les quinze jours, sur les fonds turcs (30 septembre), le marquis de Plœuc, sous-gouverneur de la *Banque de France*, mais aussi administrateur de la *Banque ottomane* et, en outre, député, membre de la commission de permanence, demandait à interpeller le gouvernement sur « les fausses nouvelles » :

« Je crois, disait-il, que les fausses nouvelles ne « sont pas envoyées par les belligérants militaires, « mais bien par les belligérants de bourse, c'est-à- « dire, par des *agioteurs*. »

Quatre jours après, la banqueroute était *officielle !*

Or, la *Banque ottomane*, institution financière anglo-française, dont les profits sont presque ex-

Voici les cours en 1875 :

	Plus haut	Plus bas
	—	—
6 0/0 Turc (obligations)	350,00	130,00
5 0/0 Dette générale	44,75	22,70
Lots turcs	135,00	58,00
Egyptien	500,00	380,00

clusivement composés des faillites turques, est toujours en communication avec Londres et Constantinople.

Du coup, une foule de petits possédants, ruinés pour avoir cru aux boniments des *journaux vendus* aux financiers et aux affirmations rassurantes du marquis de Plœuc, vinrent élargir considérablement le nombre des non possédants; double danger, car ces déclassés forment toujours la partie la plus vénale du peuple.

Cependant, les Anglais qui, collaborant avec la finance cosmopolite (Hirsch entre autres), avaient amené le cataclysme, réussirent à se donner les apparences d'avoir *sauvé la Turquie* et, par suite, défendu « l'épargne » !

A cette occasion, ils mirent en pratique un véritable *jubilé juif*.

« Un membre distingué du parlement britan-« nique », disaient les journaux, M. Hamond, considérant qu'une réduction *provisoire* du service de la dette turque avait le défaut de laisser subsister une « espérance illusoire d'être payé un jour », proposa tout net à la Turquie de rendre définitive sa réduction. « La *Porte*, disait Hamond, *n'a pas* « *reçu, en réalité, toutes les sommes qu'elles doit*, le « prix d'émission des titres s'est rarement élevé au-« dessus de 40 à 42 0/0 du capital emprunté. »

Par suite de ce raisonnement, Hamond calculait une commission de 10 0/0 et limitait définitivement à 52 1/2 0/0 la charge capitale dont la Turquie aurait à payer les arrérages, lesquels, conséquemment, aussi, seraient réduits dans la même proportion.

Mais ce que Hamond ne disait pas c'est que la différence, ainsi *annulée*, avait été versée par le public et était restée aux mains des financiers, à titre de bénéfice; lui-même, Hamond, établissait que ces sommes s'élevaient à plus de 44 millions de livres sterling, c'est-à-dire plus de un milliard de francs ! Bref on procéda aux arrangements.

Je dois ajouter ici que c'est justement dans les conventions imposées à la Turquie, à cette occasion, que Hirsch a, ensuite, puisé ses principaux moyens d'éluder l'exécution des siennes.

Comme pour le favoriser dans cette voie, une catastrophe (à laquelle je ne le crois pas étranger), éclata soudain en Russie. Un financier nommé Strousberg, dirigeant à Moscou une banque de prêts au commerce, mais ayant de *grands intérêts engagés dans l'exécution des chemins de fer russes*, vers les Balkans, fut mis en faillite, puis incarcéré pour dettes. Cette catastrophe financière ébranla les classes possédantes de Russie et d'Allemagne, mais servit merveilleusement les desseins de Hirsch et ceux de l'Angleterre.

Or, celle-ci se hâta de profiter de ces détraquements presque simultanés et peut-être voulus, pour réaliser un grand coup sur l'Égypte, c'est-à-dire sur le canal de Suez, sa *route la plus directe vers son empire des Indes*.

En effet, la France apprenait bientôt, avec une profonde stupéfaction, que le ministre Disraëli avait fait acquérir, pour le gouvernement anglais, lui-même, *toutes les actions du canal de Suez* dont le vice-roi avait, il est vrai, aliéné les coupons (délégations), mais qui n'en représentaient pas moins sa

part de souveraineté dans l'administration de la compagnie.

Pour bien comprendre ceci, il faut se souvenir que le tribut annuellement payé à la Turquie par l'Égypte avait été affecté à la garantie d'une des dettes ottomanes soumises à la réduction de moitié.

Or, justement, il se trouvait que le Trésor égyptien était à sec et que les actions du Suez aux mains du vice-roi ne lui étaient pas une ressource, parce qu'elles ne produisaient pas d'intérêt, circonstance qui nuisait à leur aliénation par les procédés ordinaires.

Aussi l'Angleterre put-elle faire valoir au Khédive qu'elle lui rendait un véritable service en lui donnant de l'argent contre son papier, mais, en même temps, elle allait pouvoir se vanter, auprès du sultan, d'avoir « *amélioré le crédit de son tributaire* ». Dès lors, comment sa hautesse pourrait-elle résister « à ces excellents amis » lorsque, par l'intermédiaire de Hirsch, ceux-ci préféreront que le *raccordement* des *chemins ottomans* N'AIT JAMAIS LIEU!

Ce coup de juif sur les actions de Suez était combiné depuis l'année précédente et les catastrophes financières, qui l'ont favorisé, furent tellement opportunes qu'on ne peut se défendre d'en dénoncer le concert.

Hé bien, Decazes n'ignorait rien de tout cela. Il avait même invité Lesseps à réduire les tarifs du transit, comme le désirait la *Porte*, ce qui, du même coup, procurait une économie au commerce anglais et pouvait faire baisser les actions du canal ; double moyen de marchander avec le vice-roi et d'acquérir à bas prix d'autres actions.

Decazes savait aussi que la *Société générale* et même Soubeyran du *crédit foncier*, cherchaient à devancer l'achat des actions poursuivi par l'Angleterre; et Decazes n'avait rien dit.

Or, par une coïncidence probablement aussi fortuite que la banqueroute turque, et la faillite du financier russe, voilà que, soudain, le Pérou allait suspendre ses paiements[1]! Que vient faire ici le Pérou? dira-t-on. C'est bien simple : la *Société générale*, avec un nommé *Premsel* et un nommé *Dreyfus*, était fort engagée dans les finances péruviennes dont elle faisait le service, étant chargée de la vente du *guano*.

Or, justement ce service avait fait éclater une querelle entre ces divers participants et cette circonstance, resserrant ses disponibilités, écartait sa concurrence. Quant à Soubeyran, déjà fort empêtré avec l'Egypte, il ne semblait pas être à craindre *jusqu'à nouvel ordre*.

Comprend-on, maintenant, comment toutes ces promiscuités d'intérêts ont pu collaborer au triomphe des accaparements anglais? Comprend-on que ces accaparements, aigrissant les relations des peuples et pouvant les pousser à la bataille, établissent la solidarité indéniable de l'agiotage et des massacres?

Hé bien, Decazes savait tout et il s'est tu; se bornant à reprendre l'attitude louche qu'il avait eue au mois de juillet de l'année précédente, lorsque,

[1] Voici les cours :

	Émission	Plus haut	Plus bas
Emprunts péruviens.....	82 1/2 à 77 1/2	32 1/2	24 »

arguant des *négociations pendantes*, il déclarait *ne pouvoir parler sans inconvénient, de la réforme judiciaire.*

D'abord on l'avait officieusement interrogé, puis, à l'occasion du budget de son ministère, on avait insisté contre tout changement dans les *capitulations* existantes.

Decazes avait encore biaisé, s'était commodément retranché dans le « silence diplomatique » ; pendant ce temps, les anglais, Rothschild et Hirsch agissaient.

En décembre 1875, tout était fini ; il n'y avait plus qu'à donner le dernier coup en faveur de l'étranger, contre les intérêts français. Decazes le donna. C'est pour cela, qu'aux derniers temps de l'assemblée, il proposait à son vote une convention définitivement élaborée.

Comme en 1874, il isolait la question internationale, il parlait de convenances diplomatiques et, timidement, il sollicitait un essai de cinq ans. La convention, disait-il, est révocable et elle est « *sans danger* ».

Moins de cinq ans, en effet, ont suffi à Rothschild et on le verra bien par la suite de mes récits.

Donc, cela est clair : bien qu'au premier aspect cette affaire de Suez semblât ne regarder que les seuls possédants, elle était, au contraire, intimement liée aux intérêts de la nation tout entière.

D'une part, plus les possédants se dépouillaient entre eux, plus leurs appétits s'aiguisaient et, dès lors, plus les charges devenaient lourdes aux non-possédants ; d'autre part, dans une question internationale, il y a toujours la menace d'une lutte

armée ; or les non possédants sont presque les seuls à en payer les frais, non seulement avec leur travail, mais encore avec leur vie.

Voilà pourquoi, devant ce double danger, j'ai dû qualifier sévèrement l'attitude du ministre Decazes.

Quoi qu'il en soit, la discussion s'ouvrit dans les premiers jours de décembre ; la masse de l'assemblée était si peu disposée à suivre le ministre, qu'entraînée par un discours de Pascal Duprat, lequel, après Rouvier, combattait la convention, elle ajourna sa décision à la deuxième délibération.

Dans l'intervalle, l'élection des 75 sénateurs inamovibles devant avoir lieu, toutes les convoitises furent en ébullition.

Ici apparaît l'un des maîtres du parti juif : *Jules Suisse* dit *Simon*. Ce fut lui qui se fit le courtier des consciences et le grand électeur des 75.

Un historien a écrit : « grâce aux habiles négo-« ciations de Jules Simon, un accord fut conclu « avec l'extrême droite ; les candidats orléanistes « furent évincés et 60 sièges échurent aux républi-« cains[1] ». Comme cela est simple d'apparence ! une rivalité politique !

Mais l'écrivain que je cite donne, sans doute, aux mots *orléanistes* et *républicains* une signification spéciale, car il suffit de parcourir la liste des élus, pour y découvrir un tel mélange de noms, qu'en dehors de la qualification de *parti juif*, on ne trouve aucune distinction acceptable.

Des incidents regrettables signalèrent, au surplus, les opérations du scrutin ;

Il était si indiscutable que les votes résultaient

[1] Berthezène, *Histoire de la troisième République.*

d'un marché conclu, qu'en pleine tribune, le 15 décembre, *deux jours avant la deuxième délibération sur la réforme judiciaire en Égypte,* un député : Pâris, dut se plaindre d'intimidation et d'espionnage exercés :

« Oui, disait-il, au banc des huissiers, il y avait « des députés qui s'assuraient si leurs collègues, « qui avaient reçu des listes *sous enveloppe,* les met- « taient dans l'urne ».

Et enfin, comme on demandait l'annulation du scrutin, Gambetta, intervenant de sa personne, *obtint sa validation.*

Bref quand, le 17 décembre, la deuxième délibération fut à l'ordre du jour, le siège de l'assemblée était fait ; peu de paroles furent dites, aucun des orateurs opposants ne revint à la charge et, Tirard ayant dit : « L'assemblée peut voter la convention « sinon avec enthousiasme, du moins sans regret », le vote fut enlevé par 445 voix contre 144.

Du coup, on venait de préparer toutes les difficultés anglo-égyptiennes qui devaient encombrer les années suivantes, tout en ayant *sauvé* « la République ». On l'avait sauvée, oui ! mais comme certains caissiers « sauvent » la caisse.

Sans les combinaisons des Anglais et des deux Rothschild de Londres et de Paris, croit-on vraiment que l'utilité (contestable d'ailleurs) d'une juridiction plus commode aux étrangers trafiquant en Égypte (tel était le prétexte), aurait jamais inspiré à Decazes la compromettante tenacité qu'il a apportée à l'obtention du vote de l'assemblée ?

Depuis de longues années, les *capitulations* existaient avec leurs défauts et leurs qualités ; comment

se faisait-il que, seulement du jour où les intérêts de Rothschild et des Anglais ont été en cause, on se soit occupé d'elles?

J'avais bien raison de dire plus haut que Decazes devait jouer un rôle extraordinaire, et il est vraiment inexplicable que, avec un passé douteux comme le sien, et des agissements qui n'ont certainement pas dû échapper à tous les regards, la presse vénale, possédée par la juiverie, ait pu continuellement le louer, l'aduler, le surfaire même, sans qu'un écrivain courageux et signant ses articles l'ait une seule fois démasqué[1]!

Hélas! comment veut-on que la classe non possédante, tenue loin des mystères du gouvernement, puisse jamais comprendre la façon étrange dont on gère sa vie et son travail?

On la trompe en toute circonstance; si quelque rare projet de loi semble de nature à lui accorder une *ombre* de satisfaction, la presse lui montre cette ombre comme une réalité; il en a été ainsi des discussions sur l'enseignement et sur le traitement des instituteurs primaires — masse électorale généralement pauvre (juillet). Il en a été ainsi du rapport, demeuré platonique, du député Tallon, sur « l'état intellectuel et moral des classes ouvrières » (décembre).

Et pourtant les possédants, même quand ils sont rejetés du gouvernement, obtiennent toujours quelques compensations au moins morales.

Ainsi, les impérialistes, fort malmenés par le dé-

[1] Je dois citer cependant le *Corsaire* de 1876, qui a mené, à ce sujet, une campagne sérieuse et raisonnée.

puté Savary — qui en devint célèbre — avaient vu acquitter un de leurs chefs, Paul de Cassagnac, poursuivi pour délit de presse ; plus tard ils eurent la satisfaction de voir rétablir, sur la *colonne Vendôme*, jetée bas par la commune de Paris, la statue de Napoléon.

Tout change quand il s'agit des non possédants — le peuple — en voici un exemple :

A la fin de la session, Alfred Naquet, député, avait pris l'initiative d'une *proposition d'amnistie* (décembre), justement en faveur des hommes de la Commune. Il venait d'apprendre que de véritables tortures étaient exercées à l'*île Nou*, il les dénonçait et faisait valoir, en outre, que les familles des déportés mouraient de faim en France ; à quoi le pouvoir, mentant effrontément (on l'a su plus tard), répondit en niant les tortures dénoncées et l'Assemblée entière, hurlante et sauvage, écrasant de son mépris la proposition et son auteur, vota la question préalable.

Nul ne s'était trompé au véritable but poursuivi par le député ; à lui-même on avait crié en propres termes que « c'était une manœuvre électorale » (les élections générales allaient avoir lieu) ; et ceux-là, qui articulaient un tel reproche, ne semblaient même pas s'apercevoir que le fait seul de le formuler accusait leur haine contre la masse non possédante sollicitant seulement une loi d'apaisement.

Il y eut mieux encore : un député nommé *Lepère*, déclara cyniquement, qu'ayant lui-même signé avec *Naquet*, deux ans auparavant, une proposition semblable, il eut été disposé à l'appuyer encore, *si celui-ci ne s'était pas séparé de ses co-signataires, en*

agissant seul! Voilà donc les déportés punis pour *l'indiscipline d'un député!*

Telle est la façon dont, en l'année 1875, ceux qui représentaient *moins d'un quart* de la population, géraient les intérêts des *trois autres quarts*, auxquels ils s'étaient imposés par le fer et le sang.

Ayant ainsi « travaillé », l'Assemblée se sépara après avoir levé l'état de siége (31 décembre 1875), à cause de la période électorale.

Comme on le pense bien, ces douze mois, durs au peuple, mais doux aux parasites, avaient profité à ces derniers.

La Constitution et la Convention relative à l'Égypte avaient assez fait varier les valeurs cotées en Bourse pour qu'ils se fussent dispensés de recourir aux émissions, lesquelles demandent toujours quelque préparation; aussi, le chiffre de ces dernières n'atteignit pas, dans toute l'année, 82 millions [1]; néanmoins, si la quantité était petite, en revanche, on va voir quelle était la *qualité :*

C'est maintenant, en effet, que le *Crédit général français* entre véritablement en lice; cette année, ses actions ont sauté de 600 francs à 1,100 francs; deux fois son capital.

Or, veut-on savoir pourquoi cette hausse?

Parce qu'à ce moment il lance un emprunt *haïtien* de toute sécurité; du moins, il le crie, il l'affirme; même *Auguste Vitu* signe un article de deux colonnes dans le *Figaro* du 26 juin 1875, où il dé-

[1]

Emprunts d'États et de villes.....	7	millions	3/10
Établissements de crédit.....	17	—	5/10
Sociétés industrielles.....	56	—	7/10
Total.....	81	millions	5/10

clare que « les opérations financières comportent « des aperçus plus élevés que la simple notion des « profits pécuniaires et que l'emprunt d'Haïti est « non seulement un placement de très haute valeur, « mais, encore, offre un exemple achevé de contrat « entre un gouvernement étranger et les particu- « liers. »

Six mois après, le fameux emprunt émis à 426.50, coté 476.25, se débattait au milieu de difficultés inextricables..... et, l'année suivante, il tombait à 54 francs !

Les forbans du *Crédit général français* n'en eurent pas moins d'audace, d'autant que les véritables opérateurs se cachaient, alors, dans la coulisse; ils ne sont guère apparus au grand jour, que, plus tard, dans des procès correctionnels.

En attendant, ils avaient deviné à quel point le nouveau régime juif allait leur être favorable; pendant près de dix ans, toutes les escroqueries leur seront permises; ils pourront, même, impunément « *louer des prête-noms et disparaître au moment de* « *payer leurs dettes.* »

Et pendant qu'eux, possédants, feront cela, le parquet, « attentif » à ne pas les voir, découvrira aisément quelques malheureux Auvergnats, *des prolétaires*, voulant, comme leurs maîtres, entrer par effraction dans la *classe qu'on salue* et qui, cependant, n'auront fait qu'en beaucoup plus petit ce que les « dieux encore *inconnus* du *Crédit général français* » auront fait en très grand.

Les « briseurs d'Auvergne, » (telle était la désignation d'une sorte de *bande noire*), louaient des bou- « tiques, pour donner du crédit à leurs manœuvres,

« et, au moment où le vendeur réclamait le prix de « sa marchandise, il se trouvait en face d'un acqué- « reur nouveau qui avait pris la place du premier « acheteur, sur lequel il était désormais impossible « de mettre la main [1]. »

Ceux qui avaient commis ce délit, étaient, l'un : *musicien,* l'autre : *blanchisseur*, l'autre : *menuisier*, etc.

Hé bien ! mais ! les gens du *Crédit général français* n'avaient pas fait autre chose, au vu et su du parquet, qui ne les a pas poursuivis !

Pour quoi cette différence ?

Cet exemple me dispense d'en chercher d'autres et j'aurai dit assez en mentionnant, rapidement, la chute du *Crédit foncier suisse* (encore un *établissement de tout repos*, gagé sur des terres), puis les premiers hauts faits d'un belge nommé *Philippart*, qui, agitant une *Banque franco-hollandaise,* brûlait de marcher sur les traces de Langrand-Dumonceau.

L'année ayant été aussi accidentée [2], je n'éton-

[1] Paris ; Tribunal correctionnel présidé par M. Lancelin, 14 décembre 1875. (Réquisitoire du Procureur de la République.)

[2] Voici en résumé les principaux *écarts* de bourse enregistrés à la cote officielle pendant l'année 1875 :

		Plus haut	Plus bas
Honduras		30	11
Crédit foncier suisse		225 fr. — 17 fr.	4
Banque franco-hollandaise	anciennes	725	363
	nouvelles	895	286
Crédit mobilier	anciennes	190	73
	nouvelles	640	160
Crédit mobilier espagnol		1,530	550
Compagnie transatlantique		417	210
100e de denier d'Anzin		12,750	8,200
Houillères de l'Aveyron		710	680

nerai pas le lecteur en lui apprenant que le nombre des possédants avait encore diminué, mais que la fortune de chacun d'eux avait augmenté.

De 25 0/0, chiffre de 1874, leur nombre était tombé à 23 0/0 à la fin de 1875; mais, au lieu de 175 milliards, comme précédemment, ils avaient à se partager 185 milliards [1].

Toutes les catégories avaient gagné: le propriétaire avait de nouveau majoré ses immeubles, l'industriel son outillage, le financier son portefeuille.

Il est vrai, on avait beaucoup prolifié pendant ces derniers temps; mais les possédants l'avaient fait *anonymement,* car les mariages avaient diminué; pour eux, l'acte sacré de la paternité n'était qu'un supplément aux hoquets de l'orgie; en outre, la mort ayant davantage détruit, balançait ainsi le bilan de la débauche.

Or, ce n'est pas fini: les non-possédants se sont augmentés, hélas! De 75 0/0 les voici à 77 0/0, et la fièvre juive prochaine les grossira encore.

Elle tuera ainsi le travail et le travailleur, c'est possible, mais le capital vivra; cela suffit!

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE.

Et maintenant il faut mesurer l'ensemble des cinq années écoulées.

L'agiotage, ai-je dit, décime la population.

[1]

	Milliards		
	Fin 1874	Fin 1875	Différence
Capitaux immobiliers.....	92 5/10	96 6/10	+ 4 1/10
— mobiliers.....	63 5/10	65 9/10	+ 2 4/10
— financiers.....	19 4/10	22 9/10	+ 3 5/10
Totaux.....	175 4/10	185 4/10	+ 10 0/10

Je le prouve :

Le tableau suivant contient les chiffres successifs de la population annuelle, des décès, des naissances et leurs rapports ramenés à cent.

Années	Population	Décès	Rapport pour 100 (1)	Naissances	Rapport pour 100 (1)
Fin 1870....	38,332,629	1,139,472	2,96 0/0	1,013,102	2,63 0/0
— 1871....	36,030.865	1,271,010	3,31 0/0	826,121	2,15 0/0
— 1872....	36,203,801	793,064	2,20 0/0	966,000	2,68 0/0
— 1873....	36,379,277	815,425	2,25 0/0	990,901	2,74 0/0
— 1874....	36.555.604	819,377	2,25 0/0	995,704	2,74 0/0
— 1875....	36,732,785	823,349	2,25 0/0	1,000,530	2,74 0/0

Ce tableau exprime nettement que l'accroissement de la population est stationnaire depuis trois années.

J'ai dit également que l'agiotage diminuait le nombre des possédants et augmentait celui des prolétaires.

En voici la preuve :

Le tableau suivant contient des chiffres, dont la brutalité ne laisse prise à aucune dénégation :

Années	Population	Possédants		Non possédants	
		Chiffres absolus	Rapp[t] p. 100	Chiffres absolus	Rapp[t] p. 100
Fin 1870.....	38,332,629	10,350,000	27 0/0	27,983,000	73 0/0
— 1871.....	36,030,865	10,809,000	30 0/0	25,222,000	70 0/0
— 1872.....	36,203,801	8,689,000	24 0/0	27.515,000	76 0/0
— 1873.....	36,379,277	10,186,000	28 0/0	26,193,000	72 0/0
— 1874.....	36,555,604	9,139,000	25 0/0	27,416,000	75 0/0
— 1875.....	36,732,785	8,082,000	22 0/0	28,652,000	78 0/0

[1] Les rapports pour cent sont pris d'après la population du commencement de l'année, parce que c'est sur celle-ci que les variations se sont produites, alors que la population en fin d'année n'est que le résultat de ces variations.

On le voit, le prolétariat [illegible] en nombre comme en souffrances.

Pour finir, voici la marche de la concentration de la fortune :

Le tableau suivant la fait ressortir :

Années	Capitaux (francs)	Nombre de possédants	Moyenne par possédant
Fin 1870	113,445,500,000	10,650,000	10,961 fr.
— 1871	142,052,500,000	10,809,000	13,142 fr.
— 1872	180,376,300,000	8,689.000	20,759 fr.
— 1873	165,592,500,000	10,186,000	16,257 fr.
— 1874	175,400,000,000	9,139,000	19,193 fr.
— 1875	185,451,600,000	8,081,000	22,945 fr.

Il est clair que la moyenne indiquée est uniquement destinée à permettre au regard de suivre la progression; en fait, la concentration des fortunes, en 1875, par exemple, donnait 12,000 archi-millionnaires, disposant ensemble de 95 milliards ; les menus possédants se divisant entre eux les 90 milliards restants, ce dernier chiffre peut fournir une échelle allant de 10,000 francs, pour les uns à 1,000 ou même à 100 francs, pour les autres.

Quant au prolétaire, *il n'a rien* et, non seulement toute réserve lui manque, en fin d'année, mais encore, il n'a pu satisfaire tous ses besoins.

Voici, d'ailleurs, la marche des trois catégories :

	Proportion pour cent		
	Possédants	Salariés	Dénués
1870.....	27	63	10
1871	30	67	3
1872.....	24	70	6
1873.....	28	67	5
1874.....	24	70	6
1875.....	22	71	7

On suivra plus aisément cette marche en étudiant le *graphique* suivant :

Le *noir* représente la proportion des *dénués ;*
Le *rouge* celle des *salariés ;*
Le *jaune* enfin, celle des *possédants :*

(Planche III.)

Les triangles supérieurs attestent l'*accroissement des capitaux* et de leurs *exigences*.

On le voit, la féodalité capitaliste exproprie *ses pairs,* les possédants, qui tombent de plus en plus ou dans le *salariat* ou dans le *dénûment*. Ce dernier, néanmoins, a une marche relativement lente.

D'ailleurs, de quoi se plaindrait le peuple ? Est-ce que les possédants ne lui ont pas donné :

La République ?

---

3. — Evohé! Jéhovah!

Période 1876-1877-1878.

Sommaire. 1876. — Les élections. — Ce qu'on disait dans les salons. — Corruptions électorales! — Les « débats » socialistes. — Les votes républicains. — Paniques. — Le Jubilé et l'Académie des sciences morales. — Les Indes. — L'ordre règne « aux Balkans » ! — Presque dupe ! — Crédit foncier. — Milieu parlementaire. — En Egypte. — Aurore tunisienne. — Chanson de la « Gazette ». — Le notariat. — Finances pour la Calédonie. — Philippart et les chemins de fer. — Bonnes idées de Wilson. — Congrès ouvrier. — Flot de richesse. — Les étrangers.

Enfin, le peuple allait donner son opinion sur la fameuse *assemblée nationale*, qu'il avait « élue dans un jour de malheur, » suivant l'expression généralement adoptée par les journaux.

A quelques semaines de distance, le suffrage restreint, exclusivement réservé aux possédants, allait compléter le Sénat (30 janvier) et le suffrage uni-

versel, *apanage du peuple*, allait choisir des députés (20 février).

La constitution judaïque allait donc pouvoir fonctionner.

Pendant la période préparatoire, la situation psychologique des classes possédantes est intéressante à étudier.

Les salons monarchiques gémissaient sur le « maréchal; » on y disait des choses comme celles-ci :

« Il est absolument mené par trois ambitieux « habiles qui veulent continuer à dominer sous son « nom : M. le duc Decazes, M. le marquis d'Har- « court et M. Léon Renault, préfet de police; celui-ci, « non seulement, est habile, mais sait beaucoup de « choses et éblouit le maréchal par la divulgation « de secrets de police qui le montrent aussi indis- « pensable que vigilant. Quant au maréchal, il ne « se doute pas de sa nullité. »

Les salons avaient plus raison qu'ils ne le croyaient, car ces trois hommes, non seulement ambitieux, mais encore *agioteurs*, ont ensuite mis la main aux pires « affaires financières. »

Ailleurs, on larmoyait sur le parti monarchique.

On constatait que « tout ce qui n'était pas *légitimiste* PUR était passé aux Orléans [1]. »

Mais, chose curieuse ! on distinguait aussi, entre ces derniers, comme entre les fagots : « le gouver- « nement parlementaire, écrivait-on, étant le gou- « vernement des médiocrités, tout ce qui est mé- « diocre et espère arriver par le parlementarisme « est orléaniste. »

[1] *Souvenirs d'un impérialiste*, 2e volume, page 2.

Et c'était bien cela; les possédants bourgeois, ceux que le *parti juif* avait séduits, c'est-à-dire la classe où les ignorances étaient aiguisées par les appétits, s'étaient mis en marche vers le pouvoir.

Comme toujours, et surtout en matière électorale, l'argent va jouer le rôle principal. *Pour être élu*, le possédant flattera et trompera le peuple.

En ce qui concerne l'argent, on ne se cachera même pas.

D'ailleurs, le bourgeois trouve cela légitime; le plus grand crime qu'il ait fait à Guizot (qui cependant en avait de gros sur ce qui lui servait de conscience), ce n'est pas d'avoir, plus que personne, démoralisé la France; non ! c'est d'avoir eu *un fils* auquel l'empereur avait *prêté 77,500* francs ! Voilà ce qu'on ne lui pardonnerait jamais !

Les orléanistes, eux-mêmes, sentaient si bien la force de cette accusation, qu'ils niaient le fait; à quoi on leur répondait : Voici les reçus ! Et pourquoi donc cette terreur? Parce que, avoir emprunté 77,500 francs à l'empereur impliquait, forcément, pour ces âmes de *valets*, une reconnaissance se traduisant par un changement de conviction (?) politique.

Allons donc ! Il eût fallu, d'abord, prêter des convictions à Guizot ! Là seulement eût été la véritable générosité.

Quoi qu'il en soit, tout cela se résumant dans un reproche de *vénalité*, je pourrais en tirer cette conclusion qu'au moins, pour les possédants orléanistes, la vénalité avait quelque chose de criminel; malheureusement, je trouve aussitôt la preuve qu'eux-mêmes ne se gênaient pas pour la pratiquer.

L'auteur du *Journal de Dix Ans* écrivait ce qui suit peu de temps après les élections :

« M. le comte de P... est devenu député du département de ***, où il a de grandes propriétés. Or, « pour se faire nommer, il a compris que le meilleur « procédé était le procédé américain, la franche et « universelle corruption. Il se faisait suivre dans « ses tournées par des domestiques chargés de sacs « d'argent, et on distribuait à tous les électeurs « 5 francs, 10 francs, 15 francs, suivant la valeur « de l'homme. Tout paysan qui se présentait à son « château recevait une pièce de cent sous. Pour les « personnes qu'on ne pouvait ainsi solder, il y avait « table ouverte, et tous les jours. Il luttait ainsi « de magnificence avec M. Wilson, le grand électeur de la Touraine qui, lors de sa dernière élection, donna un repas à plus de 1,800 personnes.

« ..... Il y eut des protestations....., et il s'en est « peu fallu qu'il (M. de P...) n'ait été invalidé; la « corruption électorale était flagrante et facile à « prouver. Il a été sauvé par M. le duc de Bisaccia, « *qui est en assez bons termes avec Gambetta*, et lui « a fait comprendre..... qu'il serait politique d'admettre quelques députés à peu près inoffensifs...; « il a convaincu Gambetta, et M. de P... siège à la « Chambre, prêt, *comme tous les hommes de son « parti*, à tout permettre aux républicains, plutôt « que de laisser revenir l'empire[1]. »

Or, les procédés américains ne furent pas spéciaux à M. de P...; en Corse, un bonapartiste,

[1] *Souvenirs d'un impérialiste*, 2e volume, pages 35-36, sous la date : 6 juin 1876.

nommé Valéry, chef d'une compagnie de *navigation*, et commanditaire d'une entreprise de diligence, « avait fait transporter et nourrir, gratuitement, les « délégués sur un de ses bateaux, d'où ils s'étaient « rendus, *sous escorte*, au scrutin; *des places à la* « *diligence avaient été*, *au contraire*, *refusées aux* « *électeurs hostiles* [1]. »

Et voilà comment beaucoup de *possédants hostiles aux intérêts populaires* étaient parvenus à s'en faire les représentants.

Pendant que les uns usurpaient ainsi la souveraineté, les autres, ceux du parti juif, *jetaient de la poudre aux yeux* des masses.

Dès le lendemain de l'élection du Sénat, le *Journal des Débats*, organe avéré de la *féodalité financière*, étant certain, désormais, d'avoir à sa dévotion une légion de satisfaits, avait inséré *sans le blâmer* (ce qui scandalisa le *Figaro*) un manifeste qualifié *socialiste*.

C'était une liste *minimum* de réformes extraites des anciennes doctrines, et auxquelles on a donné, depuis, le nom de *garantisme*.

Il suffisait de parcourir ce manifeste et le programme annexé pour deviner à la suite de quels calculs le parti juif le mettait en lumière et, aussi, quels avantages il se promettait d'en retirer.

La catastrophe du *Puits Jabin* (4 février) venait de faire, à Saint-Étienne, 200 victimes, et peut-être autant de veuves et le triple d'orphelins. Du coup, cela posait devant les esprits et devant les cœurs, c'est-à-dire de la façon la plus éloquente, la fameuse et redoutable *question sociale*. Il était impossible au

[1] *Journal officiel* du 24 mars 1876, cité par André Daniel : *L'année politique 1876*, page 87.

capital d'affecter l'indifférence devant cette « fatalité du travail. »

Souscriptions, phrases émues, rien ne manqua, et ce fut pour couronner le tout que, précisément deux jours après la catastrophe, on y ajouta la publication du manifeste.

Il est instructif d'en relever quelques formules, parce que la juiverie saura s'en servir, non pour le peuple, mais *contre lui*, et uniquement pour elle-même.

Voici la première :

Liberté d'association; *retraite des travailleurs :* En effet, la juiverie les invoquera pour multiplier les *sociétés anonymes ;* pour prêter aux sociétés *corporatives*, afin de favoriser *leur épargne*, la gérer ensuite ; pour empêcher le rachat des chemins de fer ; pour acheter des suffrages, car bientôt il n'y aura presque plus de société industrielle ou même financière qui ne se soit avisée de créer des pensions (illusoires d'ailleurs), en faveur de ses employés, ouvriers, etc...

Je trouve encore :

Disparition des chômages ; *raréfaction des grèves* :

Ici le programme ne demandait que *l'étude des moyens*, à quoi les possédants ne s'étaient jamais refusés depuis qu'ils existent ; seulement, les études n'étaient jamais finies, et les réformes jamais opportunes..... Pendant ce temps, les prolétaires mouraient..... Toutefois, remarquons-le, il a dû paraître *bon* à la *juiverie* de montrer que *certains socialistes* étaient capables de renoncer à l'*emploi de la force* et *au système des grèves*.

Je relève ensuite :

Instruction professionnelle, supérieure, primaire.

Autant de mots dont la juiverie saura merveilleusement jouer. L'instruction professionnelle lui fournira des ouvriers habiles..... elle ne demande pas mieux ; quant au reste, elle s'en forgera d'excellentes armes de guerre.

Sous prétexte d'instruction supérieure, elle cherchera à se débarrasser de ses co-parasites catholiques qui, de par la loi de l'offre et de la demande, étaient ses concurrents.

Et, sous prétexte d'instruction primaire, elle subventionnera le prolétaire instituteur, qu'elle croira pouvoir, ainsi, transformer en électeur docile.

Enfin on ajoutait :

Impôt sur le revenu et le capital.

Le programme demandait ici une expérimentation partielle, qu'on lui a donnée : (impôt sur les coupons) ; mais je dois dire que la juiverie ne verra jamais d'inconvénient à la généralisation de ce système, parce celui-ci implique la reconnaissance de la propriété et consolide, en l'augmentant, son pouvoir accumulateur et accapareur. Seulement, les possédants catholiques, ceux qui jouissent *personnellement* de leurs domaines, ceux qui sont uniquement *propriétaires terriens* et, non spéculateurs ou agioteurs, le repoussent parce que, seuls ils en éprouveraient les effets *réducteurs*, à moins qu'ils ne se résignent à vendre leurs immeubles, ce qui est le but secret de la juiverie.

Pour le surplus, celle-ci est sans inquiétude parce que, par l'agiotage, elle est certaine d'échapper à tous les impôts.

Je fais remarquer, à cet égard, que la lutte sur cette réforme fiscale a toujours été parlementaire et a,

surtout, révélé au parti juif qu'il y avait encore trop de *propriétaires ruraux* à la Chambre des députés.

Les *ruraux* vont, en effet, revenir dans le langage politique et nous verrons encore cet adjectif servir de mot de ralliement.

Les auteurs de ce programme étaient assurément de bonne foi; leur nature pacifique et leur âme tendre les portaient, trop généreusement sans doute, à croire que le droit pouvait triompher par le seul prestige de sa justice; s'ils ont été trompés, ce n'est pas de leur faute; mais aujourd'hui, l'histoire à la main, ils devront reconnaître que la publication de leur manifeste, qui a dû les combler de joie à l'époque, n'a réellement profité qu'à des fourbes et que, des longues phrases alignées par eux, ils ne doivent maintenir que la suivante, parce qu'elle est encore vraie :

« Il est incontestable, disait le manifeste, que la « misère est aujourd'hui le lot de la plupart des « Français; non seulement elle règne au sein du « prolétariat des villes, mais son empire s'étend « aussi sur ces populations des campagnes, dont « on a coutume de vanter l'heureux sort, sous pré- « texte qu'elles sont propriétaires, nominalement « du moins, de la plus grande partie du sol na- « tional. »

Hé, bonnes gens! tous les parasitismes savaient cela, aussi bien que vous; *mais, s'il n'y avait plus de pauvres, comment pourrait-on acheter les suffrages et gouverner anonymement, c'est-à-dire irresponsablement, de par la volonté du peuple*?

Tel est le milieu psychologique dans lequel on *mania* « la matière » électorale.

A Paris, en province, le peuple fut enlevé au moyen de l'*anti-cléricalisme*, sous le masque duquel se cachait le *capital*, c'est-à-dire le *parasitisme*.

Ce fut besogne aisée, car le peuple *voit* et *compte* ce que l'Église lui prend pour le baptiser, le marier et l'enterrer, mais il ne compte, ni ne voit ce que l'octroi et les autres impôts indirects lui prennent sur sa ration quotidienne.

D'autre part, le petit possédant était dupe également; car, s'il peut mettre aisément sur sa facture l'impôt ou l'octroi, étant à même d'en avouer le paiement, comment s'y prendrait-il pour y justifier l'inscription des dépenses du culte ?

Tout cela fut habilement exploité; et, comme le mot « *république* » en était le résumé pour la masse des électeurs ayant conscience du *mal-être* général, ceux-là, étant nombreux, votèrent pour quiconque se prétendait républicain.

Voilà comment et pourquoi les élections de février et celles de mars (scrutin complémentaire), donnèrent une majorité qualifiée *républicaine*.

Mais, je dois le préciser nettement ici : même l'étiquette républicaine aurait parfaitement échoué, si les agiotages précédents n'avaient pas augmenté le nombre des prolétaires.

En effet, *la masse ne se laisse tromper par les phraseurs, que lorsqu'elle se sent en* MAL DE VIVRE, et je vais établir, par des chiffres, que la majorité acquise en 1876 était une majorité des *non possédants*.

Que cette majorité ait été dupée, qu'elle ait nommé des traîtres, cela ne fait pas de doute, puisque, seuls, les *possédants* pouvaient faire face aux dé-

penses électorales ; mais, ce qu'il importe d'établir, c'est que les suffrages sont allés en grande majorité au mot : *République*, qui incarne aux yeux du peuple l'*espoir* du *mieux* et la *réforme* du *pire*.

Il n'est malheureusement pas possible de comparer les votes de 1876 avec ceux de 1871 ; j'ai déjà dit, que les documents officiels relatifs à cette dernière année n'existent nulle part.

Mais il est possible de faire porter l'examen sur le suffrage plébiscitaire de 1870 ; il est possible, également, de diviser simplement les résultats de 1876 en suffrages *républicains* et *non-républicains*, ce qui correspondra aux *oui* et aux *non* du plébiscite.

Or, ce travail fait et rapproché des diverses statistiques que j'ai semées à travers mes commentaires précédents, j'ai obtenu les constatations suivantes que j'ai dû ramener à une *unité commune*, pour faciliter les comparaisons.

En voici le tableau :

	1870	1876
Sur 1,000 électeurs inscrits :		
Suffrages	820	759
Abstentions	180	241
Total	1,000	1,000
Sur 1,000 votants :		
Majorité	850	545
Minorité	150	455
Total	1,000	1,000
Sur 1,000 majorité :		
Possédants	600	200
Non possédants	400	800
Total	1,000	1,000

Je puis exprimer plus vivement au regard la portée de ces chiffres.

Les figures suivantes (PLANCHE IV), reproduisent tous les détails indiqués dans le tableau précédent :

Les deux cercles, d'un rayon égal, symbolisent la France électorale ; un cercle plus petit s'encadre dans le plus grand ; la bande blanche qui les sépare représente les *abstensions*. Une ligne noire divise l'aire du cercle intérieur ou deux parties inégales : *majorité*, *minorité*. Les sections coloriées au-dessus et au-dessous expriment la proportion des *possédants* (jaune) et des *non possédants* (rouge). Comparez : en 1876, les forces sont presque égales ! Voyez combien, dans l'*intention* du populaire, les *possédants*, qui, en 1870, étaient en *majorité* dans la *majorité*, en ont été repoussés ! Néanmoins, il y a encore, dans la *minorité*, un certain nombre de *non possédants* ou ignorants ou fanatisés ou valets à gages.

Quoi qu'il en soit, l'examen des chiffres et des figures permet d'établir :

1° Qu'en 1876 l'hésitation électorale était plus grande qu'en 1870, ce qui s'est traduit par une plus forte proportion des abstentions.

2° Qu'en 1876 la majorité était moins compacte qu'en 1870, ce qui s'est traduit par un esprit de révolte plus puissant parmi les minorités.

3° Enfin qu'en 1876 les non-possédants ont composé la majorité des électeurs républicains, suivant une proportion qui est précisément l'inverse de celle relevée en 1870, conséquence du déplacement de richesses opéré par l'agiotage et commentaire éloquent du triomphe du parti juif.

Maintenant, si des électeurs je passe aux élus,

j'y découvre 98 0/0 de possédants, c'est-à-dire, une presque unanimité d'intérêts personnels diamétralement opposés aux aspirations de ceux dont les candidats ont capté les suffrages.

C'est pourquoi, dans les assemblées (comme, d'ailleurs, j'aurai souvent l'occasion de l'avérer), tout est compétitions, rivalités, au point que les votes eux-mêmes ne sont que des comédies jouées pour amuser la galerie et tromper le pays.

Ce nonobstant, les anciens partis vaincus à ces élections furent véritablement consternés ; même ceux qui avaient aidé à la défaite prirent peur ; « les riches quittent Paris », disaient-ils[1].

Naturellement, à la Bourse, on profita de l'occasion pour râfler quelques millions dans un coup de bascule [2].

Le peuple, lui, était réellement joyeux ; il croyait vraiment que « ça allait marcher mieux ».

De l'étranger, le parti juif lui faisait adresser des compliments dans le goût de ceux-ci :

« Les élections de dimanche ont été un acte de « sagesse populaire qui doit valoir à la France « l'estime et les félicitations de tous les peuples « civilisés. La nation française veut la paix en « 1876, comme elle la voulait en 1871; mais en « 1871 la *République* signifiait la guerre, tandis « qu'aujourd'hui c'est la *monarchie* qui serait la

[1] *Souvenirs d'un impérialiste*, 2e volume, pages 13-14.

[2] Voici les cours publiés du 17 au 29 février :

	Cours du 17 février	Plus bas
	—	—
3 0/0	67,75	65,00
5 0/0	105,20	101,80

« guerre. Maintenant, la République c'est la paix « assurée au dehors et au dedans ».

Et qui parlait ainsi? La *Post* de Berlin, le même journal qui avait soufflé la guerre quelques mois auparavant... et qui recommencera.

Le *Temps* [1] insérait tout cela gravement, en première colonne, pour l'édification de ses lecteurs bourgeois ultra-possédants.

Le même jour, la feuille solennelle imprimait le compte-rendu d'une séance de l'Académie des *Sciences morales et politiques*, tenue la veille même des élections (19 février), et où les « savants » s'étaient fait *indirectement* l'écho de certaines préoccupations financières.

Depuis l'année précédente, on parlait beaucoup des procédés de la banqueroute comme d'un moyen de liquider les dettes des Etats ; on citait la réduction de moitié sur les *fonds turcs*, « arrangée » par l'Angleterre ; on parlait de l'*Espagne*, on parlait de la *République d'Haïti*, du *Pérou*, de l'*Égypte* ; d'aucuns même prétendaient que c'était là une excellente application du *jubilé mosaïque*.

Le parti juif était inquiet ; il voulait bien, sans dire le mot, *jubiler* autrui ; mais non pas être *jubilé* lui-même.

Or il était temps ; un professeur de la faculté de droit de Douai avait envoyé un mémoire « consacré « à définir et étudier les conséquences de la légis- « lation mosaïque en ce qui touche la propriété fon- « cière, les dettes, l'esclavage. »

Cela pouvait aller plus loin ; le peuple était

[1] Numéro du 25 février 1876.

« lâché » ; il fallait donc, avec autorité, démolir au moins la majesté dogmatique.

C'est ce dont fut chargé M. A. Franck.

Après avoir signalé que l'auteur du mémoire avait pris pour point de départ le travail de Moïse Maïmonide, l'académicien fit remarquer que cet auteur juif n'avait pas fait de *critique* historique, mais de la *théorie*, et qu'en réalité le *jubilé* n'avait qu'un caractère utopique ; « il ne fut jamais question, « ajouta M. Frank, de remettre les dettes et de faire « rentrer des terres aliénées dans le cadre primitif « de la famille ou de la tribu... ; après la captivité, « s'il y eut quelques essais tentés, ils ne réussirent « pas... Joseph parle du jubilé et de l'année sabba- « tique... comme d'une sorte de curiosité archéo- « logique. »

Je n'ai pas à rectifier ici les rectifications de M. A. Franck, mais je tiens à le constater : le 19 février il a fait de la science « opportuniste ».

Entre temps, le 4 mars, un ministère Dufaure-Ricard-Marcère étant entré en fonction, les Chambres purent, quelques jours après, ouvrir leur session, sous la bénédiction de Jéhovah !

Ce n'est point une boutade : le grand rabbin avait annoncé à toute la France « des prières publi- « ques et solennelles dans toutes les synagogues, « pour appeler les bénédictions du ciel sur la Répu- « blique française, sur notre chère et bien-aimée « patrie » ; mais il avait ajouté : « Israélites et « Français (la distinction mérite d'être signalée) « vous vous associerez... etc... [1] »

[1] Voir le journal *le Temps*, numéro du 11 mars 1876, 1 e page, *Nouvelles du jour*. — Les prières *catholiques* étaient

Sous de pareils auspices, il ne pouvait sortir de Versailles que de grandes et belles choses !!

En attendant, les prières n'étaient pas plutôt dites que des inondations dévastatrices venaient ruiner les populations du bassin de la Seine et de la Marne; plus tard, sur plusieurs points de la France, des sinistres analogues furent signalés et cela permit aux « souscriptions publiques » de faire défiler la « parade » des *bienfaiteurs*.

En dehors de ces maux, qui atteignaient bien plus les prolétaires que les possédants, l'intérieur était calme, mais l'extérieur était gros de surprises.

Disraëli, le ministre des juifs, venait de démasquer ses batteries ; on allait enfin comprendre pourquoi le Prince de Galles errait en Asie depuis l'année dernière; un bill venait d'être déposé à Londres, tendant à faire déclarer la reine Victoria *impératrice des Indes !* (10 mars).

Comme Guillaume ramassant l'Empire devant les murailles ruinées de Paris, Victoria voulait ceindre la couronne impériale devant les ruines financières du monde, devenir l'*égale du Czar, aux yeux des Indiens,* comme le disait naïvement ce parvenu juif : Disraëli, qui allait être, pour ce, *créé comte de Beasconfield* [1] *!*

Cela étant, est-il nécessaire de dire que les intrigues orientales allaient, plus que jamais, se compliquer et amener de nouvelles tueries ?

On avait beau chanter la paix républicaine; les anciens procédés féroces ne devaient pas cesser pour

aussi annoncées, mais en deux lignes, à la 2e page, à la fin du compte-rendu de la Chambre.

[1] *Année politique 1876*, page 137.

cela ; on les habillera à la « mode du jour », voilà tout. On mettra même des *cocardes* aux protocoles, et c'est au nom des *réformes libérales* que l'on assassinera les gens.

Déjà une grande publicité donnée à une circulaire diplomatique de Raschid-Pacha avait marqué le pas pour « pacifier » en Herzégovine et en Bosnie (13 février) ; cette circulaire annonçait tout un plan de réformes que, décidément, la France ne pouvait pas ne pas approuver, jugez-en :

« *Liberté religieuse pleine et entière* » (ceci pour les juifs, bien entendu) : « *abolition du fermage* » (afin de faciliter aux juifs l'achat des terres) ; « *amélioration agraire des cultivateurs* » (ceci pour le public ignorant, mais, pour ceux qui *savent*, escroquerie certaine).

Comment un ministre *républicain* oserait-il blâmer un tel programme ? Ce ne serait pas Decazes, à coup sûr ; d'ailleurs, il était trop occupé de l'Égypte et de l'unification de sa dette (7 mai), trop souvent questionné par des « curieux », comme nous le verrons bientôt, pour discuter sur des « principes ».

En attendant, voici comment on pacifiait dans les Balkans, au grand bonheur des agioteurs qui, sur chaque nouvelle (connue d'avance par eux), levaient en Bourse des moissons d'or :

Au commencement de mai, on apprenait tout à coup, de Salonique (ville de 100,000 habitants, dont 20,000 Juifs), que deux consuls venaient d'être assassinés ; l'un était le consul d'Allemagne, l'autre celui de France, justement les représentants des deux puissances qu'il s'agissait d'entraîner *ostensiblement* dans une mêlée générale à propos des

Balkans. Quant au consul anglais, nul n'avait songé à le toucher.

Quelques jours après, on annonçait d'abord le suicide, puis l'assassinat d'Abdul-Aziz, et on disait : « C'est sa faute ! Pourquoi, depuis février, n'avait-il pas encore appliqué les réformes promises ? » On lisait aussi dans les journaux : « La *chute* d'Abdul-Aziz a produit le meilleur effet à Constantinople, etc. »

Bref, en juin et juillet, le feu est aux poudres ; en *Serbie*, en *Bulgarie*, on pille, on vole, on assassine, on incendie.

L'Angleterre, priée de *coopérer* à la pacification des provinces insurgées, répond « qu'elle assiste » et qu'elle « réserve seulement ses intérêts ».

En août, un nouveau sultan, Mourad V, est proclamé ; déposé le même mois, il est remplacé par Abdul-Hamid ; ensuite et jusqu'à la fin de l'année, on se bat, on débat, on embrouille les informations, et l'on reste effaré au milieu des incertitudes les plus vives à l'égard de la paix générale.

Tel est le bilan du couronnement impérial de Victoria ; son digne ministre, Disraëli, avait encore ajouté à sa gloire une épaisse nappe de sang turco-slave, pour y noyer les cadavres des Indiens affamés dont s'était nourrie la Grande-Bretagne.

Pendant que ces choses se passaient, tout là-bas, entre l'Adriatique et la mer Noire, la France assistait à certaines évolutions bourgeoises des plus intéressantes.

La juiverie faisait des siennes.

On sait que tous les partis humains ont, ordinairement, un allié dupe et un enfant terrible.

Mais le parti juif, étant seulement *presque humain*, n'avait droit qu'à un enfant *presque terrible*, c'était Alfred Naquet, et à un allié *presque dupe*, c'était Gambetta.

Ce dernier commençait à moins effrayer les possédants de grosseurs variées ; on lisait dans leurs journaux « qu'on pourrait très bien s'entendre avec M. Gambetta ».

Eh quoi ? celui-ci n'avait-il pas un programme très semblable, d'ailleurs, à celui de Raschid-Pacha, dont était mort Abdul-Aziz : « *Enseignement laïque*, *autonomie*, *impôt sur le revenu*, etc., ce qui remettait en mémoire le fameux manifeste « socialiste », publié en février par le *Journal des Débats*, et dont le parti juif commençait à jouer agréablement. Voici ce qu'on lisait dans les journaux le 15 avril :

« Un bon exemple à suivre :

« Il y a un an, mademoiselle de Rothschild obtenait le diplôme d'institutrice. Il y a trois jours, c'était mademoiselle Oppenheim, fille du banquier de ce nom.

« On ne saurait trop louer ce fait.

« Ces deux jeunes filles, *qui ont cependant reçu* ou qui recevront de leurs parents *une dot* qui n'est pas mince, ces deux jeunes filles, *qui sont colossalement riches*, N'ONT PAS RECULÉ DEVANT LE TRAVAIL que demande le grade d'institutrice ; ELLES N'ONT PAS EU PEUR de passer un examen. C'est là un noble exemple qu'elles donnent aux jeunes filles de la classe bourgeoise. Cet exemple sera-t-il imité[1] ?... »

[1] *L'Opinion*, 15 avril 1876.

Il ne manque à ce boniment que l'adresse de l'institution *laïque* (israélite peut-être), où les demoiselles bourgeoises pourront imiter mesdemoiselles de Rothschild et Oppenheim.

« Quels admirables metteurs en scène ! » comme dirait Drumont.

Et Gambetta, de plus en plus séduit, s'endormant sur son dada, bégayait entre deux verres de Château-Laffitte ou de Moët : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Si l'enfant de Cahors, adopté par la juiverie, se faisait accepter par la bourgeoisie, en revanche, l'enfant d'Avignon, Naquet, excitait la terreur, même parmi les siens, au moins en apparence.

Naquet avait flairé (et ce n'était plus difficile à ce moment), les intérêts antagoniques de Rothschild et de Soubeyran, en ce qui concernait l'Égypte. Rothschild voulait avoir à bon compte le portefeuille égyptien du *Crédit foncier* ; Soubeyran voulait le vendre chèrement, ou, à défaut, le garder et agir pour son propre compte.

En outre, pour avoir trop prêté au vice-roi et pour pouvoir dissimuler cette opération antistatutaire, le *Crédit foncier* avait inauguré, depuis longtemps, de ne plus faire, en espèces, ses prêts hypothécaires français, ou, du moins, il prélevait un *agio* usuraire en s'y prenant de la façon suivante :

Il prêtait en obligations au *pair*, quel que fût le cours de ces titres ; mais, comme ces obligations n'étaient pas une monnaie courante, il fallait, ou les réaliser en métal, ou, si on les donnait en paiement, ajouter une soulte égale à la différence entre le cours coté et le pair.

Ainsi, en échange de son hypothèque, un emprunteur recevait, par exemple, 100,000 francs en obligations *au pair*, mais il se trouvait, aussitôt, que ces 100,000 francs ne valaient que 75,000 francs. Le *Crédit foncier* alors, les lui achetait et, à côté du guichet d'où étaient sortis les 100,000 francs en papier, le public en trouvait un autre où, contre ce même papier, on lui versait 75,000 francs.

Ces procédés avaient deux résultats :

D'une part, le *Crédit foncier* pouvait mettre sur ses livres qu'il avait prêté 10 millions, je suppose, alors qu'il n'avait réellement versé que 7 millions 1/2.

D'autre part, l'emprunteur, qui ne recevait que 3/4 tout en devant 4/4, en payant, en outre, sur ces 4/4 l'intérêt, l'amortissement et la commission, devait chercher à combler sa perte.

Or, comme un emprunteur au *Crédit foncier* est, nécessairement, un possédant, comme les possédants, seuls, ont le monopole de loger, contre payement, la masse non-possédante, c'est sur cette dernière que pesait en définitive l'usure du crédit foncier, *parce que le propriétaire se fait toujours rembourser ses frais par le locataire;* d'où augmentation des loyers; que si le propriétaire emprunteur ne pouvait tenir le coup, alors il était saisi, vendu, ruiné et allait grossir le nombre des non possédants.

Tout cela fournissait un beau thème à développer devant le public parlementaire.

Quant à Soubeyran, il se savait menacé et n'ignorait pas que, si le devoir seul eût inspiré la magistrature, il aurait été depuis longtemps traduit devant elle, ne fut-ce que pour lui expliquer comment, prêtant au vice-roi à raison de 18 à

24 0/0[1] ses livres n'enregistraient qu'un taux de 7 à 8 0/0.

Ce fut dans ces circonstances que Naquet, paraissant à la tribune le 19 mai, damanda la nomination d'une commission d'enquête pour examiner *la situation du Crédit foncier.*

Léon Say, ministre des finances, se trouvait visé directement. Comment! son contrôle ne suffisait donc pas? Les gouverneur et sous-gouverneur du Crédit foncier n'étaient-ils pas sous ses ordres? Que voulait-on de plus?

Et ce nouveau *baron Louis*, s'emballant dans son instinct de juif, ajouta :

« Il n'y a plus de crédit privé ou public, il n'y a plus d'affaires sérieuses possibles si le Parlement crée ainsi des commissions d'enquête pour examiner la situation des sociétés. »

Et de divers côtés de la Chambre, on s'écria :

— C'est évident![2]

Puis, comme Léon Say invoquait « l'inspection « et la surveillance du gouvernement », Gambetta, qui le *surveillait*, aussi, lui lança un : *sous la responsabilité du ministre*, qui fit battre en retraite l'homme *convaincu* et lui suggéra de laisser entrevoir une révocation possible des gouverneurs actuels.

Rothschild ne voulait pas la ruine du *Crédit foncier* — il y aurait perdu — il voulait, seulement, que son rival en Égypte, son collègue au conseil d'administration du *chemin de fer du Nord,* Soubeyran, fût assez menacé pour entrer en composition.

Il y a un nom, en français, pour ce genre de ma-

[1] *Journal officiel*, séance du 19 mai 1876 (Chambre).

[2] Même *Journal Officiel.*

nœuvre; mais Soubeyran avait les appétits et les épaules robustes; il avait, en outre, beaucoup de petits papiers du monde gouvernant; aussi, pendant longtemps, il opposa une forte résistance aux accaparements de Rothschild, ainsi que nous le verrons.

En attendant, Léon Say avait affirmé « qu'il n'y « avait pas de valeurs qui fussent mieux garanties « que les obligations du *Crédit foncier* et obtenu « le renvoi de la proposition Naquet à la commission d'initiative parlementaire. C'était une sorte d'enterrement.

Le public bourgeois, naturellement pourri au moral, se déchaîna contre Naquet, immédiatement soupçonné de « tentative » à bénéfice.

Soubeyran, curieux ou inquiet, avait demandé une entrevue *à son collègue* (car il était aussi député). Mais « devant les insinuations des journaux et celles « des spéculateurs ayant dit que Soubeyran voulait « acheter Naquet[1] », celui-ci dut refuser toute entrevue et rendit public son refus au moyen d'une lettre insérée dans le *Corsaire*. Cela ne signifie pas grand chose au fond, mais cela peint le singulier niveau moral du « milieu » et des « alentours » du monde parlementaire.

Au cours de sa défense, Léon Say avait cependant prononcé les paroles suivantes :

« Je suis dès maintenant en mesure de vous dire « qu'une liquidation des effets du portefeuille est « entreprise, *qui pourra porter atteinte à je ne sais « quels tiers porteurs*, mais qui ne menace en rien « les intérêts du *Crédit foncier*. »

[1] *Le Corsaire* du 24 mai 1876, 2e page, 5e colonne.

Ce portefeuille était précisément le *portefeuille égyptien*, sur lequel Rothschild avait besoin de mettre la main, et quant au « tiers porteur », c'était le *Crédit agricole*[1].

Le portefeuille égyptien étant ainsi plus ou moins directement indiqué par le ministre, un journal[2] vint mettre les points sur les *i*. D'après cet *organe du duc Decazes*, ainsi que l'appelait un autre journal[3], « des *agents prussiens* seuls étaient capables, en « attaquant le *Crédit foncier*, « d'entraver la réor- « ganisation des finances de l'Egypte ».

On visait ainsi l'une des feuilles spéciales des plus acharnées contre Soubeyran, la *Réforme financière*, dont en effet, le directeur né à Cologne, était fréquemment gratifié de l'épithète de *prussien;* — c'était bien inutile; mais, par ce moyen, « l'attention se trouvait « détournée de Soubeyran » et portée sur le duc Decazes.

Celui-ci, précisément, s'occupait de désigner l'un des membres de la commission de la dette égyptienne devant fonctionner près d'Ismaïl, et son choix avait porté sur un ancien préfet : M. de Blignières, dont j'aurai à reparler plus tard.

Naquet profita de cette occasion, pour démontrer qu'il n'avait jamais cessé de défendre les intérêts qui lui avaient suggéré sa première intervention auprès de Léon Say.

Il écrivit à Decazes une lettre lui annonçant qu'il avait pour but d'obtenir de lui la déclaration que ce « commissaire n'aurait aucun caractère of-

[1] Voir le *Plaidoyer de Josseau*, chez Tequi, libraire, 1881.

[2] *Le Moniteur universel.*

[3] *Le Corsaire.*

« ficiel, afin d'éviter que la *responsabilité de la* « *France* fût engagée et que l'opération égyptienne « devînt une réédition de l'opération mexicaine. »

Rien ne pouvait plaire davantage à Decazes et aux Rothschild que le but poursuivi par Naquet.

Il était à craindre, en effet, qu'un commissaire *officiel* n'eût à rendre des comptes au ministre et que, si ce ministre n'était plus Decazes... (les temps étaient si incertains), on fût amené à connaître des choses qu'on voulait cacher.

Mais il fallait, cependant, que ce même commissaire eût assez de prestige pour parler au vice-roi avec autorité; or ce but était suffisamment atteint par le *choix* ministériel.

Je n'éprouve aucun embarras à démasquer ici la comédie dont la France fut la dupe, parce que toutes les révélations qui en résultent ont été, depuis, solennellement confirmées par des faits qu'il est impossible de nier.

Ce fut donc d'un air tout à fait aimable (ainsi que l'on constaté les journaux du temps), que Decazes vint apporter la déclaration désirée.

« Le gouvernement, dit-il, n'envoie pas de fonc- « tionnaire français en Égypte; il n'a donc pas de « mission à lui confier... il se borne, conformé- « ment au désir exprimé par le gouvernement « égyptien, à lui désigner, pour être placé, avec « d'autres commissaires étrangers, à la tête de la « caisse nouvellement organisée, un homme offrant « toutes garanties d'aptitude et d'honorabilité. C'est « le khédive qui le nomme; la responsabilité du « gouvernement français n'est donc engagée à au- « cun degré. » (*Très bien.*)

Ainsi, comme on voit, c'est clair, on pourra spolier tous les porteurs de titres, petits possédants français, *le gouvernement n'aura pas à intervenir.*

Les Anglais, eux, faisaient tout le contraire : ils défendaient leurs nationaux ; aussi sont-ils devenus les maîtres de l'Égypte ; et ce n'est pas moi qui révèle l'attitude de l'Angleterre, c'est Decazes lui-même ; écoutez-le :

« Le rapport de M. Cave, dit-il, constate que le « gouvernement anglais a engagé sa responsa- « bilité. »

Puis le ministre termina par quelques lieux communs diplomatiques et « l'incident fut clos [1] ».

Cependant, le ministre avait lâché une phrase « à côté » et par conséquent imprudente.

Afin de mieux démontrer l'efficacité des commissions internationales « sans mandat officiel », il avait dit :

« Les capitaux étrangers engagés en *Tunisie* « étaient, il y a dix ans, très compromis. Ils ont « été *sauvés* par une commission présidée par un « commissaire français nommé par le bey, sur la « présentation du gouvernement français [2] ».

L'allusion était vraiment malheureuse, car, au moment même où Decazes parlait ainsi, les bruits les plus fâcheux commençaient à courir sur Khérédine, premier ministre du Bey, et la dette générale tunisienne perdait un tiers de sa valeur cotée. Dans l'ombre, en effet, se préparait déjà la fameuse opération qui devait nous conduire au protectorat.

[1] Compte-rendu analytique de la séance du 29 mai 1876. (Chambre des députés).

[2] Même compte-rendu.

Decazes savait-il quelque chose? Fût-ce malice, ironie ou menace à des adversaires devinés ?

Quoi qu'il en soit, dans la quinzaine qui suivit son facile triomphe, on recommençait à parler d'une autre interpellation sur les *affaires égyptiennes* et *ottomanes*. Cette fois, on citait les noms de *Thiers* et de *Pascal Duprat*.

Cela avait mis Lockroy hors des gonds; *à tout prix il faut garder Decazes!* est-ce que Pascal Duprat viserait le ministère par hasard ? De là un article insensé du *Rappel*, déclarant que Decazes lui était bien égal, mais que, inquiet sur ce que ferait son successeur, il préférait garder Decazes.

La « politiciennerie » venait tout bonnement de dicter une bêtise à un homme d'esprit.

Le *Corsaire*, étonné, se demanda pourquoi. Au lieu de s'expliquer, Lockroy envoya ses témoins... l'affaire n'eut pas de suites, non plus, d'ailleurs que l'interpellation annoncée, mais Lockroy a perdu là une belle occasion de se taire.

J'ai signalé cet incident parce qu'il donne encore la mesure de l'état psychologique du parlement.

Dès qu'on touchait à une question un peu frottée de finance, toutes les susceptibilités étaient en éveil...

N'y avait-il pas, jadis, des femmes de Césars qui se prostituaient sur les places publiques, et, ensuite, « ne voulaient pas être soupçonnées? » Hé bien, depuis le triomphe du parti juif, tout le monde voulait avoir épousé César.

Si la vérité dans les choses financières faisait trembler les orateurs, en revanche, toutes les fois qu'une proposition, *sur d'avance* parfaitement *pla-*

tonique ou *inutile*, se présentait à eux,ils l'accueillaient à bras ouverts, car cela remplissait des heures à la tribune, des colonnes dans les journaux.

Naquet, on s'en souvient, avait clôturé par un « pétard » sur l'*amnistie* la précédente session ; le pétard fut repris dès le début de la *nouvelle* (mai) ; la Chambre adopta même une façon d'amnistie, que décidément le Sénat ne pouvait avaler, ce qui eut lieu.

Cependant, on tenta quelque chose de plus positif ; on réclama la *cessation des poursuites* pour faits relatifs à l'insurrection communale de 1871. Oui, après cinq années on poursuivait encore ! — Il n'en sortit que des chicanes, des étroitesses ; la Chambre adopta encore une fois un projet (novembre), ordonnant la cessation tout en autorisant la continuation... bref, une chinoiserie, spécialement composée pour l'usage du Sénat, et qui, cependant, ne trouva pas grâce devant son intelligence de bourgeois possédant (décembre).

Résultat : crise ministérielle; on l'avait évitée pour les affaires d'Orient, parce que le public ignorait les dessous de cartes; mais le fait des poursuites était trop évident, d'où : pas d'escamotage possible.

En présence de ce dénouement, on pourrait croire qu'il avait été précédé de discussions aussi ardentes qu'elles avaient été abondantes. Point; dès qu'il ne s'agissait pas de finance, on riait, on se lançait des épigrammes. On se serait cru sous la Fronde, avec un Mazarin de plus ou de moins, suivant la façon dont on jugera Dufaure

La grave *Gazette de France* publiait des choses comme celles-ci, que le *Figaro* s'empressait de reproduire :

I

« *Marcère.* — Ah ! c'est un métier difficile,
« *Christophle.* — D'être radical modéré ;
« *Marcère.* — De charmer les champs et la ville,
« *Christophle.* — L'instituteur et le curé !
« *Marcère.* — Vingt Christophles et vingt Marcères.
« *Christophle.* — Y suffiraient malaisément.
« *Marcère.* — Ah ! qu'il est doux...
« *Christophle.* — ... d'être aux affaires.
« *Ensemble.* — Mais que ça donne de tourment.

II

« *Marcère.* — Établir une république
« *Christophle.* — Sans principes républicains,
« *Marcère.* — Prouver pourtant qu'on est logique,
« *Christophle.* — Combattre avec des mannequins.
« *Marcère.* — Dire au communard : t'es un frère,
« *Christophle.* — En le flanquant en jugement.
« *Marcère.* — Ah! qu'il est doux.....
« *Christophle.* — ... d'être aux affaires,
« *Ensemble.* — Mais que ça donne de tourment.

III

« *Marcère.* — En piétinant toujours sur place,
« *Christophle.* — S'écrier : Vive le progrès !
« *Marcère.* — Dire : Espère ! à la populace,
« *Christophle.* — Rassurer les vieux intérêts.
« *Marcère.* — Entretenir mille chimères ;
« *Christophle.* — Prévoir un triste dénouement.
« *Marcère.* — Ah ! qu'il est beau...
« *Christophle.* — ... D'être aux affaires.
« *Tous deux.* — Mais que ça donne de tourment.

C'etait tout à fait galant, comme on voit.

Il n'en est pas moins vrai que cela contribua à culbuter Dufaure et Marcère qui, ô triomphe de Jéhovah! cédèrent la place à Jules Simon, Decazes et Say restant en place, bien entendu! (15 décembre).

Cependant, tout en faisant ce rapprochement, je ne jurerai pas que la véritable cause du renversement de Dufaure ne doive pas plutôt être imputée à sa circulaire d'octobre, dans laquelle, ému des sinistres fréquents dont le notariat donnait depuis un an le spectacle, il avait, comme garde des sceaux, ordonné aux procureurs généraux de « ré- « veiller et de stimuler la *sévérité* des chambres de « discipline des notaires. »

C'est qu'en effet le grand mouvement juif des sociétés anonymes avait commencé depuis la mise en vigueur de la constitution votée en 1875; si, pendant cette dernière année, les émissions n'avaient pas dépassé 82 millions, en 1876 elles avaient atteint près d'un demi-milliard! [1]

Or, ce n'était que le commencement; l'orgie des millions allait croître; les notaires le savaient mieux que personne, et, devant cette marée montante de l'or, leur probité avait... glissé... glissé comme la vertu d'une jeune fille. Voilà ce qui avait fait grogner Dufaure, lequel d'ailleurs, au milieu de ses défauts bourgeois, montrait, dans une humeur de dogue, je ne sais quel vague instinct non pas tant de l'équité que de la propreté sociale.

[1] En 1876 :

Emprunts d'Etats et de villes.....	224 millions	7/10
Etablissements de crédit.....	45	—	4/10
Sociétés industrielles	220	—	8/10
Total.....	490 millions	9/10

Les agissements financiers n'étaient d'ailleurs pas faits pour le rassurer.

Il avait vu dans la coulisse les tripotages ottomans et égyptiens; il voyait l'Espagne prête á réduire de un tiers le service de sa dette *extérieure* (mai).

Il constatait les suspensions de paiements des gouvernements d'Haïti et du Pérou. Ce dernier même, à l'occasion des guanos et des Dreyfus, donnait lieu à des procès scandaleux dont le président de la Chambre des députés, Grévy, était et continuait d'être, publiquement, l'avocat et le conseil.

Il voyait aussi le *Figaro* prêtant sa publicité à la *Banque parisienne* pour l'émission scandaleuse d'une *Banque de la Nouvelle-Calédonie* (créée en 1874) et dont Erlanger était un gros actionnaire; l'émetteur, après avoir publié une longue étude sur la situation collective des *banques coloniales*, après avoir détaillé la composition de leur conseil de surveillance (fonctions officielles), osait ajouter :

« Ce n'est pas une émission que nous faisons; « c'est une faveur, un privilège, que nous accordons « à ceux qui, les premiers, enverront leur adhé« sion [1] ».

Il s'agissait de la Calédonie et c'était seulement ainsi que la féodalité des possédants songeait á remplacer l'amnistie absente!

D'un autre côté, Philippart, chevauchant sa *Banque franco-hollandaise*, et flirtant déjà avec le *Crédit mobilier* où il trouvait tantôt *Pereire*, tantôt *Erlanger*, faisait beaucoup parler de lui; il avait, au cours de l'année, rempli les journaux

[1] *Figaro* des 10 et 24 décembre 1876 (Suppléments).

de ses projets *sur les chemins de fer;* même, en décembre, la commission parlementaire, qui s'occupait de la ligne des *Charentes*, devait entendre « le grand financier. »

D'où venait cette admiration?

Simon Philippart avait conçu un plan essentiellement juif, car il consistait moins à créer qu'à acheter, majorer et revendre.

Agioter pour établir de petites lignes, plus ou moins artificiellement construites, mais existant assez pour être une menace à l'égard des grandes compagnies; faire miroiter aux yeux de ces dernières un grand réseau nouveau, fabriqué avec des tronçons épars, et se vendre ensuite au plus offrant, telle était la conception du bateleur financier qui, des *houillères du Hainaut*, avait sauté à la *Banque franco-hollandaise.*

Assez habilement d'ailleurs, Philippart caressait les passions républicaines, en déclarant qu'il organisait la bataille contre les grandes compagnies de chemins de fer.

Cette féodalité, qui avait eu la main dans la constitution de 1875 était, de son côté, décidée à la lutte, enchantée que celle-ci se plaçât sur le terrain financier, parce que, tout en imputant la catastrophe à venir aux agents du régime établi, elle pourrait encore une fois prélever sur la nation qu'elle voulait *sauver* (!), tous les millions nécessaires à la vaincre ensuite par la misère.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater qu'en novembre les cervelles parlementaires avaient presque adopté l'idée d'un septième réseau, composé des petites lignes concédées ou à concéder et qu'une

commission de vingt-deux membres, nommée sur l'initiative de *Daniel Wilson*, se préparait à repousser deux projets de convention proposés par le ministre des travaux publics (Christophle), pour confier aux Compagnies du Nord et d'Orléans la construction et l'exploitation des lignes des *Charentes* et de la *Vendée*.

Entre temps, on avait discuté le budget, fort *sérieusement* pour tout ce qui écrasait le peuple; très *gaiement* pour tout ce qui était un peu réformateur.

Et, d'abord, *Léon Say* avait montré un parfait dédain pour les plans fiscaux présentés par Gambetta, qu'il faisait railler, d'ailleurs, par ses journaux. Aussi ce plan fiscal demeura dans l'ombre.

Andrieux (qui n'était alors qu'un ancien Lyonnais), aidait *Naquet* à soutenir une loi qui obligerait les tribunaux à ne plus appliquer l'*exception de jeu* en matière d'opérations de bourse.

Wilson, que je viens de montrer organisant la lutte contre les compagnies de chemins de fer, avait des idées généreuses :

Par un amendement, il demandait que les soldats pussent expédier en *franchise* 12 *lettres par an* (!); par un autre, il sommait le gouvernement de réduire le nombre des fonctionnaires et employés logés dans les bâtiments de l'État (!).

Tout cela devient exquis quand on songe que le même Wilson, devenu *vice-président de la République*, a expédié des milliers de lettres en franchise et disposé, non gratuitement, de logements dans les palais de l'État!

Pendant que ces aimables dirigeants délibé-

raient aussi sagement, la justice continuait à palinodier ; par exemple, un délit contre *l'armée*, était-il soi-disant relevé, elle condamnait quand c'était les *Droits de l'homme*, acquittait quand c'était le *Figaro*.

Je ne reparlerai pas des procès ordinaires déjà signalés précédemment, car ils abondent toujours et allongeraient inutilement ce chapitre.

Bref, voyant tant d'incapacité, d'indifférence ou de mauvaise foi, le peuple commençait à s'étonner.

Au début, il avait cru à un changement ; son illusion avait été courte. Alors il chercha à user du peu de liberté qui lui était acquise. D'abord il organisa une délégation d'ouvriers à l'exposition de Philadelphie (mai). Le conseil municipal et la Chambre avaient voté une subvention ; mais *Albert Grévy* ayant voulu faire choisir les délégués par le ministre en confiant à celui-ci l'emploi de la subvention, ce qui, disait *le Constitutionnel*, était un sûr moyen « d'empêcher que le ferment de la politique « et le poison du socialisme viennent gâter la dé- « légation », les ouvriers refusèrent et annoncèrent qu'ils allaient recourir à une souscription publique.

En province, la gêne apparaissait et, avec elle, les *grèves;* les plus considérables furent celles de *Toulouse*, de *Tours* et de *Rive-de-Giers;* cette dernière valut aux ouvriers une condamnation à la prison. Tel était le progrès social !

Décidément, cela donnait à réfléchir. Les plus actifs des penseurs non-possédants convoquèrent un congrès ouvrier à Paris.

Ce congrès, qu'on aurait voulu, mais qu'on n'osa pas interdire, fonctionna dans la première quin-

zaine d'octobre, avec une dignité et un calme « qui « surprirent fort les possédants. »

Seulement, je dois signaler que la *République française*, annonçant ledit congrès, avait raconté que les compagnies de chemins de fer, sollicitées de faire, pour la circonstance, bénéficier les ouvriers d'une réduction de 50 0/0 sur le tarif, avaient toutes refusé, *sauf celle du* NORD *et malgré les instances de* CRÉMIEUX.

Il faut noter avec soin et le nom du journal et le nom de la compagnie; nous les retrouverons tous les deux quand la féodalité des chemins de fer aura terrassé tous ses adversaires.

En attendant, il faut signaler l'importance du congrès ouvrier.

« Pour la première fois, disait un journaliste [1], le « prolétariat faisait entendre sa voix depuis les « journées de mai 1871; et cependant, la première « parole des délégués, leur premier acte, étaient « encore pour se séparer et se distinguer de tous « les partis politiques existants, en excluant tout ce « qui n'était pas travailleur manuel. »

Ce n'est pas moi que cette attitude étonnera. Depuis la première page de cette histoire, je ne cesse de raconter l'antagonisme persistant des classes possédantes et non possédantes et les trahisons odieuses dont celles-ci sont perpétuellement les victimes.

L'année 1876 aura été l'une des plus fécondes en trahisons; aussi vais-je encore une fois constater une augmentation dans le nombre des non possédants et une diminution dans celui des possédants

[1] Jules Guesde, *les Droits de l'Homme*, 15 octobre 1876.

Les non possédants étaient dans une proportion de 78 0/0 l'année précédente ; ils sont, à la fin de 1876, dans une proportion de 80 0/0.

Quant aux possédants, qui étaient de 22 0/0 l'année passée, les voici réduits à 20 0/0. Mais, comme toujours, leur fortune individuelle est accrue; 22 0/0 avaient à se partager 185 milliards ; les 20 0/0 de 1876 ont à se partager plus de 209 milliards [1].

Dans ce chiffre, le croirait-on? la majoration des immeubles figure pour 18 milliards ; celle de l'année précédente ayant été de 4 milliards, c'était, en vingt-quatre mois, une plus-value de 22 milliards, c'est-à-dire (en calculant à 2,75 0/0 l'an), une nouvelle charge d'environ 600 millions que le prolétariat devait prélever sur son travail annuel.

Or, il en a été ainsi : Si l'on en veut la preuve, la voici : [2]

Budget définitif de 1876 (recette)	3 milliards	187 millions
— de 1874 (id.)	2 —	608 —
Accroissement	0 milliard	579 millions

Et que pouvait-on alléguer en faveur de ces majorations effrayantes?

C'est tout simple! On avait parlé de concéder des lignes, de faire des expropriations et de donner des indemnités ; en outre, on avait exécuté des gages,

[1]

	Milliards		
	Fin 1875	Fin 1876	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers,...	96 6/10	115 0/10	+ 18 4/10
— mobiliers.....	65 9/10	68 4/10	+ 2 5/10
— financiers.....	22 9/10	26 3/10	+ 3 4/10
Totaux.....	185 4/10	209 7/10	+ 24 3/10

[2] *Bulletin de statistique du ministère des finances*, t. XXI, page 24 (janvier 1887).

c'est-à-dire vendu des immeubles et ceux qui les avaient achetés voulaient gagner sur leur acquisition et..... et enfin qu'on se rappelle donc *la circulaire de Dufaure sur le notariat* !

Les valeurs mobilières avaient peu augmenté, mais les valeurs financières avaient gagné (?) 3 milliards 1/2 environ.

S'en étonne-t-on quand on se souvient des coups perpétuels de l'agiotage national et international et des différences subites qu'a signalées la Bourse [1] ?

Les douze mois se terminaient donc par le triomphe complet de la juiverie sur la masse entière des non possédants et sur celle des petits possédants ; sans doute, pour célébrer ce triomphe, un congrès réunissait au Grand-Hôtel, le 15 décembre, les *Juifs des quatres parties du monde.* — C'était la contre-partie du *Congrès ouvrier*.

Par surcroît, les statistiques constataient plus de suicides, plus de crimes, et le recensement de l'année même, signalait la présence de 801,000 étrangers installés en France comme s'ils en étaient des citoyens.

[1] Voici quelques cours :

	Émission	Plus haut	Plus bas
	—	—	—
3 0/0 français.....	»	73,00	65,00
Crédit foncier de France	»	920,00	620,00
Obligations égyptiennes.....	500	440,00	190,00
6 0/0 Turc,.....	500	150,00	60,00
Dette générale ottomane.....	100	23,20	9,70
Lots Turcs.....	400	135,00	26,75
Honduras	300	5,00	»
Haïti	500	240,00	54,00
Banque Franco-Hollandaise	500	475,00	290,00
Crédit mobilier.....	500	87,50	55,00
Extérieure espagnole	100	22,00	14,00

Tout cela se résume en deux lignes :

	Proportion pour cent		
	Possédants	Salariés	Dénués
1875	22	71	7
1876	20	71	9

Le salariat est resté le même et c'est de la possession que sont sortis les dénués !

Sommaire. 1877. — Comparaison révolutionnaire. — Les Chrétiens d'Orient. — On se bat. — Moscou et Rome. — Le portefeuille égyptien. — Un fief Rothschild. — Triste sort de Pereire. — Le plan Philippart. — Les guanos et Grévy. — Coup d'État! — Épopée Mac-Mahonnienne. — *Le Petit Journal.* — On soigne les ouvriers. — Broglie. — Sauveurs d'Israël. — Le moulin forcé. — Veuvage de la France. — Les scrutins. — Soumission.

Il y avait, dans cette fin d'année, comme un sentiment révolutionnaire, inspirant à tous ceux, dont la coalition dirigeante avait opprimé l'existence, le besoin très net d'un changement, quelle qu'en fut la nature.

C'était presque l'état révélé par les chiffres constatés en 1844 sous la monarchie; mais ce n'était pas encore suffisant pour qu'il y ait eu, de part ou d'autre, un recours à la violence, soit à l'intérieur, comme en 1848-1851, soit à l'extérieur, comme en 1870.

Afin de mieux éclairer ce parallèle historique, il est bon de réunir dans un même tableau les proportions afférentes à chacune des quatre années dont je viens de parler; voici ce tableau : (Planche V.)

	Au commencement des années			
	1844	1851	1870	1877
Possédants.....	19	18	23	20
Salariés.....	72	66	54	71
Dénués.....	9	16	23	9
Total égal.....	100	100	100	100

Dans ce tableau, l'année 1877 apparaît, même, un peu plus favorable aux *possédants* que ne le fut 1844; si l'on étudie seulement les *salariés* et les *dénués,* on trouve que 1877 s'est présentée beaucoup moins durement que 1851 et 1870 ; aussi, malgré les agitations de toute nature, malgré les provocations les plus effrontées, la masse ne bougera pas ; tout se passera, d'ailleurs, entre possédants, les uns rêvant de dictature, les autres affolés de parlementarisme, mais tous étant prêts, dans tous les cas, à tromper certainement, et à fusiller, peut-être, la masse prolétarienne, si celle-ci faisait trop fortement retentir ses revendications.

Les dernières semaines de 1876 s'étaient écoulées, ai-je dit, au milieu des incertitudes orientales.

Cependant, dès les premiers jours de 1877, la diplomatie essaya de rassurer l'opinion publique ; aussi, les journaux eurent-ils à commenter des télégrammes plus ou moins nets à propos de « la conférence de Constantinople » et ils ne s'en privèrent pas, au grand avantage du banditisme agioteur [1].

Seulement, lorsque l'on regarde de près les fameuses dépêches et lorsqu'on envisage le dénouement de ce qu'on appelait, si pompeusement, la *Conférence de Constantinople* (à laquelle toutes les puissances « prenaient part » *la Turquie exceptée*), on se demande si la diplomatie européenne ne s'est pas, tout simplement, faite la complice des financiers, dans le but précis de biseauter des cartes que ceux-ci jetaient sur le tapis vert de la Bourse.

[1] Les *fonds Turcs* furent cotés tour à tour 13 fr. 15 c. et 7 fr. 75 c. au *comptant;* à terme, les écarts furent beaucoup plus considérables.

En effet, au moment où l'on parlait de paix, un journal, non illustré d'habitude, mettait en circulation un placard représentant les *prisonniers turcs mutilés par les Bulgares*, mais non pas (ce qui était aussi vrai) *les prisonniers bulgares mutilés par les Turcs* (26 janvier). Un autre journal démontrait que si les Roumains ne voulaient pas de la *constitution turque*, en revanche, *ils ne persécutaient pas les Israélites*. Que venaient faire là les Israélites? puisque la guerre était entreprise « *pour protéger les* « *chrétiens d'Orient.* »

Il n'y a pas à le nier; c'était là le prétexte officiel; le protocole communiqué à la Turquie (31 mars), disait nettement: « les puissances... affir- « ment, de nouveau, ensemble, l'intérêt commun « qu'elles prennent à l'amélioration du sort des « *populations chrétiennes* de la Turquie et aux ré- « formes..., etc. »

Or, « ces *réformes* » étaient celles dont j'ai déjà mentionné l'utilité judaïque, à propos de la circulaire turque du 13 février 1876; les puissances d'ailleurs la rappelaient cette fois encore, et déclaraient « *en prendre acte.* »

Tout cela était signé par les représentants de *Russie*, d'*Allemagne*, d'*Angleterre*, d'*Autriche*, de *France* et d'*Italie*.

A quoi la Turquie répondait en substance : « que « les populations chrétiennes n'étaient pas persécu- « tées par leur propre gouvernement et que les « *désordres* ayant troublé le repos des provinces, « *étaient dus à des excitations venues du dehors.* »

Cette dernière assertion, plus vraie, peut-être, que la Porte ne le supposait elle-même, se trouve

corroborée par les manœuvres d'une certaine oligarchie de financiers juifs ayant toujours eu la main dans les actes brutaux qui, comme le massacre des consuls à Salonique, provoquaient les interventions diplomatiques.

Quoi qu'il en soit, les cartes étaient de nouveau brouillées. A Londres, à la Chambre des lords, sur une interpellation *concertée,* le ministre déclarait que « l'Angleterre avait offert sa médiation, » mais que « quand une puissance (la Turquie) refusait toute conciliation, toute médiation devenait impossible. »

Après cette hypocrite réponse, la parole était au canon.

Le czar prit l'initiative; il annonça bien haut qu'il allait « secourir les populations chrétiennes » (12 avril), la Turquie répéta seulement « qu'elle dé- « niait à la Russie le droit de prendre *seule en main* « la cause des chrétiens d'Orient.» Le *Foreing office* n'eut pas mieux parlé !

Mais ce qui est le plus curieux dans cet échange d'arguments, c'est que, réellement, les deux puissances avaient raison ; tout le malentendu résidant en ceci : que ni l'une ni l'autre n'osait dire, hautement, *contre qui* elles voulaient défendre les chrétiens; la Russie savait que les vrais oppresseurs étaient les financiers juifs, dont la Turquie ne pouvait se débarrasser; et l'Angleterre affirmait à l'Europe que les oppresseurs étaient le Turc et le Russe.

Il importe de le préciser : pendant que le *parasitisme judaïque* avait envahi l'Europe, deux nations seules lui avaient résisté : la Russie et la Turquie ; dans ces deux pays, en effet, si le juif est toléré, il

n'en est pas moins honni et méprisé ; or, comme le juif tient la diplomatie par des subventions inavouables, quoi d'étrange à ce que celle-ci, pour obtenir les « réformes » qui doivent *accroître les richesses* et *imposer le respect* de ses souteneurs, souffle constamment la guerre, en invoquant non moins constamment, pour faire prendre le change, l'amour de la paix et le culte de l'humanité ?

La conséquence de ceci fut que, pendant tout le reste de l'année (avril à décembre), la péninsule des Balkans fut ensanglantée par les tueries et les massacres, ce qui, d'une part, procurait aux journaux des occasions de reportages extraordinaires, grâce aux dépêches *émanant du théâtre* de la guerre, mais fabriquées dans le sous-sol de leur imprimerie, et, d'autre part, offrait aux agioteurs de la Bourse une série de hausses et de baisses où se ruinait, à qui mieux mieux, l'imbécile petit possédant non initié aux secrets de Jéhovah !

Pendant que le pape de Moscou et celui de Constantinople détruisaient, ainsi, des chrétiens pour les défendre contre les juifs, le pape de Rome ne demeurait pas inactif et *il parlait*, seule façon de combattre qu'à son grand regret lui permettent les idées modernes.

Le pontife romain avait vu avec terreur le parti juif triompher en France ; aussi secondait-il de tout son pouvoir les agitations ultramontaines qui se manifestaient : c'était, encore, la lutte d'un parasitisme contre un autre ; mais le pape avait, au moins, le mérite d'affirmer publiquement ses prétentions, ce qui en atténuait le danger, tout en dénonçant le péril juif.

En effet, comme le remarquait justement Eugène Liébert, dans *le XIXe Siècle*, à chaque instant, dans les allocutions papales, on voyait éclater ces mots : *propter metum judeorum : (à cause de la crainte des juifs !)*

En même temps, le parti catholique, déjà signalé, et qui était bien, décidément, composé des *monarchistes purs et des impérialistes*, battait la fièvre et rêvait un coup d'État sous le premier prétexte venu.

Avant d'arriver à cet épisode, je dois rapidement exposer la situation des luttes capitalistes.

Léon Say avait continué à poursuivre la conquête du portefeuille égyptien convoité par Rothschild et défendu par Soubeyran.

Pour que ce portefeuille pût être « acquis, » il ne fallait pas le laisser choir dans le *Crédit agricole* et encore moins des coffres de ce dernier ès-mains de « quelque croquant de liquidateur ; » il fallait, au contraire, coller ensemble les deux Crédits, puis faire choix d'un nouveau gouverneur bien pensant, lequel sauverait *la première institution de prêt hypothécaire*, en trouvant un acquéreur pour le portefeuille épave !

C'est ce qui fut fait. Léon Say employa contre Soubeyran une série d'intimidations [1] ayant pour but d'amener celui-ci à consentir une garantie de 15 millions, nécessaire à opérer une *fusion* entre le *Crédit foncier* et le *Crédit agricole*, seul moyen d'arracher ce dernier à une faillite, qui eût été dangereuse, surtout parce qu'elle eût révélé les combinaisons préméditées.

[1] En écrivant ceci, j'ai sous les yeux les lettres *signées*

Soubeyran dut céder, non sans avoir insisté pour que, *si la liquidation du fameux portefeuille égyptien donnait un bénéfice* (et Rothschild y comptait bien), la garantie lui fût restituée. Léon Say voulait, au contraire, que celle-ci s'appliquât seulement au *Crédit agricole*, sans quoi, c'est-à-dire si le portefeuille, objet de tant de luttes astucieuses, était soumis à un « compte à rendre » il n'y avait plus de combinaison lucrative possible.

Ces deux aigrefins se connaissaient bien ; bref, la force resta au ministre, sans que, cependant, le point délicat ait été assez nettement tranché pour éviter un procès ultérieur ; mais, en attendant, Soubeyran fut conservé comme sous-gouverneur, même après le 28 janvier, époque à laquelle un décret avait révoqué son collègue Frémy.

Entre temps, des plaintes arrivaient, d'Égypte, contre les tribunaux institués par la *fameuse réforme judiciaire*. Les faillites étaient plus nombreuses que jamais ; on relevait des paiements extraordinaires qui « intriguaient » tout le monde. D'ailleurs, depuis la fin de l'année dernière, on n'y allait pas de main morte, au bord du Nil, et les intrigues de palais, — par exemple l'emprisonnement sommaire d'un ministre des finances — s'y produisaient comme des actes ordinaires.

Les choses étant ainsi, Rothschild pouvait se féliciter : pendant qu'à l'intérieur tout allait à son gré, à l'extérieur il espérait bien tirer quelque profit des événements d'Orient, soit du côté de l'Égypte, soit du côté de l'Autriche.

Léon Say, qui furent plus tard produites en justice. (*Plaidoyer de Josseau.*)

Quant à la Russie, il était résolu à gêner ses finances autant qu'il le pourrait, afin de faire le jeu de la Turquie, c'est-à-dire de l'Angleterre.

C'est ainsi qu'en *mars*, Ignatieff étant allé à Vienne pour contracter un emprunt, Alphonse y accourut sous prétexte d'assister aux couches de sa fille; quelque temps après, on apprenait que l'emprunt Russe avait échoué ; ce fut pour détourner l'attention de cette coïncidence que le public fut bruyamment informé de la naissance d'un garçon, à l'occasion de quoi « on avait distribué un an de traitement aux domestiques de la maison, » sans doute y compris les journaux. Si les caisses de Rothschild étaient fermées pour Pétersbourg, en revanche elles étaient grand' ouvertes pour Buda-Pesth ; la Hongrie étant un fief de tous ceux de Paris, Londres, Vienne et Francfort, ceux-ci n'hésitaient pas à lui prêter ; c'est ce qui eut lieu, en mars, pour la bagatelle de 200 millions. L'émission fut faite aussi à Paris (octobre).

A Paris, d'ailleurs, comme partout, les Rothschild étaient bourrés de dignités ; toute la famille figurait dans quatre commissions d'*art* nommées par Krantz en vue de la future exposition universelle de 1878.

Tout différent était le sort de Pereire. Celui-ci se trouvait sous la menace d'un jugement grave pour son honneur; aussi faisait-il sa cour, comme il pouvait, au ministre Say en éreintant, dans la *Liberté*, ce pauvre diable de Soubeyran, qu'il accusait d'être le seul auteur de la ruine de la *Compagnie immobilière*. Pereire avait bien, lui-même, un peu contribué à cette ruine; mais, cependant, il était

exact de dire que le *Crédit foncier*, aidé par Hausmann et l'empereur, lui avait fait une concurrence déloyale.

Soubeyran envoya ses témoins à Pereire; mais le Tribunal n'en laissa pas moins tomber sur l'ex-ami de l'empereur, l'ex-entremetteur auprès du maréchal Prim, comme je l'ai dit plus haut, un arrêt dont voici la substance :

« Considérant qu'il est établi par les documents « de la cause que, *par la publication de rapports « inexacts, faits aux assemblées générales des action- « naires, par la distribution de dividendes fictifs,* « pris sur le capital social, par un ensemble *d'actes « et de manœuvres contraires à la vérité et à la bonne « foi*, Émile Pereire, Isaac Pereire et Salvador, « *ont trompé*, tout à la fois, *les actionnaires, les obli- « gataires et les tiers*, sur la mauvaise situation de « la compagnie immobilière dont ils étaient les « administrateurs. »

On voit, par ce considérant, que les manœuvres que j'ai si souvent indiquées et qui sont, d'ailleurs, d'un usage général en finance, ont été solennellement constatées en justice. Ce n'est pourtant pas là le fait que je veux principalement retenir.

Je n'avais pas besoin d'un arrêt de la cour pour savoir que la finance opère par l'escroquerie. Ce que je veux souligner à l'attention du lecteur, c'est l'*époque* à laquelle la Justice a daigné découvrir et constater les fraudes commises.

L'arrêt dont je parle, porte la date du 9 février 1877 ; or, sait-on à quelle époque Pereire et autres dépouillaient le public ? En 1864, 1865, 1866 et 1867 !

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'arrêt qui l'avoue ; il faut le citer textuellement. Voici le paragraphe qui suit le premier considérant que j'ai reproduit plus haut :

« Considérant que l'erreur, qu'ils (Emile Pereire, « Isaac Pereire et Salvador) ont ainsi provoquée « et entretenue, a duré du 19 mai 1864 jusqu'au « 30 avril 1867, époque à laquelle la vérité a pu être « enfin connue. »

Ainsi c'est bien clair ! la vérité a pu être connue en 1867 ; mais on était sous l'Empire, et c'est, seulement dix ans après que la justice, portant l'étiquette républicaine, a daigné faire la lumière. Et, encore, il s'agirait de savoir comment et pourquoi la justice de 1877 faisait ce qu'aurait dû faire la justice de 1867. Il s'agirait de savoir, également, si ceux auxquels l'arrêt de 1877 a accordé plus de 200,000 francs de dommages-intérêts, ne représentent pas seulement une infime portion de ceux que des manœuvres criminelles ont pu dépouiller ; car enfin l'arrêt dont je transcris les parties principales, fait bien voir que les préjudices ont un caractère général. Voici, en effet, le paragraphe qui complète les deux considérants plus haut reproduits :

« Considérant que les tiers qui, durant cette « période, et sous l'influence de l'illusion commune, « ont été par là déterminés à acheter des actions de « ladite compagnie et qui, plus tard, ont été reven- « dues en baisse avec une perte considérable, sont « aussi recevables que fondés à poursuivre, contre « les intimés, la réparation du dommage qu'ils « ont subi. »

Ceci est encore fort clair ; le double jeu de hausse

et de baisse et les illusions entretenues par les financiers, faits qui, en droit pénal, s'appellent purement et simplement : *escroqueries*, n'ont, assurément, pas nui aux seuls qui plaidaient devant la Cour.

Dès lors, je puis dire que l'arrêt de celle-ci est purement platonique et qu'il a peu importé aux condamnés Pereire et autres d'être moins honorables, du moment que, sur les centaines de millions volés par eux, ils restituaient à peine 200,000 francs.

J'ai le droit de conclure que la Justice, même quand elle paraît faire son devoir, est absolument inutile ; que son existence n'empêche jamais rien ; que ses répressions viennent toujours trop tard ; que ses dédommagements ne dédommagent rien ; qu'en un mot, fût-elle au-dessus des soupçons et d'une intégrité absolument indiscutable, son efficacité est aussi absolument nulle !

Cependant ce n'est pas assez et il faut aller plus loin :

Cette tardive « justice » tombant sur Pereire après dix années d'impunité, mais ne tombant pas sur un tas d'autres financiers qui, au même instant, commettaient les mêmes délits, doit être rapprochée d'un autre fait, œuvre de la politique économique du moment :

La *commission parlementaire des chemins de fer* venait de rejeter une convention ministérielle tendant à concéder ou incorporer à la *Compagnie d'Orléans* plusieurs lignes secondaires ; puis elle avait invité le ministre à instituer celles-ci en réseaux indépendants, ou, sinon, à régler leur rachat par

l'État, avec exploitation donnée à des compagnies fermières.

Cette décision était une attaque dirigée, moins dans un esprit économique, que dans un esprit de lutte politique, contre les possédants bonapartistes qui se trouvaient établis dans les conseils d'administration des chemins de fer.

Pereire, avec d'autres, était à la Compagnie du Midi et, si les tendances novatrices d'un certain clan de députés n'étaient pas entravées, la féodalité des chemins de fer courait le risque d'être sérieusement menacée dans sa toute puissance.

Mettre la justice de connivence, en l'obligeant à statuer sur le vieux procès de l'*immobilière* était, certainement, entré dans la conception de quelques financiers, néo-possédants, ayant acheté des titres dans le but exprès d'agir comme des actionnaires lésés.

Nous verrons, d'ailleurs, des manœuvres analogues se développer bientôt, non plus parmi ceux du *parti juif*, mais aussi parmi ceux du *parti catholique*.

Quoi qu'il en soit, il faut compter déjà, chez les grosses têtes de la finance, deux mécontents : *Soubeyran* et *Pereire*, et un satisfait : *Rothschild*.

On avait, l'année précédente, beaucoup parlé de *Philippart* et de ses projets sur les lignes secondaires. Philippart gênant Rothschild, comme aussi les grandes compagnies, la faillite ne tarda pas à lui échoir; elle lui vint de Belgique, sous la double forme des *Bassins houillers du Hainaut* et de la *Banque franco-hollandaise*.

Tout aussitôt, disent les journaux, MM. *Chris-*

tophle, Wilson et *Waddington*, membres de la commission des chemins de fer, étaient partis pour la Belgique et la Hollande, afin d'essayer de sauver le financier.

Un autre juif discutait devant la justice; c'était l'homme des guanos du Pérou, *Dreyfus*. Celui-là plaidait contre les malheureux souscripteurs des emprunts dont j'ai déjà dit quelques mots qu'il est bon de compléter ici.

Le *petit* état du Pérou, qui contient la population de Paris, répartie inégalement sur un territoire double de celui de la France, avait trouvé moyen d'emprunter, en deux fois, tant à Londres qu'à Paris (1869-1872), 1,168 millions nominaux (représentant 900 millions réels) sur ses gisements de *guanos* réputés inépuisables. Les emprunts une fois dévorés, soit par les fonctionnaires du pays, soit par le service des arrérages, pendant cinq années, l'État cessa de les payer.

Dreyfus était l'agent financier du gouvernement et aussi, avec la *Société générale*, consignataire des *guanos* à monnayer.

Que s'est-il passé ? Pourquoi les Dreyfus sont-ils archi-millionnaires et le Pérou est-il ruiné ? Comment des scandales et même des suicides sont-ils venus obscurcir toutes les questions autour de cette affaire ? L'avenir le dira sans doute ; mais il est certain que le Tribunal civil de la Seine, présidé par M. Aubépin (qui n'en est jamais sorti depuis), après avoir, le 10 janvier, ouï en son plaidoyer M. Jules Grévy — qui avait été renommé, LA VEILLE, *Président de la Chambre des députés* — et, comme tel, aurait dû s'abstenir s'il avait eu le moindre scru-

pule professionnel, — ne trouva pas la situation assez claire pour se dispenser de commettre un juge, M. Manau — (qui bientôt devint Président), — pour dresser les comptes de Dreyfus avec la *Société générale*.

Et pourtant Grévy avait affirmé que ses clients *n'avaient réalisé aucun bénéfice*[1] ; pour oser dire, en plein tribunal, que des financiers juifs avaient avancé de l'argent sans réaliser aucun bénéfice, il fallait avoir un singulier aplomb !

Quoi qu'il en soit, telle était, quant aux anciens possédants de diverses nuances, la situation des opérations engagées dans le premier trimestre de 1877.

A côté d'eux, quelques néo-possédants grouillaient autour de certains emprunts de villes.

Je citerai l'*emprunt de la ville de Marseille*, accepté par le *Crédit foncier* et à l'occasion duquel il fut démontré que cet établissement, continuant les traditions de Soubeyran, jugea utile de « *réserver* « *exclusivement au conseil municipal, deux mille* « *obligations irréductibles* », ce qui était frauder manifestement l'émission publique et donnait en même temps une singulière idée de l'indépendance du corps municipal.

De tous côtés, au surplus, la folie des *émissions* offrait aux appétits des primes, des courtages, des subventions, des places ou des jetons de présence dans les nouveaux conseils des nouvelles sociétés.

A la fin de l'année précédente, j'avais signalé *un demi-milliard* demandé au public ; à la fin de 1877,

[1] *Gazette des Tribunaux*, n° 15,474, 15 et 16 janvier 1877. — Voir aussi *Les Rois de la République*, tome II, page 326.

ce sera bien autre chose, et les chiffres atteints confineront deux milliards[1] !

Ces milliards de francs, ces millions d'affaires étaient autant de moyens de renforcer le parti juif en attirant à lui tous les appétits en quête de satisfaction.

Voyant tout cela, le parti catholique enrageait. Ses adversaires ne lui ménageaient pas, d'ailleurs, les ruades. Est-ce que des préfets ne se mêlaient pas de dissoudre des comités catholiques ? Est-ce qu'un tribunal ne venait pas de condamner Cassagnac ? (6 avril). N'avait-on pas osé dire que « l'ambassa- « deur d'Allemagne avait demandé des explica- « tions à Decazes sur des manifestations catho- « liques? »

Cela n'était pas supportable : il fallait en finir !

Or, veut-on savoir quelles combinaisons financières fermentaient alors dans leurs cervelles ! En voici une :

On parlait d'ouvrir une grande « souscription à « un emprunt public de 400 ou 500 millions destiné « à racheter la Lorraine », pour la donner à Cham- « bord, qui l'apporterait à la France, sous condi- « tion, bien entendu, d'amortissement et rembour- « sement *par le peuple*[2] ! »

Voilà quel était l'état psychologique de ceux qui demandaient un coup d'État ! — Car on en était à !

	Millions de francs
Emprunts d'Etat ou de villes	160 millions 9/10
Etablissements de crédit	282 — 6/10
Sociétés industrielles	1,433 — 3/10
Total	1,876 millions 8/10

[2] *Le Figaro*, 11 avril 1877.

Pendant ce temps, que faisait le peuple non possédant ? Il souffrait, se taisait et, comme toujours, béant devant les cascades dorées des uns et des cascades bénies des autres, il attendait.

A Lyon, 30,000 ouvriers mouraient de faim au milieu d'une crise et d'un chômage sans précédents (février) ; et s'il n'y avait eu que Lyon ! mais, en dépit du tourbillon agioteur, partout l'ouvrier disait : « Ça ne finira donc pas ? »

Or, il avait vu, tout récemment, l'étonnant Léon Say déposer une demande de crédit de 100,000 francs pour secourir les populations de l'*Inde anglaise*, menacées par la famine ; et, presque en même temps, il avait constaté que son ami Leroy-Beaulieu, argumentant sur la crise lyonnaise, se contentait de la qualifier de « simple malheur », et ne bougeait mie.

C'est dans ce milieu psychologique que devait éclater ce qu'on a appelé le coup du 16 mai.

Bismarck avait demandé un congé prolongé ; Decazes avait prononcé un discours ultra-pacifique, affirmant la neutralité et l'abstention absolues de la France en présence de la guerre d'Orient (1er mai) ; la Chambre venait d'élargir un peu la liberté de la presse lorsque, le 16 mai, le maréchal écrivit à Jules Simon la lettre de reproches qui amena la démission de celui-ci, puis une crise ministérielle, un ministère catholique, monarchique et impérialiste, et, finalement, les élections du 14 octobre.

Aux aspirations vers les réformes, le maréchal opposait ceci :

Je ne veux rien changer dans le présent ni faciliter le changement dans l'avenir. J'ai ma politique !

Son ministère Broglie-Fourtou n'avait réussi qu'à faire applaudir, par Gambetta, *Thiers libérateur* et à coaliser les clients de ces deux hommes sous le nom de 363, étiquette facile à la propagande ; aussi ne rejetait-il au maréchal qu'à dissoudre la Chambre, sur l'avis du Sénat, lequel s'empressa de le donner (25 mai).

Alors commença une épopée incroyable.

Broglie avait persuadé au maréchal qu'il n'aurait *qu'à se montrer* pour rallier tous les suffrages. Le maréchal alla faire un tour de France.

D'un autre côté, le même Pâris qui s'était plaint lors de l'élection des inamovibles « qu'on espionnait les votes », devenu ministre, organisait par circulaire la délation et l'intimidation sur les employés de chemins de fer qui s'occuperaient de politique et menaceraient de voter contre les idées du maréchal[1].

Le syndic des agents de change (un ami des Rothschild) venait, de son côté, d'organiser une souscription pour le comité *conservateur* (c'était le nom que se donnaient les catholiques); mais quelqu'un ayant fait valoir que la Compagnie n'exerçait son ministère qu'en vertu d'un privilège, lequel pouvait lui être retiré ; qu'elle n'avait jamais été entravée, ni sous l'Empire, ni sous la République, ni sous la *Commune* (je ne vois pas de plus sanglant reproche à l'adresse de ce gouvernement), syndic et syndiqués trouvèrent que leur devoir était de s'abstenir.

Bientôt après, Rothschild faisait démentir l'an-

[1] Circulaire ministérielle du 9 juillet 1877.

nonce qu'il avait souscrit 500,000 francs en faveur des comités conservateurs.

Cependant le maréchal voyageait toujours.

De son côté, Fourtou continuait les intimidations de Pâris, et Caillaux arrosait, de ses promesses, les canaux et les rivières, en vue de séduire les populations agricoles.

Enfin vint le tour de la guerre à la presse.

Un jour, on avait remarqué cette chose énorme : Le *Constitutionnel* attaquait violemment les hommes du 16 mai.

D'où venait cela ? Le voici :

Gibiat, Genty et Girardin, propriétaires du *Constitutionnel* et du *Petit Journal*, flairant un échec, fourrés dans les tripotages des lignes de la Vendée, mises précisément sous sequestre le 9 juin, et enfin, ou compromis, ou peut-être compromettants par leurs exigences, avaient refusé leur concours.

Alors, on s'avisa d'un stratagème. Ayant acheté bon nombre d'actions du *Petit Journal* (c'était celui qu'on visait davantage), on voulut obtenir la mise sous séquestre de la rédaction (5 août) en arguant du « danger qu'elle faisait courir à la propriété du journal. » C'était absurde ; on n'osa pas aller jusqu'à l'audience, et on se borna aux procès correctionnels.

Ce n'était pas par ces procédés que les gens du 16 mai auraient pu détruire le pouvoir des journaux, mais bien plutôt par des phrases comme celle-ci, que je relève dans le *Mot d'ordre* (12 août), en dépit du fétichisme que les républicains ont toujours voué aux États-Unis.

« En Amérique, y lisait-on, quoique pouvant tout

« dire, ne payant ni timbre, ni cautionnement et « n'ayant aucune autorisation à solliciter pour venir « au monde, *la presse ne dit que ce que lui permet « le capital.* »

Et cela venait d'un correspondant américain!

Comment le *capital*, qui faisait vivre le *Mot d'ordre*, avait-il pu laisser passer une pareille dénonciation? Évidemment il devait avoir un intérêt; il en avait un, en effet; on émettait alors, pour les *États-Unis*, un emprunt de un milliard, et le « financier » du journal n'en avait pas eu la publicité!

Cependant il fallait agir sur le peuple; pour cela on avait « soigné » l'ouvrier parisien; plusieurs travaux commencés avaient été activés; ainsi: le nouvel Hôtel-Dieu; et, celui-ci à peine terminé, on avait livré l'ancien aux démolisseurs; puis on pressait la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville; enfin on embauchait pour les travaux de la future *exposition* universelle.

Mais, à côté de cela, le vieux levain dirigeant reparaissait bien vite:

On refusait d'admettre à la même exposition une *commission d'ouvriers* pour faire *œuvre collective*; et ceux-ci, *rouvrant les yeux*, se remémoraient la fameuse délégation officielle de Philadelphie, dont on attendait les rapports, alors que la délégation libre avait depuis longtemps publié les siens.

Entre temps, l'état psychologique des *possédants patrons* se révélait, dans le *Figaro*, par des lettres comme celle-ci:

« Monsieur, j'ai vingt ouvriers qui vivent de *mes* revenus, de *mes* affaires, de *mon* travail; quand vient une élection, d'où peuvent dépendre ces

revenus, ils votent contrairement à mes intérêts. »

Ce possédant ignorait absolument que *c'était lui, au contraire, qui vivait du travail de ses ouvriers*, et que lui, *sans* eux, eût été plus malheureux, qu'*eux* sans lui !

Parallèlement la magistrature, incarnant l'imbécillité dirigeante, lâchait des énormités, éloquent témoignage de son abrutissement cérébral.

C'était l'époque du fameux procès de la *veuve Gras*.

Le ministère public, étudiant l'avenir dans le passé de l'accusée, ne craignit pas de dire :

« Une enfant de la rue ! elle rêvait le bien-être ! elle a vendu du pain d'épices dans les foires, *ce qui faisait présager l'avenir de la jeune fille.* » (!)

Mais, magistrat ! lorsque l'on découvrit un Broglie dans les scandales financiers de l'*Union générale*, s'est-il trouvé un des vôtres pour dire :

« Il avait travaillé au Seize-Mai ; cela faisait présager l'avenir agioteur de cet homme ! »

Non, n'est-ce pas ? Cependant, vous et les vôtres allez encore plus loin ; l'un de vous n'a-t-il pas reproché à un accusé « d'être le *fruit* d'un adultère ?

Eh bien mais, prenant encore votre Broglie et *son* ancêtre Broglio, dont Saint-Simon raconte « qu'il se faisait entretenir par les femmes », n'aurais-je pas le droit de conclure, comme vous, à l'abaissement fatal de sa génération ?

Mais non ! Vos possédants sont sacrés, et leurs crimes sont des faiblesses que vous atténuez toujours. Si je dis tout cela à propos de Broglie, c'est que le même a dressé un rapport extravagant sur

la *criminalité suivant les professions*, et, naturellement, hostile aux prolétaires, alors qu'au contraire les chiffres vrais sont accablants pour les possédants.

De son côté, Gambetta parcourait la France et, malgré les nombreux procès qu'on lançait contre lui, répandait son fameux dilemne : *se soumettre ou se démettre.*

Parmi les phrases à effet dont son journal, la *République française*, a souligné ses dires, je relève celle-ci :

« Le pacte des 363 est fait d'un métal populaire trempé dans la liberté bourgeoise. »

Mal trempé, ajouterai-je, car il devait se casser sur le dos des prolétaires.

Un autre opposant était à Londres : Léon Say ; là, dans un banquet, avoisinant Forster (de la Banque ottomane), lord Hartington lui exprimait l'espoir d'une *prochaine reprise des négociations relatives au traité de commerce franco-anglais.* Et Léon souriait de la commune espérance ! (août).

Luttant d'adresse, les catholiques parlaient aussi beaucoup. Donnet, cardinal, disait à Mac-Mahon : « Vous êtes de la race de ceux par qui le Seigneur peut et veut sauver Israël. »

Prophétie ! car le maréchal *sauva* si bien Israël qu'il assura son triomphe.

Parallèlement, les journaux bien pensants étalaient onctueusement les seize millions et demi de cadeaux que le pape avait reçus pour son *jubilé*[1].

[1] Quelle ressemblance entre 1877 et 1888 ! Là et là, jubilé papal, préparatifs d'exposition, agitations catholiques,

Enfin, pour mieux séduire le peuple et se débarrasser des électeurs non possédants, les bons journaux (la *Patrie*) chantaient les douceurs de la Nouvelle-Calédonie, où il y avait *une banque* — on s'en souvient ! — et où le ministère de la marine se chargeait d'expédier, sans frais (même en les logeant et les nourrissant à leur arrivée là-bas), les familles des déportés. Une façon d'enterrer l'amnistie.

Au milieu de tout cela, on approchait de la fameuse date : 14 octobre.

Les catholiques ayant parcouru des pays où, comme à Castellane (Basses-Alpes), depuis 1639, un propriétaire de moulin avait le privilège de forcer tous les habitants de la localité à faire moudre leur blé chez lui [1], revenaient en chantant déjà victoire ; mais ils comptaient sans le hasard, qui se chargea de donner à leur propagande un croc-en-jambe gigantesque, en concentrant l'attention sur les 363, par la mort de l'un d'eux, le plus connu : Thiers (3 septembre). Jamais les adversaires du Seize-Mai n'auraient pu rêver une meilleure publicité.

Je n'irai pas jusqu'à dire, par exemple, que cette mort et le programme posthume qui la suivit leur amenèrent des électeurs. Non pas ; je dirai même, au contraire, qu'elle leur retira des voix de *possédants*. Mais elle fit lire aux électeurs non possédants des choses qu'ils n'auraient pas lues sans cela et qui les engagèrent à moins s'abstenir.

voyages présidentiels, dissolution et élections en perspective !

[1] Droit reconnu par arrêt de la Cour d'appel d'Aix, 1877.

Le manifeste posthume était, en effet, la plus involontaire, mais aussi la plus virulente satire de l'hypocrisie des assemblées, et le *Figaro*, dans un de ces coups d'assommoir que Saint-Genest appelait des « apothéoses », imprima ceci :

« Tous les citoyens français doivent rendre hommage... à celui qui, pour sauver la société, n'a pas craint d'envoyer 40,000 démagogues sur les pontons, de remplir Nouméa de déportés, de verser dans les rues de Paris plus de sang que jamais ni Bonaparte, ni d'Orléans, ni Bourbon n'en ont fait couler. »

Oui, voilà le résumé de la vie de cet homme, incarnation vivante des possédants, sceptique, bourreau, cynique ; bref : un bandit !

Malgré tout, ses funérailles, grande expression de petits regrets, furent une curiosité, non un deuil.

Elles furent égayées, d'ailleurs, par les phrases prudhomesques qui éclataient dans les journaux ; les unes déclarant, sans souci d'une allusion *incestueuse*, « que la France *était* VEUVE *d'un de ses plus glorieux enfants* » ; les autres constatant, sans craindre de faire d'un cercueil une guillotine, *que les 363 étaient décapités!*

C'est au milieu de ce brouhaha que les électeurs se rendirent au scrutin ; d'où une majorité, non de 363, mais de 322, sortit triomphante.

Comme on le voit, il y avait perte et non gain.

En comparant ce scrutin avec celui de 1876, on rouve, en effet, que la majorité des électeurs de *même opinion* était cette fois moins compacte ; les possédants étaient passés en plus grand nombre à

la minorité et les abstentions avaient été moins considérables.

J'ai résumé tout ceci dans un tableau récapitulatif :

	1876	1877
Sur 1,000 électeurs inscrits :		
Suffrages	759	813
Abstentions	241	187
Totaux	1,000	1,000
Sur 1,000 votants :		
Majorité	545	540
Minorité	455	460
Totaux	1,000	1,000
Sur 1,000 majorité :		
Possédants	200	97
Non possédants	800	903
Totaux	1,000	1,000

(*Voyez planche VI*)

Ces résultats ne sont point étranges; ils sont l'œuvre logique des agissements de l'année.

A la fin de 1877 (octobre et novembre pouvant être pris comme période finale), on comptait *plus de possédants*, grâce à l'agiotage, aux subventions, aux corruptions électorales. Voici la comparaison entre 1876 et 1877.

		Sur 100 habitants 1876	1877	
Possédants		20	21	
Non possédants	Salariés 70	80	79	71 salariés
	Dénués 10			8 dénués
Totaux		100	100	

Au surplus, il y avait eu de véritables liquidations et des déplacements de capitaux entre les deux partis possédants en lutte. Les alternatives boursières avaient été nombreuses, et nombreuses aussi les fluctuations des cours [1].

Je dois même enregistrer ici une assertion grave qui corrobore toutes les miennes, moins, peut-être, par la nature des faits révélés que par la compétence et la situation du journal qui s'en fit l'éditeur :

Le *Journal des Débats* du 3 décembre imprimait ce qui suit :

« Une opération de bourse a été faite, en deux « fois, *par le Trésor* le 14 octobre (premier tour de « scrutin) et le 7 novembre.... consistant en un « achat de rentes, un certain jour, avec revente un « autre jour. »

Le journal expliquait, ensuite, que ces opérations n'étaient pas normales ; en effet, c'était de l'agiotage pur et simple.

Par ce moyen, on avait voulu tromper la nation, dont la sottise mesure, ordinairement, sa prospérité aux cours cotés en bourse ; ensuite, on avait voulu réaliser des fonds non contrôlables, afin de pouvoir payer *un coup d'téat projeté.*

Or, le côté le plus curieux de cet épisode était que le *Journal des Débats* savait *mieux que personne* ce qui s'était passé. Comme journal, il avait toujours combattu les hommes du 16 mai ; mais, comme

[1] Voici les cours des valeurs principales :

	Plus haut	Plus bas
	—	—
3 0/0.....	74,20	66,70
5 0/0.....	108,40	102,15
Italien.....	74,60	62,50

confident de ses amis du parti juif, il savait qu'aux deux époques précitées, ces derniers avaient aussi voulu jouer de *la cote* ; les deux larrons s'étaient rencontrés ! Or, cette circonstance, que le Trésor faisait leur contre-partie, dut les gêner, car la note du journal laisse deviner un bénéfice pour le Trésor, par conséquent une perte pour les autres.

Malgré ces coups de joueurs, qui n'étaient pas uniques, les *capitaux financiers* avaient peu varié. Les plus grosses pertes avaient porté sur les capitaux *immobiliers*, ceux-ci avaient été l'objet de réalisations ou d'exécutions nombreuses.

En résumé, les 21 0/0 de 1877, au lieu d'avoir à se partager 209 milliards, comme l'année précédente, n'avaient plus que 196 milliards [1].

Les choses étant ainsi, il était facile de prévoir que la nouvelle chambre serait grosse de conflits.

A peine installée, elle voulut faire une enquête sur les hommes du 16 mai, puis elle refusa d'entrer en relations avec le ministère de Rochebouët.

Alors, les fauteurs de coup d'État s'affolèrent ; ils sommèrent le maréchal de les aider, celui-ci leur offrit sa démission...

Cette période fut redoutable ; des mesures avaient été prises ; on avait travaillé quelques chefs de l'armée ; les choses allaient empirer quand la pro-

[1] Voici le détail :

	Milliards		
	1876	1877	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers.....	115 0/10	105 9/10	— 9 1/10
— mobiliers.....	68 4/10	65 1/10	— 3 3/10
— financiers.....	26 3/10	25 1/10	— 1 2/10
Totaux.....	209 7/10	196 1/10	—13 6/10

testation violente d'un officier (Labordère), fit comprendre aux conspirateurs que les soldats ne suivraient peut-être pas leurs chefs, ce qui désarçonna ces derniers.

Mac-Mahon reprit sa démission et fit sa *soumission* en choisissant un ministère Dufaure (13 décembre).

Mais la fin de l'année n'en fut pas moins funèbre.

La crise économique était plus intense que jamais ; les fameuses *émissions*, que j'ai plus haut signalées, étaient, pour la plupart, demeurées en portefeuille, sans même avoir couvert leurs frais de publicité.

Vainement le Sénat avait-il fait mine *d'enquêter sur la crise* ; il n'était parvenu qu'à tirer du gouverneur de la banque (Rouland) ce lieu commun : « Les exportations ont diminué », et l'année s'acheva au milieu des doléances, à peine un moment distraites par une victoire décisive des Russes en Orient.

Sommaire. 1878. — Le coriace Ismaïl. — Soubeyran otage. — Le calme par l'incendie ! — Rothschild vainqueur. — Le Congrès de Berlin. — Les Tarifs de Hirsch. — Les gens de Nuremberg. — Chypre. — Waddington roi des juifs. — L'épicière de Londres. — Épanchements de Gambetta. — L'Homme aux courbes. — Le pape Say. — Compagnie du Nord. — Tout a augmenté. — Grèves et Congrès. — Circulaire bénie. — Les Canaques. — Une giffle. — Orgie de milliards.

Or, ce qui n'avait pas eu une portée assez nette pour faire diversion aux doléances publiques, en avait une suffisante pour mettre en mouvement les financiers qui convoitaient l'Egypte.

Mais ceux-ci devaient agir vite, car les puissances allaient discuter *autour* de la Turquie, trop affairée, désormais, pour avoir le loisir de veiller sur le Nil.

C'est pourquoi les Rothschild se hâtèrent de frapper coups sur coups et de ligotter Ismaïl entre les mains de l'Angleterre.

La besogne ne fut pas aisée ; Ismaïl était un accapareur coriace, qui trouvait toujours des appuis parmi ceux qui se battaient autour de lui.

Soubeyran, qui lui avait prêté des centaines de millions, n'était pas sans avoir conservé des agents dans le pays.

Son influence y était notoire ; on imprimait couramment que « toute l'agitation des créanciers de l'Egypte, les protestations des chambres de commerce, étaient son œuvre personnelle » ; le nom d'un agent français Sienkewicz, qui avait figuré en Egypte sur des actes officiels, a figuré également, à Paris, sur les prospectus des sociétés financières fondées par Soubeyran.

Léon Say et les hommes de la rue Laffitte en étaient à prendre les grands moyens.

Ce que Léon Say n'avait pas fait en mai 1876 au nom de la probité publique, il se décida à le faire en janvier 1878, dans l'intérêt des juifs, ses patrons. Il nomma une commission pour vérifier les livres du *Crédit Foncier* et *faire une enquête* !

Soubeyran, très malin, sachant fort bien qu'on voulait simplement bénéficier à sa place des *opérations égyptiennes;* que si on les avait flétries du nom de « fautes lourdes », c'était pour la circonstance ; qu'enfin si l'on croyait à quelque chose de *lourd* en tout cela, c'était au « sac » dont Rothschild espérait meubler sa caisse—la faute n'existant pas pour lui, non fonctionnaire du *Crédit Foncier*.—Sachant tout cela, Soubeyran, forcé de donner les 15 millions auxquels on avait chiffré sa responsabilité, avait eu la canaillerie de les verser en *un chèque* qui, d'un moment à l'autre, pouvait être *sans couverture* tout comme une simple lettre de change refusée ; — ce qui était très juif, il faut le reconnaître — d'où la fureur de Léon Say et son accès de contrôle.

Pour être plus sûr de son affaire, celui-ci venait de bombarder gouverneur (13 février), un ancien

avocat à la Cour de cassation : Albert Christophle, dont je me suis occupé ailleurs[1].

Cependant, Soubeyran était encore gardé dans la place — comme un otage, affirmait-on...

La lutte n'en fut pas plus aisée et, presque aussitôt, on commença à voir des choses étonnantes; la discorde se manifesta au sein même du Conseil d'Administration du Crédit Foncier de France, le papier timbré se mit à pleuvoir, dru comme grêle, entre censeurs, administrateurs et gouverneurs et toutes les juridictions furent saisies:

Procès contre *Frémy, Soubeyran et Leviez*, à l'occasion de leur opération anti-statutaire concernant l'Égypte.

Procès contre Christophle pour l'obliger à payer un dividende voté par l'assemblée des actionnaires.

Voici le secret de la comédie:

Il s'agissait d'avilir les cours des actions du Crédit Foncier pour en acquérir le plus grand nombre, posséder la majorité dans les assemblées générales, et diriger plus sûrement la liquidation du portefeuille égyptien.

Pour atteindre ce but, il fallait, avant toute chose, qu'un dividende ne fût pas distribué.

Au mois d'avril l'assemblée générale avait été tenue; le gouverneur — Christophle — n'avait proposé aucune distribution, mais, les censeurs et l'assemblée décidant autrement, un dividende de 11 fr. fut voté. Le gouverneur opposa son *veto* à la distribution, d'où : procès devant le Tribunal de commerce qui condamna le Crédit foncier à payer le dividende

[1] Voir les *Rois de la République*, aux chapitres Soubeyran, 1er volume et *Christophle*, 2e volume.

voté. Appel fut porté devant la Cour ; ce fut alors qu'à la surprise générale on vit intervenir le ministre des finances, Léon Say, pour appuyer le *veto* du gouverneur et revendiquer, au nom du gouvernement, la haute direction de l'institution d'Etat. La Cour lui donna raison et le dividende ne fut pas distribué.

Ainsi ce même Léon Say qui, deux ans auparavant, avait proclamé, en plein Parlement, la sécurité absolue des obligations du *Crédit Foncier*, trouvait, deux ans après, et à l'occasion *des mêmes opérations*, que la situation était assez compromise pour que la prudence exigeât l'ajournement du dividende.

Les actionnaires, gros ou petits — non initiés — durent trouver la chose étrange ; mais qu'importait aux *seigneurs !* les vassaux ont-ils voix au chapitre? Aussi vit-on, dans cette même année, des variations tout à fait inusitées[1]. On croyait véritablement que le *Crédit Foncier* était en péril.

Cela étant, tout le monde voulut le sauver, de la façon la plus simple du reste, c'est-à-dire *en se sacrifiant* pour obtenir ce malheureux portefeuille égyptien, cause de tout le mal.

Qu'on en juge ! Je cueille dans un rapport officiel du *Crédit Foncier* et telle qu'elle a été publiée, la liste des propositions qui furent faites :

L'une des premières émanait d'Isidore Dreyfus,

[1] Voici quelques cours :

Actions du Crédit foncier	Cours Plus haut	Cours Plus bas
1876	920	620
1877	760	550
1878	890	615

en juin 1878; ce brave homme offrait d'acheter les 166 millions et demi contre 103 millions et demi.

La seconde, formulée en août, émanait de Soubeyran; il offrait 135 millions payables au moyen de 50 annuités. La troisième, datant de septembre, émanait d'un syndicat formé par le *Crédit Mobilier* où se cachait Erlanger; prix offert: 109 millions.

Vers la même époque, un autre syndicat sollicitait l'acquisition moyennant 108 millions et demi.

Enfin, en novembre, Soubeyran faisait encore une offre tendant à enlever au *Crédit Foncier* tous les risques de son portefeuille.

Toutes ces propositions avaient été repoussées et, notons-le, la seule qui, un jour, devait aboutir plus ou moins directement, celle de Rothschild, ne fut pas mentionnée.

Tout cela s'était passé au milieu des bruits les plus contradictoires ; tantôt des attaques furieuses partaient dans la presse contre Léon Say et son *amortissable* (dont je parlerai plus bas); tantôt c'était contre Ismaïl et sa gestion; on accusait ce dernier d'avoir aidé le Sultan, son suzerain, à combattre la Russie, et on le menaçait des foudres de la conférence de Berlin à laquelle « des documents très complets seraient envoyés », sans compter ceux déjà expédiés à Léon Renault, l'avocat, ex-préfet de police et à un autre avocat résidant à Londres!

Il n'est pas jusqu'au *Moniteur Universel* qui ne trouvât opportun de traiter doctement de *modifications à introduire dans l'ordre de succession au trône d'Égypte*, suspendant, ainsi, sur Ismaïl l'épée de Damoclès qui s'appelait le prince *Halim*, son oncle résidant à Vienne.

Sauf de cette dernière menace, qui était la seule sérieuse et le préoccupa quelque temps, Ismaïl se moqua de tout le monde, y compris le baron de la rue Laffitte, et continua à empiler les piastres de ses sujets.

Les tribunaux mixtes le condamnaient continuellement; certain magistrat entretenait l'agitation en déclarant que la colonie européenne n'était composée que de *gens tarés;* des désordres avaient éclaté; mais, d'un coup, tout parut rentrer dans le calme, vers la fin d'août « aprés un incendie qui « dévasta le consulat de France au Caire et con- « suma les papiers d'un avocat. »

Et, en effet, dans les premiers jours de septembre on commença à parler pacifiquement de « réformes parlementaires » projetées par Ismaïl.

A Paris, vers la même époque (1er septembre) Soubeyran avait définitivement quitté le *Crédit foncier*. Il allait constituer plusieurs sociétés financières et continuer la lutte; mais, pendant quelque temps, il fut entravé par *une information judiciaire* dirigée contre lui et plusieurs de ses collègues au conseil d'administration du *Crédit Foncier*.

C'était le dernier coup.

Le *Journal des Débats* avait, d'ailleurs, perfidement annoncé, non la poursuite, mais la révocation de Soubeyran; seulement le Parquet suintait à travers la phrase où le journal insinuait que, « Léon Say ayant destitué, dans la même fournée, *Grivart*, de *Plœuc*, de *Soubeyran* et *Leviez*, il fallait voir aux deux premières destitutions des causes « *politiques* » et aux deux autres, des causes « *administratives*. »

Désormais, Rothschild allait avoir le champ libre

et l'année ne finira pas sans que, lui-même, n'ait à son tour prêté à Ismaïl (emprunt égyptien, novembre).

Quant aux emprunts existants, ils avaient, pendant ces intrigues, accompli assez de sauts de carpe pour que les financiers des deux camps aient eu souvent l'occasion de dépouiller largement le public[1].

Voyons maintenant ce qu'était devenue la guerre d'Orient.

Le narrer par le menu serait comparable à raconter un songe, tant les invraisemblances historiques s'y étaient mêlées aux saletés agioteuses dans un inextricable fouillis.

A peine les Russes et les Turcs étaient-ils entrés en pourparlers (janvier) que la reine des juifs — Victoria — s'avisa de demander des subsides à « *son* parlement », en prévision des « circonstances imprévues. »

Presque en même temps et comme si, désolé de la paix, Moloch-Baal cherchait à rallumer la guerre,

[1] Cours des fonds égyptiens de 1875 à 1878 :

Fonds égyptiens	1875		1876		1877		1878		Pair
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	
7 0/0 1866	500	380	440	190	360	275	422	300	500
7 0/0 1868	87	64	73	37	54	42	»	»	100
7 0/0 1870	430	285	350	170	235	150	410	201	500
7 0/0 1873	411	270	350	173	264	200	290	249	500
7 0/0 1876 (dette unifiée)	»	»	273	180	257	181	»	»	500
6 0/0 1876 id	»	»	192	177	202	136	290	130	500
5 1/2 0/0 (chemin de fer et port d'Alexandrie.)	»	»	347	325	322	225	387	210	500

des agents invisibles embrouillaient les négociations ; si bien que, ne pouvant se fier à aucun diplomate, « *le sultan fut obligé d'écrire directement au czar qu'il acceptait ses conditions* (février).»

Cela mit le comble à l'irritation anglaise et il ne fallut rien moins qu'un discours de Bismarck pour que le traité de San-Stéfano, signé le 3 mars, entre les belligérants, fût considéré comme ayant existé.

Tout l'effort des diplomates se concentra, dès lors, vers la tenue d'un *congrès*, seul moyen de défaire le traité de San-Stéfano.

Or, ce traité avait triplé le Montenegro, agrandi la Serbie et la Roumanie reconnues indépendantes, créé une *vaste principauté de Bulgarie*, ajouté à la Russie quelques possessions asiatiques et stipulé une indemnité de 1,200 millions.

De tous ces arrangements, le plus inquiétant aux juifs était celui relatif à la *grande Bulgarie*, théâtre suprême de la lutte de Hirsch contre des voies ferrées ottomanes qu'il s'était engagé à *ne pas* construire.

L'Autriche voulait régler *seule*, avec la Turquie, la quesit nm bulgare et, en attendant, concluait un emprunt auprès de la *Banque de Paris* et du *Crédit foncier d'Autriche;* Disraëli-Beasconfield prétendait que le traité de San-Stéfano « créait une Bulgarie « qui n'était pas habitée par des Bulgares » (8 avril) et laissait deviner qu'il voudrait des compensations; la Roumanie se plaignait de n'avoir pas été appelée au traité; brochant sur le tout, la presse vendue à Hirsch accusait la Russie d'avoir massacré des israélites polonais dans les Balkans.

De tout ceci, il résulta que le ministère turc ayant

travaillé au traité si critiqué, fut remplacé et que le Congrès de Berlin commença à fonctionner.

D'autres diront ce qui s'y passa ostensiblement ; quant à moi, je me bornerai à constater que la grande Bulgarie et l'indemnité de guerre furent principalement l'objet des discussions.

La Bulgarie fut coupée en deux ; la partie septentrionale fut instituée principauté tributaire et la partie méridionale fut établie province turque autonome sous le nom de Roumélie orientale.

Quant à l'indemnité de guerre, elle ne devint payable que lorsque la Porte aurait *désintéressé tous ses autres créanciers !*

Ces deux stipulations portaient bien la marque de fabrique des usuriers juifs.

Eux seuls devaient être privilégiés ; la Russie, victorieuse, attendra son argent et comme, d'après les *mots,* on semblait s'être occupé des *vulgaires porteurs de titres,* il suffira aux financiers de chicaner *en leur nom* pour éterniser le débat et rendre illusoire la clause du traité.

Hirsch, d'ailleurs, à lui seul, pouvait accomplir cette besogne. C'est lui qui avait dominé les gens du Congrès ; c'est lui qui avait voulu, malgré la Russie, une Roumélie interposée entre Constantinople et Sofia, nouveau moyen d'ajourner le raccordement des chemins ottomans ; ce raccordement réclamé par la Porte, la Russie et l'Autriche, utile à l'Allemagne et à la France, mais désagréable à l'Angleterre et à Hirsch, ne devait pas plus être fait que la Russie ne devait être payée ; cela amènerait certainement des complications nouvelles entre tous les États et, partant, des moissons d'hommes

et d'argent pour les vautours juifs ! c'était cela qu'il leur fallait !

C'est incroyable, mais c'est ainsi !

Les troubles perpétuels dans les Balkans enrichissent les juifs. Les tronçons de chemins de fer, à dessein éparpillés par Hirsch, lui sont plus lucratifs en temps de guerre ; il s'était engagé, par l'article 14 de son cahier des charges, à transporter *à moitié prix* les soldats et leurs bagages, ainsi que tout le matériel militaire.

Or, Hirsch transportait tout en *petite vitesse* et taxait à *la moitié du tarif de grande vitesse*, laquelle moitié était presque toujours égale à la taxe *totale* de petite vitesse[1].

Par ce moyen, dans le seul parcours de Constantinople à Andrinople, un wagon de munitions était grevé d'une différence de plus de 1,000 piastres or[2].

Hé bien, tant que le raccordement ne serait pas fait, Hirsch bénéficierait des produits de l'exploitation !

Si l'exploitation commerciale se ralentissait sur les tronçons qui desservaient la mer, une guerre survenait et avivait, à l'intérieur, le trafic des futurs cadavres et des futurs butins.

Je dis futurs butins ; or, ces butins étaient encore pour Hirsch. Je le prouve :

« Peu de temps après le traité, les troupes russes « de l'occupation retournaient dans leur foyer et la

[1] Circulaire de la Direction des chemins de fer, en date du 22 mai 1876, taxant ainsi canons, soldats, etc.

[2] *L'Allemagne et les chemins de fer d'Orient*, Paul Dehn (Munich.)

« garnison du fort de Dedeagadsch, elle aussi, « se préparait au départ. Au dernier moment, le « colonel d'état-major Barmin, faisant fonction de « commissaire des transports, vit son attention « attirée sur un énorme amas de matériaux destinés « à la superstructure de la voie, lesquels, apparte- « nant à la construction, en régie, du tronçon Bel- « lowar-Sofia, avaient été importés d'Europe par le « gouvernement turc et remisés à Dedeagadsch, « Ces matériaux pouvaient valoir environ 800,000 « marks.

« Le colonel russe vit là l'occasion d'un joli butin « de guerre, mais il dut renoncer à le rapatrier, « car il ne pouvait traîner ces matériaux à sa re- « morque. En présence de cet embarras de l'*en- « nemi des Turcs*, surgit comme intermédiaire sau- « veur l'heureux locataire gratis des chemins de « fer turcs, le baron Hirsch, avec sa société. Il « offrit au colonel un prix dérisoire en échange « du bien du gouvernement turc, devint en effet ac- « quéreur de tous ces matériaux et se hâta de les « faire disparaître en les employant à l'entretien de « la voie, sur les lignes qu'il exploitait. »

L'auteur, à qui j'emprunte ce récit[1], ajoute en manière de réflexion :

« Ce n'est point à Constantinople seulement que « de pareilles transactions ont causé un étonne- « ment indicible; partout ailleurs, d'après le droit « de la paix ou les usages de la guerre, on aurait, « tout simplement, passé une corde au cou d'un tel « homme d'affaires. Les Turcs aussi l'eussent fait

[1] Paul Dehn, déjà cité.

« bien volontiers ; mais, sous ce rapport, ils « tiennent, comme les gens de Nuremberg, qu'il ne « faut pendre personne, à moins de l'avoir entre « les mains. »

Or, c'est cet homme qui obtenait tout du congrès de Berlin !

Sur la demande expresse des représentants de l'Autriche-Hongrie, extraordinairement oublieux des entraves apportées en 1872, par le même Hirsch de concert avec l'Angleterre, au raccordement des lignes turques avec les réseaux autrichiens, le congrès de Berlin, dans ses séances des 26 et 28 juin, résolut, non point de forcer le baron Hirsch à l'exécution tardive de ses obligations, mais de le faire comprendre, et avec lui sa société et ses privilèges, au bénéfice du traité de paix. Par suite, *la Bulgarie comme la Serbie, furent substituées pour leur part aux engagements que la Porte avait contractés, tant envers l'Autriche-Hongrie qu'envers la compagnie d'exploitation des chemins de fer de la Turquie d'Europe, par rapport à l'achèvement et au raccordement, ainsi qu'à l'exploitation des lignes ferrées situées sur leurs terriioires*[1].

Pour dresser les conventions nécessaires à régler l'entente, la direction, la construction et les raccordements, une commission fut instituée par le même traité, avec *Vienne* comme lieu de réunion et composée des représentants de l'Autriche-Hongrie, de la Porte, de la Serbie et de la Bulgarie ; ce fut la fameuse *conférence à quatre*, dont les journaux s'occupèrent et qui traîna ses délibérations pendant près de deux années.

[1] *Traité de Berlin*, articles 10 et 38.

Je suis obligé de suspendre ici l'historique de cette conférence; mais, pour asseoir les idées, je dois, dès à présent, mentionner deux faits précis : en 1882, l'un des diplomates austro-hongrois se suicidait, et en 1887 le raccordement des chemins turcs était encore à faire!

Nonobstant, le congrès de Berlin devait se terminer par une nouvelle stupéfiante.

On apprit tout à coup que, par un traité demeuré secret, l'Angleterre s'était fait céder par la Turquie l'*île de Chypre*, c'est-à-dire une station nouvelle, poste de triple surveillance vers l'Asie mineure, la Palestine et l'entrée du canal de Suez! (juillet.)

La réponse du czar ne se fit pas attendre, il dirigea ses armées vers l'Afghanistan et, pendant tout le reste de l'année, on se battit en Asie, pendant que, en Bosnie et en Bulgarie, des troubles recommençaient.

Décidément, le congrès de Berlin avait été un triomphe judaïque.

Ce n'est pas moi qui le dis; voici les éloges publiquement adressés au représentant français Waddington, qui, *bien qu'au courant des projets anglais sur Chypre*, n'en avait rien dit, mais qui, voyant le congrès oublier totalement l'*amélioration du sort des populations chrétiennes*, SEULE CAUSE DE LA GUERRE, le rappela à son devoir, ainsi qu'on en jugera par les *choses* suivantes relevées dans les journaux :

— « M. Waddington, notre plénipotentiaire au « congrès de Berlin, vient d'obtenir un *nouveau* « *succès* (?). *Il a été seul à présenter* la proposition « concernant la liberté religieuse et l'égalité civile

« de tous les habitants de la Roumélie orientale et « de la Bulgarie. C'est lui qui a rédigé tous les ar- « ticles de cette grande réforme, adoptée à l'unani- « mité par le congrès...Si donc la paix est rendue à « l'Europe... on le doit... à la France... à son in- « fluence *toute désintéressée*, mise en avant par « M. Waddington[1]. »

— « M. Waddington vient de recevoir à Berlin, « de M. Crémieux, sénateur, un télégramme de « félicitations qui se termine ainsi :

« Les israélites de l'Orient, mis au niveau de tous « leurs concitoyens, c'est une nouvelle gloire pour « la France et pour M. Waddington dans l'histoire « du XIXe siècle. [2]»

— « Treizième assemblée générale de l'alliance « israélite universelle... Sur l'estrade, on remar- « quait MM. Derenbourg, Narcisse Leven, secré- « taire général, Lehman, Allégri, Isidor, grand « rabbin, Mayer, Baron Hirsch, *Bamberger*, etc.

. . . . . .

« M. Crémieux a remercié avec effusion la France « républicaine actuelle de s'être montrée, *au con- « grès de Berlin, la digne continuatrice de la France « de* 1789 (?), et il a rendu hommage au dévoue- « ment éclairé avec lequel M. Waddington, mi- « nistre des affaires étrangères, M. le sénateur de « St-Vallier et M. le conseiller Desprez, se sont « acquittés de la noble mission qu'ils s'étaient im- « posée[3]. »

[1] *La Lanterne*, 30 juin 1878.

[2] *La Lanterne*, 5 juillet 1878.

[3] *La Lanterne*, 15 août 1878.

— « On télégraphie de Constantinople au Stan-
« dart :

« Une compagnie *française*, comprenant un
« grand nombre d'israélites, a obtenu une conces-
« sion pour l'extraction du bitume dans la mer
« morte[1]. »

Comme on le voit, l'enthousiasme des juifs avait peine à se contenir ; et je dois ajouter ici que nulle part je n'ai découvert une félicitation émanant ou du pape ou d'un archevêque, ni même d'un simple catholique.

Il serait temps que la France comprît combien ce que les juifs entendent par « les immortels principes de 1789 » n'a rien de commun avec le culte du progrès ou le souci de ses propres intérêts!

En attendant, Waddington étant béni par l'alliance où siégeait le baron Hirsch, Bismarck le fut, à son tour, par le coffre-fort ou habitait Rothschild et il put contracter avec lui, par Bleischrœder, un emprunt de 60 millions de marks (août).

Au milieu de ces événements, l'exposition universelle s'était ouverte, prétexte habituel aux voyages princiers et aux flirtations diplomatiques.

L'Angleterre, qui avait gagné Chypre *au petit jeu de l'Orient*, sentait, paraît-il, le besoin de dorer la pilule à la France. Son prince de Galles, venu à Paris, *invita Gambetta à déjeuner* (août). Là, semble-t-il, entre deux bouteilles de champagne, le fils de l'épicier de Cahors fut séduit par le fils de l'épicière de Londres qui l'appela : *grand homme*.

Comme la plupart des enfants du peuple, Gambetta s'était laissé éblouir par ce *faux prestige* dont

[1] *La Lanterne*, 12 août 1878.

on entoure les rois et qui est, seulement, un privilège d'impunité, scandaleusement accordé à leurs turpitudes par la lâcheté universelle.

Aussi, quelque temps après, les gens bien informés, à qui l'on parlait du *vin de Chypre anglais*, clignaient des yeux et, discrètement, ajoutaient : Oh ! *nous* avons des compensations, nous allons nous « épancher » en Tunisie et en Tripolitaine[1]. Ils disaient encore : Voici l'opinion de Gambetta sur le traité de Berlin : « Le seul fait que la paix soit ga-« rantie me fait passer sur tous ses défauts ».

Pendant ce temps, l'entourage du tribun se resserrait et se meublait de finance.

En mars, le frère de Jules Ferry, Charles, celui qui devait s'illustrer dans la *banque franco-égyptienne* et s'intéresser dans la *dette tunisienne*, avait épousé Mlle *Allain-Targé*.

Ce n'est pas tout ; le congrès de Berlin avait mis en question la *délimitation des* frontières grecques.

Aussi, peu après, les journaux annonçaient qu'à Londres les porteurs d'obligations grecques venaient d'accepter une convention. Nous verrons bientôt sortir de ce côté des opérations merveilleuses.

Comprend-on maintenant que ce pauvre Gambetta ait dit à *Romans* les sottises suivantes :

« Qu'est-ce que la richesse ? C'est le produit du « travail. Qu'est-ce que la République ? C'est le « gouvernement des travailleurs ! (Tonnerre d'ap-« plaudissements). — C'est le crédit de la France « qui a permis de commencer les grands travaux « publics, chemins de fer, canaux, favorisant, ce

[1] *La Lanterne*, 23 juillet 1878.

« qui est indispensable, *le rapprochement des peu-*
« *ples par la liberté des échanges.* »

Ainsi c'est clair, on va *se rapprocher* de la Grèce et de la Tunisie. Pour la Tunisie il y a déjà un prétexte : le pillage d'un bâtiment par des Kroumirs. Quel sera celui de la Grèce, dont le consul général s'appelle baron d'Erlanger ?

Dans tous les cas, c'est par le crédit qu'on agira, c'est-à-dire par la juiverie ! par l'AGIOTAGE !

Or, le crédit ! les emprunts ! c'était déjà tout le système des gouvernants à l'intérieur.

On avait crié sur tous les tons, dans la presse et au parlement qu'il fallait imprimer une grande activité à toutes les branches de l'industrie nationale ; l'Exposition universelle, c'était bien, mais ce n'était pas assez : les joueurs et les spéculateurs à outrance voulaient, surtout, des prétextes à secouer le marché des fonds publics.

La politique étrangère leur en avait déjà fourni une ample provision; mais à l'intérieur, il fallait prévoir les chômages, les crises ouvrières et les grèves. Aussi vit-on, avec un grand enthousiasme, surgir le plan célèbre de travaux publics, auquel M. de Freycinet a donné son nom.

Or, il était écrit que ce trop habile homme passerait son temps à agiter des proies dont l'ombre seule serait poursuivie.

J'ai dit, en racontant l'année 1877, à quel désarroi avait abouti la foule des petites compagnies d'intérêt local, grâce aux œuvres féroces de la finance et des grandes compagnies de chemins de fer.

Cela étant, un homme qui aurait voulu prendre corps à corps la solution du problème économique

des transports nationaux, aurait, tout simplement, marché sur les monopoles que l'empire avait bardés de fer et d'or, les aurait éventrés résolument et, pour créer un réseau national, eût directement offert au Parlement un plan de rachat.

C'était trop simple et trop net ; l'ingénieur Freycinet, homme des courbes et des ellipses, n'osa pas attaquer directement les grands seigneurs de la voie ferrée, il biaisa avec eux et présenta, tout d'abord, un plan de *classement* en lignes d'intérêt général et en lignes d'intérêt local.

Chose étrange ! au début même de son rapport, Freycinet est obligé de confesser que « les économistes et les ingénieurs ont vainement « cherché une formule » dès lors, il déclare qu'il faut *faire des études* pour arriver à classer et, comme il n'y a point de règles, c'est l'arbitraire (il disait l'arbitrage) d'une série de commissions qui devra y suppléer.

Enfin, on devait grouper les lignes préalablement qualifiées et en composer, de toutes pièces, un *réseau national.*

Ce réseau s'appellera plus tard : *les chemins de fer de l'État*, prêtera le flanc à toutes les critiques, sans mettre fin aux abus des grandes compagnies ; mais, pendant ce temps, quelle agitation fébrile régnera en Bourse, sur les titres des sociétés à racheter, sur les titres à émettre pour de nouveaux travaux et sur les titres existants des diverses compagnies de chemins de fer !

Jugez donc ! 3 et même 4 milliards à emprunter !

Le plan Freycinet fut adopté à la Chambre des députés par 357 voix contre 94. Ce fut le signal de

la grande explosion boursière. Plus que jamais on va voir se fonder des compagnies de toutes sortes : sociétés d'entrepreneurs pour construire, d'industriels pour fournir les entrepreneurs, de financiers pour fournir les industriels, de dépôts pour faciliter l'emploi des fonds circulant parmi les entrepreneurs, les industriels, les financiers et les banquiers ; des sociétés d'émissions pour représenter les fonds déposés, enfin des sociétés de reports pour recevoir les titres créés en représentation des fonds déposés circulants ou employés.

Et d'ailleurs, n'était-ce pas le cas de pousser dans le public les émissions demi-ratées de l'année précédente (1,800 millions), en y ajoutant néanmoins pour 1878 une autre somme de 1,200 millions[1] ?

C'est ce qui fut fait.

Jamais pareil abus de l'association et pareille outrance de l'usure ne s'étaient manifestés ! jamais pieuvre plus puissante ne sut reprendre, par l'hypocrisie du crédit, tout l'argent un moment donné sous forme de salaires plus élevés, mais restitué, presque aussitôt, par les travailleurs, qui y ajoutaient, comme intérêt, la perte de leur santé et de leur vie.

Toute l'année se passa ainsi au milieu des agitations les plus fictives. Jugez donc ! les gouvernants faisaient de l'économie sociale ! Il n'y avait pas à dire non ! on s'occupait du peuple ! on allait terminer les chemins vicinaux ! on allait multiplier les

1	Emprunts d'Etats ou de villes.....	617	millions	6/10
	Etablissements de crédit.....	35	—	1/10
	Sociétés industrielles	570	—	2/10
	Total.....	1,222	millions	9/10

chemins de fer locaux ! Et Prudhomme de dire sérieusement :

« Vous verrez, monsieur ! les Compagnies n'ont « qu'à se bien tenir, nous aurons un réseau national. »

Pauvre Prudhomme ! il comptait sans les deux loups-cerviers Rothschild et Léon Say, sans le chacal Soubeyran et sans Bontoux, corbeau voulant imiter l'aigle.

En somme, qu'avait-on fait ?

On avait, avec l'argent des contribuables, *sans aucun plan d'organisation générale*, et « par pure bienveillance », comme le disait le projet de loi, sauvé de la faillite une série de petites lignes majorées à outrance.

Sadi-Carnot, rapporteur du budget, trouvait admirable cette ineptie ; Wilson, Allain-Targé la déclaraient divine ! Gambetta opinait du bonnet ; que voulait-on de plus ?

Ah ! c'est que tout un clan de néo-possédants allait, par ce moyen, sortir d'embarras et, mieux encore, gravir enfin les hauteurs des exploitations *garanties par l'État* !

On n'avouait pas cela, certes ! On se défendait même de confier à l'État l'exploitation des quelques compagnies rachetées ; non ! on gérerait *provisoirement*, voilà tout.

C'est que, derrière cette opération *de faveur*, la féodalité des vieux chemins de fer sentait poindre la grosse réforme : les tarifs aux mains de l'État et leur unification.

Les économistes les plus *autorisés* avaient frémi

devant cette balourdise articulée avec aplomb par Léon Say :

« Si l'État exploite, il abaissera les tarifs. Si vous « *abaissez les tarifs, c'est l'impôt* qui payera la dif- « férence. Si vous transformez les *tarifs* de chemins « de fer en *impôt*, IL N'Y AURA PLUS DE FINANCES EN « FRANCE. »

Aveu précieux à retenir pour ceux qui, comme moi, savent quel joug fatal et meurtrier est, pour une nation honnête, le règne de la finance.

Mais Léon Say parlait à double sens.

Si, lui, entrevoyait l'État régissant les tarifs, c'est-à-dire, les soustrayant à l'arbitraire des compagnies (cette idée pouvait venir à l'État, même sans une combinaison de rachat, et c'est cela que Say combattait), en revanche, ses auditeurs ne pensaient qu'au budget ; ils durent le croire perdu, et pourtant nul, ni parmi les députés, ni parmi les sénateurs, ne songea à lui répondre :

« Allons donc ! farceur ! Est-ce que le tabac, les postes, la poudre, les cartes, le sel, etc... ne supportent pas des tarifs-impôts ? et le budget y perd-il quelque chose ?

Finalement, on vota les *rachats de faveur* et on laissa dans l'ombre la question des tarifs.

Il y eut bien, par ci par là, quelques diversions.

Wilson, par exemple, qui rêvait la guerre aux anciennes compagnies — eau trouble dans laquelle il espérait pêcher — insistait pour la rachat et l'exploitation par l'État ; ce lui fut, même, une occasion de jouer un tour à Gambetta.

Celui-ci avait été élu président et lui, Wilson, secrétaire d'une commission chargée d'examiner un

projet de convention avec la *compagnie du Nord* pour l'exploitation d'une ligne rachetée. Gambetta appuyait la convention; Wilson la combattait.

Gambetta fut vaincu dans la commission, « parce « que la convention impliquait l'abandon du sys- « tème du rachat par l'État et de l'exploitation par « des compagnies fermières. »

N'est-ce pas le cas de rappeler ici ce que je disais, en 1876, à propos des réductions de prix accordées, seulement par la compagnie du Nord, aux ouvriers qui se rendaient au congrès, suivant la bienveillante remarque publiée par le journal la *République française ?*

« Il faut noter avec soin, disais-je, et le nom du « journal et le nom de la compagnie; nous les re- « trouverons tous les deux quand la féodalité des « chemins de fer aura terrassé ses adversaires[1]. »

La réduction consentie aux ouvriers était la première étape ; l'attitude de Gambetta, en faveur de la convention, était la seconde.

Malgré ce petit échec, Rothschild n'avait pas lieu de se plaindre.

Les grands travaux de Freycinet avaient été une occasion pour Léon Say de créer un fonds nouveau : le 3 0/0 amortissable.

Ce fonds n'était pas donné en émission publique ; il était négocié sous le manteau de la cheminée, par paquets aux uns et aux autres, surtout à Rothschild.

C'était comme une *monnaie à titre variable,* dont le peuple payait la *frappe*, le FRAI, l'*intérêt*, le *change ;* en somme une usure quadruple.

[1] Page 184.

Sûr du placement de son papier, Léon Say avait dédaigné de subventionner la presse ; d'où des clameurs et des critiques que, de temps en temps, Soubeyran avivait de son mieux.

Pendant que les possédants anciens et nouveaux se livraient ainsi bataille sur le dos du peuple, celui-ci continuait à attendre les réformes promises.

Au parlement, il suffisait de parler des intérêts des travailleurs pour faire le vide dans les hémicycles :

« Quand M. Talandier a élevé la voix en faveur « des ouvriers, disait un journal, il n'a trouvé dans « l'assemblée aucun écho; mais il s'agissait au- « jourd'hui de la remonte de la cavalerie et du *prix* « auquel le gouvernement doit acheter les chevaux « de guerre, et les orateurs assiégeaient la tribune. »

Et il en était toujours ainsi !

Cependant, malgré ou à cause de l'exposition, la gêne était dans le salariat. « Tout a augmenté ! » s'écriait Henry Maret dans la *Marseillaise*.

Les grèves étaient d'ailleurs nombreuses ; les forgerons au Havre, les mineurs à Decazeville, à Monceau-les-Mines, à Anzin ; les boulangers à Besançon, puis à Bordeaux ; les tullistes apprêteurs à Tarare, les cochers à Paris, les teinturiers à Saint-Chamond, les fileurs au Vigan, et beaucoup d'autres encore, cherchaient à équilibrer leurs salaires avec leur nécessité de vivre.

On leur répondait par un congé en bonne forme, quand, au nom de la liberté du travail, on ne les fourrait pas en prison, comme à Monceau-les-Mines, à Decazeville et à Anzin.

Comprend-on qu'à Anzin, où trônaient, entre autres administrateurs, le duc d'Audiffret-Pasquier et Casimir Périer et oú la valeur capitale du denier avait passé, en cinq années, de 300,000 francs (1870) à 1,250,000 francs (1875), on en fut encore à marchander leur salaire à des ouvriers qui, jamais, n'avaient eu part aux bénéfices extraordinaires annuellement réalisés ?

Comprend-on qu'à Decazeville, où trônaient, entre autres administrateurs, Léon Say et Raoul Duval, on ait envoyé des baïonnettes à des mineurs qui réclamaient contre une réduction de salaires, alors que, si la justice avait daigné regarder les livres sociaux, elle aurait découvert des causes graves à ces réductions tout à coup édictées.

Comprend-on qu'à Monceau-les-Mines, un Chagot, clérical impitoyable, ait eu le droit d'imposer ses vexations aux travailleurs et le pouvoir de leur faire octroyer quelques mois de prison en échange de leurs doléances?

Est-ce que tout cela n'est pas féroce ?

Et quand les mêmes ouvriers cherchent à s'entendre pour trouver un remède à leurs maux, quand ils se réunissent en congrès, quelle est l'attitude des pouvoirs publics ?

La voici :

Au début de 1878, on avait tranquillement laissé se tenir un congrès ouvrier à Lyon (janvier). En mars, un autre congrès avait été convoqué à Paris ; les journaux officieux déclarèrent que celui-ci ne serait pas autorisé. Pourquoi oui à Lyon et non à Paris? En août, la police empêchait, réellement, la tenue de ce congrès ; mais, à côté, elle laissait un

groupe d'*ouvriers catholiques* tenir tranquillement ses assises. Pourquoi ? Ah ! c'est que l'autre était composé d'ouvriers *socialistes*!

Non content d'avoir empêché la réunion de ce dernier, on poursuivait ses organisateurs et on les condamnait pour avoir créé une association de plus de 20 personnes (octobre).

D'où je conclus, ou que l'*association catholique* ne contenait que 19 membres, ou sinon, que la justice fut une fois de plus :

« Une servante sombre aux ordres du plus fort »,

comme dirait Victor Hugo.

C'était seulement ainsi, d'ailleurs, que ce « plus fort » — le faible Mac-Mahon, qui n'était pas le président des juifs, comme, plus tard, Grévy le sera spécialement — manifestait, de temps en temps, sa présence au pouvoir.

Dans l'avenir, on sera tout aussi impitoyable aux socialistes, mais on protégera moins les catholiques.

Pressentant cet avenir, ceux-ci ne se bornaient pas à enrôler des ouvriers. Pleins de dispositions pour l'agiotage, ils avaient aussi résolu de lutter contre les juifs sur leur propre terrain.

Un certain Bontoux, candidat de l'ordre moral, élu aux élections d'octobre 1877, avait été invalidé.

A cette aventure, il perdait une position de 80,000 francs, par an, pour avoir déclaré à la tribune que « depuis vingt ans il défendait les intérêts « français en Autriche. »

Bontoux était, en effet, directeur des chemins de

fer du sud de l'Autriche, c'est-à-dire un employé de Rothschild.

Très attaqué, dit-on, pour avoir affiché son attitude *française d'employé autrichien*, mais en réalité ayant déplu à Rothschild qui, on s'en souvient, avait peu prisé l'ordre moral; il dut donner sa démission.

Or, il ne perdit pas de temps, et trois ou quatre mois après (mars-avril), il mettait en circulation les stupéfiants prospectus d'une banque, au capital de 25 millions, où se lisait la mention suivante :

« Notre vénéré Saint Père a bien voulu donner « une bénédiction spéciale et autographe aux fon- « dateurs de la Société *L'Union générale.* »

La fameuse banque venait de naître.

Dès ses premiers pas, elle avait déclaré la guerre à la rue Laffitte. En effet, l'une des offres concernant le portefeuille égyptien du *Crédit foncier*, et que j'ai plus haut signalées, émanait de Bontoux, comme président du syndicat de l'*Union générale;* d'un autre côté, le même avait obtenu de l'Autriche une convention *secrète* lui concédant la construction des chemins de fer en Serbie. Comme on le voit, la lutte entre la finance juive et la finance catholique se préparait dès 1878.

Vers le mois d'octobre, une inquiétude vague commença à se manifester dans le pays.

On venait de condamner les socialistes dont on avait interdit le congrès; on venait d'apprendre que les Canaques s'étaient révoltés et avaient massacré des habitants de la Nouvelle-Calédonie. A quel propos ce soulèvement? On a écrit bien des pages à ce sujet; je me bornerai à faire remarquer qu'avant la création de la *Banque de la Nouvelle-Calédonie*, les

Canaques n'avaient montré aucune hostilité, et que là, comme ailleurs sur une plus grande échelle, c'est-à-dire en Turquie et dans les Balkans, les agissements financiers ont, simplement, provoqué les massacres et les insurrections.

Il est certain, toutefois, qu'une émotion régnait en France. Les *on-dit* circulaient. Le maréchal. décidément, ne pouvait pas tolérer ce qui se passait, *Le Soleil*, voulant rassurer les esprits, reproduisait un article du *Figaro*, signé « *Mystère* », et mentionnant la « nervosité » du pays.

« Nous voyons partout des fantômes, disait *Mys-* « *tère*,... nous attendons quelque chose sans savoir « quoi. Telle est l'origine de toutes ces billevesées, « auxquelles la rentrée du Parlement donne un « semblant de corps. C'est une pure fantasmagorie « sous laquelle, je le répète, il n'y a *rien, rien, rien* ! »

Nonobstant, dès la rentrée du Parlement, les bravades des vaincus du 16 mai recommencèrent.

Fourtou, plaidant contre sa propre invalidation (novembre), disait : « Si j'avais fait tout mon devoir, « probablement, Messieurs, vous ne seriez pas ici. »

Cela répondait bien à l'état d'esprit de certains partisans des coups de force.

On avait raconté à *Fidus*, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses mémoires, que « le général Ducrot, « pressenti par les impérialistes, avait hésité et « même refusé ; » et Fidus de mentionner son opinion :

« J'ai répondu, écrit-il ; c'est qu'on s'y est mal « pris. Ce n'est pas en tâtonnant et en proposant « d'agir à *un moment donné* qu'on peut décider un « général. Il faut aller à lui et lui dire : « *Dans une*

« *heure*, le prince impérial sera à Paris ; voici votre « brevet signé de maréchal de France, un autre de « duc, et deux millions. » Un homme pris au mo- « ment même, et sommé ainsi d'agir, reçoit un coup « à la tête et au cœur, et est entraîné à en porter « un autre avec la main. »

Ici Fidus n'est pas clair, et on hésiterait à savoir si le coup « à porter avec la main » ne serait pas, par hasard, une giffle à l'auteur d'une semblable proposition ?

Mais non, pour Fidus, cet « achat de concours » est une chose naturelle, honnête même, puisqu'il s'agit de protéger des possédants !

On ne comprend pas, lisant cela, que des juges se soient trouvés pour condamner le commandant Sabiani (mars) qui, directeur de la prison du Cherche-Midi, se contentait de rançonner ses prisonniers. Il est vrai qu'une fois condamné, *on a attendu neuf mois pour lui enlever sa décoration.* [1]

La bourgeoisie possédante avait offert, d'autre part, pendant l'année 1878, assez de preuves de sa profonde décomposition. Des scandales *immondes* s'étaient déroulés à Auch (août), et à Bordeaux (décembre), attestant la bassesse des passions *malthusiennes !*

La justice, de son côté, soit en finance, soit en morale, avait continué ses palinodies; il semble même que celles-ci inspirassent la Chambre des députés, où l'on finissait par se dévorer entre républicains.

[1] Le décret de radiation de la Légion d'honneur n'a paru à l'*Officiel* qu'en janvier 1879.

Par exemple, on avait flétri *Duportal*, pour avoir demandé *grâce à Napoléon* EN 1852! et Bonnet-Duverdier, pour avoir gardé *un peu trop longtemps* une somme destinée à un emploi public, tandis qu'on ménageait respectueusement un haut fonctionnaire des douanes, affranchissant de tout droit la fille d'un Rothschild qui, ayant épousé récemment un comte de Rosebery arrivait de Londres avec son mari, son argenterie, ses meubles, et sa maison montée!

Je renonce à citer les variations étonnantes des dirigeants; d'ailleurs, je dois résumer brièvement cette fin d'année, qui, déjà déplorable moralement, le fut aussi matériellement.

Les points noirs semblaient s'être concentrés en Angleterre; quoique triomphante, celle-ci abondait en faillites et, pendant que ses mercenaires remportaient une victoire à Caboul, un attentat était commis à Londres contre la reine Victoria.

En France, l'inquiétude s'était accrue; ce fut avec un entrain modéré que l'on se prépara aux futures *élections sénatoriales*, destinées à rajeunir le Sénat et à détruire sa majorité, toujours demeurée favorable, le cas échéant, à une nouvelle dissolution de la Chambre des députés.

Bref, en 1878 comme en 1877, comme auparavant, on avait agioté, agioté et encore agioté!

Agioté sur tout :

Sur les cadavres, sur les idées, sur les choses, sur les hommes!

A la Bourse, en dehors des valeurs que j'ai dû étudier particulièrement, les événements avaient été exploités et avaient provoqué de grandes varia-

tions[1]; des déplacements de capitaux en étaient résultés et, ajoutés aux résultats des autres combinaisons, avaient changé les proportions que j'avais relevées à la fin de 1877.

Sur *cent* habitants, vingt possédaient, ayant à se répartir 209 milliards; on était donc revenu, à peu près, aux chiffres de 1876.[2]

La majoration des capitaux immobiliers s'élevait à quelques milliards; mais la plus forte appartenait, sans conteste, aux capitaux financiers, triomphateurs de l'année!

A côté de cette orgie de milliards, voyons comment était traitée la classe non possédante.

Voici un tableau comparatif:

			Sur 100 hab. 1877	Sur 100 hab. 1878		
Possédants			21	20		
Non-possédants	Salariés..	71	79	80	Salariés....	71
	Dénués..	8			Dénués....	9
Totaux			100	100		

[1] Voici les cours des principales valeurs :

1878	Plus haut	Plus bas
3 0/0	77,70	70,35
5 0/0	115,95	107,55
Italien	78,10	69,30
Turc	17,00	7,15

[2] Voici le détail :

	Milliards 1877	Milliards 1878	Différence
Capitaux immobiliers	105 9/10	110 2/10	+ 4 3/10
— mobiliers	65 1/10	67 9/10	+ 2 8/10
— financiers	25 1/10	31 7/10	+ 6 6/10
Totaux	196 1/10	209 8/10	+ 13 7/10

Ces chiffres racontent, à leur tour, dans leur langue sobre et brutale, les résultats de l'année.

On avait piétiné; le travail n'avait pas augmenté, la misère seule était montée; les agiotages, en effet, avaient pu rejeter du sein des possédants quelques victimes qui, honteuses ou incapables du salariat, étaient allées grossir la misère.

---

4. — Les Ciseaux de Dalila

PÉRIODE 1879-1880-1881

SOMMAIRE. 1879. — Grévy président. — Choses de Tunis. — Bône à Guelma. — Troubles en Algérie. — Comment l'Egypte a empêché la conversion du 5 0/0. — Rothschild ne paye plus. — Un non-lieu. — Les pourquoi ? — L'article 7. — Les déplacés. — Palinodies judiciaires. — La Russie agonisante. — La Grèce. — Tréteau bienfaisant ! — Le Congrès de Grévy. — La misère monte.

Le suffrage restreint, celui des possédants, allait être consulté.

Naturellement, l'effort du parti juif, déjà triomphant, d'ailleurs, dans la *conduite de ses affaires*, tant intérieures qu'extérieures, devait se concentrer sur la conquête d'un Sénat docile à ses intérêts et hostile à toute nouvelle dissolution, peut être rêvée, sinon par Mac-Mahon, du moins par ses conseillers catholiques, éternels comploteurs.

Le 5 janvier 1879, c'était chose faite; désormais le Sénat contenait un plus grand nombre de ces politiciens se disant républicains et, par suite, étant capables de se prêter, plus aisément, aux semblants de réformes promises.

En effet, le malaise social était tel que, même aux électeurs peu exigeants du collège sénatorial, il avait fallu promettre des « changements » dans la « façon d'être » du moment.

Pour le parti juif, ces « changements » étaient tout simples. Sous prétexte de modifier la vieille formule de Thiers : « La République sans les républicains, » il voulait *épurer le fonctionnarisme* et créer enfin la *république des républicains*.

C'était, d'ailleurs, le refrain que, au lendemain des élections, tous les journaux du parti avaient entonné à l'unisson.

Cela étant et pour commencer par les fonctions les plus menaçantes, justement parce qu'elles avaient davantage menacé le succès des élections de 1877, on exigea le renouvellement des grands commandements militaires.

C'est là qu'on attendait le maréchal, et il ne trompa point l'attente; il résista, se buta et finalement, malgré les objurgations de certain cardinal[1] politicien de sac au dos et de corde au cou, il donna sa démission le 30 janvier.

En quelques heures, sa succession fut ouverte et fermée; le congrès, réuni à Versailles, élut pour ainsi dire sans discussion Jules Grévy, l'avocat des guanos et du juif Dreyfus, dont j'ai déja dit quelques mots.

Dès 1877, le parti juif avait acclamé son nom au moment des élections, époque à laquelle il croyait à la retraite immédiate de Mac-Mahon; Grévy, d'ailleurs, on ne sait comment, jouissait d'une ré-

[1] Le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

putation d'austérité qu'aucun de ses actes d'avocat ou de citoyen ne légitimait.

Comme bourgeois, il avait toutes les tares dont les salons « collet-montés » ont l'habitude, ridicule du reste, de faire grand état; il était séparé de sa femme, après l'avoir prise dans les « couches inférieures de la société », pour me servir de l'expression employée dans les susdits salons.

Comme avocat, il avait manqué aux règlements de son ordre, en plaidant alors qu'il était, déjà, et allait être, de nouveau, président de la Chambre des députés (1877); comme politicien, il allait accepter un mandat contre la nécessité duquel il avait voté, alors qu'il n'avait aucune espérance de l'obtenir jamais, et en vertu de ce mandat il allait être chargé de défendre une constitution qu'il *n'avait pas votée.*

Outre que toutes les palinodies étaient ainsi réunies dans sa personne, il ignorait absolument, même cette façon de *chevalerie* dont se parent, assez volontiers, les soldats arrivés aux grades les plus élevés!

La bourgeoisie, c'est-à-dire le judaïsme possédant, venait donc de se choisir un représentant qui, doué de tous ses défauts ataviques, mais n'ayant aucune de ses qualités d'emprunt, n'était même pas digne de son indignité traditionnelle.

Malgré ou à cause de cela, les choses furent vite bâclées.

Dès la première huitaine de février, on avait un ministère Waddington, Léon Say, Freycinet, un message sans plus de couleur qu'il n'en fallait et un président de la Chambre des députés : Gambetta,

que déjà ses amis appelaient tout bas : « le dictateur » et qui, pauvre *Samson* était, à partir de ce jour, vraiment aux mains de la courtisane qui devait le livrer aux Philistins.

Dès le commencement de l'année, la question d'Orient paraissant sommeiller, la féodalité des possédants, c'est-à-dire les financiers cosmopolites, avaient failli exiger une petite expédition militaire.

En effet, on lisait dans tous les journaux où soufflait l'*Agence Havas*, cette insinuation :

« Hier matin, mercredi, à onze heures, expirait « le délai de *quarante-huit heures* accordé au bey « de Tunis pour donner sa réponse à l'ultimatum « du gouvernement français.

« Si cette réponse, comme l'on croit, est évasive, « le consul de France a dû amener son pavillon, « quitter le consulat et se retirer à bord de « l'*Infernet* [1]. »

Tout ce bruit avait pour cause apparente une contestation relative à une concession de terres accordée *gratuitement* au comte de Sancy, l'un des membres de la *commission financière* fonctionnant près du bey.

Comme on le voit, c'était encore pour les appétits capitalistes de *quelques-uns* qu'on voulait exposer la vie de nos soldats.

Cette fois, cependant, l'expédition n'était, semble-t-il, pas mûre, ou du moins ceux qui voulaient la diriger ne se sentaient pas encore assez maîtres du pouvoir ; aussi le résultat de l'*ultimatum* fut-il déclaré satisfaisant.

Prévoyant ce dénouement, un journal avait écrit :

[1] *La Lanterne*, 10 janvier 1879.

« En Orient, les discussions de ce genre sont « fréquentes entre les gouvernements et les consu- « lats européens et la situation se tend, parfois, au « point qu'une rupture paraît imminente; mais au « dernier moment le plus faible finit par céder [1]. »

Le même journal rappelait au surplus un cas analogue remontant à 1872, qu'il est utile de signaler ici, car réellement ce qui devait se passer dans la suite y était implicitement contenu.

Le banquier juif Erlanger, de nationalité prussienne, avait usuré sur le bey de Tunis, conformément aux traditions financières que j'ai déjà exposées.

Or, tout comme le sultan son suzerain, le bey de Tunis recevait volontiers mais aimait peu rendre, d'autant plus qu'entre le reçu et le rendu, s'interposaient toujours une foule d'appétits gloutons.

Aussi en 1872, Erlanger avait-il exigé la reconnaissance et l'inscription de sa créance, montant à 4 millions de francs, par la commission internationale qui fonctionnait à côté du bey; circonstance à laquelle Decazes avait fait allusion en 1876 à la tribune, lorsqu'il s'occupait de l'Égypte [2].

Ayant éprouvé quelques difficultés, Erlanger s'adressa à Bismarck et un *ultimatum* de celui-ci lui procura toute satisfaction.

Depuis cette époque, outre Erlanger, Lévy-Crémieu, de la *Banque franco-égyptienne*, avait fait des avances au bey; une compagnie française étant en avant, plus n'était besoin de recourir à Berlin pour

[1] *Petit Moniteur universel*, 9 janvier 1879.

[2] Voir chapitre III, page 176.

opérer des menaces diplomatiques et pressurer le souverain tunisien.

Berlin, d'ailleurs, s'était montré peu disposé à une occupation tunisienne; Bismarck trouvait, vraisemblablement, que c'était là une opération malhabile; quoi? si près de l'Italie! si loin de la mer Baltique! et puis : un tour immense par la mer du Nord, la Manche, l'Océan, la Méditerranée, avec obligation de parader devant Gibraltar et non loin de Suez!

A coup sûr, le jeu ne vaudrait pas les marks à dépenser!

Pour la France? à la bonne heure! il était habile d'inciter ses possédants agioteurs à « frotter » et peut-être à « écorcher » ceux de Londres et de Rome. C'était tout profit; et puis le Saint-Gothard serait bientôt percé; est-ce que Trieste ne vaudrait pas mieux que Tunis?

Et voilà pourquoi, dès 1878, lorsque Gambetta eut déjeuné avec le prince de Galles, on songeait à une compensation tunisienne [1].

Voilà, aussi, pourquoi on avait, en silence, acheté les titres de la dette unifiée [2] et les diverses créances

[1] Voir plus haut, chapitre III, page 230.

[2] Les cours de la dette unifiée, seule cotée, ont été les suivants :

	Plus haut	Plus bas
	—	—
1872	228,75	162,00
1873	223,75	199,50
1874	285,00	206,00
1875	290,00	252,00
1876	295,00	200,00
1877	235,00	157,00
1878	254,00	160,00
1879	242,00	203,00

dont elle s'était augmentée; la cote officielle avait reproduit, à sa façon, ces diverses manœuvres financières où l'on devinait les mains du conseil d'administration de la compagnie des *chemins de fer de Bône à Guelma* et celles de la *Banque franco-égyptienne*.

Or, dans la compagnie de *Bône à Guelma* fleurissait un vrai bouquet de néo-possédants, à la tête desquels on trouvait Géry comme président et Siegfried comme vice-président, puis F. Barrot, S. Gouin, etc. [1].

A la *Banque franco-égyptienne* on comptait quelques anciens possédants : E. Delessert, Rey de Foresta. Albert Rostand; puis des juifs tels que Aug. Lippmann, G. Halphen, Marc-Lévy-Crémieu.

Comme censeurs, deux gendres d'Allain-Targé : Léon Delaporte et Charles Ferry, frère de Jules Ferry [2].

Récemment une tentative de fusion avait été ébauchée entre le *Crédit mobilier*, où était Erlanger, et la *Banque franco-égyptienne;* mais Erlanger avait préféré s'emparer du *Crédit général français* en achetant en bloc 17,376 actions; néanmoins, cela n'empêchait pas les participations; aussi la *Banque franco-égyptienne*, en vue de ses opéra-

[1] Le conseil comprenait, en outre, les noms suivants : Buisson, W. Chabrol, T. Contin, Desgranges, Gobron, T. Knight, Lagrange, Maire, de Nalèche, Salles; Peytet, censeur.

[2] Il y avait encore : V. Defalque, *président*; Fred. Greninger, Eug. Roy, Morel Kahn.

tions extérieures multiples, aussi bien en Égypte qu'à la Réunion et ailleurs, doubla tout à coup son capital à la date du 30 *octobre* 1879, en le portant de 25 à 50 millions.

Or, il faut noter que, précisément, les journaux du *30 octobre* de la même année ont signalé à l'attention publique « une entrevue et un long entretien « de Roustan, consul, avec Gambetta au sujet des « affaires de Tunis [1]. »

A l'*ultimatum* de Roustan, une période de calme avait succédé; même le 17 avril, Roustan et Géry avaient solennellement inauguré la première partie du *chemin de fer de Tunis* à la *frontière française*.

Entre temps, des députés étaient allés en masse visiter l'Algérie, où l'on installait Albert Grévy comme gouverneur (avril-juin).

Et, profitant de cette occasion, ils voulaient aussi rechercher la cause des troubles de l'*Aurès* (au sud de la province de Constantine), dont les journaux avaient fait quelque bruit.

Or, au *commencement d'octobre* (date de leur rapport déposé à la Chambre), ils avaient découvert que les troubles provenaient d'une « guerre sainte » dirigée, décidément, contre les bureaux arabes et constituaient un argument de plus en faveur du *régime civil*.

C'était indiquer « par analogie » ce qu'on se proposait de faire à *Tunis*. Cependant, je dois signaler ici la singulière outrecuidance de certains journaux qui, tout en rapprochant l'insurrection de l'Aurès de *celle de* 1871 se gardèrent bien de remarquer

[1] *Lanterne*, 30 octobre 1879.

qu'avant 1871 il n'y avait pas eu de *régime assez civil pour accorder aux juifs les droits de citoyens, pendant qu'on les refusait aux musulmans*, — nouvelle preuve de la hâblerie de ces diplomates qui ont fait égorger des milliers d'hommes en Orient, sous prétexte de consacrer *l'égalité civile des religions*.

Laissons maintenant les affaires de Tunis mûrir pour l'année suivante et voyons ce qui était advenu de l'Égypte où Rothschild faisait, en plus grand, ce que les gens de la *Franco-égyptienne* préparaient en plus petit.

En Égypte, tout ne marchait pas encore au gré des barons de Londres et de Paris; il fallait décidément une guerre à coup de millions, ceux-ci devant être pris non pas dans les coffres de la rue Laffitte, mais dans la poche du public imbécile qui fréquente la bourse.

D'autre part, comme Gambetta, député, avait jadis parlé contre la conversion du 5 0/0, ses adversaires, dont quelques-uns étaient ministres, voulurent mettre Gambetta président-dictateur, en demeure de se prononcer.

Tels sont les *dessous de cartes* de ce qu'on a appelé le coup de la conversion et dont on s'est ému vivement pendant le mois de février; est-il utile d'ajouter que les *dessus politiques* n'eussent pas été employés sans les *profits des dessous financiers*.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut, tout d'abord, se rendre compte exactement des effets de ce qu'on appelle une *conversion;* on concevra, en même temps, quel intérêt avaient ceux qui,

comme *Pereire*, l'année précédente, avaient déjà cherché à faire croire à l'imminence de l'opération.

On dit au public : vous avez entre les mains une valeur acquise, assez généralement, au-dessus de 110 francs. Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser le capital, mais au pair seulement du type de la rente qui lui donne son nom; ainsi, pour avoir 5 francs de revenu annuel, vous avez versé 110 francs; le gouvernement armé de son droit, peut vous dire : « Rendez-moi ma cédule de « 5 francs de rente et je vous remettrai 100 francs, « parce que le type choisi s'appelle 5 0/0. »

Or, comme l'Etat, pour rembourser 100 francs à chaque porteur, serait obligé d'emprunter à d'autres et, comme, lorsqu'il recherche une conversion, c'est, ordinairement, pour réduire ses dépenses, il modifie son langage de la façon suivante :

« Je vous rembourserai vos 100 francs à moins « que vous n'acceptiez de toucher 4 fr. 50 par an au lieu de 5 francs. »

On voit tout de suite qu'il y a là une réduction de 10 0/0, c'est-à-dire un réel avantage pour l'État, puisque celui-ci n'aurait plus à payer que 90 millions, par exemple, au lieu de 100 millions par an.

Cela étant, on fait briller aux regards du public que celui qui achète 3 francs de rente du type 3 0/0, est obligé, *de par la volonté de la Bourse*, d'y consacrer une somme telle qu'en réalité son revenu est de 4 0/0, tandis que, de par la même volonté, celui qui achète 5 francs de rente, du type 5 0/0, est obligé d'y consacrer une somme telle qu'en réalité son revenu est seulement de 4 1/2 0/0.

Or du moment où une loi aura supprimé le type 5 0/0, le rentier sera bien obligé de se rabattre sur les autres types; alors les maîtres du marché des fonds publics font varier les cours des valeurs, en s'attachant, de préférence, au type de rente qui remplacera l'ancien. C'est ainsi que si l'Etat a résolu de faire du type 3 0/0 l'instrument de la conversion (parce que c'est avec des rentes créées d'après ce type qu'il échangera le 5 0/0, dont il veut la conversion), l'agiotage s'emparera aussitôt des deux valeurs.

Après cette explication, je dois ajouter que, depuis longtemps, l'arrière-pensée de Rothschild était de réaliser un grand coup, en combinant une sorte de *triple arbitrage* entre le 5 0/0 à convertir, le 3 0/0 perpétuel et le 3 0/0 amortissable; ce qui revient à dire qu'il éprouvait le désir d'extorquer au public quelques centaines de millions.

Dans ce but, il ne craignit pas de faire cause commune avec son ancien employé : Pereire; dès lors, certain de la complicité de Léon Say, le trio que je viens de désigner, facilita l'organisation d'une campagne en faveur de la conversion du 5 0/0. En effet, le bruit s'en accrédita tellement qu'au commencement de février l'opération paraissait décidée.

Un député nommé Sourigues, ayant lui-même, fort manœuvré dans les finances, crut devoir interpeller le ministre, le 11 février. Celui-ci lui répondit :

« Quant à la conversion, je ne saurais avoir une « opinion sur la forme avant d'en avoir une sur le « fond, c'est-à-dire sur l'opportunité. Or, je me gar-

« derai bien d'apporter ici une opinion à ce sujet,
« car si j'en avais une ce serait un secret; mais je
« n'ai pas de secret pour cette excellente raison
« que je n'ai pas d'opinion à cet égard. »

On n'est pas plus jésuite que ne l'a été dans cette circonstance le juif-protestant qui sert d'orateur parlementaire aux monarques de la rue Laffitte.

A la suite de ces paroles, le bruit de la conversion prit encore plus de consistance.

— C'est une question d'opportunité! clamait-on en chœur : s'il en était autrement, le ministre eut répondu carrément « Non ! » comme il l'a fait en maintes circonstances; il ne pouvait pas dire « oui » sans avoir dans la poche un projet préparé; *c'eût été favoriser l'agiotage*! Décidément ce Léon Say est un brave homme!

Là-dessus, les porteurs de 5 0/0 à 114 francs se mirent à vendre tant et si bien qu'en cinq jours, il y eut une baisse de 5 francs.

Inutile, n'est-ce pas, disaient les petits porteurs, de garder 114 francs qui ne vaudront plus que 100 francs dans peu de temps!

Les choses étaient ainsi organisées, quand le 18 février, des télégrammes venant du Caire annoncèrent une insurrection des officiers, et l'envahissement du ministère des finances ; au même instant une telle clameur s'élevait contre les Anglais qu'on ne parlait rien moins que de la révocation de Rivers-Wilson et de Blignières. Parallèlement, à Paris, on commençait à répandre le bruit que la maison Rothschild, vu les circonstances, refuserait de payer le coupon de son emprunt égyptien. Alors le 20 février, interpellé de nouveau sur la conversion,

Léon Say déclara tout à coup : « que l'opération « serait impopulaire à l'intérieur, qu'à l'extérieur la « crise industrielle et politique la rendrait non moins « impossible; qu'il fallait considérer l'éventualité « d'un refus d'échange des titres anciens contre des « nouveaux, que, dès lors, il faudrait rembourser, « en empruntant à la banque de France, dont on « épuiserait tout l'encaisse métallique, ce qui con- « duirait à établir le cours forcé; qu'enfin il y au- « rait un certain danger à voir se porter les capi- « taux français sur les emprunts étrangers. »

Notons cette dernière phrase; les emprunts étrangers, ce sont surtout l'Égyptien et le Turc; les capitaux se portant sur eux, c'est la demande supérieure à l'offre et, suivant la sauvage économie boursière, c'est un obstacle à Rothschild de faire main-basse au plus bas cours sur les fonds étrangers qu'il convoite, et notamment sur l'égyptien.

Comme les opinions se forment vite quand on est Rothschildien ! en seize jours « l'absence d'opinions » de Léon Say fait place à une doctrine très nette et, cette fois, nettement formulée.

Déclaration tardive, attitude louche, tout cela n'est rien à côté des circonstances qui les ont accompagnées :

Le matin même du jour où Léon avait résolu de démentir la conversion et, pour donner l'heure exacte, à *midi*, Moreau, syndic des agents de change, reçoit de la bouche ministérielle l'annonce de cette décision; aussitôt ce fonctionnaire va (il l'a reconnu et avoué), causer avec Rothschild puis visiter Pereire et arrive, seulement, à midi quarante à la Bourse pour annoncer ce qui allait être dit à la

commission du budget; néanmoins dès midi la nouvelle était déjà connue à Londres! [1]

Je n'ai pas besoin de décrire le bouleversement qui fut produit dans le monde de la finance et, notamment, parmi les petits porteurs tant de fois rançonnés par la haute banque au moyen du même 5 0/0.

Quant à la commission du budget, elle eut l'air *abasourdie* et ne souffla mot, bien qu'elle fût notoirement favorable à la conversion. Mais que n'apprendrais-je pas! s'il m'était permis de découvrir tous les dessous de cartes.

Dans tous les cas, on ne saura jamais le chiffre de la moisson de millions qui fut ainsi récoltée par la banque juive.

Quant à l'insurrection militaire égyptienne, elle était sérieuse; d'ailleurs, elle avait un fond de misères indiscutables, mais en la forme (comme on dit au palais) elle était « préparée ».

Quoi qu'il en soit, les journaux mettaient au service de leur attitude intéressée le récit de ces misères, pour faire accroire que l'Egypte décidément, ne pouvait se passer des Européens.

Alors on racontait qu' « un indigène, poursuivi « par des agents du fisc au sujet d'une redevance « de 8 piastres et 10 paras (2 fr. 14 c.) avait déjà « subi 300 francs de frais » ; et on ajoutait : « Je ne « sache pas que l'histoire contemporaine offre un « pareil fait ».

Et de tomber sur Ismaïl, seule cause, etc..... comme si, *en France*, le même abus était une chose si extraordinaire!

[1] Voir les *Rois de la République*, chapitres *Moreau* et *Say*.

Mais ce que l'on voulait, ce que Rothschild, par-dessus tout, voulait, c'était ameuter l'opinion contre Ismaïl et arriver à le faire déposer n'importe comment.

D'autre part, le même Ismaïl faisait déclarer par le *Times :*

Que les difficultés provenaient de ce que « les « biens cédés par lui étaient, principalement, des- « tinés à régler la dette flottante, mais que, sans « tenir compte de ses avertissements, au lieu de « concéder les terres aux créanciers, on avait né- « gocié un emprunt, refusé de payer l'arriéré, subs- « titué des Européens aux Égyptiens et éliminé « l'élément indigène[1].

L'emprunt visé était l'emprunt Rothschild, dont j'ai parlé précédemment et les domaines étaient précisément ceux sur lesquels Rothschild voulait avoir la haute main et première hypothèque.

Le *Journal des Débats*, organe bien connu de Léon Say, faisait une campagne contre les créanciers de l'Egypte et publiait, quelque temps après, les lignes suivantes[2] :

« L'entente la plus complète s'est établie entre « les gouvernements français et anglais..... Les « deux cabinets viennent d'adresser à Constan- « tinople une dépêche par laquelle ils *pren- « nent acte* de l'offre que la sublime Porte leur a « faite au premier moment de déposer le Khé- « dive... »

Menace sous condition très claire qui, en matière

[1] *Le Times*, 18 avril.

[2] *Journal des Débats*, 28 avril.

ordinaire, eut conduit sûrement ses auteurs à Mazas. Celle-ci conduisit seulement l'Angleterre en Egypte.

En attendant, les tribunaux mixtes déboutaient continuellement les créanciers qui réclamaient la priorité sur Rothschild (avril); mais Ismaïl ne semblait pas s'en émouvoir.

Alors, le même Rothschild prit un grand parti dont, cette fois encore, la délicatesse n'est pas le côté distinctif.

Quelque temps auparavant, il avait menacé le Khédive de supprimer purement et simplement le service des intérêts de l'emprunt dont il avait été l'émetteur; il *réalisa sa promesse* (juin).

Et tant pis pour les souscripteurs! n'est-ce pas?

Bref à la fin du même mois, l'abdication d'Ismaïl était un fait accompli et *Tewfick* lui succédait.

Quelques jours après, (juillet) le nouveau gouvernement égyptien soumettait à l'approbation des puissances *ayant participé à la création des tribunaux mixtes* (Réforme judiciaire) un projet de décret, lequel déclarait « insaisissables les terres cédées à « l'Etat, par la famille du Khédive, à l'exception « de celles qui étaient frappées d'hypothèques ou « de saisies ayant priorité sur l'hypothèque Roths- « child. »

Cette sorte de drame se termina, en novembre, par un traité en bonne et due forme entre le nouveau Khédive et son seigneur Rothschild. Nous verrons bientôt ce qui devait en advenir!

Mais avant d'aller plus loin, je dois dire, ici, que tous ces événements avaient créé des coups de bourse qui, comme je l'ai maintes fois expliqué, ou

ruinaient les uns ou enrichissaient les autres, *en augmentant la misère publique* [1].

A mesure que j'avance à travers les années, le lecteur peut constater que, surtout depuis 1878, les quatre points cardinaux des affaires publiques ont toujours été : *le plan Freycinet*, *l'amortissable*, *les affaires d'Égypte* et *le Crédit foncier*.

De ce côté, toutefois, la guerre était près de finir.

Soubeyran s'était tourné vers l'Italie pour y créer des *fondiaria* et se mettre en relations avec les ministres d'Humbert Ier.

Cependant, un reste de dépit le poussant à harceler quelquefois son successeur, il subventionnait les journaux qui déclaraient fictifs les dividendes distribuées par celui-ci et il mettait des fonds dans certaines affaires opportunistes, ce qui lui valut en avril « l'équivalent d'une ordonnance de non-lieu », comme l'écrivait, dans un langage douteux, la *Gazette des Tribunaux* ; cette ordonnance fut rendue sur le rapport de l'expert Magnin, futur *commissaire-censeur du Crédit général français*, par le procureur général Dauphin, ex-avocat d'Amiens, actionnaire du *Crédit général français*,

[1] Voici quelques cours pris entre *janvier* et *mars* 1879 :

	Plus haut	Plus bas
5 0/0	115,15 janvier	109,72 mars
5 0/0 Italien.....	77,35 mars	73,80 janvier
Turc	12,95 mars	11,20 janvier
Egyptienne	263,75 janvier	230,00 mars

En *juin* l'Égyptienne unifiée tombait à *200* francs; en *novembre* elle remontait à *268.75*.

Il faut remarquer que, comme je l'ai indiqué à propos de la conversion, pendant que le 5 0/0 français *baissait*, ainsi que l'Egyptienne, l'Italien et le Turc *montaient*.

lié avec Erlanger, et l'un des premiers produits de la fameuse « épuration du personnel », que le parti juif commençait à accomplir.

Or, tout cela était agrémenté de petites luttes de clocher : Soubeyran, en effet, bien que déjà à la tête de *foncières* ou de *fondiaria*, nées à côté de la *Banque d'escompte*, rêvait, encore, d'opposer une concurrence au *Crédit foncier* : la *Banque hypothécaire*.

A cette occasion, si le public avait eu quelques notions élémentaires des mécanismes financiers, il aurait pu retirer quelques enseignements.

Par exemple, il aurait compris *comment et pourquoi* Germer Baillère, conseiller municipal, rapporteur d'un projet de convention destiné à rembourser le *Crédit foncier*, finit par arriver, au contraire, à conclure, pour la ville, un nouvel emprunt auprès du même *Crédit foncier ; comment et pourquoi* le journal La *Lanterne* et son appendice la *Réforme financière* avaient cru devoir prendre si chaudement, la défense des intérêts de la Ville de Paris que l'emprunt espéré par Christophle aurait peut-être raté si le préfet de police n'avait pas fait saisir la *Lanterne ; comment et pourquoi* Christophle s'imagina *légitimer* cette saisie en racontant au parlement qu'un argent bonapartiste extrait par « un chantage heureux » avait servi à la fondation de la *Lanterne*; *comment et pourquoi* un jury, appelé « d'honneur » (je ne sais vraiment pas à quel propos), se contenta de découvrir que le directeur de la *Lanterne* et de la *Réforme financière* avait reçu « pour une cause *non suffisamment expliquée* », 25,000 francs de M. de Soubeyran,

prétendant (le dit directeur), que c'était pour reconnaître « le concours de sa publicité dans *les affaires* « *égyptiennes et défendre les intérêts français contre* « *l'Egypte* » (!) ; *comment et pourquoi*, enfin, Christophle, triomphant d'avoir démasqué son détracteur et flétri les agents de celui-ci, eut grand-hâte de les imiter tous les deux en faisant signer à des syndicataires, journalistes et autres, un engagement en vertu duquel et moyennant *certains avantages financiers*, ils contractaient l'obligation de « soutenir pen- « dant une année le *Crédit foncier*, ses valeurs, « et de *louer son gouverneur*. »

Et dire que ces « ordures » ont tenu l'opinion en éveil pendant presque toute l'année, uniquement parce qu'une feuille vénale mais en vedette avait attaqué la *préfecture de police !*

Hé ! pardieu ! chacun savait bien que cette institution, bourgeoise par essence, n'avait d'autre souci que de dissimuler les *infamies* des nantis et de mettre en relief les *lassitudes* des dénués, afin de « conserver le prestige des classes dirigeantes », ce qui l'amenait à être bestiale dans ses procédés. Cela n'étant plus à démontrer, une critique honnête eût dit autre chose.

Elle eut dit, par exemple, que la préfecture de police n'était qu'une des formes brutales du parasitisme dirigeant, mais que le jour où, par une réforme hardie, loyale et scientifique, on retirerait aux parasites les *moyens* de vivre aux dépens d'autrui, le jour où le travail seul *créateur contenterait* les besoins de chacun et, par suite, ceux de tous, il n'y aurait plus de *maîtrise dirigeante*, plus de *culte* de l'*autorité*, plus d'*occasions* de « *gagner*

un révolutionnaire en le satisfaisant», comme on l'a raconté, précisément, à l'égard du préfet de police qui avait mis en cause le Crédit foncier devant les Chambres.

Celles-ci, d'ailleurs, qui auraient eu mieux à faire qu'à perdre leur temps à ces fadaises, étaient véritablement à la hauteur du rôle qu'Andrieux et Christophle leur avaient fait jouer.

Dès *février*, elles avaient repris le projet d'amnistie, *os* qu'elles donnaient volontiers à ronger au peuple pour ajourner les réformes sérieuses.

Cette fois, cependant, la chose alla plus loin que le dépôt d'un projet ; il y eut *vote* et par les deux chambres! puis vote, encore, sur une grosse affaire : le retour du Parlement à Paris, c'est-à-dire une autre amnistie !

Ce vote fut accompagné de la nouvelle, enfin révélée, de la mort du jeune fils de Napoléon III (20 juin) qui, ayant pris du service dans l'armée anglaise, était allé guerroyer chez les Zoulous ; je dis « nouvelle enfin révélée », parce que le bruit de la mort avait couru dès le 11 mai.

Tout le trimestre de *septembre*, *octobre* et *novembre* fut occupé par le retour des *amnistiés ;* puis on se mit à l'œuvre et il fut décidé que, désormais, les congréganistes ne pourraient plus *enseigner la jeunesse*. — Début d'une longue et stérile agitation.

C'est Jules Ferry qui donnait, à son tour, un *os à ronger* au peuple.

— La belle affaire ! Une persécution inutile d'ailleurs, parce que ce n'est pas modifier l'*enseignement du parasitisme* que de raccourcir les pans de la jupe

ou le collet de la redingote de ceux qui le donnent.

Hélas! on verra bien, au bout de cette histoire lamentable, que le fameux article 7 ne nous aura pas épargné une révolution.

En attendant, les députés avaient bien d'autres choses en tête: ils voulaient disposer de places lucratives, donc destituer l'ancien personnel, et créer des administrations nouvelles.

Aussi la lutte contre le monopole des chemins de fer s'accentuait de jour en jour.

Mais celui-ci avait des appuis dans les journaux et y fomentait, déjà, des plaintes contre l'*exploitation, dite provisoire, des lignes de l'État*, en y faisant dénoncer le jeu « des influences occultes. »

Cependant une grande commission, dite du troisième réseau, était constituée; on avait eu la singulière idée de la faire présider par le financier *Lebaudy*, flanqué de *Daniel Wilson*; aussi, vers la fin de l'année, on commença à remarquer certaines attitudes douteuses à l'égard de la question la plus grave : celle des tarifs.

D'autre part, des ministres plaçaient et déplaçaient; même Léon Say et Wilson commençaient à se gêner mutuellement. Léon Say, qui avait reçu, au commencement de l'année, l'*ordre de la couronne de Prusse*, probablement pour « services exceptionnels », parlait de patriotisme et s'offusquait des façons de son collègue à la Chambre, à la commission du budget et ailleurs... il s'en plaindra un jour...

De son côté, le ministre de la justice manipulait les magistrats; dès le mois de mars, le Palais de

justice s'enrichissait de Cotelle, Lefebvre de Viefville, Pradines, Horteloup, Bounicau-Gesmond, Quesnay de Beaurepaire.

Mais où allaient les déplacés sans compensation ? Dans les conseils d'administration de sociétés financières ! D'aucuns dans les vieux repaires, d'autres dans les nouveaux, comme *Choppin d'Arnouville* dans les *Petites voitures*, et là ils ne tarderont pas à mettre à nu leur démoralisation atavique, parce que, dans les finances, les résultats des actes sont autrement palpables que le ne furent jamais ceux des palinodies de la juris-*imprudence*.

Mais ces mouvements furent bientôt insuffisants ; on voulait toucher à l'inamovibilité ; ce pourquoi on avait des raisons, nous ne le verrons que trop.

Mais comment faire ? La discussion serait lourde ! *Heureusement*, en décembre, se produisait un dernier fait, jugé plus scandaleux que d'autres :

Un substitut, à la rentrée des tribunaux, avait prononcé un discours *républicain !*

Il fut conspué [1] ; les journaux clamèrent; cela mit le feu aux poudres et un ordre du jour imposa à Devès, ministre de la justice « d'écarter des emplois publics les fonctionnaires hostiles » (décembre).

Au fond, la magistrature en fonction n'aura pas volé son expulsion du siège. Elle a été sotte, maladroite, rarement indépendante, et modérément intègre. Celle qui lui succèdera ne vaudra, sans doute, pas mieux : seulement, peut-être fera-t-elle comprendre que ce qu'il faut réellement changer ce ne

[1] Affaire Chudeau ; *Courrier d'Angers*, décembre 1879.

sont pas les hommes, mais les institutions, en détruisant leur base : le parasitisme !

Rien d'ailleurs de plus étrange que certains jugements rendus au cours de l'année.

Philippart avait fait sa réapparition ; ayant payé ses créanciers belges, il se présentait devant les juges de Paris, qui l'avaient condamné correctionnellement pour détournements, etc... Les juges, cette fois, l'acquittèrent ; non pas que les faits leurs parussent controuvés, mais parce que, sur le plaidoyer de Léon Renault, avocat, ils avaient fini par découvrir que *l'intention, seule condition du délit*, n'existait pas chez Philippart (juillet).

Celui-ci, du coup, reprit sa danse agioteuse (août). La *Banque européenne* accomplit des bonds fantastiques.

Encore une fois, on avait parlé de luttes sur les valeurs de *chemins de fer*, de combinaisons avec Erlanger, avec la Roumanie, avec Hirsch et les chemins ottomans ; on avait dit, ensuite, que Philippart avait été vaincu par Rothschild dans un gigantesque duel financier.

C'était bien possible ! mais le public n'en payait pas moins les frais.

Les intentions de Philippart ont été pures, celles de Rothschild aussi, c'est entendu !

Philippart, comme plus tard Erlanger, aurait voulu SEULEMENT *gagner de l'argent par l'agiotage*. Telle était l'intention, ce n'était pas discutable.

Mais alors, quelle était donc celle de ce malheureux employé, condamné en décembre, aussi pour *détournements ?*

Il était chef de bureau au ministère de l'agricul-

ture; il ne niait rien, mais il expliquait ainsi ses actes : « Je n'ai fait, disait-il, que me conformer à « une pratique constante... la préparation et la di- « rection des concours d'animaux gras entraînent « pour les agents du ministère, qui en sont chargés, « beaucoup de faux frais qu'ils ne pourraient récu- « pérer autrement. »

Ainsi, voilà le fait; les témoins viennent déclarer que les majorations sont *habituelles*..... au lieu de porter en dépenses les gratifications, on majorait d'autres articles ; « c'était l'habitude ! » Et qui parlait ainsi ? Le chef supérieur de l'accusé, *témoin non condamné*, alors que le malheureux employé le fut à huit ans de réclusion !

Avec notre Code, invraisemblable d'iniquité, le système des intentions, c'est l'arbitraire aux mains des juges. L'intention de la *Lanterne* en attaquant la préfecture de police et *dénonçant des vérités* était-elle donc délictueuse ?

Oui, répond le magistrat, *car elle contrariait le ministère.*

Voilà où, logiquement, la justice doit arriver en jouant avec les faits et jonglant avec les intentions.

Je sais bien que le Code prescrit certaines *façons de commettre un délit* et que, faute d'une *virgule*, il y a ou il n'y a pas crime. Mais qu'importe à l'éternelle équité la faute d'orthographe d'un tabellion ?

Dans cet ordre d'idées, il y a surtout les délits contre les mœurs. L'intention quelle est-elle en pareil cas? Quelles intentions avaient donc tous ces prêtres, défilant tout le long de l'année et le long des colonnes de la presse anti-cléricale? Quelles étaient celles de ces *bourgeois de Lyon*, arrêtés comme l'a-

vaient été précédemment les immondes d'Auch et de Bordeaux (octobre)?

Si la magistrature avait quelque sens du juste, elle trouverait des intentions là précisément où elle n'en voit point!

Quelles intentions, par exemple, avait, pendant toute l'année 1879, cette partie de la presse qui consacrait régulièrement de longues colonnes à exciter l'Europe contre la Russie?

Jamais autant qu'en 1879, il n'avait été fait une campagne plus féroce; « terreur en Russie, » nihilisme, attentats, assassinats; et les incendies? Incendies à Orembourg (mai), à Irkousch et à Nijni-Novogorod, au Kremlin (juillet-août). La Russie était ruinée, perdue, les armées anglaises allaient l'achever! (novembre.)

Simples coups de Bourse! dira-t-on, soit! mais après cette année d'excitation, on a fini par être en face d'un réel attentat contre le czar. (Explosion de la voie ferrée, 5 décembre 1879.)

Précédemment, les journaux russophobes avaient eu à commenter la guerre d'Orient où, constamment, il était question « du massacre des Juifs » pendant qu'on *tuait des chrétiens!*

Néanmoins, vraies ou fausses, les nouvelles étaient alors en situation; mais, au cours de 1879, on avait constaté le *sommeil* de la question d'Orient et tout se bornait, en apparence, à l'exécution du traité de Berlin.

Cela étant, pourquoi cette insistance à frapper sur la Russie déclarée agonisante [1]?

[1] *La Lanterne* a publié au moins cent articles hostiles à la *Russie* pendant l'année 1879.

Était-ce pour souffler la guerre et motiver le cas échéant, un isolement de la France comme en 1870 ?

Etait-ce pour laisser se conclure tranquillement dans l'ombre le traité d'alliance austro-prussien? (7 octobre), dont je parlerai en m'occupant de l'année 1880.

Ici il y aurait eu une intention ; l'avez-vous cherchée, magistrats ?

Quoi qu'il en fut, la question d'Orient ne sommeillait qu'à demi ; elle avait revêtu, provisoirement, une forme nouvelle : la délimitation des frontières helléniques, suite du traité de Berlin, ce qui avait amené des hostilités entre la Turquie et la Grèce (mai) ; un instant on avait dit que « les cuirassés français « étaient attendus au Pirée » (juin). Vinrent-ils ? Il est certain, toutefois, qu'en novembre on discutait encore sur la délimitation (dixième séance de la conférence).

Or, six mois auparavant, il y avait eu en France un emprunt hellénique de 60 millions de francs (6 mai). Le *Comptoir d'escompte* s'en était chargé.

J'aurai à y revenir, car ce n'est pas fini.

Mais quelles intentions y avait-il dans cet emprunt et ces vaisseaux annoncés ? Les avez-vous recherchées, magistrats? Pourtant, il existait alors un certain Erlanger qui était consul de Grèce !

Si vous n'avez pas recherché ces intentions internationales, il en est d'autres, en revanche, qui ne vous ont pas échappé; même quand vous ne les avez pas damnées, vous les avez trouvées damnables,

En effet, les non possédants ont souffert en 1879,

comme toujours ; en mars, les ouvriers lyonnais demandèrent « du travail ou des secours. »

En avril les grèves commençaient :

Grève des tisseurs à Lyon (avril), à Vienne (mai), grève des mineurs à Lourches et à Douchy, des tisseurs à Roubaix, des maçons à Lyon, des fileurs à Saint-Quentin (mai), des menuisiers à Paris et des charpentiers à Valence (octobre), enfin des mineurs à Quaregnon (décembre).

S'est-on préoccupé seulement des chômages et de leurs causes? A-t-on, comme pour les propriétés de la vallée du Rhône ravagées par la grêle, réclamé, pour les grévistes, une exemption d'impôt (août)? Rien ! Quelquefois la prison, toujours le blâme « du « mauvais esprit des ouvriers! »

Ces douze mois, d'ailleurs, finissaient dans un hiver épouvantable. La misère était terrible. A Paris, il est vrai, on organisait des souscriptions, c'est-à-dire de ces parades vaniteuses auquelles le malheur sert de tréteau! Bref: on recommençait ce qu'on avait fait, quelques mois plus tôt, pour les inondés de *Paris-Murcie-Hongrie.*

La bienfaisance bourgeoise veut le tréteau ; quand elle n'en a pas, elle chicane ; ainsi, en avril, elle avait marchandé un crédit de 100,000 francs pour secourir les amnistiés rentrant à París.

Mais quel bruit! quelles discussions! En revanche, on avait déposé (juillet) un projet tendant à allouer plus de 3 millions à la *Banque de France* « en réparation du préjudice que lui avait causé la « Commune, » ce qui n'indigna personne.

A côté des palinodies de la bienfaisance, il y a celles de la colère :

Ainsi, en mars, on avait mis en accusation les « ministres du 16 mai. » Grosse affaire! maigre résultat : un vote de flétrissure platonique! A des insurgés bourgeois, un coup de plume! mais aux prolétaires de 1871 des coups de fusil!

Et, pendant ce temps, qu'avaient fait les prolétaires de 1879, ces dédaignés perpétuels? Comme toujours, ils avaient attendu.

Oui, pendant que, pour avoir pris le tréteau de l'amnistie, un journaliste ayant été accusé d'avoir, dans une réunion publique, « *parlé contre l'infâme capital* [1], » s'en indignait, faisait amende honorable et provoquait les félicitations des feuilles réactionnaires [2], eux, les patients, convoquaient un *congrès* à Marseille (octobre), où, pacifiquement, ils recherchaient les véritables causes du mal social!

Par bonheur, le Président Grévy n'était pas resté inactif. La situation économique lui apparaissait tendue, la misère plus débordante que de coutume, lui aussi voulut s'éclairer ; il le fit, et les journaux vont nous dire comment, vers la fin de novembre, il eut aussi *son congrès;* en effet, ceux-ci annoncèrent gravement que « le Président avait fait appe- « ler MM. de Rothschild pour les consulter sur le « fâcheux état des affaires [3]. »

Oui, la situation était réellement mauvaise.

D'abord, les agiotages avaient, comme toujours,

[1] *La Lanterne* (repondant à la *France*), 17 et 18 janvier 1879.

[2] *La Patrie*, commanditée par Soubeyran.

[3] *La Défense*, 16 novembre

déséquilibré le travail et les ressources et la Bourse avait été constamment agitée [1].

On avait encore ajouté des papiers à vignettes à ceux qui avaient été créés l'année précédente. Les émissions, qui s'étaient élevées à 1,200 millions — en 1878, dépassaient 3 milliards en 1879 [2], dont plus de deux milliards demandés par les établissements de crédit; mouvement contraire de celui de l'année précédente, et, prévu d'ailleurs, parce que, le public ne prenant pas directement les valeurs industrielles, on se réservait ainsi le moyen de les lui glisser sous la forme d'*actions de banque*.

Aussi, à la fin de 1879, dois-je enregistrer une nouvelle majoration des évaluations capitales.

En douze mois, cette majoration a atteint 12 milliards, principalement inscrits sur les immeubles et les valeurs financières.

En outre, il s'était créé un nombre considérable de Compagnies d'assurances, les unes alléchées par les bas cours des fonds d'État français, les autres étant de simples prétextes à *agio*, c'est-à-dire à

[1] Voici les cours des principales valeurs :

	Plus haut	Plus bas	Différence
	—	—	—
3 0/0	84,70	76,35	8,35
5 0/0	118,80	109,72	9,08
Italien	82,50	73,80	8,70
Turc	12,95	9,60	3,35

[2]

Emprunts d'Etats ou de villes	7	millions	2/10
Etablissements de crédit	2,168	—	8/10
Sociétés industrielles	884	—	1/10
Total	3,060	millions	1/10

acheter, pour les revendre, des morceaux de papier [1].

Les impôts avaient suivi la même progression que les capitaux immobiliers.

Ceux-ci, chiffrés à 115 milliards 3/10, exigeaient, à 3 0/0, un revenu de 3 milliards 4/10; ce fut exactement le chiffre du budget définitif de 1879.

Plus d'impôts, moins de travail : des accidents, des concentrations de fortune; tel est le résumé de cette année; aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir grandir la misère et se réduire le nombre des possédants; ceux-ci ne sont plus que 19 0/0, mais ils détiennent 12 milliards de plus que l'année précédente. Voici d'ailleurs le tableau que je donne habituellement:

		1878	1879	
Possédants		20	19	
Non-possédants	Salariés 71	80	81	70 salariés
	Dénués. 9			11 dénués
Totaux		100	100	

La bourgeoisie malthusienne trouvera bientôt qu'il faut tuer des hommes, car elle estime qu'elle en a trop à nourrir.

[1] Voici le détail des capitaux :

	Milliards		
	1878	1879	Différence
Capitaux immobiliers	110 2/10	115 3/10	+ 5 1/10
— mobiliers	67 9/10	68 1/10	+ 0 2/10
— financiers	31 7/10	37 7/10	+ 6 0/10
Totaux	209 8/10	221 1/10	+ 11 3/10

SOMMAIRE. 1880. — Usine d'électeurs. — Les congrégations. — Marchandage sénatorial. — Le pourchas des fonctions. — La Pologne était ivre! — Premier scandale Grévy. — Aveugles et sourds. — L'espionnage et la dame Kaulla. — Préface de d'Andlau. — Accusations contre Waddington. — Le traité austro-allemand. — Désastres en Russie. — Nihilisme et socialisme. — Déjeuner, décoration et emprunt grecs. — Théories canailles. — Les colonies. — Option Rothschild. — Soubeyran et l'Italie. — Erlanger s'agite. — Les grèves. — Prostitutions « brossées ». — Les ambassadeurs.

Il n'est pas toujours aisé d'induire un peuple à décimer ses enfants.

Si, en régime césarien, la volonté du maître domine, en régime parasite dit « d'opinion, » ce qui fait loi, c'est le mensonge; dès lors, il suffit aux dirigeants de persuader à la nation qu'elle-même a voulu les « glorieux massacres » et toutes les expéditions guerrières sont obtenues et expliquées.

Sachant cela, ayant en outre constaté que, par l'éducation, les congrégations catholiques fanatisaient leur clientèle, Jules Ferry avait rêvé de *substituer son influence à la leur* et de diriger, à son tour, les masses au moyen d'un *clergé laïque* d'instituteurs, collège de votants, usine d'électeurs.

Telle est, en deux mots, la genèse politicienne du

grand acharnement dont les dirigeants de 1880 environnèrent le célèbre article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur, lequel, déjà voté par la Chambre des députés, était soumis aux délibérations du Sénat dans les premiers jours de l'année.

Cet article était ainsi conçu :

« Nul n'est admis à diriger un établissement d'en-
« seignement public ou privé, de quelque ordre
« qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il ap-
« partient à une congrégation religieuse, non auto-
« risée. »

Par deux fois, le Sénat repoussa cet article ; c'était le renversement du plan Ferry, la défaite du parti juif ; aussi jamais révolte parlementaire ne fut plus vive !

Freycinet, chef du ministère, qui, en janvier, avait été pâle et vulgaire dans son exposé de principes et qui, étant lui-même un clérical-protestant, se montrait froid pour l'article 7, dut, cependant, laisser voir au Sénat l'attitude menaçante de ses collègues. En effet, ce que le Sénat n'avait pas voulu introduire dans une loi nouvelle, le gouvernement était résolu à l'accomplir par mesure administrative : il se servirait des *lois anciennes* et il expulserait les congrégations non autorisées (avril).

Jamais une réforme, dirigée contre le parasitisme financier, visant, par exemple, non pas les 400 congrégations non autorisées, mais les 800 sociétés anonymes, parfaitement instituées pour ruiner la France, n'aurait obtenu une pareille énergie d'un ministère de possédants !

Or rien, à mon avis, ne démontre plus éloquemment combien il s'agissait d'une lutte d'influences

ayant, comme but final mais non avoué, une dictature formidablement armée en faveur des possédants.

Toujours naïf, le peuple applaudissait; pour lui il s'agissait seulement de *calotter* la *calotte* qui, d'après la légende, s'incarnait dans Torquemada. La calotte, elle-même, justifiait cette opinion en perpétuant ses inquisitions au moyen de l'insupportable confessionnal.

Il n'en fallait pas davantage pour agiter les raisonneurs populaires; d'ailleurs congréganistes ou non, les clergés avaient par trop vécu aux dépens du *maître céleste invisible et tout puissant*.

Ils récoltaient la colère que leur parasitisme avait semée; ils allaient subir un châtiment mérité, ce qui ne me gêne nullement pour déclarer que les ordonnateurs de « l'exécution » commettaient une mauvaise action. Ceux-ci le virent bien, d'ailleurs, au moment où, de la théorie passant aux actes, il fallut, sous le regard de la rue, chasser un à un des vieillards de leur cellule (juillet).

Le Sénat, aussi borné que la Chambre, se vengea en se butant contre l'amnistie plénière.

C'était dangereux pour le parti juif, le peuple pouvant trouver insuffisante l'expulsion des moines, si elle avait pour corollaire le maintien des lois d'exception faites en 1871 contre ses défenseurs.

Freycinet, que j'ai déjà appelé l'homme des courbes et des ellipses, à propos de son plan sur les chemins de fer, biaisa de nouveau dans cette circonstance.

Tout bas, à l'oreille, il promit de suspendre l'exécution des décrets, si le Sénat votait l'amnistie. Le

Sénat accepta cette ouverture, mais il introduisit dans la loi une atténuation que, malgré sa colère, la Chambre dut adopter *pour en finir* (10 juillet).

Entre temps, les congrégations luttaient sur le terrain judiciaire. La magistrature, par sympathie de robe, lâchait les gouvernants ; des démissions se produisaient ; il fallut établir et même composer un tribunal des conflits, mais, ceux-ci se renouvelant sans cesse, le mieux était, décidément, de toucher à l'*inamovibilité de la magistrature;* c'est ce qui eut lieu et les derniers mois de l'année furent remplis par les discussions préparatoires de cette mesure.

On le voit, c'était l'escalade des fonctions au bénéfice des néo-possédants de toute dimension.

La presse réputée sérieuse, avait posé cette escalade en principe ; au mois de janvier, John Lemoinne écrivait dans le *Journal des Débats* :

« La République n'existe réellement que depuis « un an..... mais si elle est fondée, elle n'est pas « organisée.....

« Tout gouvernement nouveau, empire ou royauté, « commence par une opération nécessaire : celle de « choisir des instruments, des agents, des fonction- « naires qui, tout au moins, ne le trahissent pas.

« Cette opération..... ne peut être efficacement « accomplie que par des hommes dégagés de tous « liens avec le passé. »

Donc, c'était clair : en avant les nouveaux ! en arrière les liés au passé ! et on prenait ainsi les postes des vaincus, des destitués, des révoqués, des démissionnaires, changeant de place, mais ne supprimant pas l'opposition.

Le gouvernement, d'ailleurs, s'était armé en vue

de la lutte. Un décret du 29 décembre 1879 avait exceptionnellement étendu les attributions d'un sous-secrétariat d'État, celui des finances, dont le titulaire était *Daniel Wilson*, avec *Magnin* comme ministre à la place de Léon Say. Le reste de la troupe ministérielle se composait de *Cazot* pour la justice, *Lepère* pour l'intérieur, *Farre* pour la guerre, *Ferry* pour l'instruction publique, *Cochery* pour les postes, *Tirard* pour le commerce; *Jauréguiberry* pour la marine et *Varroy* pour l'agriculture et les travaux publics.

Quant aux sous-secrétaires d'Etat, outre *Wilson*, déjà nommé, il y avait *Constans* (intérieur) ; *Martin-Feuillée* (justice); *Girerd* (commerce) ; *Sadi-Carnot* (travaux publics) ; *Turquet* (beaux-arts), tous affamés d'or ou *de galon*, ignorants en matière d'organisation sociale, et stupéfaits seulement d'entendre formuler des plaintes « alors qu'ils étaient au pouvoir ! », appliquant ainsi, avec une parfaite inconscience, le célèbre :

« Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre ! »

Avec ce nouveau personnel, la morale publique gagnera cependant quelque chose.

Grâce à des échanges de mauvais procédés, elle verra étaler au grand jour une bonne partie des infamies commises par ceux qui détenaient le pouvoir, et, réciproquement, les expulsés, connaissant à merveille « les détours du sérail », ne se feront pas faute de mettre en lumière les malversations des nouveaux dirigeants, afin de démontrer victorieusement (ce qui n'était pas discutable), que les nou-

velles couches ne valaient pas mieux que les anciennes.

Le premier scandale échut à la famille Grévy (mars).

Imbu du népotisme bourgeois, le président s'était hâté de nommer son frère *gouverneur général de l'Algérie*. Dans ce pays, déjà livré aux juifs et où, sous prétexte de coloniser et de construire des chemins de fer, on avait, aux quatre vents des concessions, jeté des intérêts garantis par les contribuables de la métropole, Albert Grévy se signala tout de suite.

Il existait une compagnie, déjà richement dotée et connue sous le nom de l'*Est-Algérien*[1] ; celle-ci, comme toute société financière, voulait bien accumuler des bénéfices, mais se souciait fort peu d'être un service utile au public, seul prétexte qu'elle avait invoqué, cependant, pour obtenir et concessions et garanties.

Or, une ligne directe était instamment réclamée par deux villes obligées, pour leurs échanges, de subir un circuit onéreux ; par malheur, la création de cette ligne allait diminuer le trafic du réseau déjà existant. Néanmoins, refuser de construire eût été dangereux ; il fallut accepter ; mais la compagnie majora les plans de dépenses, de telle sorte que l'intérêt qui serait garanti, devait permettre de compenser la réduction prévue.

Sur ces entrefaites, un tiers malencontreux pensa

[1] Le Conseil d'administration de cette société se composait alors de MM. Durrieu, Joret, Léger, Général Liébert, J. de Reinach, Thélier. — *Commissaires* : Ducrey et Chabert.

bien faire en proposant de construire, à *meilleur compte*, la ligne projetée. Il s'adressa au secrétaire général, M. Journault, et celui-ci venait à peine de l'autoriser à faire des études, qu'ordre lui fut donné de retirer son autorisation. Journault résiste, s'indigne et finalement donne sa démission en l'accompagnant d'une lettre qui eut un certain retentissement (mars).

C'était une aubaine pour l'opposition; elle eut garde de la laisser échapper. Le député bonapartiste, Godelle, déposa une demande d'interpellation; rumeur au Parlement et remise de l'interpellation à un mois.

Un mois après (22 avril), la discussion s'ouvrit à la Chambre sous la présidence de Gambetta.

Quelle séance! Albert Grévy abonda en paroles; mais sur le point délicat, la suppression de toute offre contradictoire, il ne trouva à répondre que ceci que je reproduis textuellement :

Quand la compagnie concessionnaire avec « laquelle on a traité s'est engagée à faire le che- « min de fer *au prix qui sera fixé par l'État*, l'au- « torisation de faire des études concurrentes n'a « véritablement plus de raison d'être.

Et il ne s'est trouvé personne, même parmi les interpellateurs, pour dire à Albert Grévy.

« Quand l'État est représenté par des gens qui « donnent occasion de douter d'eux, qui donc peut « affirmer que le prix *fixé par lui* sera vraiment » un prix minimum? »

« N'est-ce pas, au contraire, pour mettre l'État « hors de suspicion qu'ont été instituées les adjudi- « cations publiques et les plis cachetés? En pareille

« occurrence, « oser déclarer au Parlement que « des études concurrentes sont inutiles et ne pas « annoncer, aussitôt, qu'il sera procédé à une adju- « dication publique, c'est avouer que l'on a un parti « pris de faveur, sinon un intérêt dissimulé. »

C'était bien simple et, cependant, personne n'a dit cela, ni Godelle, ni Cassagnac, tous deux plus soucieux de critiquer leur adversaire que de veiller aux intérêts du pays.

Godelle insista seulement sur l'insuffisance des explications et formula ainsi son opinion :

« Je persiste à réclamer, parce que, comme le « premier jour, il pèse des soupçons injurieux sur « le front du frère du président de la République. »

Je renonce à dépeindre le tumulte qui suivit ces paroles.

Réellement, Albert Grévy n'avait aucunement justifié son attitude à l'égard du chemin de fer ; en outre, il avait complètement omis de s'expliquer sur une foule d'accusations et, notamment, sur des concessions scandaleuses de terrains, faites à des fonctionnaires qui, grâce à leur position, achetaient 9,000 francs, ce qu'ils étaient certains de revendre 200,000 francs à l'État !

La lumière ne fut pas faite; Gambetta fut odieusement partial; il osa prétendre que les paroles de Godelle constituaient une *attaque* à la personne du *Président de la République* et fit prononcer la censure contre l'interpellateur; après quoi un ordre du jour de confiance en Grévy fut voté à une forte majorité !...

A l'heure où j'écris ces lignes, il n'y a plus à insister sur l'étrange état psychologique de l'assem-

blée de 1880; il suffira au lecteur de hausser les épaules et de tourner le feuillet.

Ainsi commencée dans le scandale, l'année s'écoula à travers d'autres hontes.

Déjà on avait constaté, à propos de la nomination du sénateur Ronjat au poste d'avocat général près la cour de cassation (janvier), que les nouveaux élus escaladaient, aussi, les fonctions rétribuées et *cumulaient* comme leurs prédécesseurs à qui ils en avaient fait un crime.

Bientôt après, un autre genre de cumul attira l'attention du ministère de la guerre; des pièces avaient, disait-on, disparu (septembre) ; des procès suivirent [1].

Ce fut à leur occasion que les attitudes diverses de Girardin envers la dame Kaulla, et que les graves déclarations de la femme d'un conseiller général [2] apprirent à l'opinion stupéfiée qu'il y avait réellement un système d'espionnage, organisé autour du ministère de la guerre français, et que des femmes y jouaient un rôle prépondérant [3].

Au surplus, l'espionnage était si bien partout, qu'à la fin de l'année on imprimait tranquillement la chose suivante, sans recevoir aucun démenti :

« Est-il vrai qu'un jour le général d'Aumale, cau-
« sant avec le préfet de police Léon Renault, racon-
« tait à celui-ci les précautions savantes prises par
« son état-major, pour cacher à tout le monde en-

[1] Affaire Yung-Westyne (octobre); affaire Rochefort-Laisant-Cissey (novembre).

[2] Madame Graux.

[3] J'ai raconté ces faits dans le 2e volume de mes *Rois de la République.*

« général et aux Prussiens en particulier, les plans « des fortifications de l'Est dont il avait la haute « direction.

« — Bast ! lui répondit le préfet de police, Léon « Renault, j'aurai vos plans, mon cher général, « quand je le voudrai.

« — Et comment cela ? dit le général.

« — Parbleu, à Berlin.

« — Impossible, répliqua le général, je porte un « défi à votre habileté.

« — J'accepte le défi, s'écria en souriant M. le « Préfet de police ; accordez-moi seulement huit « jours.

« Est-il vrai que, huit jours après, le préfet « de police avait reçu de ses agents de Berlin, la « copie de tous les plans, qu'il présentait, à la « grande stupéfaction de son Altesse royale le duc « d'Aumale, général de la République ? [1]. »

Vers la même époque, un procès scandaleux, dont le bruit fut, sans doute, étouffé « sous un mot d'ordre métallique », permettait de prévoir tout ce qu'on pouvait attendre du sénateur nommé comte d'Andlau.

Depuis 1876, cet homme trafiquait de son influence, les ruines, les suicides s'accumulaient autour de lui ; lui seul n'était pas touché. Il en était arrivé au point de payer ses dettes avec des billets qu'il laissait protester et il osait, ensuite, faire condamner ses créanciers pour abus de confiance. Triomphant depuis plus de quatre années, il eut cependant un échec en 1880 et la Chambre des appels correctionnels (décembre), rectifia une iniquité en déboutant

[1] *La Lanterne*, 12 décembre 1880.

d Andlau et Norris, son homme de paille, qualifié « courtier en munitions de guerre ».

Depuis cette mésaventure judiciaire, probablement due au zèle républicain des nouveaux magistrats, d'Andlau, adopté par l'Elysée, a obtenu toutes les impunités.

Un autre scandale, qui pourrait n'être pas étranger à la personnalité du comte plus haut nommé, amena la révocation de Rivet, chef du cabinet de Turquet, ministre des beaux-arts (octobre), ce fonctionnaire ayant osé dénoncer l'existence de certains cadeaux « destinés à militer pour l'obtention du « ruban de la Légion-d'Honneur ». On s'est bien gardé de faire une enquête ; pas plus, d'ailleurs, que sur toutes les allégations formulées sur le passé du député Constans, alors sous-secrétaire d'État et futur ministre.

Je ne saurais donner ici une liste complète de toutes les traces de démoralisation relevées en 1880 ; je dois faire un choix et, naturellement, indiquer surtout celles qui tiennent plus étroitement aux grands intérêts collectifs.

Dans cet ordre d'idées, je ne dois pas omettre de signaler une accusation grave formulée par un député bavarois nommé Von Bühler, ami et, disait-on, confident de M. de Bismarck.

Ce député a affirmé publiquement que « M. Wad- « dington, lorsqu'il était président du Conseil et « ministre des Affaires étrangères, avait livré au « chancelier de l'empire allemand une proposition « d'alliance offensive faite par la Russie à la « France ».

Bien entendu, par une lettre publiée le 18 sep-

tembre dans le journal le *Temps*, Waddington a protesté formellement contre une pareille accusation, qui ne lui imputait pas moins qu'un crime de haute trahison ; mais comme, après cette lettre, aucune lumière supplémentaire n'a été ni faite, ni réclamée, j'ai le devoir de porter sur ce point des investigations auxquelles les faits survenus, depuis, donneront un caractère décisif.

Historien, calculateur de résultat, je n'ai point à m'incliner devant un démenti sans preuve. Je constate simplement que Waddington a soutenu au congrès de Berlin, toutes les mesures désagréables à la Russie, notamment l'émancipation des juifs de Roumanie et la rectification des frontières de Grèce, moyen de raviver toutes les conflagrations balkaniques auxquelles, par le traité de San Stefano, la Russie avait voulu mettre fin.

Je constate que jamais la Russie n'a été attaquée dans la presse française, autant que sous le ministère Waddington.

Je constate enfin que, le 7 octobre 1879, la Prusse avait conclu avec l'*Autriche* un traité d'alliance défensive dirigé contre la Russie, lequel ne devait être rendu public que dans un cas d'urgence.

Le public français n'a connu ce traité qu'en février 1888 ; j'ignore si, depuis une année et demie, notre diplomatie le connaissait au même point que la chancellerie russe, mais ce que j'affirme, c'est que le métier de Waddington, ministre des affaires étrangères, *était de savoir* ce qui se passait en 1879, entre la Prusse et l'Autriche (pendant le prétendu sommeil de la question d'Orient, pendant les catas-

trophes qui abondèrent en Russie), au lieu de faire publiquement le jeu de la Prusse.

Et maintenant, que Waddington eût pris ou non la peine de dire à Bismarck :

« Monsieur, j'ai reçu hier la proposition suivante d'un traité secret avec le Czar. »

Qu'est-ce que cela pourrait bien ajouter à son ineptie qui, attendu sa fonction, devient un véritable crime ?

Waddington, adulé par les juifs, félicité publiquement par eux, ne pouvait pas ne pas avoir vu le rapprochement austro-prussien, si favorable aux juifs ennemis de la Russie.

Or, ne pas l'avoir vu c'était avoir fermé les yeux, et fermer les yeux ou garder le silence en pareil cas, c'était avoir trahi la France au même degré que d'avoir livré effectivement un projet de traité.

Tout cela est d'autant plus saisissant que les journaux d'octobre 1879 avaient publié la petite note suivante :

« *Londres*, 23 octobre. — La dépêche de Vienne, « publiée ce matin par le *Standard*, donnant le « résumé du traité d'alliance *offensive* et *défensive* « conclu entre l'Autriche et l'Allemagne, fait grande « sensation. »

« Il se confirme aussi que ce traité a réellement « été signé par les deux empereurs Guillaume et « François-Joseph. »

Or, le traité étant *seulement défensif*, il suffisait de faire dire par les journaux :

« Il est inexact qu'un traité d'alliance *offensive* « et *défensive* ait été conclu entre la Prusse et l'Au-

« triche », pour détourner l'attention de cette grave particularité.

En fait, l'attention fut détournée ; cela est si vrai que, dans l'interpellation développée, le 15 décembre 1879, par le député Louis Legrand, pas un mot n'avait été prononcé à ce sujet et que même à la fin de 1880, dans une autre interpellation adressée par P. Delafosse à Barthélemy Saint-Hilaire, qui avait succédé à Waddington, le silence le plus complet a régné à l'égard de ce même traité.

Je n'ignore pas que la tribune parlementaire se prête malaisément à approfondir les détails délicats que comportent les relations internationales; je tiens compte de cette nuance et je constate, après avoir lu les débats avec la plus grande attention, qu'au fond de la pensée des orateurs il n'y avait pas le sentiment du fait accompli entre la Prusse et l'Autriche.

Il n'était cependant pas difficile d'analyser la nature des spéculations du chancelier; Bismarck se désintéresse aisément des agiotages cosmopolites, quand ils se donnent carrière hors de l'Europe; mais au contraire, il surveille avec soin tous ceux qui placent leur sphère d'action autour de son domaine continental.

Par ce motif, les guerres afghanes et même chinoises lui importent médiocrement, tandis que le moindre mouvement dans l'Asie Mineure et dans les Balkans, éveille son attention; de cette attitude, la raison est simple, elle tient tout entière dans la formule suivante :

Faire tout ce qui est de nature à paralyser l'action russe à l'Ouest.

Sachant, d'ailleurs, mieux que personne, que le traité de Berlin (1878) était une simple trêve, il ne voyait pas de mauvais œil les lenteurs apportées à son exécution ; mais, d'un moment à l'autre, le Czar, qui avait abandonné plusieurs des avantages obtenus à San-Stéfano, pouvait se froisser et, ce même traité à la main, c'est-à-dire en solide posture, demander des explications.

Or, avec un souverain absolu qui, moins qu'aucun autre de ses confrères d'Europe, a besoin de se préoccuper de l'opinion de ses sujets, cela pouvait être grave.

Un hasard, — peut-être organisé, — se chargea de paralyser le colosse du nord. Pendant toute cette année 1880, plus même qu'en 1879, des calamités de tout genre accablèrent la Russie ; à leur propos, les journaux prétendus républicains et parmi eux les *journaux juifs*, étalèrent leur acharnement. C'est ainsi que *la Lanterne*, journal qui visait à l'actualité, ne consacra pas moins de 200 colonnes, en gros caractères, à des articles intitulés : *La terreur en Russie; les nihilistes; les incendies;* alors qu'à l'égard d'autres nations, de l'Angleterre, particulièrement, des faits analogues ne lui inspiraient que quelques lignes d'informations.

Ce n'est point là une remarque en l'air. Déjà j'ai eu l'occasion de signaler quelques-unes de ces campagnes hétéroclites, au cours de mes investigations, — par exemple: au sujet du *Mot d'Ordre* et des *États-Unis*, en 1877 [1].

Les feuilles qui menaient ces campagnes invoquaient volontiers leur haine des rois en général et

[1] Pages 205 et 206.

du czarisme en particulier; cependant, elles pleuraient plus volontiers sur la *Pologne* que sur l'*Irlande*?

Pourquoi ? y avait-il donc plus de profit à ceci qu'à cela ?

Par malheur, cette haine elle-même semblait être intermittente.

S'agissait-il de la visite du *roi de Grèce* ou du *prince de Galles ?* pas une allusion blessante ne suggérait un entrefilet.

Mais s'agissait-il de l'impératrice de Russie? Voici ce qu'on écrivait (janvier) :

« L'impératrice de Russie étant encore en France, « l'administration française continue ses traditions « de basse courtisanerie[1] ».

Pourquoi en février et en mars, l'impératrice d'Autriche, puis la reine Victoria, n'ont-elles inspiré *aux mêmes journaux* que le récit des politesses respectueuses du personnel administratif?

C'est à propos des *nihilistes* que les russophobes français se sont montrés plus susceptibles. Certes, loin de moi est la pensée de refuser asile à ces vaincus de l'ordre social ; au contraire, j'ai la conviction qu'une attitude moins haineuse eût armé les gouvernants de plus d'autorité pour repousser une demande d'extradition et leur eût évité de recourir à des expédients misérables[2].

Ceci dit, je veux appeler l'attention sur le bruit spécialement fait en France autour des nihilistes.

On confond volontiers ces révolutionnaires avec

La Lanterne, 29 janvier 1880. *Télégramme de Nice.*

[1] Affaire Alissof, affaire Hartman, etc...

les socialistes; on commet une erreur ; tout socialiste peut être nihiliste, mais tout nihiliste n'est pas socialiste.

La vérité est qu'il se prépare en Russie ce qui s'est préparé en France vers 1789; que le czarisme, comme l'ancienne royauté, est une oppression dure à tous, plus dure aux juifs, et que ceux-ci entrent dans le mouvement parce que c'est, pour eux, un moyen d'émancipation, voilà tout.

Mais malheur au peuple si, aprés une révolution, il laisse s'implanter, comme en France, une *bourgeoisie terrienne*, car il n'aura fait que changer de servage !

Quoi qu'il en soit, la sympathie particulière dont les journaux juifs, même des moins *socialistes*, honoraient, en France, les nihilistes russes, dont ils racontaient volontiers les complots, s'expliquerait ainsi aisément.

En 1880, ces complots furent particulièrement terribles. Dès le 17 février avait lieu l'attentat du Palais d'Hiver, suivi d'autres moins importants. Puis les catastrophes se succédèrent sans relâche.

Pour un seul mois, un journal *russe* les résume de la façon suivante :

« Il y a eu, au mois de juin, dans l'empire 3,110 « incendies. 450 sont, attribués à des incendiaires, « 931 à l'imprudence, 136 à la foudre, les 1,593 au- « tres *à des causes inconnues*[1]. »

Cela ressemblait à une guerre permanente.

Telles étant, depuis prés de deux années, les préoccupations intérieures de la Russie, on comprend que la Prusse ait eu tout le loisir de traiter

[1] *Messager officiel de Saint-Pétersbourg*, 20 juillet.

avec l'Autriche et que, pendant ce temps, la question d'Orient pouvait sommeiller; aussi les financiers cosmopolites qui agiotaient sur les Balkans se hâtèrent de profiter de cette situation.

Endoctriné par les agioteurs, entraîné, flatté, caressé par eux, le seul homme qui eût pu mettre loyalement sa force au service des intérêts populaires, au lieu de l'émietter dans les palinodies parlementaires, Gambetta, en un mot, jouait plus que jamais le rôle de Samson aux pieds de Dalila.

Au mois de mai, il paradait comme témoin dans un mariage du grand monde — et quel grand monde! — Mlle de Galliffet épousait Franck Seillière; au mois de juin, le roi de Grèce, l'ami et l'obligé d'Erlanger, venait à Paris, déjeunait avec Gambetta et, après boire, allait, avec lui, faire visite à Freycinet, ministre des affaires étrangères; au mois d'août, le même Gambetta recevait de son convive grec *la croix de l'ordre du Sauveur!*

Sauveur? Pourquoi? que s'était-il passé de juin à août?

En juin, à l'occasion de la rectification de frontières, le bruit avait couru que des officiers français étaient envoyés en Grèce, pour procéder à la réorganisation de l'armée hellénique.

La Grèce, sous prétexte de rectifier ses frontières, prétendait doubler l'étendue de son territoire et se disposait à attaquer la Turquie; il y eut, dès lors, une *question grecque;* en juillet on parlait beaucoup de la mission *Thomassin*, et du départ d'une escadre pour les côtes de Grèce. La mission ne pouvant être niée, on prétendit qu'elle était *neutre* et *technique*.

La finance avait monté cette affaire ; la Grèce devait de l'argent à la France ; aider la Grèce, c'était *protéger les français, porteurs de titres!!!*

Pour se rendre un compte exact des théories canailles des dirigeants en pareille matière, il convient de rapprocher deux faits.

Voici le premier :

Les tristes porteurs du triste *Honduras*, ayant été repoussés par toutes les juridictions, se résignèrent, un jour, à employer le droit de pétition.

Après une longue attente, le ministre des affaires étrangères leur répondit, vers la fin de l'année 1880, et voici la reproduction textuelle de ses paroles.

« Les personnes qui placent leurs capitaux sur « les emprunts étrangers agissent à leurs risques « et périls ; il leur appartient de peser les garanties « offertes ; les éventualités auxquelles elles s'expo- « sent ne sauraient, en principe, créer, à leur profit, « un droit à l'intervention diplomatique. Cette juris- « prudence se justifie d'autant mieux, que, d'après « la loi du 25 mai 1872, l'émission des emprunts « étrangers est libre en France, ce qui implique que « le gouvernement doit laisser à la responsabilité « des souscripteurs le soin de sauvegarder leurs « intérêts comme ils l'entendent. »

C'était aussi net que malhonnête, car le gouvernement, possédant la clef de la côte officielle, y avait introduit le *Honduras* à côté de la *Rente française*.

Voici le second fait :

En 1879, ai-je dit[1], la Grèce avait emprunté 60 millions ; à cette époque elle devait déjà 345 millions

[1] Voyez page 271.

en capital, dont elle n'avait presque jamais payé les intérêts annuels[1].

Malgré ou à cause de cet arriéré, elle se proposait de faire un autre emprunt de 120 millions en 1881 et, en attendant, voici sur quel ton les économistes officiels parlaient de ce pays :

D'abord, le *Journal des Débats* déclarait, dans de longues colonnes, que la Grèce « souffrait d'une « mauvaise délimitation de ses frontières. »

Cela pouvait être vrai, mais personne autre que Waddington ne s'était avisé de commenter cette souffrance avant les emprunts, avant le déjeuner du roi avec Gambetta, avant la mission Thomassin.

D'un autre côté, l'*Economiste français* du légendaire Leroy-Beaulieu, publiait de longues études sur la « Grèce moderne » ; dans l'une de ces études, il était déclaré que la Grèce était « un facteur essentiel de la question d'Orient, » qu'il fallait se « dépouiller des préjugés et qu'enfin l'action de la race « grecque était, à tout prendre, le meilleur espoir « d'une plus haute civilisation qui luise pour les « pays avec lesquels son nom même reste histori- « quement associé. »

[1] Voici quelle était la situation exacte des emprunts grecs en 1879 :

Intérêts non payés sur les emprunts de 1824 et 1825 placés en Angleterr et en France (Drachmes)	161,690,000
Plus le capital de ces emprunts	64,676,000
Plus en intérêts payés pour son compte par l'*Angleterre*, la *France* et la *Russie* garantes de l'emprunt Rothschild de 1832	55,033,054
Plus le capital de cet emprunt	64.000,000
Plus l'indemnité pour intérêts en retard	4,114,368
Au total (drachmes)	345,513,422

Le drachme valait 0 fr. 97 c. 1/3.

Derrière cette belle phrase de philosophie historique (dont l'auteur aurait pu se servir en dehors de toute connexité avec des emprunts grecs et que les chefs des nations environnantes auraient pu introduire dans des protocoles pacifiques, non empoisonnés par les questions d'argent), se cachaient malheureusement un tas d'appétits inavouables, par exemple, ceux des Rothschild, des Hirsch, des Camondo, des Hentsch, des Gunzbourg ; j'en passe et non des moins odieux.

Mais il en ressortait principalement que le public était induit « à se dépouiller de ses préjugés » — et de son argent — en faveur de la race grecque, « fac- « teur de civilisation », c'est-à-dire à *souscrire avec enthousiasme les différents emprunts dont elle aurait besoin.*

Or, vous m'entendez bien, lecteurs : faire souscrire des emprunts, c'était servir les appétits des banquiers émetteurs ; de même, exiger le paiement des intérêts arriérés, quand les titres qui les représentent ont été ramassés à vil prix par quelque Erlanger ou quelque Camondo, c'était, également, chose sacrée et, pour cela, les armées étaient toutes prêtes ! Mais quand ceux qui réclament sont de pauvres malheureux porteurs spoliés ? Arrière ! la théorie du ministre est la seule vraie ; elle est, d'ailleurs, la reproduction exacte d'une délibération de la *Société d'économie politique* à laquelle appartient le surprenant Leroy-Beaulieu.

Entre temps, la Porte résistait aux cessions demandées, les déclarant non conformes au traité de Berlin et elle profitait de la circonstance pour retarder l'exécution d'une clause particulière, concer-

nant le Monténégro et la petite ville de Dulcigno.

On sait que, à cette occasion, l'Europe envoya 20 cuirassés, prétendus *sans canons*, pour forcer *Dulcigno* à se rendre ; on sait aussi que, pendant près de six moix, cette *manifestation navale* occupa ridiculement la presse européenne ; et je dois ajouter que Freycinet ne s'est empressé d'y coopérer que parce que cela constituait un précédent facilement exploitable en faveur des aspirations grecques.

Ainsi, le système du parti juif au pouvoir était nettement favorable aux tripotages extérieurs ; et si, au risque d'un danger sérieux, il prenait en Orient une attitude grecque (sans cesser, pour cela, d'aider les intérêts anglais contre la Russie et contre la Turquie), c'est qu'il nourrissait, encore, d'autres combinaisons, les unes en Afrique, les autres en Asie.

Déjà, depuis le commencement de l'année, on avait lancé des articles sur le Tonkin, sur Saïgon ; un jour on publiait des lettres de l'explorateur Dupuis, le lendemain on les étouffait ; en février, on faisait des préparatifs secrets ; finalement, en mai, on demandait officiellement un crédit pour le Tonkin.

Le journal *la Liberté* avait particulièrement prôné cette expédition ; il est bon de remarquer que *la Liberté* était aux mains de Pereire, que les Pereire, à leur tour, avaient dans leur main la *Compagnie transatlantique*, très atteinte, très gênée et que des transports, d'abord militaires, puis commerciaux, étaient désirables pour restaurer l'équilibre de ses bilans.

En août, les dissentiments tunisiens à propos du chemin de fer de la Goulette et de la compagnie Rubattino commencèrent à devenir aigus ; les pos-

sédants italiens accentuèrent une allure antagonique aux intérêts des possédants français et j'aurai, bientôt, à m'en occuper plus complètement.

En attendant, je tiens à signaler que les *bulletins financiers* des journaux politiques commençaient à insérer des phrases dans le genre de celle-ci :

« Par suite des récents événements survenus en « Tunisie, les obligations tunisiennes ont atteint le « cours de 300 francs. L'avenir de la Régence se « présente sous un aspect riant ; il est plein de pro- « messes. *Les Marseillais* aideront à leur réalisation[1] ».

Ainsi, à côté de tous les beaux prétextes patriotiques et chevaleresques, je trouve, incessamment, des manœuvres financières, dont on s'efforce de dissimuler les mobiles honteusement personnels.

Ainsi : les affaires de *chemins de fer* en Algérie, en Tunisie, en Bulgarie, en Serbie, où se signalait déjà l'*Union générale* dont j'aurai à parler bientôt.

Ainsi : les *crédits fonciers algérien*, *tunisien*, *franco-canadien* ; ainsi : les mines *tonkinoises ;* ainsi : les *emprunts grecs ;* et certainement cette liste n'est pas complète.

D'autre part, la bourse avait, comme à son ordinaire, accompli des hausses et des baisses, dont les privilégiés, ceux placés à la source des renseignements, avaient bénéficié[2].

[1] *La Lanterne,* 31 août 1880.

[2]

	Cours	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
3 0/0	87.25	81.40
5 0/0	120.85	115.80
Italien	88.70	79.60
Turc	13.15	9.30
Égytien	357.50	274.00

Cette année vit même se clôturer l'opération entreprise par Rothschild sur le portefeuille égyptien du *Crédit foncier de France* dont j'ai narré toutes les phases.

Vers la fin de 1880, ce financier prenait, en effet, possession de 100,000 obligations à lui cédées par le *Crédit foncier*.

J'ai indiqué, précédemment, en m'occupant de cet établissement, que la combinaison Rothschild, la seule devant aboutir, n'avait pas été révélée par le gouverneur Christophle[1].

Le juif avait pris les 100,000 obligations à option; je n'entrerai pas ici dans la définition technique de ce contrat familier à la rapacité financière. Il me suffira de dire que, dans le cas du portefeuille égyptien, Rothschild se réservait toutes les chances de gain et n'était tenu à rien en cas de perte.

Pourquoi Christophle a-t-il subi cette opération de son puissant partenaire, lui qui, pas plus que Soubeyran, ne dédaigne [illegible] millions?

Le voici :

J'ai dit que l'expulsé du *Crédit foncier* s'était attaché à opposer à celui-ci une concurrence, sous le nom de *Banque hypothécaire*, en conséquence de quoi il procédait à des émissions à grand orchestre.

Dès le mois de janvier 1880, Christophle avait envoyé du papier timbré à son rival pour lui « faire « défense d'émettre des obligations sous la forme « énoncée dans la notice accompagnant le placard « d'émission. »

Aussitôt le rival avait riposté par une demande reconventionnelle; d'où : procès.

[1] Voyez page 219.

Il faut savoir que Christophle était mis en quarantaine par les principaux établissements de crédit qui refusaient d'aider au placement de ses obligations ; je ne sais pas si Rothschild, muni de son option, dédaigna de le secourir dans cette occurrence, toujours est-il que, Soubeyran n'étant pas étranger à la conspiration, le papier timbré fut chargé de dénouer la lutte.

Ce fut seulement vers la fin de mai que les tribunaux prononcèrent ; on plaidait devant la justice consulaire et, on s'en souvient, celle-ci avait déjà été défavorable à Christophle, lors du *veto* qu'il avait opposé à la distribution d'un dividende. Les juges de 1880 ne se démentirent pas ; ils renvoyèrent les deux parties dos à dos, en compensant les dépens ; en défendant, il est vrai, à la *Banque hypothécaire* de prendre à partie le *Crédit foncier* dans ses annonces, mais en constatant que cette prise à partie avait été « provoquée » par des agissements du *Crédit foncier* et de son gouverneur ; qu'en conséquence les plaideurs *avaient des torts réciproques.*

Ce jugement jeta un froid et dut calmer la cervelle des deux rivaux ; aussi assisterons-nous bientôt à un dénouement inattendu : l'absorption, c'est-à-dire le *sauvetage* de la *Banque hypothécaire* par le *Crédit foncier !*

En attendant, et pour compléter l'histoire de la rivalité de Rothschild et de Soubeyran, je dirai quelques mots de leur bataille au sujet de l'opération italienne, opération qui, décidée en novembre, fut réalisée en 1881.

Il s'agissait de supprimer le *cours forcé* en Italie ; pour y arriver, il fallait conclure un emprunt de

644 millions en 5 0/0. Soubeyran avait ambitionné cette affaire; mais Rothschild, secondé par la rancune d'Isaac Pereire contre Soubeyran, faillit écraser en Bourse son ex-adversaire égyptien; heureusement, pour ce dernier, Isaac mourut assez tôt pour lui éviter le grand saut, trop tard pour empêcher sa défaite; aussi les journaux purent annoncer la victoire de Rothschild.

La déconfiture de l'un et le triomphe de l'autre de ces tripoteurs me laissent froid. Je veux seulement relever cette circonstance :

D'après un rapport de M. Magliani, le 5 0/0 italien existant en 1880 sur les marchés étrangers, s'élevait à plus de 61 millions 1/2 dont 11 millions 9/10 dans diverses places d'Europe et 49 millions 6/10 à Paris seulement.

On peut conjecturer, connaissant ces chiffres, ce qu'allait faire l'agioteur de la rue Laffitte, dans le but de soustraire au public la somme nécessaire à l'Italie, tout en *demeurant lui-même créancier de cette même somme.*

Il le fit; c'est, d'ailleurs, encore une manière d'agir familière à la Haute Banque; mais, puisque j'en suis sur ce genre d'opération, j'ouvre une parenthèse pour en donner un exemple topique.

Vers le commencement de mars de l'année dont j'écris l'histoire, un mouvement de spéculation à la hausse s'était manifesté sur les titres du *canal de Suez*; on les poussa de 700 à 1,300 francs; cela dura de mars à novembre. Rien ne justifiait un tel mouvement, pas même les motifs qui sont, ordinairement, allégués en pareille occurrence; quoi qu'il en soit,

cette majoration de 600 francs sur 400,000 titres donnait tout juste 240 millions.

Or, à peine la hausse fut-elle achevée qu'éclata l'annonce de l'émission de 295 millions d'actions de la *Compagnie de Panama*. Seulement, comme en versant 73 millions 75,000 francs, la souscription était couverte (à raison de 125 fr. par titre), il suffisait, pour obtenir cette somme, que la manœuvre de hausse portât sur le *quart environ des actions de Suez*; en effet, elle a pu agir sur 125,000 actions flottantes, et la chose n'a rien d'extraordinaire. Or, une majoration de 600 francs, sur 125,000 titres, donnant 75 millions, on avait plus que la somme nécessaire à couvrir la souscription de *Panama*.

Je n'ai certainement pas confessé les syndicataires souscripteurs de cet emprunt (n'ayant pas l'habitude de me compromettre en telle compagnie), mais, quand, dans les journaux du commencement de novembre, j'ai lu la composition du syndicat chargé de l'émission, la lumière s'est faite dans mon esprit. Voici la liste publiée :

Sociétés : *Franco-égyptienne; Dépôts et comptes-courants; Banque de Paris; Société financière, Crédit lyonnais, Comptoir d'escompte, Crédit mobilier espagnol; Société générale; Union générale; Crédit foncier; Crédit industriel et commercial; Banque d'escompte; Crédit mobilier français; Banque Nationale; Banque Parisienne; Banque de Winterthür; Banque d'Alsace-Lorraine; Galine, à Lyon; Jacob Landan et Bleichrœder, à Berlin; Pereire; Soubeyran, Christophle, Donon, Bamberger, Ephrussi, Camondo, Lebaudy, Heine, Lévy-Crémieu*

Werbrouck, *Erlanger*, *Girod*, *Alberti*, *Denière*, *Séligmann*, *Emile de Girardin*.

En face de cette énumération, comment ne pas admettre l'explication du coup de hausse exposé plus haut? Rothschild manque à la liste, j'en parlerai plus loin; mais, sauf sa personnalité, toutes les autres représentent la spéculation la plus effrontée.

En outre, la présence de Girardin implique, amplement, que la presse avait été largement subventionnée.

Il ne faudrait pas croire, néanmoins, que cette émission ait passé sans que, préalablement, le ministre des finances n'ait été interrogé par quelque député *vigilant*.

Sourigues posa les deux questions suivantes:

1° Le ministre compte-t-il refuser l'admission à la cote officielle, surtout à terme, des parts de fondateurs et des actions du Canal de *Panama?*

2° Compte-t-il s'opposer à la négociation publique de ces titres, à terme, en dehors du marché officiel?

Le ministre avait *écrit* sa réponse sous prétexte que: « un mot échappé à l'improviste pourrait amener une hausse ou une baisse. » Néanmoins, cette réponse fut évasive; sur la première question, le ministre se borna à déclarer « que, lorsque la « chambre syndicale aurait statué, alors seulement « il serait saisi; mais qu'aucun titre n'était admis « de plein droit à la cote officielle. »

Sur la seconde question, il allégua « qu'il n'avait « aucun moyen d'agir en dehors du marché officiel. »

A travers cette circonspection louable, on sent, toutefois, percer une froideur voisine de l'hostilité; quant à moi, je me borne à remarquer qu'il y a eu

des émissions *notoirement scandaleuses*, admises sans retard à la cote officielle, et que, presque jamais, il ne s'est trouvé un député pour interroger le ministre sur son attitude à leur égard.

Si je voulais dénombrer les valeurs dont la cotation officielle n'a servi qu'à favoriser de véritables *vols*, il me faudrait presque un volume ; pourtant je citerait un nom et j'aurai tout dit en désignant le *Crédit général français*.

Je reviens maintenant à l'emprunt Italien.

J'ai fait remarquer que dans la liste relative à l'émission du *Panama*, le nom de Rothschild ne figurait pas. Ce roi dédaigne, en effet, les syndicats, il aime agir tout seul ; seul il était pour l'Italie ; au surplus, la suppression du cours forcé touchait aux *choses de la monnaie*, « au rognage des écus », et l'atavisme entraînait le juif vers ce trafic adoré de ses pères.

Il s'agissait donc, pour l'Italie, de suppléer au manque de circulation métallique.

Ceci dit, écoutez, Français naïfs.

Dans le courant de l'année 1880, l'encaisse de la Banque de France diminua considérablement, et cela dura jusque dans les commencements de 1881.

L'encaisse *or*, spécialement, supporta une réduction qui atteignait environ 350 millions. Les économistes enregistraient doctoralement ces variations, lorsqu'un jour quelqu'un raconta l'anecdote suivante :

« Un garçon de Banque s'est présenté à la caisse « du ministère des finances pour proposer d'échan- « ger quelques rouleaux de vieux louis contre des « louis neufs. Le caissier du Trésor s'émeut, flaire

« quelque noir forfait et, sans y mettre plus de fa-
« çon, fait appréhender au corps ledit garçon de
« Banque. Celui-ci se réclame de son patron; le
« patron vient trouver le commissaire de police et
« lui donne l'explication suivante :

«—Je fais des affaires avec l'étranger: il y a des
« pays où les pièces d'or françaises sont reçues pour
« leur valeur; dans ce cas, tous les louis sont bons.
« Dans d'autres pays, au contraire, ces pièces ne
« sont reçues que pour leur poids, et, naturellement,
« celles qui sont *frayées* ont moins de valeur que
« les louis battants neufs. J'échange donc, autant
« que je le puis, mes vieux louis contre des louis
« neufs, que j'exporte, et qui sont immédiatement
« remis au creuset dans les pays où je les expédie.»

L'explication eut pour résultat de faire relâcher le garçon de banque. Le trafic était-il donc irrépréhensible?

Il est certain, cependant, que si, au fur et à mesure que la monnaie frappe des louis neufs, un citoyen quelconque les échangeait contre des vieux pour les refondre immédiatement à *Chatou* ou à *Villejuif*, il serait aussitôt poursuivi pour avoir *démonétisé des espèces ayant cours.*

Il paraît que, coupable à Chatou, on est innocent en Italie ou en Belgique.

C'est bien étrange !

Imbécillité ? c'est possible! on dit qu'elle est dans la loi — auquel cas ce n'est pas la seule.

Rapprochez, maintenant, cette spéculation sur la monnaie d'or et les besoins italiens; constatez que le banquier, donnant la préférence aux louis d'or neufs, à cause de leur poids, pouvait plus naturelle-

ment acheter autant d'or en barres avec mille louis neufs et, par suite, réaliser ses envois à l'étranger où, d'après son affirmation, les louis neufs étaient remis au creuset, et cherchez à comprendre pourquoi ce trafiquant choisissait la monnaie frappée, ce qui avait pour seul résultat de faire perdre inutilement à la France ses dépenses de fabrication.

Tout ceci est extraordinaire, n'est-ce pas? la conspiration anti-française, organisée par les financiers, en ressort assez nettement? Eh bien, tirez les conséquences!

Quoi qu'il en soit, la question monétaire fut mise sur le tapis, et, vers la fin de l'année, on vit le rancuneux Soubeyran essayer, sans grand succès, d'en embarrasser la tribune parlementaire.

Entre temps, l'agiotage ne s'était pas contenté des aliments que je viens d'exposer. Il s'était également abattu sur les titres des chemins de fer.

Depuis le commencement de l'année, on avait reparlé du rachat total par l'État. La question pouvait d'autant mieux se poser que le ministère des finances n'était plus aux mains de Léon Say.

La première attaque apparut sous la forme d'un projet de rachat intégral du réseau de l'*Orléans*. La presse, très divisée et subventionnée, plaidait le pour et le contre; cependant, les journaux inféodés aux compagnies étaient les plus nombreux; celles-ci avaient, en outre, organisé des manifestations parmi les Chambres et les tribunaux de commerce. Aussi, tout le long de l'année, le public put voir un défilé monotone de rapports interminables et de décisions motivées concluant, généralement, à blâmer

le rachat *par l'État*, mais indiquant la nécessité de réformer les tarifs.

Plus tard, lorsque j'aurai à parler des scandaleuses *conventions*, je trouverai, peut-être, dans la bizarrerie de certains tarifs, l'explication de ce mouvement enthousiaste en faveur des compagnies.

En attendant, il me reste à parler du vibrion financier, connu sous le nom d'Erlanger.

Embusqué derrière le *Crédit général français*, ce « dentiste » lançait, incessamment, sur le public, ses réclames empoisonnées.

En 1880, dans le nombre effrayant des émissions nouvelles, ayant dépassé un milliard et demi [1], à lui seul, il eut certainement la main dans plus de 800 millions, sans compter les emprunts étrangers.

Son cynisme, son puffisme, et surtout le mal qu'il faisait à la France, lui valaient, incontestablement, la reconnaissance prussienne; il l'eut, comme on va le voir.

J'ai déjà dit que ce vautour était au fond des *emprunts grecs;* on le trouve également dans les *Diamants du cap* et dans la Compagnie d'assurance *le Secours* (*accidents*) dans le *chemin de fer d'Alais au Rhône*, (qui devait coûter si cher à Cazot et au public), dans les *carrières et plâtrières de Paris;* d'autre part, il avait mis la main sur l'*Agence Havas*, et par là il tenait les informations; il avait mis la main sur la *Société Godillot* (fournitures mili-

[1] Émissions de 1880 :

Emprunts d'Etat et de Ville	9	millions	9/10
Etablissement de crédit	880	—	4/10
Chemins de fer et Sociétés industrielles.	687	—	9/10
Total	1,578	millions	2/10

taires) et, par là, pouvait trafiquer, sinon faire plus..... au ministère de la guerre.

Enfin, il avait intrigué dans un projet scandaleux de fusion entre les *Omnibus* et les *Tramways :* et je n'étonnerai personne, en disant qu'à ce propos, en pleine séance du Conseil municipal, on dût révéler que les deux cinquièmes du capital de la société, pour la fusion projetée, étaient de simples majorations chiffrées à 40 millions, qu'en outre, on se disposait à les doubler, de sorte que 80 millions *fictifs* allaient grever *inutilement* un service public.

Eh bien! c'est au moment où il entassait toutes ces flibusteries que l'homme du *palais d'Auteuil*, de l'*Emprunt-coton*, des *chemins de l'Alabama*, des *Emprunts tunisiens*, du *Câble transatlantique*, des *mines du Bingham*, de *baron* qu'il était, fut fait *comte* par l'empereur Guillaume, à raison des services *exceptionnels* (?) rendus par lui à l'Allemagne et à ses finances [1].

Pendant que l'*honneur* (!) recevait ainsi sa récompense, voyons quel avait été, en France, le sort des *deshonorés* pour cause de *pauvreté*.

Il suffira de consulter la série des grèves, pour voir que l'orgie des possédants avait, nécessairement, influé sur le sort des non possédants.

L'année avait débuté par la grève des *paveurs*, à Paris (janvier) ; elle continua par celle des *menuisiers*, à Reims (avril), des *fileuses*, à Sanges (Hérault), des *indienneurs*, à Rouen, des *fileurs*, *soigneurs*, *rattacheurs* et *tisserands*, à Tourcoing ; des *mouleurs*, *fondeurs*, *tisseurs*, à Lille ; des *menui-*

[1] Voir mes *Rois de la République*, tome Ier, chapitre *Erlanger*, et tome II, page 113.

siers, des *charpentiers* et des *couvreurs*, à St-Omer; des *terrassiers*, à Béziers ; des *maçons*, à Lyon. (Toutes ces grèves en mai.)

Puis vinrent les grèves : des *charpentiers*, à Bordeaux ; des *marbriers*, à Marseille ; des *sculpteurs-ébénisies*, à Paris (juin), des *chaudronniers*, à Lille (juillet) ; des *brodeurs*, à St-Quentin et des *tisseurs*, à Flers (août) ; des *ébénistes*, à Paris (septembre) ; des *ébénistes*, à Bordeaux ; des *mineurs*, à Denain, à Valenciennes et au Vieux-Condé (octobre) ; des *cigarières*, à Lyon et des *tonneliers*, à Moissac (novembre), enfin, des *typographes*, à Grenoble (décembre).

Parmi ces grèves, deux donnèrent lieu à de graves incidents ; il y eut des charges de cavalerie à Roubaix et à Armentières, des envois de troupes à Denain et à Valenciennes.

A Roubaix, les patrons avaient réduit les salaires au cours de l'hiver précédent (1879-1880) ; certains, d'ailleurs, que sa rigueur exceptionnelle imposerait silence à toute réclamation, ce qui eut lieu ; mais quand la belle saison fut revenue et, avec elle, un travail plus actif, ils ne voulurent pas reprendre les anciens prix. Or, il résulte de documents précis que les grévistes se plaignaient, fort justement, de travailler seize heures par jour, pour gagner seulement les uns 13 francs, les autres 16 francs, les mieux payés, enfin, 24 francs *par semaine* composée de six jours ; du minimum au maximum, on se trouve donc en présence de 52 francs et 96 francs *par mois*! Le loyer absorbant déjà 15 à 16 francs aussi par mois, il restait seulement *aux mieux payés*, 80 fr. pour la nourriture et le vêtement d'une seule per-

sonne ; mais s'il y avait un enfant ! c'était la famine !

Cela étant, pour envoyer des troupes contre ces martyrs de l'égoïsme du capital, on invoqua ce crime : ils se livraient à la contrebande !

Oui, ces affamés de la grève passaient la frontière au nombre de 4 ou 5,000, quelquefois plus, et tentaient de bénéficier des droits à la place de l'État, en consacrant leurs maigres ressources à des achats de marchandises belges. — Les douaniers ne pouvant lutter contre de pareilles masses, on envoya de la cavalerie.

Dans les mines, on le savait aussi, les salaires avaient baissé. J'ai sous les yeux un rapport de Varroy, signalant que, de 1876 à 1878, la décroissance avait été de 10 p. 100 par an, et que cela continuait !...

Après ce que je viens de décrire, il est à peine croyable d'avoir à relever les paroles suivantes, que Freycinet a prononcées dans un discours à Montauban (août) :

« Vous le voyez, Messieurs, la situation est « bonne au-dedans et au-dehors ; au-dehors, c'est « la paix, la paix profonde, la paix sans jactance, « comme sans faiblesse ; au-dedans, c'est le calme, « la sécurité, le travail ; c'est une *prospérité financière sans précédents* (!) c'est une activité commerciale et industrielle qui dépasse toutes les prévisions, c'est un ordre matériel que rien ne trouble « et qui repose non seulement sur la fermeté du « gouvernement, fermeté dont personne ne doute, « mais, ce qui vaut mieux encore, sur la sagesse « des populations. »

Quelques jours après avoir dit cela, Freycinet donnait sa démission pour ne pas s'associer aux décrets d'expulsion, disait-il; au fond, pour échapper à la responsabilité des scandales qu'il voyait poindre à l'horizon.

Pendant ce temps, aussi, et comme les années précédentes, des *congrès ouvriers* étaient tenus à Marseille (juillet), puis au Havre (novembre). Dans ce dernier, une scission regrettable s'opéra sur une *grave question de principe*.

A défaut de la science qui, évidemment, leur avait manqué, les dissidents, qualifiés *modérés*, auraient dû reconnaître leur erreur rien qu'à constater les compliments dont ils furent l'objet de la part de certaines feuilles juives se disant républicaines.

En fait, je crois que, là aussi, le venin des ambitions s'était glissé; certains coryphées des révolutionnaires d'autrefois ayant « été satisfaits », comme l'avait été le préfet de police originaire de Lyon[1].

Il était écrit, d'ailleurs, que l'année dont je m'occupe parcourrait toute la gamme des démoralisations.

La démoralisation bourgeoise s'afficha de nouveau à Bordeaux par des immondices semblables aux précédentes (novembre), et, à Paris, par des prostitutions *soigneusement brossées* ; celles-ci apparurent à l'occasion du drame de *Marie Bière* (novembre).

[1] Les procès du *Prolétaire*, où retentirent les noms de Barberet, Quentin et Paulard, ont fait connaître des détails instructifs.

Bourgeois enrobé, Lefebvre de Viefville, soutenant l'accusation, accumula à l'audience toutes les vulgarités de la *morale du monde*, palinodie qualifiant de *galant homme* le monsieur ayant payé « *à peu près* » la marchandise d'amour que lui avait livrée celle qu'il avait prise sans restrictions et qu'il abandonnait sans motif.

La malheureuse, devenue mère, s'était emportée et avait tiré sur son amant; conclusion du réquisitoire : l'un était un galant homme pour avoir payé et l'autre était une prostituée pour avoir reçu ! Or, ayant reçu, elle ne devait pas tirer !

Le jury fit bonne justice en acquittant l'accusée.

Mais j'ai souci de savoir comment le même Lefebvre jugerait le cas où le *monsieur reçoit* et la *femme donne*, ce qui arrive, inévitablement, lorsque, pour les besoins d'une carrière politique, on épouse, *les yeux fermés*, un portefeuille bourré de millions !

Enfin, cette même année fit connaître, aussi, comment, dans les bas-fonds du vice, s'était épanoui le cynisme si fort admiré, d'ailleurs, parmi les possédants : l'affaire Abadie-Kirail-Knoblock fut, en effet, un des rares échantillons de la criminalité à la fois précoce et expérimentée.

Maintenant, voyons les résultats.

Comme pour faire honte à la pure semence que féconde l'engrais de la nature, c'est au milieu du fumier moral que la richesse des hommes s'accroissait plus rapidement.

En effet, les 19 0/0 de possédants qui, à la fin de

1879, se partageaient 221 milliards 1/2, tenaient 11 milliards 1/2 de plus à la fin de 1880[1].

La proportion n'avait pas varié, mais la quantité avait augmenté ; les immeubles, principalement, accusaient une majoration dépassant 8 milliards ; à 3 0/0, c'était 240 millions de plus que les contribuables avaient payés :

On peut s'assurer, en effet, que le budget définitif de 1879 avait été.....	3 milliards	390 millions
En ajoutant.....	0	—	240	—
On obtient.....	3 milliards	630 millions

ce qui est, à peu de chose près, le chiffre du budget de 1880.

Or, si la richesse des possédants s'était accrue, la misère des non possédants avait crû, elle aussi ; les grèves plus haut énumérées l'ont assez affirmé.

Pour corroborer leur affirmation, voici le tableau comparatif des deux dernières années :

		1879	1880	
Possédants.....		19	19	
Non possédants	salariés 70	81	81	69 salariés
	dénués. 11			12 dénués
Totaux.....		100	100	

Et cependant le peuple, croyant encore à la force des mots, s'imaginait être en République !

[1] Voici le détail :

	Milliards		
	1879	1880	Différence
Capitaux immobiliers.....	115,3/10	123,2/10	+ 7,9/10
— mobiliers.....	68,1/10	72,9/10	+ 4.3/10
— financiers.....	37,7/10	36,5/10	— 1,2/10
Total.....	221,1	232,6/10	+ 11 5/10

Jugez donc ! dès les premiers jours de l'année, on avait décidé qu'au lieu de prendre le titre d'*ambassadeurs de France*, les diplomates prendraient désormais celui d'*ambassadeurs* DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire. 1881. — Réveil des possédants catholiques. — Anti-sémitisme en Prusse. — Ce que disent les juifs de France. — Coup de bourse. — Ferry marchand de poudre. — Torrent d'amortissable. — Crise monétaire. — Soubeyran *sauve* Christophle ! — Les élections. — Encore l'Egypte! — Les Kroumirs de 1863. — Cancans tunisiens. — L'Union générale. — Hirsch et les diplomates. — Absorption ou destruction. — Le grand ministère. — Les émissions de 1881. — Les grèves. — Jubilé de capitaux. — Les magistrats. — Mariage de Wilson.

Résumé de la période : Morts et vivants. — Dépopulation. — Richesse individuelle. — Les dénués. — Désorganisation.

Entre temps, les possédants catholiques avaient trouvé que, décidément, les possédants juifs abusaient de leur triomphe.

Étant expulsés de la majorité, ils ne pouvaient plus combattre sur le terrain politique ; mais, comme je l'ai dit, ils s'étaient réfugiés dans les congrégations financières et là ils avaient, depuis longtemps, comploté de frapper un grand coup dans le cœur même de leurs rivaux, c'est-à-dire dans leur coffre-fort.

Le duel fut remarquable ; mais la plupart de ceux qui y ont assisté n'y ont vu que le simple jeu des

aléas de la spéculation et, de leur côté, les historiens routiniers, toujours perspicaces, n'ont pas même entrevu que cette bataille entre possédants avait attaché à l'année 1881 la fonction d'un *jubilé*, c'est-à-dire d'une *liquidation partielle*.

Depuis la création de l'*Union générale*, les forces sémitiques et les forces catholiques étaient sous les armes; mais un hasard (que je qualifie ainsi faute d'avoir en main la preuve matérielle d'une préméditation), vint donner un appoint, relativement important, au bataillon des israélites de France.

A la fin de 1880, les journaux avaient mené quelque bruit autour d'une interpellation portée à la tribune du parlement prussien, par le député Hœnel, à propos d'un mouvement anti-sémitique manifesté en Allemagne depuis plusieurs mois.

Le pasteur protestant Stœcker, aumônier de la Cour et député, prêchait ouvertement la croisade contre les sémites. Des brochures pleuvaient contre ceux-ci; l'une d'elles avait paru avec l'en-tête suivant : « Arminius est jeté bas de son monument de « la forêt de Teutobourg et, en son lieu et place, « tenant un sac d'écus, trône un personnage armé « d'un parapluie. »

C'était une transparente allusion à la puissance des Rothschild-Bleichrœder et un rapprochement insultant entre Guillaume et Louis-Philippe.

A la même époque (septembre 1880), on lisait dans les journaux des phrases comme celle-ci :

« La guerre contre les juifs, en Allemagne, prend « de telles proportions que ceux-ci, désespérant « d'arriver à rien, après avoir épuisé tous les moyens « pour la faire cesser, viennent de déléguer, auprès

« de l'empereur, le baron de Rothschild, qui a dû « exposer, de leur part, au souverain, que si les « choses continuaient ainsi, ils se verraient forcés « à quitter la patrie allemande et, *bien entendu*, « *avec leurs millions*. »

En effet, il y avait eu des troubles, des collisions, des duels; néanmoins, le parlement prussien écoutait fort paisiblement, en novembre, les orateurs pour et contre; Richter, progressiste, défendait les juifs; Stœcker, pasteur, les attaquait en déclarant « que ce n'était pas leur fortune, mais la façon « dont ils l'avaient acquise, qui provoquait son « indignation. »

Au même moment, un journal français imprimait ceci :

« Accuse-t-on les juifs d'être de mauvais citoyens, « de ne pas payer exactement les impôts, de refu- « ser le service militaire, d'exciter à la désobéis- « sance aux lois?... d'être des adversaires de l'ordre « social, des ennemis de la famille ou de la pro- « priété, des propagateurs de doctrines dange- « reuses?

« Pas le moins du monde!... Ils ont été intelli- « gents, actifs, laborieux et économes et ils se sont « enrichis; *leurs aptitudes financières* et commer- « ciales, leur assiduité au travail, *voilà leur crime*. »

Plus loin, pour bien marquer que les accaparements juifs n'étaient pas mal vus par les *pauvres*, le même journal ajoutait :

« Sont-ce les déshérités de la fortune qui crient « contre la prospérité, plus ou moins croissante, « des israélites? Est-ce la démocratie allemande?...

« Non... ce mouvement est uniquement catholique « et clérical[1]. »

D'où, naturellement, les républicains devaient conclure que « les persécutions étaient un acte de « *réaction aristocratique.* »

Bismarck goûta médiocrement la défense des iuifs, s'émut fort peu de leur menace de « partir « avec leurs millions » et se borna à quelques paroles « diplomatiques ».

D'ailleurs peu lui eût importé une émigration supplémentaire que l'internationalisme financier eût rendue illusoire.

Sais-je, même, si, à l'imitation de Richelieu, qui jadis, en écrasant en France les Républiques calvinistes, avait renforcé celles d'Allemagne, il ne caressait pas le désir secret de refouler dans notre pays, déjà bien préparé à le recevoir, le trop-plein du dissolvant sémitique dont se plaignaient les classes dirigeantes de son empire?

Quoi qu'il en soit, il est certain que le recensement de décembre 1881 accusa une nouvelle irruption des étrangers ; que de 801,000, chiffre de 1876, leur nombre arriva à plus d'un million, et que, dans ce dernier chiffre, les Allemands comptèrent pour 82,000 têtes, ce qui, depuis la guerre, ne s'était jamais vu.

Les choses étant ainsi, le premier coup de bourse de l'année eut un caractère plus spécialement *judaïque.*

L'*Agence Havas*, récemment constituée en société anonyme par Erlanger et dominée par lui ; l'*Agence Havas* qui, en vertu de traités parti-

[1] *La Lanterne* du 30 novembre 1880.

culiers, communiquait à Erlanger, Rothschild, Ephrussi, Lebaudy, Hirsch et quelques autres, un certain temps *avant de les livrer aux journaux*, toutes les dépêches télégraphiques de son service [1] ; l'*Agence Havas* avait eu l'étrange *inspiration* de publier, vers le 14 janvier et en dernières nouvelles, trois circulaires de Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, datant des 24, 28 décembre 1880 et 7 Janvier 1881 qui, bien que destinées à figurer *plus tard* au *Livre jaune*, étaient absolument inconnues du public français.

Leur ton, comme l'étrangeté de leurs raisonnements, des phrases, où l'on parlait de « guerre devant s'étendre sur tout le continent, » de prédictions sinistres « ne devant que trop se réaliser, » le tout en empruntant aux Romains, à propos de la Grèce, leur « *Caveant consules*, » causèrent une vive impression sur l'opinion et amenèrent une panique [2].

Une interpellation d'Antonin Proust (3 février) ne prouva nullement que les gouvernants français n'encourageaient pas la Grèce à attaquer la Turquie. Mais ce fut bien pis lorsque, quelque temps après, un journal s'avisa de publier des dépêches où il était question de la promesse faite par le ministre de la guerre français de livrer 30,000 fusils à la Grèce.

Ces lettres étaient à peu près contemporaines de

[1] Voyez ma conference . *La Vénalité dans le journalisme.*

[2]

	Cours	
	Au 31 décembre 1880	Au 15 janvier 1881
	—	—
3 0/0	85,00	83,90
3 0/0 amortissable	87,30	85,00

la « mission Thomassin » (août 1880), mais les livraisons d'armes faites par le gouvernement, n'avaient pas eu lieu, « pour ne pas exciter des susceptibilités. » Toutefois, on parlait d'un *intermédiaire, bienveillant (Heilbronner)* qui, achetant à la France, revendrait à la Grèce.

Là-dessus, nouvelle interpellation déposée par *un ami*, le député Devès.

Jules Ferry répondit de la façon suivante :

« Ni M. le Ministre de la guerre, ni le gouver-
« nement français, n'ont jamais promis à la Grèce
« de lui fournir 30,000 fusils.

« Le gouvernement grec les a sollicités en même
« temps qu'il demandait au gouvernement français,
« vers la fin de juin dernier, de mettre à sa dispo-
« sition six officiers généraux pour procéder à la
« réorganisation de l'armée grecque.

« Le ministre de la guerre a fait savoir que, si le
« gouvernement le voulait, il livrerait les armes
« demandées. Mais, à raison des interprétations
« auxquelles cette livraison pouvait donner lieu,
« le conseil des ministres s'opposa à sa réalisation.

« Tels sont les faits ; s'il y avait eu livraison
« d'armes par des personnes *interposées*, ce n'est
« point une interpellation qu'il faudrait faire, mais
« une mise en accusation. »

. . . . . .

« Je dois ajouter qu'il y a environ quinze jours,
« le gouvernement a appris que des armes avaient
« été achetées dans plusieurs arsenaux. Aussitôt il
« a rompu ces marchés, et, obéissant à de légitimes
« scrupules, empêché les fusils de sortir de France. »

Cette réponse ne contestait pas l'achat des armes, mais dégageait le Ministre de la guerre.

Malheureusement, l'homme qui parlait ainsi était de ceux qui placent le mensonge au nombre des moyens de gouvernement, et il est fort probable que, sans la surveillance, non du parlement, mais de l'opinion, les envois d'armes auraient été effectués *publiquement*.

Dans tous les cas, les journaux constatèrent qu'un certain nombre de cartouches et d'armes, placées officiellement *hors modèle*, achetées par des particuliers aux commissions de contrôle fonctionnant près les différentes directions d'artillerie, avaient été arrêtées au moment d'être embarquées pour le Pirée.

L'interpellation ne portait pas sur la « mission Thomassin » ; néanmoins, Gambetta, accusé de « gouvernement occulte, » crut devoir prendre la parole, non pour nier la mission, mais pour déclarer qu'il était complètement étranger à son organisation.

Historien, je n'ai à plaider ni l'innocence ni la culpabilité ; je dois, seulement, déclarer que, des faits ci-dessus, résulte, pour l'histoire, cette certitude que la *juiverie agioteuse*, soit par des manœuvres, soit par des opérations d'emprunt, soit par des trafics d'armes, avait gravement engagé la responsabilité des gouvernants.

Mais ce n'était pas tout encore :

Ayant arrêté les livraisons de fusils, directes ou non, voilà que le gouvernement vendait indirectement de la poudre qui allait au Pirée. Nouvelle

interpellation (5 mars), cette fois par Clémenceau et, cette fois encore, répondue par Jules Ferry.

Celui-ci reconnut avoir vendu 100,000 kilog. de poudre à la maison Rhode de Vienne ; « Mais, « ajouta-t-il, nous n'avons pas à rechercher à qui « nous vendons. »

La palinodie était flagrante.

Rhode de Vienne était une personne *interposée* pour la poudre, comme l'avait été Heilbronner pour les fusils ; or, à propos de ce dernier, Jules Ferry avait eu l'audace de dire que « s'il y avait eu inter- « position de personne, ç'aurait été pour le mi- « nistre, *un cas de mise en accusation* !... » comme on lui mit au nez ce précédent, sa fureur ne connut plus de bornes et l'entraîna à des aveux :

« Si, dit-il, nous avons rompu le marché avec « Heilbronner, pour les 300,000 fusils, c'est qu'il « l'a bien voulu.

« Quant à notre envoi de poudre, nous savons « que cette poudre, vendue à Vienne, est pour les « Grecs, mais cela ne nous préoccupe pas. »

Ces attitudes diverses étaient bien faites pour stupéfier.

On peut en conclure, néanmoins, que, depuis le marché rompu, les fusils avaient été livrés par un procédé *inconnu* et que la poudre était allée les rejoindre ; mais tout ce trafic : *vendre*, *acheter*, *racheter*, *revendre*, n'est-il pas, absolument, la marque de fabrique d'un gouvernement de juifs-agioteurs ?

Il est utile de noter, ici, que Jules Ferry avait succédé à Freycinet, depuis septembre de l'année précédente et qu'il ne déparait nullement le reste

du cabinet sous la responsabilité duquel venaient de se produire soit les paniques servies par l'*Agence Havas*, soit les ventes traitées, niées, puis avouées de fusils et de poudre.

Voici d'ailleurs la composition de ce ministère :

Jules Ferry, président (*instruction publique et beaux-arts*), Barthélemy-St-Hilaire (*affaires étrangères*), Sadi-Carnot (*travaux publics*), Tirard (*commerce*) Magnin (*finances*), amiral Cloué (*marine*), Constans (*justice et cultes*), Cochery (*postes et télégraphes*).

C'était cette troupe qui devait préparer la voie au grand maître, déjà *dictateur* occulte; c'était elle qui devait porter Samson aux nues et lui crever les yeux ensuite.

Pendant toutes ces variations, où la morale n'avait rien à voir, on avait préparé la réouverture du robinet d'amortissable d'où, au mois de mars, un milliard devait couler sur le bienheureux peuple français.

J'ai fait remarquer, déjà, que l'année avait débuté par un coup de bourse; l'agiotage avait organisé un mouvement de bascule sur l'amortissable, en le rejetant de 87,30 à 85, pour donner l'avantage à la nouvelle série qui serait émise à 83,25. Comme toujours, on cria au succès de l'opération. Cette fois Magnin avait prétendu faire une émission publique et annonçait qu'elle avait été couverte *quinze fois ;* c'était une preuve manifeste que des établissements financiers l'avaient absorbée et que le possédant bourgeois avait été, une fois de plus, volé par sa féodalité; jamais le public n'est admis à bénéficier du faible prix d'une émission ; aussi de même qu'on lui avait

créé la baisse *avant,* on lui créa facilement la hausse *après.* Dès le mois d'avril, en effet, les journaux, si pessimistes un mois plutôt, se trouvèrent tous d'accord pour publier que le roi de Grèce acceptait, enfin, la délimitation de frontières, et les choses tournèrent si pacifiquement qu'en juin le *Comptoir d'escompte* pouvait émettre, pompeusement, le nouvel emprunt grec de 120 millions et que, peu de temps après, on commençait à parler du percement de l'isthme de Corinthe.

Toute la première partie de l'année que je raconte était donc un amoncellement de trafics et d'agiotages. Il semble que les dirigeants aient voulu s'approvisionner de métal en vue des prochaines élections législatives qui allaient avoir lieu à la fin d'août.

Cette circonstance m'oblige à épuiser la série des grosses affaires; celles-ci, d'ailleurs, ont toutes un rôle préparateur dans les difficultés qui ne tarderont pas à être soulevées.

J'ai déjà dit que Soubeyran avait, depuis quelque temps, tourné son activité vers l'Italie; à la fin de l'année, il aura presque entièrement abandonné l'Égypte, mais, comme il fallait toujours un peu d'Orient à son atavisme judaïque, nous le retrouverons bientôt en Tunisie, derrière certaines complications consulaires.

En attendant, il visait l'opération de la suppression du cours forcé en Italie, où, de nouveau, il devait être évincé par Rothschild; mais, cette fois, sans y perdre grand chose, car les gens de la rue Laffitte, ayant l'Égypte dans leur poche, avaient moins de fiel sur leur carnet de bourse.

J'ai dit, aussi, comment s'était manifestée la

conspiration anti-française des banquiers, au moment où se préparait l'opération italienne; cette conspiration continuait.

Dès les premiers mois de 1881, la réserve métallique de la Banque de France avait accusé de nouvelles réductions ; l'année 1881 est, en effet, celle où cette réserve fut la plus faible. En quatre ans, de 1877 à 1881, un demi-milliard était sorti: le stock en or, particulièrement, en avait subi les conséquences.

En pareil cas, l'ignorance ou la mauvaise foi des économistes propage le sophisme suivant :

« Lorsque, disent-ils, la monnaie n'est plus à la « *Banque de France*, c'est que, certainement, elle « est dans des transactions françaises, au moins « par l'escompte. »

C'est là un odieux mensonge; pour le mettre à nu, on n'a qu'à constater les mouvements du portefeuille, pendant la même période, et on s'apercevra que stock monétaire et stock papier de circulation, réduits simultanément à leur plus simple expression, étaient aussi bas qu'en 1847 et même qu'en 1870.

Cela changera l'année suivante, notamment à l'égard du papier, mais on sera alors en pleine crise capitaliste. La *Banque de France,* il est vrai, réalisera ses bénéfices les plus élevés; la bourgeoisie battra des mains tout en se plaignant de la difficulté des temps (en quoi elle aura été, comme toujours, hypocrite); mais il faut que le peuple sache bien que, dans l'organisme actuel, plus les bénéfices de la *Banque de France* s'élèvent, plus le prolétaire meurt de faim et que, forcément, après, il

arrive une période où la pieuvre capitaliste ne peu même plus réaliser de gros bénéfices, pendant que le prolétaire n'en meurt pas moins.

Les économistes juifs prétendent que ce moment est fatalement la préface « d'une prochaine reprise des affaires » ; c'est une erreur ou un mensonge; la crise étant double, c'est l'heure suprême à laquelle éclatera la colère du peuple affamé.

Quoi qu'il en soit, en 1881, la crise monétaire suggéra, seulement, à la tribune parlementaire, quelques observations faites par ceux-là mêmes qui en étaient les collaborateurs, et donna lieu, finalement, à la réunion d'une *conférence* à laquelle prirent part Barthélemy Saint-Hilaire, comme ministre des affaires étrangères, et Magnin, comme gouverneur de la Banque de France.

Je n'entrerai pas ici dans les discussions sur le *bi-métallisme* dont Leroy-Beaulieu et Yves Guyot ennuyèrent leurs lecteurs.

Ces deux esclaves du mercantilisme soutenant que le métal monnayé et frappé par l'État est une marchandise susceptible de varier comme toutes les autres, sont des bourgeois juifs; il est clair, en effet, que sans cette variation qu'ils appellent « agio », il n'y a plus de change ni de trafic usuraire ; or, la science, qui repousse l'intérêt comme étant un agent de perturbation et de ruine, n'a que faire de rechercher comment on a pu donner à l'arbitraire des tarifications la forme apparente d'une loi économique.

J'ai annoncé, également, que les tracasseries agitant depuis longtemps le *Crédit foncier de France*, et aggravées depuis la fondation de la *Banque hypothécaire,* allaient arriver à leur terme.

Les dirigeants en fonction avaient, en effet, trop de services à demander au grand établissement d'usure nationale pour ne pas consacrer leurs efforts à apaiser des rivalités inquiétantes.

La chose fut difficile, et il fallut se donner presque autant de mal pour calmer le dépit de Christophle que pour sauver Soubeyran d'une déconfiture prochaine.

Quoi qu'il en soit, on s'était mis à l'œuvre :

Les gens de finance recommençaient à parler d'une fusion possible entre les deux établissements rivaux. En février, le député Janvier de la Motte, bon compère de Soubeyran, risquait une interpellation où le *Crédit foncier* était appelé « une maison d'agiotage » dont s'effarouchait fort la *conscience pure* du député !

Son interpellation fut mal accueillie, mais, en revanche, la cote officielle enregistra un mouvement de baisse précédant, d'un mois, un mouvement de hausse de 400 francs par titre.

Notez que, quelques jours avant la séance, le « calabrais » de la *Banque hypothécaire* s'était « payé » le luxe de faire raconter, par les journaux, qu'il avait *refusé* des propositions de fusion émanées du Bas-Normand du *Crédit foncier*.

Or, celui-ci était en instances pour obtenir l'autorisation d'augmenter son capital, afin, sans doute, de pouvoir mieux écraser son rival. Le Conseil d'État crut devoir refuser cette autorisation en plaçant son refus sous l'apparence d'un simple ajournement.

Grosse affaire cependant : jugez donc ! Le Conseil d'État avait parlé !

Que le lecteur se tranquillise; les capitalistes finissent toujours par s'embrasser, même quand ils ont davantage l'air de se dévorer; bientôt, en 1882, il y aura un accord général à la Chambre, au Conseil d'État et parmi la finance; Léon Say donnera, publiquement, par une lettre, un bon point à Christophle, et la *Banque hypothécaire* aux abois déclarera fièrement qu'elle a daigné sauver le *Crédit foncier*, mais en l'épousant, ce qui, légalement, l'obligeait à perdre son nom.

Enfin, toujours dans le premier semestre de cette année extraordinaire, éclatèrent les premiers échos des combinaisons tunisiennes.

Conformément à son système de duplicité, Jules Ferry voulait bien disposer de la Tunisie, comme d'une annexe à l'Algérie, mais il ne voulait pas l'avouer, pas davantage demander une autorisation à la Chambre parce que, le public étant dans la confidence, il y avait trop de concurrence autour des combinaisons financières à réaliser.

Ferry concentra donc ses efforts à obtenir un résultat avec le moins d'apparat possible.

Il est certain que l'attitude du bey était, depuis deux mois, assez *italienne* pour que, si des intérêts financiers n'avaient pas exigé quelque discrétion, la seule révélation de cette attitude eût suffi à obtenir de la Chambre, foncièrement bourgeoise, tous les subsides que l'on a été obligé de lui demander, plus tard, dans des conditions fâcheuses.

Les choses étant ainsi, Ferry aima mieux tromper la Chambre sur tous les points, ou financiers ou militaires, et pensa préparer son impunité en exhibant un traité de protectorat (12 mai).

J'aurai à revenir sur ce sujet au moment où, même sous la réprobation de ses pairs bourgeois parasites et possédants, Jules Ferry devra donner sa démission.

Pour le moment, il me suffira d'exposer des intérêts en présence, de rappeler les côtés communs qui unissaient le personnel des sociétés de *Bône à Guelma*, du *Crédit industriel*, de la *Banque franco-égyptienne,* et de noter que les agissements financiers des juifs d'Algérie, exaspérant les Arabes, avaient provoqué une sérieuse insurrection dans le sud oranais.

Ferry avait profité de cette insurrection pour accréditer la légende des Kroumirs tunisiens, sur les méfaits desquels il avait basé un envoi de troupes, « étant forcé, disait-il, de garantir la « *sécurité des frontières tunisiennes* ». Seulement les Kroumirs étaient « censément » à l'est, tandis que l'insurrection se développait au sud-ouest; ce qui n'embarrassa pas les géographes de la Chambre pour déclarer que Bou-Amena était vraisemblablement le chef des Kroumirs.

C'est au milieu de l'état psychologique creé par les discussions parlementaires et la polémique de la presse que les électeurs furent appelés au scrutin.

Ce qui sortit de l'urne fut une majorité plus compacte en apparence, plus divisée en réalité, car, SOUS LE COUVERT RÉPUBLICAIN, les *possédants* avaient conquis une place plus importante.

On se rendra compte de ce fait en examinant le tableau suivant (PLANCHE VII) :

	1877	1881
Sur 1,000 inscrits :		
Votants	813	705
Abstenants	187	295
Inscrits	1,000	1,000
Sur 1,000 votants.		
Majorité	540	[illegible]
Minorité	460	286
Votants	1,000	1,000
Sur 1,000 majorité :		
Possédants	97	390
Non possédants	903	610
Majorité	1,000	1,000

Donc : abstentions croissantes, majorité fictive plus forte, mais, dans cette majorité, *quatre fois plus de possédants !*

Or ceux-ci ne s'étaient affublés de programmes républicains qu'afin de pouvoir mieux les violer; aussi est-ce, dès à présent, hors de doute que le *rachat des voies ferrées* sera « décidément impossible ».

Au surplus, l'histoire des périodes suivantes ne prouvera que trop à quel point le suffrage, corrompu par des largesses et trompé par des mensonges, avait préparé une législature néfaste.

Cependant, une nouveauté avait marqué ces élections : le *dictateur* n'avait pas été réélu à Belleville.

A Paris, le sens populaire avait deviné que, de plus en plus, son ancienne idole était circonvenue, pas encore entièrement embauchée contre lui, peut-être, mais singulièrement refroidie. Ce fils du

peuple s'était, décidément, trop frotté de parasiti me; que dis-je? il avait été englué par des millionnaires, puis par des rois, et il avait fini, grâce à un marquis, par déjeuner avec Rothschild (juin), Il était donc mûr pour le pouvoir suprême; aussi on allait le contraindre à accepter ce pouvoir; mais, cela fait, en peu de temps, les *Rois de la République* se promettaient bien de l'avoir usé, tordu, flétri.

A peine les élections étaient-elles terminées que les événements extérieurs recommencèrent à captiver l'attention publique.

Dès le commencement de l'année, une révolte avait éclaté au Caire (février). 4,000 hommes de la garnison, commandés par Arabi-Bey, avaient entouré le Palais et exigé la destitution des membres du cabinet Riaz-Pacha.

Cela avait traîné, pendant plusieurs mois, sans trop de bruit, mais, en septembre, il s'agissait d'une intervention des puissances.

Que s'était-il passé?

L'insurrection était simplement la conséquence des agissements financiers, c'est-à-dire de la prise de possession de l'Égypte par les agents anglais.

Deux camps s'étaient formés parmi les Européens d'Égypte : l'un tenant pour les Anglais, l'autre pour les Français; résumant leurs dissensions, deux fonctionnaires étaient en conflit : de Ring et de Blignières.

De Ring soutenait, paraît-il, les intérêts français beaucoup plus que ceux de Rothschild; tandis qu'au contraire de Blignières trahissait volontiers ses devoirs de Français pour mieux servir les intérêts des juifs de Londres et de Paris; en appa-

rence on parlait beaucoup de la rivalité des *nations* anglaise et française. Pauvres nations, que de choses on met sur votre dos !

J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, une volumineuse brochure intitulée : *Documents et extraits de journaux relatifs aux affaires d'Égypte*[1], qui contient les assertions les plus graves contre la maison Rothschild, contre Léon Say, contre Blignières, et n'ont jamais été démenties.

Entrer dans les détails m'induirait à de trop nombreuses explications, cependant je puis affirmer que la trahison contre la France en faveur de l'Angleterre, y est écrite en toutes lettres ; que de Ring avait contre lui tous les intérêts anglais et que, néanmoins, la mise en disponibilité de ce fonctionnaire fut signée par la même main qui avait signé la circulaire affolée dont j'ai parlé en commençant l'année : j'ai nommé Barthélemy Saint-Hilaire.

Cet étonnant diplomate était, d'ailleurs, fort variable et, par moments, il lui arrivait de ne pas écouter M. Gabriel Charmes (correspondant du *Journal des Débats* — c'est-à-dire de Rothschild — pour le contrôle Blignières et le ministre Ring), et cela renversait ce journaliste. Un jour, sortant d'une de ses conférences avec le ministre, Charmes eut un mot ravissant :

« — Que voulez-vous, disait-il à quelqu'un qui « l'interrogeait sur les dispositions de Barthélemy « Saint-Hilaire, autrefois je *le faisais marcher* en « lui disant que M. Thiers, à sa place, eût agi de « telle façon. Aujourd'hui c'est *lui* qui me dit que

[1] Paris. Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères.

« *s'il eût été à la place de M. Thiers, il eût fait* « *telle ou telle chose* ! »

Faut-il conclure que Thiers n'aurait pas révoqué de Ring ?

Quoi qu'il en soit, un nombre considérable de pétitions, émanant d'Égypte, réclamaient ardemment le maintien de ce fonctionnaire. Ces pétitions avaient été adressées au ministère par la voie hiérarchique réglementaire ; là il se passa un fait grave ; il paraît que *la voie réglementaire n'était pas sûre* ; cela résulte d'une lettre publiée. Malgré l'observation stricte de toutes les formalités, le ministère retourna les pétitions en invoquant « un vice de forme ».

Or, voici quel était ce vice de forme : une note adressée au Consul soulève un coin du mystère :

« Vous avez eu tort, disait la note *ministérielle*, « d'accepter des pétitions de la colonie, ce faisant, « vous paraissez *prendre parti* dans un débat au- « quel le consul doit rester complètement étranger. »

Si les pétitions n'avaient pas passé par le consulat, on aurait dit : les pétitions sont nulles comme « n'ayant pas observé les formes réglementaires ». — Maintenant sortez du dilemne !

Voilà comment on faisait le silence ; voilà comment on livrait, non l'Égypte seulement, mais les *Français* qui y travaillaient, aux appétits des Rothschild.

Je n'examine pas les plaintes et, fussent-elles sans fondement, ce qui n'est pas prouvé, ce fait n'excuserait en rien le déni de justice.

Dans tous les cas, je constate que les choses en vinrent au point que la question d'Orient fut encore éveillée de ce côté, et que deux cuirassés, l'un

anglais, l'autre français, furent envoyés à Alexandrie (octobre).

Ainsi, les trahisons de fonctionnaires que je ne cesse de signaler depuis les premières années de cette histoire, non seulement lésaient des intérêts qui, une fois créés, avaient le droit d'exiger aide et protection, mais encore conduisaient à des manifestations armées qui pouvaient dégénérer en conflits et en destructions sanglantes.

Ce fut parallèlement à ce nouvel horizon des choses orientales que se développèrent les crises tunisienne et algérienne.

Quand Jules Ferry s'était vu obligé d'envoyer des troupes en Tunisie, il avait invoqué, non pas le désir d'opérer une pression sur le bey, mais le besoin de réprimer les crimes des Kroumirs.

Prétextes, car nos soldats trouvèrent dans cette expédition moins des Kroumirs que des épidémies dont ils furent décimés.

Pour démontrer combien était insuffisante l'histoire des Kroumirs, je n'ai qu'à remonter un peu dans le passé.

Presque de tout temps, il y a eu des échanges de mauvais procédés entre les tribus vivant sur les frontières tunisiennes de l'Algérie. Il y a vingt-cinq ou trente ans, il n'était pas rare de lire, dans la presse quotidienne, des mentions comme celle-ci, que je relève dans le *Journal des débats* du 17 septembre 1863 :

« DÉPÊCHE D'ALGÉRIE : *Nos douars viennent d'être razziés par les Tunisiens.* »

Je ne sache pas qu'à ce propos on ait cherché autre chose qu'à infliger une correction aux tribus

pillardes ; généralement, cette correction était exercée par voie de représailles entre les tribus ; ce sont là les mœurs habituelles aux peuplades africaines.

Il est, cependant, assez curieux de noter que les rapports financiers les plus anciens entre la France et la Tunisie datent précisément de 1863.

Or, les razzias n'empêchèrent pas l'emprunt de 1863, émis en France, puis un autre en 1865, puis plusieurs autres qui se succédèrent jusqu'en 1869, époque à laquelle les arrérages n'ayant pas été exactement payés, il fut procédé, à la requête de la diplomatie française, à l'unification de toutes les dettes.

Cette unification ne fut réalisée en fait qu'en 1872. On créa alors des *bons* représentant les arrérages non payés, simple reconnaissance de dette, et dont la situation serait réglée ultérieurement.

Comme on le voit, l'intervention financière en Tunisie est contemporaine des autres interventions orientales, turques, égyptiennes, grecques.

En Tunisie, comme partout ailleurs, les représentants des diverses nations, mus par les intérêts financiers, rivalisaient d'influence.

Là, comme en Turquie et comme en Égypte, l'Angleterre visait au premier rang, et avait réussi à l'obtenir en 1873, époque où le protectorat anglais était officiel.

Plus tard, lorsqu'il fut utile à certaines intrigues de semer la discorde entre la France et l'Italie, celle-ci, très voisine de la Tunisie, la choisit naturellement pour y manifester ses premières malveillances, ce fut, aussi, le moment des troubles italiens à Marseille.

Le mouvement financier qui s'accentua en France, après 1871, avait poussé une partie de la juiverie vers l'Algérie, où elle était certaine de trouver des auxiliaires nombreux, grâce au décret de Crémieux qui avait émancipé les juifs indigènes.

La finance s'était donc abattue sur les banques, les entreprises de chemin de fer, et, si près de l'*Orient* tusisien, elle n'eut garde de ne pas allonger vers lui ses tentacules de pieuvre.

Dès ce moment, il était facile de prévoir et plus d'insurrections en Algérie et plus de difficultés avec la Tunisie; c'est ce qui n'a pas manqué de se produire.

J'ai déjà parlé de la *compagnie de Bône à Guelma et* PROLONGEMENTS ; très favorisée par la garantie de l'État, cette compagnie aspirait, en outre, à réaliser son prétexte de ligne stratégique.

Cela étant, la première razzia devait donner lieu à la légende des Kroumirs et provoquer des plaintes capables de se faire autrement écouter que celles d'une simple tribu algérienne, un peu pillée par sa voisine.

D'un autre côté, une *société marseillaise* avait acquis un grand domaine connu sous le nom de l'*Enfida*. Droit domanial et procès sont des compléments logiques ; les tribunaux indigènes avaient le mauvais goût de voir d'un œil mécontent une intronisation étrangère, d'où un conflit de juridiction ayant pour avocat Me Floquet, comme autrefois Me Émile Ollivier était celui des capitulations égyptiennes et, plus récemment, Me Grévy, celui des guanos du Pérou.

D'autre part, la dette et les bons d'intérêts étant aussi peu soldés que l'était la dette turque — ce qui est très oriental et entre dans les calculs des prêteurs juifs, — des chiffonniers de banque, que j'ai déjà indiqués, avaient recueilli ces papiers de différentes mains.

Il n'était pas jusqu'à Soubeyran et à ses comparses ordinaires qui n'essayassent d'obtenir, en Tunisie, je ne sais quel *Crédit foncier ou agricole*, dont l'avocat, ex-préfet de police, Léon Renault, se chargea d'aller, au Bardo, développer le plan.

Quand j'aurai placé au milieu de ces activités diverses, les noms de la Cie Rubattino (chemin de fer de Tunis à la Goulette), ceux de Roustan, de Billing, Maccio, Oscar Gay, Elias Mussali et Bockos, ceux de la société du *Crédit industriel et commercial*, ayant Géry et Siegfried, comme représentants, enfin la Cie de Bône à Guelma, elle-même représentée par les mêmes Siegfried et Géry, on aura un aperçu des divers intérêts financiers pouvant imposer leurs réclamations à leurs gouvernements respectifs.

L'opération classique consistait, tout d'abord, à devenir possesseur des titres de la dette unifiée et des bons non payés.

Puis, comme ces titres étaient dépréciés on attendrait la hausse qui se produirait, inévitablement, *quand le gouvernement français aurait réorganisé les paiements en faisant tuer quelques milliers de soldats.*

Or, ainsi que je l'ai déjà indiqué, l'expédition tunisienne était, depuis 1879, dans les combinaisons;

à partir de la même époque, la hausse des titres s'était dessinée [1].

On peut suivre aisément celle de la rente unifiée, mais, difficilement, celle des bons, ceux-ci n'ayant jamais paru à la cote officielle. Leur importance était en bloc d'à peu près 14 millions et le bénéfice réalisé a bien dû atteindre 10 millions.

Quant à la dette, elle-même, il faut compter qu'un détenteur de 100,000 titres (sur 250,000 existants) les ayant acquis en 1877 à 160 fr. l'un, les aurait payés 16 millions, et que les revendant 400 francs, il aurait pu réaliser 40 millions, d'où un profit net de 24 millions.

Ce profit, et celui des *bons*, réunis, donnent un total de 34 millions.

Je n'entrerai pas dans l'historique des opérations militaires et diplomatiques, ni dans les détails des intrigues italiennes et des protestations turques ; je dirai, seulement, que le traité de protectorat, signé en mai, aboutit, presque immédiatement, à une occupation complète.

La forme protectorat est une trouvaille budgétaire ; elle dispense de soumettre au contrôle du parlement la direction des dépenses et des recettes, même au degré restreint qui caractérise la gestion du budget algérien et celles des dépenses coloniales.

On voit, seulement, par le budget de 1883 que l'occupation a coûté 25 millions, pris sans autori-

[1] Je complète ici le tableau donné plus haut page 251

Dette tunisienne unifiée	Plus haut	Plus bas
1879	242	203 »
1880	360	218 75
1881	489	335 »

sation spéciale, au moyen de virements sur crédits antérieurs; en 1884, 20 millions inscrits au budget ordinaire, puis çà et là des dépenses de justice et de garantie d'intérêt aux compagnies de chemins de fer, mais *on ne voit pas du tout* ce qui rentre en *recettes*.

Or, il ne rentre rien d'appréciable; dès lors l'expédition tunisienne paraît avoir été faite uniquement pour procurer des concessions et 34 millions environ de bénéfices, à certains groupes financiers; aussi j'estime qu'à tant faire que de payer, il eût été beaucoup plus logique de jeter pacifiquement à ces juifs une aumône de quelques millions; *cela aurait épargné la vie à des milliers de soldats qui sont allés se faire tuer pour eux*.

Et, notez bien, mon appréciation ne varierait pas, même si le *protectorat* produisait un excédent de recettes budgétaires au profit de la métropole; je trouverais, alors, en pesant les cadavres militaires et la démoralisation sociale, que la perte serait persistante.

Un peu de lumière ne fut faite que par les révélations de l'*Intransigeant* (septembre), et par une interpellation (novembre) au cours de laquelle Jules Ferry, se défendant d'avoir entrepris une guerre sans l'assentiment du Parlement, osa dire: « Jamais « il n'y a eu guerre faite *au bey*, puisque ses troupes « marchaient avec les nôtres. »

Comme si la guerre n'était pas *seulement et* UNIQUEMENT le fait de dépenser des millions et d'exposer la vie des soldats, pour ou contre n'importe qui!

Or, pendant que les néo-possédants du parti juif se

querellaient sur leurs responsabilités respectives, l'*Union générale* avait gravi les sommets de la côte et commencé à provoquer une sorte de stupéfaction.

De janvier à juin, elle avait accompli une hausse de 300 francs, ce n'était rien ; dans les six mois qui suivirent, elle atteignit au milieu de bonds fantastiques, de 1,500 francs et de 2,000 francs l'un, le cours de 3,000 francs, c'était six fois la mise de fonds primitive.

Comment et pourquoi un pareil enthousiasme ? quelle puissance se cachait donc sous le nom de l'*Union générale?* c'est ce que je vais entreprendre de raconter, car me voici arrivé au point culminant de l'année, celui où vont se concentrer toutes les forces agioteuses qui, jusqu'à présent, s'étaient réparties de différents côtés.

Depuis de longues années, l'Autriche toute entière ou à peu près, était un fief juif, ayant pour grand seigneur, trônant bien au-dessus de l'empereur lui-même, la bande de Rothschild.

En Autriche règne l'usure la plus sordide, puissamment et officiellement pratiquée, grâce aux moyens d'échange employés dans ce pays, sous le nom de *florin or* et *florin papier*.

Avec ce système, toutes les théories nébuleuses du double étalon sont secondaires. En réalité, le système monétaire de l'Autriche est à étalon unique : le vol.

De temps en temps, quand la juiverie ne trouve plus à tondre sur les habitants, quand les nécessités de la production dépassent, de beaucoup, ce que la finance daigne accorder à la consommation, elle provoque ou laisse faire de grandes hécatombes,

afin d'avoir moins de bouches à nourrir et de jouir, plus intégralement, des intérêts des emprunts de guerre.

Voilà pourquoi, en 1866, partout où les juifs avaient la haute main dans le journalisme, l'opinion publique a été trompée sur la campagne de Sadowa, qui coûta si cher à l'Autriche et bénéficia si fort à tous les Rothschild.

C'est dans ce milieu que Bontoux, dont j'ai récemment parlé [1], ayant longtemps vécu, avait noué des relations nombreuses.

Pour mener à bien la création de sa banque, il s'était entouré de tous les mécontents du catholicisme, de l'armée, de la magistrature et des vieux possédants ; même il s'était pourvu d'indulgences papales : ceci en vue d'attirer les économies de la plèbe catholique et notamment celles des curés.

En octobre 1881, il avait déjà centralisé un grand nombre d'affaires autrichiennes [2] ; plusieurs d'entre elles étaient composées d'épaves princières, de débris plus ou moins avantageux d'autres sociétés broyées par les Rothschild et leur banque ; et en les créant, Bontoux avait appliqué, complètement, le système des fusions et des majorations les plus audacieuses ; si j'entrais dans les détails, par exemple.

[1] Voir page 239.

[2] *La Banque des pays autrichiens (Laenderbank), la Banque des pays hongrois, la Banque générale de dépôts (Allgemeine depositen bank), la Société de Banque viennoise (Wiener bank gesellschafft), le chemin nord-est hongrois, la Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes (Alpines), les mines de Trifail, la Société minière de Bohême* (prince de Furstemberg), *la Société viennoise de constructions.*

pour les *Alpines* et les deux banques *autrichiennes et hongroises*, je stupéfierais le lecteur.

Bref, au moment de la grande hausse, il allait, pour les besoins de ses combinaisons, augmenter le capital de l'*Union générale*.

Quelles étaient ces combinaisons ? Par un seul mot on va voir qu'elles étaient graves.

Bontoux était concessionnaire des chemins de fer serbes.

J'ai déjà expliqué à quels intérêts financiers étaient dues toutes les complications internationales dans les Balkans.

J'ai exposé, aussi, le traité de Berlin de 1878, qui avait feint de les clôturer et j'ai laissé les choses au moment où la réunion de la *conférence à quatre*, prévue au traité, était attendue.

L'attente dura vingt et un mois et la première séance eut lieu seulement en 1881 *à Vienne*, sur la proposition des représentants de l'Autriche-Hongrie.

Dans cette première réunion, on s'était mis d'accord sur la question de la jonction des lignes *turco-serbes* dans la direction de Constantinople, mais on avait subordonné cet accord à la construction préalable, par la Turquie, de la ligne ferrée de Bellovar à la frontière bulgare, *dans la direction de Sofia*.

C'était une décision purement platonique, car Hirsch se chargeait, à lui seul, d'empêcher la Turquie de tenir cet engagement.

A ce propos, je me contenterai, pour l'instant, de faire remarquer que c'est justement en 1881, que Battemberg, prince de Bulgarie, jugea utile de s'affranchir, par un coup d'état, du *contrôle public de*

ses actes administratifs et que, précisément, aussi, à cette même époque, les affaires du chemin de fer de Routschouk-Warna et celles du raccordement vers Constantinople et Salonique mirent en mouvement tous les agioteurs de la principauté, simples pantins derrière lesquels se cachait la main de Hirsch ; l'un d'eux, par exemple, un « ancien valet de ferme, complètement illettré[1] » nommé Hagienoff, avait absolument accaparé Battemberg et, en peu de temps, était devenu si influent que, parlant des députés, il pouvait impunément se permettre de dire « mes Bulgares » et que, dans un télégramme officiellement échangé entre ministres, on pouvait lire cette phrase stupéfiante : « Faites tout votre possible pour que le « prince Hylkoff n'entre pas au ministère ; « *Hagienoff ne le veut pas.* »

Ceci dit, je continue :

Hirsch, en dehors des bâtons qu'il se réservait de jeter en Bulgarie dans les jambes de la Turquie, avait préparé d'autres difficultés, grâce à la complicité de la diplomatie austro-hongroise.

Il avait changé le point de rattachement des lignes serbes vers Salonique et, au lieu de *Pristina, point indiqué dans ses traités avec la Porte*, il avait fait mettre : *Ueskub* ou *Vranja*, ce qui différait le raccordement total et, par suite, prolongeait, à son profit, la jouissance gratuite du trafic des tronçons existants.

Cela étant expliqué, je dois dire que, même avant la conclusion du traité de Berlin, l'Autriche-Hongrie avait fait avec la Serbie un accord prépara-

[1] *Cinq ans de règne en Bulgarie*, par A.-G. Drandar.

toire d'une convention, pour exécuter le raccordement des lignes austro-serbes.

Cette convention, réalisée, en effet, en avril 1880, obligeait la Serbie à exécuter, *dans le délai de trois ans*, les lignes Belgrade-Nisch-Pirot (premier pas vers la Bulgarie, c'est-à-dire vers Sofia), et Nirsch-Vranja (premier pas du raccordement vers Salonique par Ueskub).

« A l'abri de cette convention, se dissimulait, bien « qu'il en fût réellement l'auteur, M. Bontoux, lui-« même, le concessionnaire des chemins de fer serbes « le favori et le conseiller du gouvernement, l'homme « qui se vantait d'avoir toujours, même en Autriche, « protégé les intérêts français, le digne associé et « ami du baron Hirsch. »

« Il y allait de l'intérêt de celui-ci d'empêcher, de « quelque manière que ce fût, vers Pristina, le pro-« longement des lignes turco-serbes dans la direc-« tion de Salonique, afin de pouvoir ainsi éluder les « obligations contractées par son traité avec la « Turquie.

« Dans *son étrange bienveillance à l'égard de « Hirsch et de Bontoux, la représentation austro-« hongroise* autorisa le transfert du raccordement « de *Pristina* à *Vranja*, sans réfléchir qu'elle altérait, « ainsi, une des clauses du traité de paix de Berlin, « qui avait déclaré que tous les traités conclus par la « Turquie, relativement aux chemins de fer, seraient « exécutés par la Serbie et par la Bulgarie[1]. »

Quand j'aurai ajouté que cette conférence à quatre, qui déchirait ainsi un traité international, était seulement composée des représentants de *Serbie*, de

[1] Paul Dehn. *L'Allemagne et les chemins de fer orientaux.*

Bulgarie, de *Turquie* et d'*Autriche-Hongrie*; quand j'aurai rappelé la manière dont Hirsch savait tenir les diplomates turcs; quand j'aurai dit, enfin, que le représentant d'Autriche-Hongrie était le *Comte de Wimpffen* dont le suicide retentissant m'occupera bientôt, j'aurai, je pense, suffisamment indiqué les éléments de spéculation qui environnaient toutes les affaires serbes et, par une extension logique, toutes les opérations de l'*Union générale*.

Là est le secret des mouvements extraordinaires des titres de cette société, mouvements comparables à ceux qu'on avait souvent constatés sur des valeurs orientales et, en effet, comme celle-ci, l'*Union générale* transportait, sur le terrain de la Bourse, les passions et les conflits qui avaient ensanglanté les Balkans.

La lutte fut chaude; à raison même de l'influence que le parti catholique pouvait retirer de ses succès financiers, le parti juif se sentait obligé ou à absorber ou à tuer l'instrument de cette influence.

D'où deux tactiques : l'absorption ou la destruction.

Le premier moyen : l'absorption, consistait à trafiquer en Bourse pour accaparer tous les titres, afin de dominer les assemblées générales et de s'imposer au conseil d'administration; les gens de l'*Union générale* connaissaient ce procédé pour l'avoir employé, en Autriche, à réaliser certaines fusions.

Ils opposèrent donc une vive résistance; tinrent la dragée haute aux faiseurs de différences; puis, tentés eux-mêmes par le jeu, voulurent doubler leur capital en le souscrivant avec une portion du bénéfice qu'une hausse de 2,500 francs sur le pair

(500 fr.) avait inscrit à la cote officielle. Ce fut leur perte.

Si les gens de l'*Union générale* n'avaient pas été des joueurs, ils auraient conservé à leurs titres leur qualité nominative, auraient exigé un transfert et un contrôle sévères, alors les actions ne sortant pas des mains des souscripteurs primitifs, la manœuvre de bourse aurait échoué.

Et, en effet, en quoi la cotation des titres, par le jeu, peut-elle modifier le fonctionnement d'une institution financière, quand ses titres sont immobilisés dans des mains sûres?

Mais hélas! les financiers catholiques sont des juifs comme les autres, ils ont voulu encaisser 1,000 ou 1,500 francs de prime que rien ne justifiait, c'est à-dire, en un mot, *recevoir de l'argent sans l'avoir gagné par le travail.*

Et ces parasites osent se plaindre!

Quoi qu'il en soit, il est certain que de vives attaques se manifestèrent, à ce moment (octobre), contre l'*Union générale;* vers le milieu de décembre une interpellation dirigée contre la *Laenderbank* fut organisée devant la Chambre autrichienne, pour faire connaître que les mots « Banque impériale, royale, privilégiée » ne comportaient aucun monopole; pendant ce temps, les Rothschild avaient grand soin de faire démentir, par tous les journaux viennois, leur immixtion, en quoi que ce fût, dans les agiotages de l'*Union générale.*

Cette intervention de la presse fut comme un glas funèbre; la fin de décembre 1881 vit les derniers beaux jours des espérances autrichiennes et orientales qu'avait caressées le financier

Bontoux, et, avec celui-ci, le parti catholique tout entier.

Précisément, ce fut au milieu des splendeurs de l'*Union générale* que Gambetta dut prendre le pouvoir.

Il s'y résigna et composa sa troupe, modestement qualifiée « grand ministère », avec les personnages suivants :

Affaires étrangères : Gambetta, président du conseil, avec Spuller, sous-secrétaire d'État; — *Justice*: Cazot, avec Martin-Feuillée, sous-secrétaire d'État; — *Intérieur*: Waldeck-Rousseau, avec Margue, sous-secrétaire d'État. — *Finances*: Allain-Targé, avec Lelièvre, sous-secrétaire d'État. *Guerre* : Campenon, avec Blandin, sous-secrétaire d'État. — *Marine*: Gougeard. — *Instruction publique*: Paul Bert, avec Chalamel, sous-secrétaire d'État. — *Travaux publics*: Raynal, avec Lesguiller, sous-secrétaire d'État. — *Commerce et Colonies*: Rouvier, avec Félix Faure, sous-secrétaire d'État. — *Postes et Télégraphes* : Cochery. — *Agriculture*: Devès, avec Ed. Caze, sous-secrétaire d'État. — *Arts*: Proust.

Contrairement à la croyance générale, dès ses débuts, ce ministère subit tous les assauts et n'échappa à une chute immédiate que grâce à la période ordinairement appelée: « la trêve des confiseurs ».

L'année dont je viens de résumer les événements les plus significatifs à cause de *leurs résultats*, avait aussi accusé un nouveau progrès de la démoralisation publique.

Au milieu de l'orgie des agiotages auxquels,

comme on l'a vu, les prétextes n'avaient pas manqué, les coups de hausse et de baisse s'étaient constamment succédé [1].

Non assouvis par le nombre des valeurs existantes, les agioteurs en avaient créé d'autres et plus de deux milliards et quart avaient été demandés au public [2].

Dans ce chiffre, il y avait 200 millions environ d'émissions provoqués par les appétits africains et 152 millions réclamés par des spéculateurs du système colonial, sous la seule forme de compagnies de navigation.

En dehors de ce chiffre, qui ne comprend que des émissions françaises, la *République argentine*, l'*Autriche*, la *Grèce*, la *Hongrie*, le *Portugal*, la

[1]

Noms des valeurs	Cours de 1881 Plus haut	Plus bas
3 0/0	87 35	82 05
5 0/0	121 25	110 »
Italien	94 50	87 »
Turc	18 10	11 80
Egyptien	407 50	346 »
Tunisien	490 »	335 »
Suez	3,440 »	1,540 »
Gaz (Cie parisienne)	1,762 50	1,455 »
Crédit foncier	1,840 »	1,440 »
Union générale	3,050 »	965 »
Chemins de fer d'Orléans	1,430 »	1,275 »
Chemins de fer du Nord	2,290 »	1,705 »

[2] Voici le détail des émissions de 1881.

	Millions
Emprunts d'Etat et de Villes	1,031 8/10
Etablissements de crédit	631 4/10
Chemins de fer et Sociétés industrielles	602 2/10
Total	2,265 4/10

Russie, avaient émis des emprunts que la haute banque cosmopolite avait, pour une bonne partie, placés en France.

Ces émissions, coïncidant avec la crise monétaire constatée, œuvre, d'ailleurs, de leurs aînées, ne pouvaient qu'aggraver la situation générale.

En effet, l'échange du métal à l'extérieur contre des papiers étrangers, diminue le stock et impose au travailleur une réduction de ses moyens d'échange, par suite, l'oblige à recourir davantage au crédit, c'est-à-dire à la majoration usurière.

Quant au troc à l'intérieur des papiers français contre du métal, il favorise la substitution d'un moyen d'échange à valeur variable, à un moyen d'échange à valeur fixe, ce qui reproduit, sous une autre forme, les falsifications de monnaies jadis reprochées aux rois de France, et entraîne les mêmes mouvements : désorganisation du prix des choses et renchérissement des moyens de vivre.

C'est surtout à partir de l'année suivante que ces conséquences se feront sentir.

Pour le moment, les besoins électoraux avaient provoqué une série de « largesses au peuple », de sorte que, réellement, la misère parut être moins noire.

Voici, d'ailleurs, le tableau des situations :

		1880	1881	
Possédants.....		19	20	
Non possédants	salariés 69	81	80	69 salariés
	dénués 12			11 dénués
Totaux.....		100	100	

On le voit, le salariat n'avait presque pas varié;

la misère semblait avoir un peu décru et le nombre des possédants s'était élevé.

En ce qui concerne le salariat, c'est par la lutte seule qu'il a pu se maintenir.

Les grèves, en effet, avaient été nombreuses.

En avril, grève des *peintres* et des *carrossiers* à Lille; en mai, grève des *charpentiers* à Angers, des *menuisiers* à Arcachon, des *tanneurs* à Marseille; en juin, grève des *fondeurs* à Marquise, des *tailleurs de pierre* à Montpellier, des *boulangers* à Aix, des *menuisiers* et des *tanneurs* à Perpignan, des *forgerons* à Commentry, des *menuisiers* à Bayeux et à Lille, des *boucheurs à l'émeri* à Paris, des *charpentiers* à Cette, des *mineurs* à Pontgibaux ; en août, grève des *mineurs* à Saint-Étienne, des *menuisiers* à Béziers, des *boulangers* à Toulon ; en septembre, grève des *charpentiers* à Paris ; en octobre, grève des *tonneliers* à Aix, des *blanchisseuses* à Marseille ; enfin en décembre, grève des *chapeliers* à Paris, des *mineurs* à Alais et à la Grand-Combe ; soit au total 24 grèves, contre 27 que j'avais relevées l'année précédente.

En ce qui concerne la misère, sa réduction minime avait pour cause principale les subventions extraordinaires provenant du mouvement électoral.

Enfin, en ce qui concerne l'augmentation des possédants, on peut l'attribuer aux mêmes causes, collaborant avec les bonis de l'agiotage.

Ces diverses constatations se trouveront corroborées par le mouvement des décès :

En 1880, on relevait ceux-ci à raison de 226 par 10,000 ; en 1881, on ne les compte plus qu'à raison de 220 aussi pour 10,000.

Un peu moins de pression sur le dos du prolétaire devait, naturellement, coïncider avec moins de majorations dans les capitaux.

C'est, en effet, ce qui est arrivé :

Le parasitisme de l'intérêt composé n'agit qu'en raison directe de l'activité de la production intérieure; or, en 1881, celle-ci avait été nulle, tout s'étant passé dans les fictions de l'agiotage; on avait opéré, seulement, des changements dans les répartitions ; mais il avait fallu démajorer les évaluations précédentes; il en était résulté que *plus de possédants* se répartissaient *moins de valeur*.

C'est ainsi que les capitaux de la nation, chiffrés à 232 milliards 1/2 à la fin de 1880. étaient descendus à 223 milliards, à la fin de 1881, réalisant ainsi, comme je le disais au début de cette année, une liquidation partielle[1].

Cette liquidation était une conséquence logique des agiotages passés ; il y avait eu, en 1880 et 1881, un vertige, même sur les constructions, dont le coût avait été ultra-majoré, ce qui devait produire un écrasement des prix de vente ; en effet, ce fut un *jubilé* immobilier de 9 milliards 1/2 ; mais ce fut, aussi, la certitude de nouveaux déficits budgétaires, que les dirigeants de 1882 ne pourront même plus dissimuler.

[1] Voici le détail des capitaux :

	Milliards		
	Fin 1880	Fin 1881	Différence
	—	—	—
Capitaux immobiliers.....	123 2/10	113 8/10	— 9 4/10
— mobiliers.....	72 9/10	69 5/10	— 3 4/10
— financiers.....	36 5/10	40 0/10	+ 3 5/10
Totaux.....	232 6/10	223 3/10	— 10 3/10

Dans le système du parasitisme bourgeois, les capitaux immobiliers étant démajorés de 9 milliards 1/2, c'était (à 3,60 0/0, taux moyen de l'année) un retard budgétaire de 342 millions, d'autant plus que les gouvernants, toujours ignorants en économie sociale, calculaient leurs dépenses *d'après les plus-values précédentes*, sans prendre garde aux *jubilés* dont ces plus-values étaient la cause.

Ayant ignoré le *jubilé* de 1881, ils dressèrent leur budget de 1882 d'après les errements anciens, sans, toutefois, pouvoir nier un déficit de 47 millions. Ce chiffre était fort atténué ; en réalité, il atteignit les 342 millions que j'ai calculés tout à l'heure, d'accord en cela avec un ouvrage spécial sur les finances de la République [1], dû à un conseiller d'État, comptable consciencieux, sans doute, mais n'ayant, lui-même, aucune idée des raisons scientifiques des choses qu'il constate.

Quoi qu'il en soit, les capitaux immobiliers devaient supporter, presque à eux seuls, le poids de la liquidation ; en effet, pendant que les *capitaux mobiliers* avaient un peu reculé (3 milliards 1/2) les valeurs purement *financières* avaient crû justement dans la même proportion ; c'était le résultat de la transformation d'un grand nombre de capitaux personnels en valeurs financières, au moyen de la constitution de sociétés anonymes.

Ainsi s'expliquent le chiffre de 36 milliards 1/2 obtenu en 1880 et celui de 40 milliards atteint à la fin de 1881.

Malgré le calme de la rue et la hauteur des

[1] Le Trésor de la Rocque : *Les finances de la République*, page 319.

cours, la société possédante était cependant inquiète.

Depuis quelque temps, les magistrats mettaient une certaine ardeur à étudier les affaires financières qui arrivaient à leur barre. A l'occasion des *mines de Collo*, un président [1], désireux de se signaler, ne voulut pas admettre *que les actions d'apport pussent être incomplètement libérées*. Le tribunal de commerce protesta à sa façon, en rédigeant un jugement de *contradiction* dans une affaire à côté, où la même société était en cause. La zizanie se mettait dans la jurisprudence.

Parallèlement, des procès retentissants démasquaient les tripotages des dirigeants [2].

De son côté, le parlement, dont j'ai plusieurs fois signalé l'indulgence étrange pour les tripotages qu'on lui révélait, soit en Algérie, soit en Tunisie, soit en Grèce, soit en Égypte, continuait sa mansuétude; après avoir terminé, plus ou moins complètement, l'enquête sur les agissements du général de Cissey, il se contenta de mettre celui-ci en disponibilité.

Je ne parle pas des mœurs; chaque an amenait périodiquement son immondice née dans un point quelconque de la France.

Tel était l'état psychologique au milieu duquel Gambetta venait de monter au Capitole, sans prendre garde, toutefois, que, non loin de lui, un

[1] M. Manau.

[2] Procès Rochefort-Roustan; procès Candas et Yvert, suite des affaires Cissey.

autre homme — un dangereux — un ennemi (et il le savait), gravissait aussi les premiers degrés d'un *trône.*

Au mois d'octobre, *Daniel Wilson* avait épousé Mlle *Alice Grévy.*

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE

Pour ne pas avoir eu le caractère des luttes sanglantes qui avaient signalé la période 1870-1875, où étaient compris les combats extérieurs et intérieurs, la période 1876-1881 est loin de présenter une amélioration matérielle.

Les décès qui ont augmenté rapidement depuis 1877, se sont maintenus au même taux jusqu'en 1880 et n'ont subitement décru qu'en 1881; les naissances, elles, n'ont pas cessé de décroître et, en 1881, leur proportion est la plus faible de la période sexennaire que je viens de raconter.

On peut s'en rendre compte en parcourant le tableau suivant :

	Population	Décès	Rapport pour 100	Naissances	Rapport pour 100
Rappel de 1875.	36,732,785	823,349	2,25 0/0	1,000,530	2,74 0/0
Fin 1876.	36,905,788	827,339	2,25 0/0	1,000,342	2,72 0/0
— 1877.	37,059,040	838,718	2,27 0/0	991,970	2,69 0/0
— 1878.	37,212,928	842,201	2,27 0/0	966,089	2,69 0/0
— 1879.	37,367,455	845,698	2,27 0/0	1,000,225	2,69 0/0
— 1880.	37,522,623	849,210	2,27 0/0	1,004,378	2,69 0/0
— 1881.	37,672,048	828,828	2,21 0/0	978,253	2,61 0/0

Si maintenant je compare seulement les moyennes globales des deux périodes 1870-1875 et 1876-1881, je trouverai qu'en fait et par rapport aux destructions contenues dans la première, les décès ont décru seulement de 28/10,000, pendant que les naissances ne croissaient que de 7/10,000; de telle sorte que la richesse sociale, qui est, avant tout, *la population*, non seulement a une force de développement extrêmement restreinte, mais encore nous place au dernier rang des nations qui nous environnent.

Voici la comparaison des moyennes :

Périodes	Population	Décès	Rapport pour 100	Naissances	Rapport pour 100
Moyenne 1870–75	36,705,827	943,616	2,54 0/0	965,393	2,61 0/0
— 1876–81	37,289,982	838,666	2,26 0/0	995,209	2,68 0/0

En somme, l'accroissement normal qui, même calculé sur la natalité déjà restreinte de 1875, aurait dû être 49/10,000, n'a été en fait que de 42/10,000; enfin si je prends la seule année 1881, il ne se chiffre plus qu'à 35/10,000.

Qu'on y prenne garde, c'est la dépopulation !

Il n'y aurait peut-être pas à désespérer si, parallèlement à cette faible croissance, je pouvais relever un progrès quelconque dans l'aisance du plus grand nombre des vivants.

Par malheur, les chiffres sont ici désolants et l'*agiotage*, qui fait la dépopulation, fait aussi la misère des masses.

Voici comment se répartissent les populations :

	Population	Possédants		Non possédants	
		Chiffres absolus	Rapp. p. 100	Chiffres absolus	Rapp. p. 100
Rappel 1875...	36,732,785	8,082,000	22 0/0	28,652,000	78 0/0
Fin 1876...	36,905,788	7,381,000	20 0/0	29,524,000	80 0/0
— 1877...	37,059,040	7,782,000	21 0/0	29,277,000	79 0/0
— 1878...	37,212,428	7,443,000	20 0/0	29,770,000	80 0/0
— 1879...	37,367,455	7,100,000	19 0/0	30,267,000	81 0/0
— 1880...	37,522,623	7,129,000	19 0/0	30,393,000	81 0/0
— 1881...	37,672,048	7,534,000	20 0/0	30,138.000	80 0/0

Depuis 1875, le nombre des possédants a diminué et celui des non possédants a augmenté — trois années : 1876, 1878 et 1881 ont une ressemblance frappante.

Quand aux non possédants, leur année la moins mauvaise fut 1877.

La comparaison par période donne les résultats suivants :

Périodes	Population	Possédants		Non possédants	
		Chiffres absolus	Rapp. p. 100	Chiffres absolus	Rapp. p. 100
Moyenne 1870-75.	36,705,827	9,603,000	26 0/0	27,102,000	74 0/0
— 1876-81.	37,289,982	7,395,000	20 0/0	29,895,000	80 0/0

En nombre, les possédants ont diminué de 6 0/0 et, en nombre aussi, les non possédants ont augmenté d'autant.

Mais si les possédants ont diminué en nombre, il n'en est plus ainsi quand on considère la valeur des capitaux qu'ils détiennent et on peut s'assurer, par le tableau suivant, que, par rapport à 1875, la richesse de chaque possédant a crû de 35 0/0. Un moment (fin 1880 et début de 1881), cette proportion avait atteint 49 0/0.

Voici ce tableau :

	Capitaux (francs)	Nombre de possédants	Moyenne par possédants
Rappel de 1875...	185,451,600,000	8,082,000	22,946
Fin 1876...	209,736,300,000	7,381,000	28,416
— 1877...	196,103,500,000	7,782,000	25,200
— 1878...	209,812,800,000	7,443,000	28,189
— 1879...	221,092,700,000	7,100,000	31,140
— 1880...	232.664,100,000	7,129,000	32,636
— 1881...	223,361,500,000	7,534,000	29,647

Les moyennes par période donnent, à leur tour, les différences suivantes :

	Capitaux (francs)	Nombre de possédants	Moyenne par possédants
	—	—	—
Moyenne 1870-75.	160,386,400,000	9,603,000	17,044
— 1876-81.	215,461,800,000	7,395,000	29,604

D'où il résulte que comparée à celle de la période 1870-1875, la richesse moyenne de chaque possédant a crû de 74 0/0.

Avec la richesse des possédants, ont crû, naturellement, les charges des non possédants, puisque eux seuls créent et payent le revenu des capitaux que détient la plus faible portion de la population.

Or, ces capitaux eux-mêmes s'étant accrus dans une proportion de 34 0/0, je puis clore ce résumé en déclarant que, dans la dernière période 1876-1881, les prolétaires ont eu à supporter une augmentation de redevances égale à l'augmentation des capitaux eux-mêmes. Aussi la misère s'est-elle aggravée au fur et à mesure que les possédants devenaient plus

riches, c'est-à-dire plus *exigeants* : (PLANCHE VIII.

		Proportions pour cent		
		Possédants	Salariés	Dénués
Rappel de	1875.....	22	71	7
Fin	1876.....	20	71	9
—	1877.....	22	70	8
—	1878.....	20	70	10
—	1879.....	19	70	11
—	1880.....	19	69	12
—	1881.....	20	69	11

Les économistes officiels prêtres assermentés du parasitisme judaïque, affirment que le développement de la misère est une fatalité. — Ils mentent.

Des études et des chiffres qui précèdent en ressort la preuve évidente.

Je ne saurais trop le répéter à ceux qui prétendent gouverner :

Gouverner ou *mieux,* administrer un pays, « c'est « organiser les solidarités de l'homme et de la nature, « dans un nombre donné d'hectares, au profit d'un « nombre donné d'êtres. »

Or, qu'ont-ils fait :

ILS ONT DÉSORGANISÉ LES SOLIDARITÉS DE L'HOMME ET DE LA NATURE ET SACRIFIÉ AU PLUS PETIT NOMBRE, LE PLUS GRAND NOMBRE DE LEURS CONCITOYENS.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages

Avis aux ignorants du monde officiel. I
A Benoit Malon. V

I. — SOLIDARITÉS SÉCULAIRES

1. — La routine historique. 1
2. — Les caractéristiques. 16
3. — Incubation de la troisième République. . . 39

II. — PROGRESSIONS ANARCHIQUES

Troisième République. 69

1. — Lutte sur les cadavres :

1870. 70
1871. 75
1872. 85

2. — Vautours multicolores :

1873. 99
1874. 111
1875. 128
Résumé de la période. 147

3. — Évohé ! Jéhovah ! :

1876. 151
1877. 188
1878. 215

4. — Les ciseaux de Dalila :

1879. 246
1880. 276
1881. 315
Résumé de la période. 355

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

Planche I.

Fin 1861

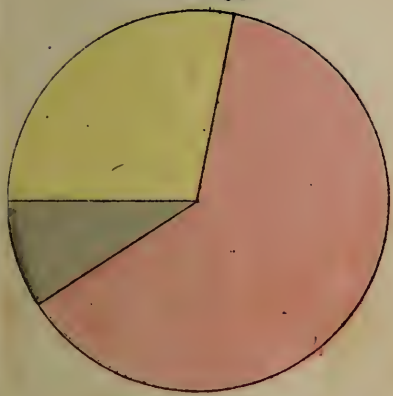

Fin 1869

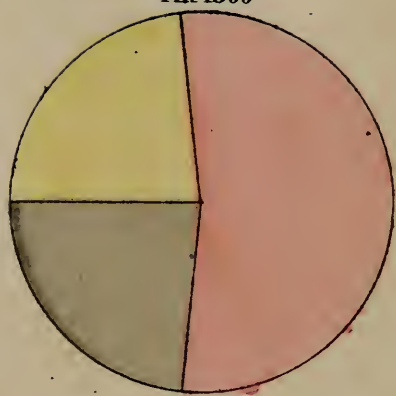

Fin 1870

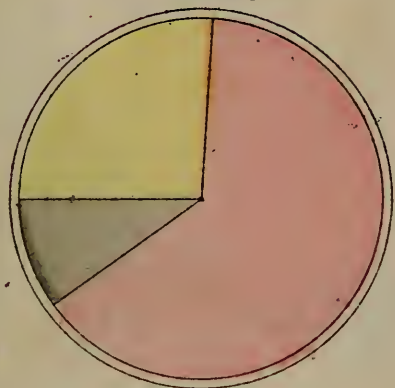

Planche II.

Fin 1869 „ 1870 „ 1871 „ 1872

Noir *les dénués*

Rouge *les salariés*

Jaune *les possédants*

Planche III

Fin 1870 „ 1871 „ 1872 „ 1873 „ 1874 „ 1875

Noir *les dénués*

Rouge *les salariés*

Jaune *les possédants*

Planche IV

1870

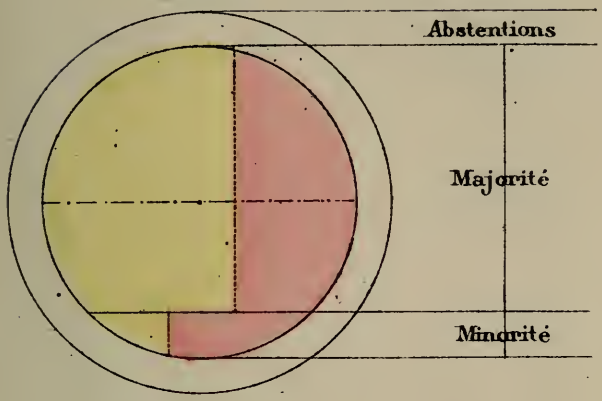

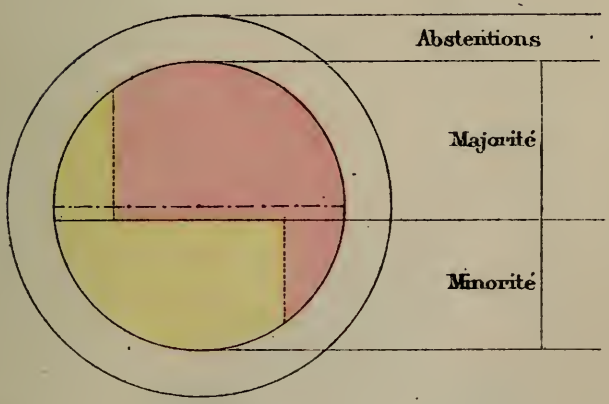

1876

EVOLUTIONS ELECTORALES

Rouge *non-possédants*

Jaune *possédants*

Planche V

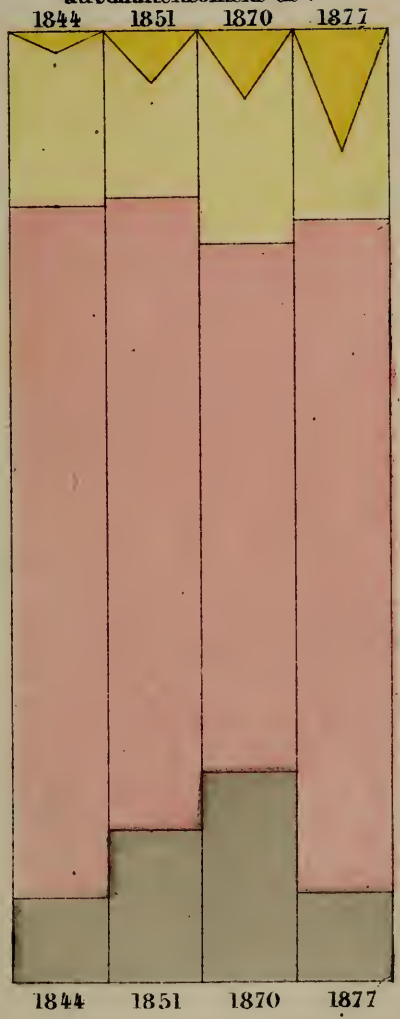

Jaune : *Possédant*
Rouge : *Salariat*
Noir : *Dénuement*

Les triangles supérieurs expriment la proportion des exigences capitalistes

Planche VI

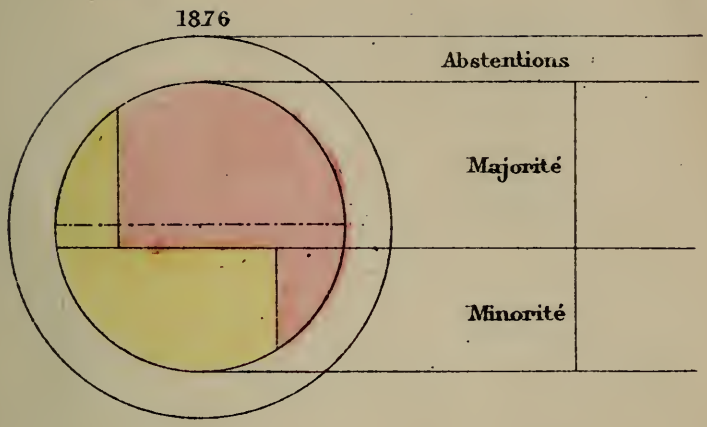

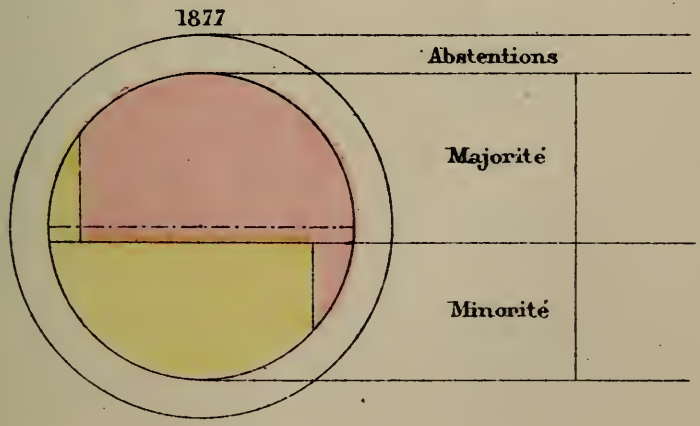

Jaune *Possédants*
Rouge *Non Possédants*

Planche VII

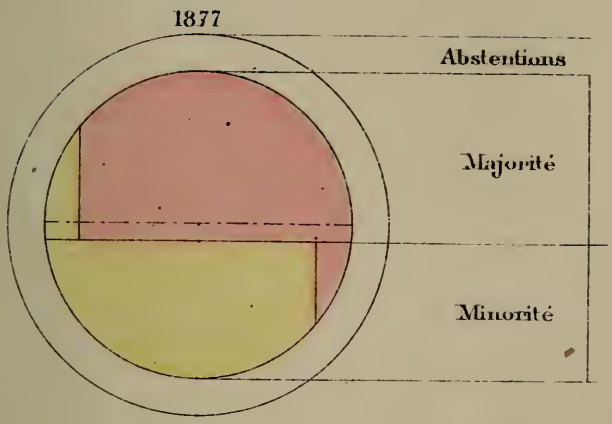

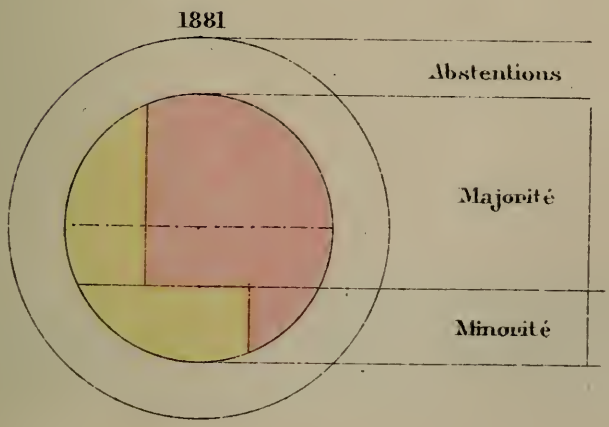

Rouge *Non possédants*
Jaune *Possédants*

Planche VIII

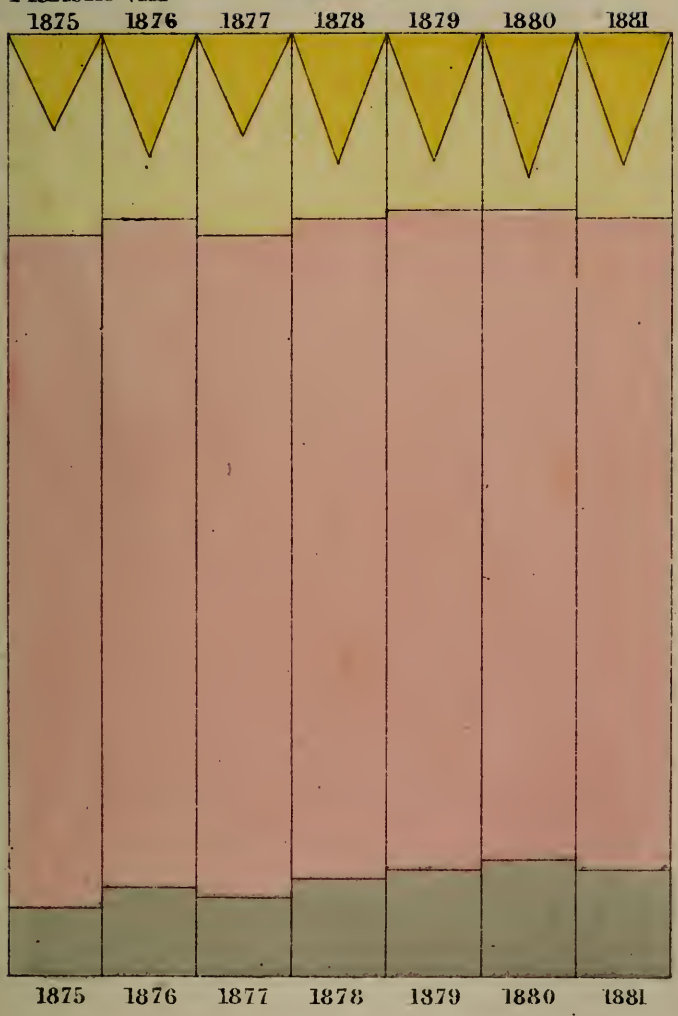

Jaune : *Possédant*
Rouge : *Salariat*
Noir : *Dénuement*

Les triangles supérieurs expriment la proportion des exigences capitalistes

2 vol.
a.o

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22299 8970

EN VENTE A LA MEME LIBRAIRIE

Envoi FRANCO au reçu du prix en un mandat ou en timbres-poste

Collection in-18 jésus à 3 fr. 50

DOCTEUR S. BASCH
Maximilien au Mexique. . . . 1

NAPOLEON BONAPARTE
Œuvres littéraires, 2e édit. . . . 4

EUGÈNE BONTOUX
L'Union générale, ... 1

ELÉMIR BOURGES
Sous la hache, 2e édit. 1
Le Crépuscule des Dieux. . . . 1

CHTCHEDRINE
Les Messieurs Golovieff. . . . 1

AUGUSTE CHIRAC
L'Agiotage sous la troisième République, 3e édition. 2
La Haute Banque et les Révolutions. 1

ALBERT CIM
Institution de Demoiselles. . . . 1
La petite Fée, 2e édition. . . . 1
Deux Malheureuses. 1

HENRI CONTI
L'Allemagne intime, 4. édit. . . . 1

PAUL DARRAS
Causes célèbres de la Belgique. 1

ÉDOUARD DRUMONT
La Fin d'un Monde. 1

FIDUS
La Révolution de Septembre. . . 1

LEONCE GRASILIER
Causes célèbres de l'Angleterre. 1

GUY-VALVOR
Une Fille. 1
L'Oiseau bleu. 1

JULES HOCHE
Le Vice sentimental, 2e édit. . . 1
La Fiancée du trapèze, 2e éd. . 1
Causes célèbres de l'Allemagne 1

LÉON HUGONNET
Chez les Bulgares, 2e édition. . 1

HENRIK IBSEN
Théâtre. 1

JEAN LAROCQUE
1871, souvenirs révolutionnaires. . 1

JACQUES LE LORRAIN
Nu, 2e édition. 1

CAMILLE LEMONNIER
Noëls Flamands, 2e édition. . . 1
Les Peintres de la Vie, 2e éd. . . 1
Un Mâle, édition définitive. . . . 1
Ceux de la glèbe. 1

JULES LERMINA
Nouvelles histoires incroyables. 1

LERMONTOFF
Un Héros de notre temps. . . . 1

PAUL LHEUREUX
L'Hôtel Pigeon, 2e édition. . . . 1

JEAN LOMBARD
L'Agonie. 1

JEAN LORRAIN
Les Lepillier. 2édition. 1
Très Russe, 2e édition. 1

FRANÇOIS LOYAL
L'espionnage allemand en France 1

PAUL MARGUERITTE
Tous Quatre, 2e édition 1
La Confession posthume, 2e éd. . 1
Maison ouverte, 2e édition. . . . 1

JULIEN MAUVRAC
L'Amour fantaisiste. . . . . . .

GEORGES MEYNIÉ
L'Algérie Juive, 5e édition. . . .
Les Juifs en Algérie, 3e éd. . . .

LADISLAS MICKIEWICZ
Adam Mickiewicz, sa Vie & ses Œuv.

GEORGES MOORE
Confessions d'un jeune Anglais.

MUSTEL
Rallye-Dot, 3e édition. . . . . .

FRANÇOIS DE NION
L'Usure. . . . . . .

NARCIS OLLER
Le Papillon, préface d'EMILE ZOLA.

ISAAC PAVLOVSKY
Souvenirs sur Tourguéneff. .

PARIA KORIGAN
Le Tréfonds. . . . . . .

J. PENE-SIEFERT
La Marine en danger. . . . .

PEREZ GALDOS
Dona Perfecta, 2e édition. . . .

MARINA POLONSKY
Causes célèbres de la Russie.

EDGAR POE
Derniers Contes, trad. RABBE. .

TH. RECHETNIKOV
Ceux de Podlipnaïa, 2e édition. .

EDOUARD ROD
L'Autopsie du docteur Z... . . .

J.-H. ROSNY
Nell Horn. . . . . . .
Le Bilatéral. . . . . . .
L'Immolation. . . . . . .

LEON TIKHOMIROV
Conspirateurs et Policiers. . . .
La Russie politique et sociale.

COMTE ALEXIS TOLSTOI
La Mort d'Ivan le Terrible. .

COMTE LEON TOLSTOI
Ma Confession, 3e édition. . . .
Que Faire? 3e édition. . . . .
Ce qu'il faut faire, 2e édition. .
Dernières Nouvelles, 4e édit. .
Pour les Enfants, 3e édit. . .
L'Ecole de Yasnaïa Poliana. .
La Liberté dans l'Ecole. . . .

COMTE N. TOLSTOI
La Vie. . . . . . .

JUAN VALERA
Le Commandeur Mendoza. . . .

VASSILI VERESCHAGIN
Souvenirs, ill. par l'auteur. . . .

A. VANDAM
Causes célèbres de l'Angleterre.

J. VERDAGUER
L'Atlantide. . . . . . .
Le Canigou. . . . . . .

CHARLES VIRMAITRE
Paris qui s'efface, 2e édition. .
Paris-escarpe 9e édition. . .
Paris-canard, 2. édition. . . .
Paris-boursicotier, 2e édit. . . .
Paris-palette, 2e édition. . . .

KALIXT DE WOLSKI
La Russie Juive, 3e édition. .

PARIS — TYPOGRAPHIE A.-M. BEAUDELOT, 9, PLACE DES VOSGES